This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

26246.33.2

MAR 31 1899

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL,

(Class of 1815).

This fund is $20,000, and of its income three quarters shall be spent for books and one quarter be added to the principal.

16 Apr, 1898 — 23 Jan, 1899

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

WALLONIA

V

Digitized by Google

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL DE LITTERATURE ORALE

CROYANCES ET USAGES TRADITIONNELS

FONDÉ PAR

O. COLSON, Jos. DEFRECHEUX

& G. WILLAME

V

1897

LIÉGE

Administration : 88, rue Bonne-Nouvelle

Rédaction : 6, Montagne Ste-Walburge

MATH. THÔNE, IMPRIMEUR

Digitized by Google

26246.33.2
1898, Apr 16 — 1899, Jan 23
Sowell fund

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 1. 13 JANVIER 1897.

SOMMAIRE

MÉDECINE POPULAIRE.
I. Quelques remèdes tirés des animaux — Jules Dewert.
LES POURQUOI.
XI. Pourquoi il y a des taches dans la lune.
XII. Pourquoi les chiens se sentent... — Gérard Aussems.
DEUX MÉGALITHES DISPARUS.
Dans la vallée de la Sambre. — Jules Lemoine.
LE JOUR DES ROIS.
VIII. Chanson de quête à St Hubert. — Paul Marchot.
BIBLIOGRAPHIE.
Ouvrage de MM. Vrindts, etc. — O. C.
DESSINS NOUVEAUX.
Frontispice. — Aug. Donnay.
Lettrine O. — J. Heylemans.

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.

La Revue paraît le 13 de chaque mois.

Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANTS

1. — Le premier numéro de l'an dernier ayant été rogné par erreur, nous en avons fait faire une nouvelle édition. Nos abonnés ont dû recevoir un exemplaire, destiné à remplacer dans leur collection le n° qui pouvait la déparer. Nous avons également fait l'envoi aux libraires dépositaires où les personnes abonnées par leur entremise peuvent retirer gratis la livraison dont il s'agit.

2. — La reproduction des dessins de *Wallonia* est formellement interdite, sauf autorisation. S'adresser à l'Administration de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Le volume de la troisième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

Les tomes de 1894 et de 1895, pris ensemble : 5 francs.
Etranger, port en sus.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

MÉDECINE POPULAIRE

16 1893

I

Quelques remèdes tirés des animaux

On a pu lire dans *Wallonia* (4e année, n° 8, p. 128) une série de recettes tirées d'un « Registre ou Manuel de M. F. Jamin, pasteur de Coroy-le-Grand ». En voici encore deux dont la première a été trouvée dans un second registre du même curé, et la seconde dans des papiers divers aux archives d'Ath.

« *Remede pour retention d'urine.* — Le patient prendra deux pots de brandevin dans lequel il infuserat une demy poiegnee de grains de rose sauuage brisees. Une demy poiegnee de grains de genefre. Un peu de sang de boucq. Il en beuuerat un verquin auant de deiusné et aultant au soir y adioutant a chaque verquin la pesanteur de trois grains de froment de poureaux brisé et metterat le double que dessus avec sa biere y adioutant le double de saxifrage et brise piere. »

« *Remede pour la jaunisse.* — Prenez un paquet dans une vert de vin blanc, et mettez-vous au lit et un quart d'heurs apres, prenez une jatte de vin blanc bien chaud laisé vous suer le plus que vous pourez et changer de linge trois jours de suite, tout de meme, ce remede est infalible. C'est le sac qui tien le manger dans les gisiers de chapon que vous netoiez bien, et piller le, et chacque doce plain un dez a coudre si au bout de huit jours vous voiez que le tin ne se décharge pas vous pouvez recommencer ce remede est très sur. »

D'une autre écriture : « le sac du gisier qu'on trouve de l'autre part se pille apres etre seché, ce qui ne demande pas grand tems il faut que le chapon ou la pouille qui est la meme chosse ne soit pas

Digitized by Google

plus vieus que d'une année. Vous prenés votre jate de vin blan bien chaud et dans lequel vous aures mis du sucre. »

Ce qui frappe surtout, à la lecture de ces remédes, c'est l'emploi de substances tirées des animaux : le sang de bouc, le gésier des poulets. Cet usage n'a pas disparu complétement de la médecine populaire du XIXe siècle, notamment au pays de Liége (1). Toutefois l'emploi de ces substances était beaucoup plus fréquent au XVIIe siècle, ainsi que nous le constatons en parcourant un curieux livre intitulé : Nouveaux *Remedes* et rares *Secrets*, Tirez des Memoires de Monsieur le chevalier Digby, Chancelier de la Reyne d'Angleterre. Quatriéme Edition. Bruxelles, Chez Jean de Grieck, rue de Vinckets-traet. 1678. Avec Privilege du Roy. »

Indépendamment des remédes usités encore aujourd'hui et avec raison, tels que « esprit de miel, miel rosat, miel vierge, cire, jaunes d'œufs, blan d'un œuf frais pondu, la glaire d'un œuf », nous en trouvons beaucoup d'autres des plus étranges employés soit seuls, soit en composition avec d'autres substances végétales ou minérales.

Les extraits du livre du chevalier Digby, que nous allons publier en les comparant à ceux de Hock, prouveront une fois de plus que la science d'un siécle devient la superstition du suivant.

Homme. — A tout seigneur tout honneur. « Pour l'épilepsie : du crane humain d'une personne qui a souffert une mort violente : il faut le broyer sur le Porphyre ou marbre. Raclures d'ongles humaines, des pieds ou des mains, de chacun deux dragmes, réduites aussi en poudre » (p. 26. Cf. Hock, p. 121. Il s'agit de remédes faits avec la *graisse* ou *le sang* d'un *supplicié*.) — Reméde pour la perte des ang aux femmes : « Prenez du crane humain bien net, rapés en une dragme... » (p, 95). — « Reméde infaillible pour arrester le sang d'une playe : Prenez deux parts de mousse qui vient sur les testes de morts et que ce soit une teste humaine..... » (p. 107. Cf. Hock, p. 123 : Pour exorciser, l'on prenait un petit pot magique contenant du marc de café sec ; le moulin doit être entouré d'un ruban trempé trois fois dans de l'eau bouillie sur des *os de mort*. L'eau cuite sur les os de morts est versée dans le petit pot, etc. Cf. Hock, p. 222. Il faut se débarrasser des poreaux en les frottant avec des *os de mort*.)

Quittons ces remédes macabres pour les remédes malpropres ou répugnants. L'homme nous fournira la transition.

Urine. — « Remede pour le mal de dents : Il faut prendre du poivre en poudre mélé avec un peu de vostre urine, et l'appliqués sur

(1) Voir Hock. *Croyances et Remédes populaires au pays de Liége*, dans *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, 12e année.

Digitized by Google

la jouë du costé que vous sentés du mal. Cela guérit pour jamais. » (p. 124). P. 226 l'auteur donne la manière de préparer l'esprit liquide d'urine employé pour l'hydropisie (p. 33). « Si vous distillés cet esprit sur *oculi cancrorum*, il sera encore bien meilleur pour la Pierre » (p. 214).

Fiente.—« Remede pour le mal Caduc ou convulsions. Prenez de la fiente d'un Paon reduite en poudre, et en donnerez au malade, autant qu'il en peut tenir sur une piece de quinze sols le matin a jeune, dans de l'eau de chicorée» (p. 29).— « La fiente d'un Taureau de trois ans distillée, l'eau rompt la Pierre dans les reins de l'homme» (p. 45).— « Pour la Pierre encore, dans le mois de may, distillez de l'eau de fiente de Vaches » (p. 50). « Remede par lequel a esté guery un enfant d'une Hernie ventueuse : Prenez la fiente d'une Vache bien chauffée devant le feu et estendez la sur du Cuir en forme de cataplasme « (p. 80, Cf. Hock, p. 113. « Pour les plaies, les inflammations et les morsures, nous appliquons un cataplasme fait avec ce que les Vaches déposent dans les prés).— « Pour faire sortir la petite Verole : Prenez de la fiente de moutons nouvellement faite» (p. 64).— « Du cheval on emploie seulement la fiente; celle de cheval entier pour les descentes de boyaux » (p. 80).— « Pour la pleuresie, vous prendrez trois crottes de l'excrement de cheval, que ferez boüillir dans une pinte de vin blan.... et le donnerez à boire au malade » (p. 105)—ou «quatre ou cinq fientes de cheval tout frais...» (p. 244) : ou : « le blan qui est au bout de la fiente des poules et le beuvez dans du bouillon» (p. 244). «Pour ôter les cheveux et poils... prenez de la fiente de chat séchée et mise en poudre » (p. 243).

Fiel. — « Celui du bœuf contre les vers du ventre ou estomach (p. 137) ; d'un liévre, mais celui d'un brochet est encore meilleur, pour faire une couleur d'or sans or (p. 240) ; d'une carpe avalé tout entier dans une cuillerée de vin, pour la suppression d'urine (p. 247 ; cf. Hock, p. 100, pour l'emploi de la carpe appliquée vivante sur la poitrine de celui qui a la jaunisse).— « Pour oster les taches du visage, le fiel de chevre frais (p. 268 ; cf. Hock. p. 138 où il signale le lait de jument pour ôter les taches de rousseur).

Lapins et liévres.— « La graisse d'un lapin masle, pour la pierre (p. 48) ; celle de liévre, pour faire sortir toutes choses. flesches. Espines.... » (p. 250).— « Pour la pierre, prendrez liévres étranglés par les chiens, etc. (p. 50). Pour faire venir les dents aux enfants sans aucune douleur : vous prenez la teste d'un Liévre boüilly ou rosty, et en ôtez la cervelle (cf. Hock, p. 113 absolument la même chose) que vous melerez avec du miel et du beurre, et en oindrez souvent les gencives de l'Enfant » (p. 63. Cf. Hock, p. 189. Pour les

Digitized by Google

maux de gorge frottez-vous le gosier avec la cervelle d'un chat). — « Pour arrêter le sang du nez, coupures, etc., vous prendrez du poil de lièvre un peu haché.... » (p. 108 Cf. Hock, p. 113 : La cendre du *poil de lièvre* mêlée avec du vin blanc guérit l'hydropisie, la gravelle la jaunisse). Fiel de lièvre. (voir ce mot).

Poules et coqs. — Outre l'emploi de « poularde », « poullet masle » en bouillon pour la toux et le « mal de poulmon » et de la fiente (voir ce mot), nous notons : « Pour expulser l'arrière-fais : prenez les peaux ridées du gozier ou estomach des poules qui pondent : vous les essuyerez bien et les ferez sécher au soleil... » (p. 53). — « Pour faire sortir les dents aux petits enfans, sans douleur : Prenez un coq duquel vous couperez avec des ciseaux un peu de la creste et du sang qui en sortira vous en frotterez les gencives... » (p. 256). — « Pour les grandes chûtes des lieux fort hauts : Il faut prendre un coq et lui couper une piéce de la creste.. . et en faire boire le sang tout chaud au malade » (p. 95). Pour l'emploi du poulet, (cf. Hock, p. 162 : Il faut avaler tout chaud le cœur d'un poulet pour enlever le ver solitaire).

Bœuf et vaches. — Sans parler de l'usage de la fiente et du fiel : « Pour empêcher les femmes de faire de fausses couches, vous prendrez une piéce de bœuf de la cuisse... » etc. (p. 56). (On en met une moitié au bas-ventre de la femme et l'autre sur les reins). — « Pour la gonorrhée, il faut prendre toute la moëlle du dos d'un bœuf... » (p. 119).

Mouton. — « Excellent onguent verd qui guérit toutes sortes d'enflures,..... tumeurs au visage et au gosier : Vouz prendrez quatre livres de suif de mouton nouveau et bien séparé de ses petites membranes... » (p. 111, cf. Hock, p. 155 : La graisse de mouton bénite guérit les gros boutons à la peau).

Oie. — La moëlle de l'os d'une aisle d'oye pour guerir les Bulles vulgairement appelées Bluettes qui viennent aux yeux (p. 123).

Cerf. — On emploie de l'os qui se trouve au cœur des cerfs(?) quatre scrupules (p. 3). — « De l'esprit de corne de cerf pour les convulsions (p. 29), du suif de cerf, moëlle... pour tous membres gelés» (p. 259). (Cf. Hock, p. 191 : moëlle de cheval mêlée à la cendre de foin pour les engelures également).

Anguille. — « Une cueillerée de graisse d'anguille pour les hémorrhoïdes » (p. 24, Cf Hock, p. 93, pour les crampes dans les jambes vous tournerez des bandes de *peaux d'anguilles* en forme de jarretiére ; p. 100, pour l'érysipèle, il faut tourner la peau d'anguille autour de votre corps et la laisser jusqu'à tant qu'elle tombe ; p. 160, pour déshabituer les femmes de boire, on laisse mourir une anguille dans une bouteille de geniévre).

Digitized by Google

Ecrevisses. — « Prenez les extrémités noirs des serres de *cancres* pendant que le soleil est au signe cancer, quatre onces : yeux de cancres, une once... (p. 3) : pour la pierre : esprit d'urine sur *oculi cancrorum* (p. 214), pour toutes ruptures de bras et jambes..... coquille d'écrevisse... (p. 249), pour faire sortir toutes sortes de choses, flesches, Espines.... poudre d'écrevisse (p. 250) ; pour toutes sortes de fiévres.... un écrevisse en vie » (p. 253. Cf. Hock, p. 95 : contre le cancer, on applique une écrevisse sur le sein toute vivante).

Vipéres. — Gelée de peaux de vipére que sécherez à l'ombre pour la faire plus spécifique contre les poisons.... une once de poudre ou trochisque de vipére (p. 4). — La teste de vipére portée proche de la gorge est excellente pour squinancie et maux de ladite gorge... La peau mise sur les reins de la femme estant en travail d'enfant aide à la délivrer. (p. 179).

Taupe. — Pour toutes rompures ou descente de boyaux. Prenez le cœur de quatre taupes qui ont esté prises au mois de may» (p. 252, cf. Hock p. 109 : aux jeunes gens qui doivent tirer au sort on vend un onguent formé de sang de hibou, de taupe et de graisse de crapaud, dont on doit se frotter les mains ; et p. 185 : pour les maux de dents, il est bon de se pendre au cou un petit sac en flanelle rouge, contenant les quatre pattes d'une taupe arrachées à la pauvre bête encore vivante.)

Brochet. — Pour incontinence d'urine, prenez un poisson que trouverez dans le brochet, que vous sécherez... (p. 252).

Crapaud. — Remède pour la vessie des femmes déchirée dans l'accouchement : Vous prendrez de la poudre de crapaut calcinée, mise dans un petit sac que vous attacherez au col de la femme, de telle sorte qu'il repose sur le creux de l'estomach et touchant la peau (p. 54). — Pour la migraine : Coupez le bras d'un crapaut et laissés le aller, aprés cela faites bien calciner ce bras— sur une tuile... (p. 246) cf. Hock, p. 109 : voyez taupe, et p. 158 : pour la *névralgie*, tournez-vous une corde à boyau autour du cou. Elle doit être fine et faite d'un boyau de chat.)

Cloportes. — Poudre de cloportes contre la pierre (p. 42). — « Pour la dureté et inflammation des mamelles, prenez des cloportes que ferés sécher sur une poëlle chaude ou sur une thuile et en prenez en poudre trois pour la première fois avec du vin blan..... » (p. 61. Cf. Hock, p. 95 : pour les enfants qui ont des vers, un sachet contenant des cloportes ou des vers coupés, pendu sur la poitrine de l'enfant ; ce sont deux bons remédes ; p. 162 : pour la jaunisse, une poudre grise qu'on verse dans un verre d'eau et qui se compose *di pourçai d'càve broulés ;* et p. 188 : pour la fièvre lente, pour les

Digitized by Google

pleurnicheurs, on place 5, 7 ou 9 cloportes dans les bandelettes en toile qu'on lie aux poignets des enfants).

Vers. -- « Pour toutes sortes de fievres : prenez des vers de pluye ou de terre, les plus gros sont les meilleurs, principalement ceux du mois de juin... » (p. 254. Cf. Hock, p. 95 : Voyez cloportes : et p. 188 : Aux enfants qui ont des transpirations, on applique, sur l'estomac, un sac en toile rempli de vers rouges coupés en morceaux).

Hannetons. — Remede pour la goutte chaude et froide... Amassez au mois de may des Annetons que sècherez et réduirez en poudre... (p. 71).

Jules Dewert.

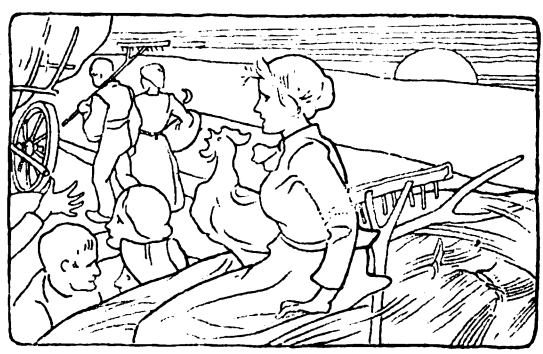

Digitized by Google

LES POURQUOI

Voir les tables

XI

Pourquoi il y a des taches dans la lune

Bazin étant allé voler des pommes de terre pendant la nuit, la lune se montra et l'éclaira fortement.

Il courait ainsi grand risque d'être aperçu. Voulant continuer tranquillement son œuvre sans le moindre danger et faire disparaître cette lumière encombrante, Bazin prit une fourchée de branchages pour la pousser dans la lune, mais celle-ci attira le voleur à elle et les taches que l'on voit aujourd'hui dans la lune ne sont autre chose que Bazin tenant sa fourchée de branchages.

XII

Pourquoi les chiens se sentent...

Au temps d'une grande famine, les chiens crevaient littéralement de faim. Ils se réunirent en assemblée plénière pour aviser aux moyens à prendre afin de sortir de cette triste situation. Après une longue discussion, ils décidèrent d'envoyer un ambassadeur au roi pour lui exposer leur situation et implorer son secours. On choisit un membre d'une famille noble, grand orateur et rusé compère.

Les chemins de fer n'étant pas encore inventés à cette époque, l'envoyé dut partir à *pattes*, tourmenté par une faim atroce. Arrivé à quelques lieues de la capitale, il rencontra une charogne qu'il se mit à dévorer pour apaiser sa faim. Mais lorsqu'il fut introduit dans les salons du roi, il puait tellement fort qu'il en fut chassé à coups de bâton !...

Il retourna vers ses mandants pour leur rendre compte de sa mission. Il s'agissait de se tirer adroitement d'affaire.

Voici comment il s'y prit. Arrivé devant l'assemblée, il raconta, en termes éloquents, qu'il avait prononcé un discours dans lequel étaient exposés les malheurs de la race canine. Le roi, ému, lui avait donné une charte stipulant que, dorénavant, les chiens pourraient aller chercher chez les bouchers, la viande qui leur était nécessaire.

Malheureusement, il avait eu tellement faim en revenant, qu'il avait dévoré la charte pour sauver sa vie. Aussi, les chiens, quand ils voient un de leurs semblables, courent-ils constater *de visu et olfacto* si la charte ne sort pas encore.

GÉRARD AUSSEMS.

(Pays de Herve.)

Digitized by Google

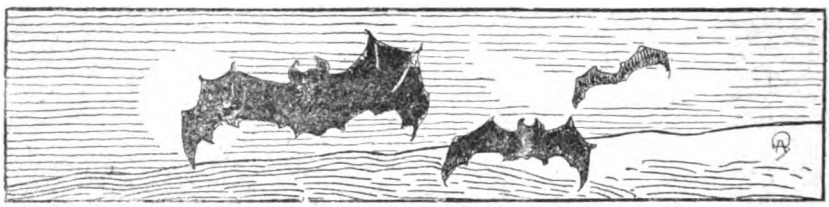

DEUX MÉGALITHES DISPARUS

Dans la vallée de la Sambre

La vallée sambrienne est riche en souvenirs historiques, comme en paysages attractifs, qui ressemblent à ceux d'une Suisse accalmée, doucement atténuée. Sur les rives de l'ancienne *Sabis*, les premiers âges de l'humanité ont laissé de nombreuses traces de leur passage, depuis l'emploi de la pierre éclatée jusqu'à celui de la hache néolithique mesvinienne, parfaitement polie et solidement emmanchée. L'âge du bronze et celui du fer ont laissé aussi de nombreux souvenirs, depuis le bracelet et la boucle de ceinturon à patine bronzée, jusqu'au *scramasaxe* d'acier tranchant, placés, avec les urnes funéraires et les pièces de monnaie, dans les multiples tombes des cimetières retrouvés à Thuillies, Montigny-le-Tilleul, Marchiennes-au-Pont, Aiseau, Labuissière, Bavay, Marcinelle, Strée, Charleroi, Forge-Philippe, Presles, Hautes-Wihéries, Montigny-Saint-Christophe, Boussu-lez-Walcourt, Macquenoise, et dont les nombreux et curieux spécimens sont soigneusement conservés au Musée archéologique de Charleroi.

Les Gallo-Romains et les Francs avaient édifié des villas superbes à Thuillies, Boussu, Saint-Remy-lez-Chimay, Gosselies, Monceau-sur-Sambre, Hautes-Wihéries, Thirimont, Aiseau, Gerpinnes, Montigny-sur-Sambre, etc. A proximité de Lobbes, à Lestines, aujourd'hui Estinnes-au-Val, dans un endroit très pittoresque, se trouvait un des domaines favoris des rois chevelus, non loin de l'antique Lobach.

Partout, on retrouve en abondance les socs de charrue en pierre, en fémur de mastodonte, en bois de renne, les fragments de peignes pour la moisson, les haches, les racloirs, les grattoirs, les perculeurs, les bouts de flèche, tous les silex de l'homme de la pierre taillée et de la pierre polie.

Le sentiment des choses religieuses s'est manifesté partout à

Digitized by Google

l'origine, par la présence de signes matériels, durables, ayant coûté des efforts communs pour les ériger. Moïse, lors de la remise des Tables de la Loi, « dressa, dit l'Ecriture, au pied du Sinaï, un autel de terre et douze monuments de pierre, *selon le nombre des tribus.* » Jacob, s'alliant avec Laban, ordonna à ses frères de ramasser des pierres en « un monceau de témoins » : puis il dressa dessus une autre pierre sur laquelle on but et on mangea. Le nom de Galaad fut donné à ce lieu, « qui leur servit en même temps de frontière... »

La vallée de la Sambre possède encore un menhir, le *Zeupire,* qui se dresse à Gozée, non loin de la route, à 4 km. 1/2 de Thuin, près de la ferme abbatiale de Baudribus, une ancienne dépendance de l'abbaye d'Aulne et un des rares spécimens de l'art rustique de jadis.

Nismes, sur l'Eau-Noire, a aussi un menhir enclavé dans des jardins. Mais des pierres mégalithiques plus curieuses existaient encore, il y a quelque quarante ans, à Landelies, le charmant village où, au septième siècle, St-Landelin fonda l'abbaye d'Aulne, aujourd'hui un tas de ruines splendides, dans un site merveilleux que traverse la Sambre de son large ruban d'argent.

En aval du village, près des carrières de la Jambe-de-Bois, se trouvaient la fameuse glissoire du rocher *Ride-Cul* et, à proximité, la grotte du *Trou-deux-trous,* deux monuments mégalithiques près desquels était une petite chapelle catholique.

Le peuple y vénérait, le 25 mars de chaque année, au retour du printemps, une madone qu'irrévérencieusement le paysan sambrien avait baptisée du vocable profane de *Notre-Dame de Ride-Cul.*

En ce temps-là, nous racontait, entre autres narrateurs, le vieux carrier Elisée Depry, âgé de 86 ans, en fumant sa pipe à la terrasse de sa maisonnette, perchée en face de la Sambre, sur un coteau de rude accès, le *Tienne du Pige,* c'était une véritable ducasse que la fête de *Notre-Dame de Ride-Cul,* le 25 mars. On y allait par couples, et des musiciens venaient de Thuin, de Marchiennes, de Leernes, de Fontaine. On portait ses vivres et on buvait ferme la bière du pays, vendue par les Carlier.

Quelle était donc la coutume? Très curieuse; qu'on en juge!

Les jeunes gens, filles et garçons, s'asseyaient au sommet de la pierre, sur de petits fagots de buis, cueillis dans le voisinage, puis ils se laissaient glisser sur la pente rapide.

On disait alors :

« S'il y a retournade, c'est qu'il faut attendre; s'il y a embrassade, c'est qu'on s'aime; s'il y a cognade, c'est qu'on ne s'aime pas; s'il y a embrassade suivie de roulade, c'est qu'on se convient. »

Digitized by Google

On ne pouvait pas recommencer l'épreuve.

Le *Trou-deux-Trous* n'était pas moins curieux.

L'avancée de la roche y était suffisamment haute pour laisser passer un couple debout. L'ouverture allait ensuite se rétrécissant en un tunnel étroit où l'on ne pouvait plus passer qu'à plat ventre et successivement. On prétendait de plus que personne n'aurait pu revenir à rebours dans le couloir rocheux. Cette endroit était aussi le théâtre de divertissements pris en communauté de sexes.

Au *Trou-deux-Trous*, on entre à deux; on n'en sort qu'un à la fois. C'est l'image de la vie dont la mort dénoue les attaches.

Depuis quarante années, les deux temples mégalithiques de la vallée sambrienne ont disparu, on en a fait de la castine pour les hauts-fourneaux. Ils ont disparu sous l'avancée des travaux, ainsi que la petite chapelle catholique de Notre-Dame de Ride-Cul.

JULES LEMOINE.

Digitized by Google

LE JOUR DES ROIS

Voir les tables

VIII

Chanson de quête (1) du *yerdi* « bouvier » communal à St-Hubert (Ardennes)

Dieu, saint Sion et sainte Croix,
Et saint Hubert, qu'est l'Ardinois (Ardennais) !
A Bélion (Bethléem), quand Dieu fut né, (2)
C'est plus grand' joie que l' grand plantain (3)
Jamais si grand que n'y voirez,
Que jusqu'au jour que vous m'aurez.
Mandez le temps, mandez avri,
Mandez le temps qui doit veni(r),
Pou-z-obtenir au nom d' Jésus-Christ,
Quand Jésus-Christ est mis au monde.
Et bénis soient votre maison,
Et tous les fonds, et tous les combles,
Et homm's et femmes, s'ils y sont,
Et bauchalett's et valètons !
Les p'tits enfants au bercé,
De la main d' Dieu soient-ils bénis ! — Oh !

(1) Tous les vers de cette mélopée se chantent sur le même air. Elle a été recueillie par M. Paul MARCHOT et publiée par lui dans la *Revue des Traditions populaires*, tome VII (1892) p. 33.

(2) « *Fut né* corrompu maintemant en *Grand Dieu, fini*. Mais certains habitants se rappellent le sens primitif. » — Note de M. MARCHOT.

(3) « *Plantain*. Peut-être *plenté*, de l'ancien fr. = *plenitatem*, abondance. » — Note de M. MARCHOT.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Armanack des Qwate Mathy po l'annêye 1897, rédigé et publié par Jos. Vrindts, Louis Westphal, Ch. Bartholomez et Jos. Médard. — Liége, Librairie du Perron, 35, rue Basse-Wez. — In-12 de 96 p. Prix 15 centimes.

Nous avons déjà parlé de cet *Armanack* à propos de ses deux premières années de publication (voir ci-dessus t. II p. 191 et t. III p. 191) et nous pourrions reprendre presque à la lettre les éloges qu'on a lus. Les *Qwate Mathy* restent en possession d'eux-mêmes et leur almanach conserve sa curieuse caractéristique.

Les mois sont accompagnés cette année du rappel rimé de quelques coutumes, et de certains dictons météorologiques. Nous avons remarqué aussi l'interprétation en fort bons vers wallons de certains dits traditionnels qui ne se transmettent pas, du moins à Liége, sous forme rimée.

Plusieurs articles sont consacrés à la recension de dictons locaux ou de formes de langages typiques. M. Ch.-Bartholomez donne une copieuse suite à son recueil de ripostes facétieuses, commencé il y a deux ans. M. Médard continue sa curieuse *Copenne so Jus d' la Mouse*, scènes de mœurs prises sur le vif dans ce populeux quartier de Liége. M. Westphal fournit des *Rak'seign'mints* sur les délais de deuil, ainsi que sur les usages et coutumes relatifs aux décès et aux funérailles.

Ajoutons qu'aux délicieux poèmes de M. Vrindts viennent s'ajouter cette année des chansons de ses collaborateurs, et que la fantaisie la plus échevelée se donne libre carrière dans les « prédictions » et les « remèdes » de M. Westphal.

Cela suffira peut-être pour donner une idée de ce curieux livret où le « document » et le trait d'esprit traditionnel, le fait exactement observé et le détail de pure imagination se suivent et s'entremêlent dans une singulière et déconcertante unité de pensée et d'écriture.

O. C.

Digitized by Google

REVUES DE FOLKLORE

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages,* fondé par H. Gaidoz et E. Rolland (1877-1887), et dirigé par Henri Gaidoz. — Tome VIII (1896 et 1897). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25. Paris, 2, rue des Chantiers,

Revue des Traditions populaires, *recueil mensuel de mythologie littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire.* Organe de la *Société,* dirigé par Paul Sébillot. — 12e année ; livraisons mensuelles in-8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore. organe de la *Society.* Directeur : William Wells Newell. — 10e année ; fascic. trim. gd in-8° de 80 p. — Un an : 4 sh. ; pour les membres : 3 sh. — Bur. : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore,* dirigé par Pol de Mont et A. de Cock. — 9e année. Livraisons mensuelles pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks — en Oudheidkunde,* dirigé par Josef Cornelissen et J.-B. Vervliet. — 9e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, édit., à Brecht.

Cesky Lid, revue d'anthropologie, ethnographie, archéologie et folklore du peuple tchèque. — 7e année ; livr. bimestrielles. 8° de 120 p. Un an : 10 fr. — Direction : C. Zibrt, 12, Slupy, à Prague.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigé par Karl Weinhold. — 6e année ; fascicules trimestriels gd in-8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction : Hohenzollernstr. 10, Berlin.

Schweizerisches Archiv fur Volkskunde (organe de la *Société suisse des Traditions populaires)* dirigé par Ed. Hoffmann-Krayer. — Fascic. trimestriels ill. de 80 p. 1e année 1897. — Un an, 8 fr. Pour les membres, 4 fr. — Direction : Freiestrasse, 88, Zurich. V.

JOURNAUX WALLONS

Bulletin du « Caveau Verviétois » [wallon-français] Livraisons in-8° bimensuelles ; 18e année (1895-96). Armand Weber, directeur, place du Martyr. Verviers. — Un an : Belgique 3 fr. Etranger 3 fr. 50.

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 15e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. — Un an. 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. Tilkin, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Ciabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile Bovy, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon Delattre, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. Comhaire, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène Deforeit, 32, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

El Comique, *s'moustrant tous les diminces.* 3e année. Rédacteur : O. Miserez, rue de Trazegnies, Forchies (Charleroi). Un an, 3 fr. Un n° 5 c.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Caveau Liégeois, cercle littér. et dramat., 22e annuaire (1896) contenant 33 poèmes, chansons, monologues, etc., dus à 20 membres du *Caveau*. — Broch. in-12 de 96 p.

Li pope d'Anvers, roman wallon par Joseph VRINDTS. — Liége 1896, chez l'auteur, 35, rue Basse-Wez.

Noël, paroles de Célestin Demblon, musique de Pierre Van Damme, Couverture de grand luxe, sur papier couché, avec dessin de Joseph Rulot, éd. par Mathieu Thône. — N° 1, ténor ou soprano ; n° 2, baryton ou mezzo-soprano. — Chez P. Van Damme, 31, rue de l'Université, Liége. Prix : 2 fr.

Flore populaire *ou Hre Natur. des Plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, par Eug. ROLLAND, Tome Ier.— Rolland, libr. 2, rue des Chantiers, Paris. 1896.

Vlaamsche Wondersprookjes, (contes merveilleux flamands) par Pol de Mont et A. de Cock. — Gand, Siffer, éditeur, 1896. Prix 2 francs.

Des presses de Math. Thône rue St-Etienne, 4, Liége.

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 2. 13 FÉVRIER 1897.

SOMMAIRE

LE JOUR DES ROIS
IX. Le Roi de la table, le Gâteau, à la fève et les Billets des Rois — O. Colson

LE TIRAGE AU SORT
V. Chansons de conscrits (airs notés) — A. Harou

DESSIN NOUVEAU
Lettrine C (charcutier) — J. Heylemans

SUPPLÉMENT HORS TEXTE
La « carte des Rois » en Hainaut

BIBLIOGRAPHIE
Ouvrages de MM. Rolland, etc. — O. C.

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs,

Digitized by Google

CHANGEMENT DE DOMICILE

A partir du 22 février courant, les ateliers de nos excellents collaborateurs typographiques seront transférés

13, rue St-Jean-Baptiste, Liége

N. B. — La reproduction des dessins de *Wallonia* est formellement interdite, sauf autorisation. S'adresser à l'Administration de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

LE JOUR DES ROIS

IX

Le Roi de la table

Comme toutes ces fêtes dont la série commence à la Noël, le souvenir des Mages appartient à la Joie, et aide à faire passer le morne et lugubre hiver.

Si bon nombre de croyants vont porter au pied des autels l'hommage de leur vénération en l'honneur des bons Rois, ils sont plus nombreux encore ceux qui les commémorent à table.

La royauté que l'on décerne en leur nom en famille chaque soir du 6 janvier n'est point sujette aux révolutions.

On a rapproché cette coutume des saturnales, que célébraient les Romains aux calendes de janvier. Pendant ces fêtes les écoles étaient fermées, le Sénat vaquait, toutes les affaires publiques et particulières étaient comme suspendues et toute distinction de rang disparaissait. L'esclave mangeait à la table de son maître et le sort de la fève pouvait lui échoir, comme à un consul romain. Car, à l'imitation des anciens Grecs qui, à leurs festins élisaient par le sort un *basileus* ou roi, dont la fonction était de vaquer à l'arrangement et à l'ordre de la table, les Romains choisissaient leur *magister convivii* « maître du festin », qui s'appelait aussi *rex* « roi » ou *modimperator* « maître du boire », et qui veillait sur tout ce qui concernait les lois dites conviviales. Cette élection se faisait en certains endroits par le moyen d'une fève dans un gâteau que l'on partageait avant le repas; et, afin que les portions du gâteau fussent distribuées sans préférence, on mettait sous la table un enfant qui représentait Appolon et qu'on consultait en criant : *Phœbe domine!*

Cet usage s'est conservé en France et il est même des provinces

Digitized by Google

où les paysans n'omettent point le cri romain, sans en savoir la signification (1).

Il est certain que la coutume de fêter les Rois par un banquet trouva un nouvel appui, pour se continuer, dans le souvenir chrétien des noces de Cana, dont l'Eglise décida de solenniser l'anniversaire au 6 janvier.

On se ferait difficilement une idée à présent des ripailles qui se faisaient ce jour au moyen-âge. Il n'y avait pas de famille où l'on ne fît grande fête. Il n'y avait si humble maison où l'on ne tirât la fève ; il aurait fallu vivre seul, sans amis et connaissances, pour ne pas faire un roi ; et encore ! Ne trouve-t-on pas dans l'ancien théâtre français une « Farce très bonne et fort joyeuse de Jeninot qui fist un roy de son chat par faulte d'autre compaignon, en criant : « le roy boit ! » Tout cela ne se passait pas sans bruit ; on n'entendait partout que vaisselle remuée, grands éclats de rire, chants de hautbois et violons. Voilà qui nous explique le conseil donné aux maris par un vieil almanach du XVIe siècle : « Vigile des Rois, bon temps pour battre sa femme ! » En effet, personne, n'est-ce pas, ne pouvait entendre les cris de la victime ?

Il y a longtemps que la coutume d'élire un roi fut remarquée en Belgique. Dans la vieille « Chronique » du moine Egidius li Muisis, abbé de Saint-Martin à Tournai, on lit que déjà en 1281, « selon une ancienne coutume » les citoyens les plus aisés et leurs fils se réunirent fraternellement autour d'une table ronde et élurent un roi (2).

En parcourant les comptes communaux de Furnes M. Vander Straeten (3) rencontra une mention caractéristique qui prouve que le mode d'élire un « Roi de joyeuse assemblée » existait déjà en pays flamand en 1469. Ce roi portait le nom curieux de « Roi de Pumpotte ». Or, les comptes communaux indiquent, pour cette année-là, un achat de six cannettes de vin fournies au Roi de Pumplotte !

Le Gâteau à la fève.

Le mode d'élection par une fève cachée dans un gâteau est certainement le plus ancien. Aux pays de Verviers, de Liège, de Namur et dans les Ardennes, on conserve cet usage, comme en

(1) *Dictionnaire des Origines*, II. 513.

(2) Reinsberg-Düringsfeld, *Calendrier belge (Trad. et lég. de la Belgique)*, Bruxelles 1870. Au 5 janvier. Voir aussi 6 janvier.

(3) *Les billets des Rois en Flandre*, Gand, Vuylsteke, 1892.

Digitized by Google

France. Les boulangers des villes ont pris l'habitude d'envoyer ce jour-là à leurs pratiques un pain fin de forme circulaire appelé à Huy *pain-cadeau*, et contenant une fève noire ou, à Verviers une noisette. Ce gâteau, comme nous l'avons dit (1) ne présente d'autre originalité que d'avoir sur le côté bombé le dessin en relief d'une étoile à six rais, et, au centre, un petit rond que les personnes âgées nomment encore *li mirou dè wastai*. On dit que celui qui mange ce *mirou* est exempt de coliques l'année durant.

Le gâteau est servi au dessert du repas qui réunit chez les parents les enfants et les petits-enfants. Le jour des Rois, dit-on en Hainaut et en Brabant, « on va sept heures large, sept heures loin, pour manger le pain de ses parents. » En plusieurs endroits, comme à Dinant, les gens de maison assistaient au tirage des Rois et prenaient part à la fête.

Le grand moment venu, la vieille mère se lève et, après avoir dévotement fait un grand signe de croix sur le gâteau, elle découpe de ce délicieux pain autant de parts qu'il y a d'assistants. On les décerne par le tirage au sort. C'est ordinairement une fillette, la plus jeune enfant autant que possible, qui est chargée de ce tirage. Dans certains lieux, la maman prend tous les morceaux de gâteau dans son tablier ; on les tire sans les regarder, pendant qu'elle montre du doigt successivement les assistants auxquels ils sont destinés. Ailleurs on fait passer l'enfant sous la table et il désigne par son nom la personne qui doit recevoir le morceau.

Le partage fait, celui (ou celle) qui trouve sous la dent la noisette ou la fève est le roi (ou la reine). La personne ainsi désignée choisit sa reine (ou son roi). Le roi est le chef de la table. Toute la compagnie se soumet à ses ordres, qu'il combine avec la reine, et chacun leur marque la déférence due à cette souveraineté imaginaire en criant lorsqu'ils boivent : « Le roi boit ! La reine boit ! » et en punissant ceux qui manquent à ce devoir.

La tradition dit que parmi les trois Mages qui vinrent adorer le Sauveur, il y en avait un qui était noir. Ce nègre a frappé l'imagination populaire. En son honneur on fête sous le nom du Roi noir (Liège) du *Roi brouzé* « roi noirci » (Hainaut) le dimanche qui suit l'Epiphanie. C'est encore lui qui fournit l'idée du châtiment dont on punit les coupables qui oublient de crier « Roi boit » : on les condamne à être barbouillés de suie, ou à l'aide d'un bouchon brûlé on leur frotte les joues, le front... et le bout du nez ! Cette coutume qui

(1) *Wallonia*, I, p. 5. Les articles sur le *Jour des Rois* parus précédemment sont surtout consacrés à la coutume des quêtes qui se pratique à cette date ; l'usage de festoyer en famille a puissamment aidé à maintenir cette coutume.

Digitized by Google

s'observe encore de nos jours n'augmente pas peu la gaieté du repas.

Le roi est tenu de donner à ses sujets un petit festin, le dimanche après le jour des Rois.

D'après une tradition, ce sont les Mages mêmes qui ont crié : « le Roi boit » lorsqu'à leur visite à Bethléem, ils virent l'enfant Jésus prendre le sein de sa Mère. D'autres prétendent que l'évangile de la quenouille a donné naissance à cette habitude.

L'usage que cite Reinsberg, en vertu duquel les enfants, à Liége aussi bien qu'à Malines, plaçaient des chandelles allumées en différents points de la rue, et dansaient en rond à l'entour ou sautaient par dessus est, du moins à Liége, tombé en désuétude.

Autrefois il était généralement d'usage de réserver pour Dieu, pour la Vierge, pour Jésus, les trois premières portions du gâteau, nommées *li part-Dieu* « la part-à-Dieu » et qui devenaient la part des pauvres. Si, par hasard, la fève ne se trouvait point dans les morceaux des assistants, on achetait, par une collecte au profit des pauvres, le droit de la rechercher par un découpage de la « part-à-Dieu ».

Jadis, dans plusieurs villages de la province de Liége, après que la fève avait désigné le Roi, on le portait assis sur une chaise dans la cour ou dans la prairie voisine. La Reine venait s'asseoir à côté de lui. Alors on faisait à l'aide d'une gerbe de paille un feu de joie, et l'on chantait une « danse », une ronde conduite par la plus jeune fille ou le plus jeune garçon de l'assistance.

Dans certaines familles, on tirait les Rois la veille de l'Epiphanie. On procédait alors de la manière signalée par Hock (1) : la grand'mère préparait autant de fèves, dont une noire, qu'il y avait de convives; chacun tirait la sienne — ou un enfant, à l'appel de chaque nom. Le Roi, c'est-à-dire celui qui obtenait la fève noire ou qui est choisi par la Reine, était tenu de régaler tout le monde le lendemain.

M. Harou signale un autre procédé. Un jeu de cartes est préparé et chacun en prend une. Un roi, tiré du jeu, confère la dignité royale à qui échoit cette heureuse fortune; il en est de même pour la reine, et les valets qui représentent les aides de camp du roi. Chacun de ces dignitaires remplit les devoirs inhérents à sa charge durant le repas qui suit (2).

Les Billets des Rois.

Dans les parties du Hainaut qui touchent à la Wallonie proprement dite, on tire les Rois au moyen de la fève. Dans le Tour

(1) *Croyances et Remèdes au Pays de Liége*, 3e éd. 1888, p. 512.
(2) *Le Folklore de Godarville* (Hainaut). Anvers, 1893, p. 57.

Digitized by Google

naisis, le Borinage, le Centre et le Brabant wallon, on fait usage des « billets des Rois » et la cérémonie — qui a lieu presque partout en ces contrées la veille et non le jour de l'Epiphanie — se présente avec un caractère plus compliqué et non moins plaisant, par ce fait qu'elle consacre par le sort les rôles qu'en d'autres contrées le roi se charge de distribuer.

Il y a quelque vingt ans, l'ouvrier rassemblait ce jour-là tous les siens, et le soir, autour d'une table bien garnie, les convives cherchaient à resserrer les liens d'affection qui les unissaient. Il y avait encore quelque poésie dans ce repas de famille, où le père, à la veillée, racontait à ses enfants quelques amusants épisodes de leur jeune âge, et où la mère leur narrait les peines, les chagrins et les joies que lui causèrent certains événements de leur tendre jeunesse. S'il était survenu quelque brouille dans le courant de l'année, la réconciliation était irrévocablement assurée pour le jour de cette vraie fête de l'union familiale.

L'usage voulait que les parents invitassent leurs enfants et petits-enfants à cette agape annuelle. Et si, à la maison paternelle, on n'était pas assez riche pour payer le souper des Rois, les enfants se cotisaient, organisaient un pique-nique à la bonne franquette, qui n'en était ni moins succulent ni moins agrémenté de cet esprit de franche cordialité qui est le propre de nos populations wallonnes.

A Tournai, où la tradition s'exerce encore dans toute sa rigueur, et où les mêmes scènes se répètent le lundi qui suit l'Epiphanie (1) la fête n'est pas complète si l'on ne sert le fameux lapin de Rois et la salade de mâche, assaisonnée d'oignons cuits au four. « Si tu n'as pas de lapin, tu n'as rien », dit-on ce jour-là aux pauvres diables qui ne peuvent se payer le plat traditionnel (2). Dans le Borinage, le lapin cède le pas à « la saucisse à compote » (3). Dans le Centre, le

(1) Le lundi qui suit l'Epiphanie s'appelle *lundi perdu ou parjuré*. Nous reviendrons sur ce mot.

(2) Extrait du *Courrier de l'Escaut*, journal de Tournai, n° du 12 janvier dernier : « Grande animation, ce matin, au traditionnel marché aux lapins du « lundi perdu ». Nos ménagères ont envahi en foule la place St-Pierre pour faire l'emplette du plat de résistance appelé à figurer au repas du soir. Que de victimes, grands dieux ! C'est à croire que toutes les garennes de la région ont été dévalisées pour sacrifier à la coutume. Et, cependant, il est permis de supposer que la demande aura encore dépassé l'offre, car plus que jamais est en vigueur à Tournai le dicton : Qui n'a pas de lapin n'a rien. L'aspect de certains quartiers populaires était vraiment curieux aujourd'hui : dans ces parages, il était peu de fenêtres où l'on ne vit suspendu un lapin dépouillé, attendant mélancoliquement — parbleu ! — l'heure de la fricassée. Les gamins s'en servaient comme d'une cible, ce qui provoquait entre eux et les braves femmes propriétaires des infortunés rongeurs, des échanges de vues souvent amusants. Cela n'empêche que tantôt, autour de la table de famille, on se lèchera les doigts en célébrant les mérites culinaires de Maître Lapin. »

(3) Extrait trad. d'un art. de M. Jos. Dufrane dans *Le Farceur*, gazette en dialecte borain, n° du 10 janvier dernier : « Quels beaux soupers on faisait ce jour-là

Digitized by Google

repas était principalement composé de viande de porc et de purées, où les fricassées de *pestelots* et d'*ascoutots* (pieds et oreilles de porcs — *piétineurs* et *écouteurs*) constituaient les mets les plus en faveur.

Après le souper, dans le Centre, on fait ce qu'on nomme des *gauffres de brasseur*. Ce singulier plat est servi en guise de dessert. Ce sont de petits pains, de forme caractéristique, appelés à Bruxelles et à Liége « pistolets » et ici *rondelins*, sur lesquels on verse du lait bouilli et qu'on saupoudre ensuite de cassonade. Cette espèce d'épais chaudeau fait le tour de la table et chacun en prend volontiers sa part.

L'usage de tirer des coups de feu subsiste encore, du moins dans le Centre. Tous les vieux fusils et les pistolets sont dérouillés pour la circonstance, chargés de grosse poudre de mine, fortement bourrée, de façon à produire le plus grand bruit possible.

Ce jeu, qui ne laisse pas d'être dangereux, la plupart des armes employées par ces adorateurs des Mages étant dans un état de vétusté remarquable, ce jeu commence dans l'après-midi ; et, parfois, à minuit on entend encore de toutes parts de nombreuses détonations.

Au début du repas, on nomme un roi, une reine; de petites images bien connues sous le nom de « billets des Rois », voire même de simples bouts de papier numérotés, sont pliés ou enroulés, puis mêlés dans un sac en papier, pour décider de la destinée de ce petit peuple. A Mons, c'est le plus jeune enfant de la famille qui doit nommer à celui qui tire les billets, les personnes auxquelles chaque billet est destiné, et si le hasard fait reine ou roi la Sainte Vierge ou le bon Dieu, on achète par quelques aumônes données aux pauvres le droit de mêler encore une fois les billets et de les tirer de nouveau, afin de ne pas perdre le régal que doit offrir le roi le lendemain (si le tirage se fait le 5) ou le lundi suivant. A Tournai, l'enfant tire lui-même les billets et en fait la distribution en com-

au temps passé ! Je me rappelle qu'on ouvrait la grosse table en deux, comme un portefeuille, et qu'on la recouvrait de la plus belle nappe en toile de Hollande, qu'on ne sortait qu'une fois l'an. Grands-pères, grand'mères, papas, mamans, des bandes d'enfants arrivaient bleus de froid et d'appétit pour se mettre à table et tirer les Rois. On riait, on s'embrassait, on riait encore, en attendant la platée de saucisses et de pommes, qu'on entendait faire *ritchitchi* dans la marmite, en embaumant la maison de leurs doux parfums bien combinés. C'est qu'on venait de loin pour se réunir au plus vieux de la famille qui n'avait pas quitté la maison paternelle, qui était demeuré « fidèle à ses cailloux »... J'ai parlé du plat de saucisses et du *stuvé* de pommes, parce que ces deux mets-là avaient leur place marquée d'avance au menu du souper. Un souper des Rois sans saucisse et sans *stuvé*, cela aurait été un corps sans âme ! Et ce n'est pas au poids qu'on les commandait au charcutier, c'était à l'aune, et même à l'aune de France, septante-quatre centimètres ! Il aurait fallu voir avec quels soins, je dirai même avec quel art on enroulait les boyaux de porcs sur le monceau le marmelade qu'on apportait tout bouillant sur la table, en attendant que grand-père servît avec la cuiller de bois. Quelle chère on faisait... »

Digitized by Google

mençant par les plus anciens, et en disant chaque fois : *Domine, Domine* pour grand-père.... *Domine, Domine* pour grand'mère, etc., etc. (1).

AIR « J'AI DU MIRLITON »

Allegretto

Je suis le Roi de la Ta - ble, Mes peu-ples n'é - par-gnez rien Si mon rè-gne est peu du - ra - ble Je veux vous fai - re du bien J'ai du mir - li - ton, Des courts co - trons, Des longues fes - ses J'ai du mir - li - ton ton ton.

On découpe les billets suivant le nombre des convives, mais le Roi et le Fou doivent toujours se trouver dans le sac.

Ces billets, naïvement ou ingénieusement illustrés, assignent un rôle plaisant à chacun des convives. Il y a ainsi le billet du médecin, du fou, du confesseur, du musicien, du portier, du messager; et chacun, pendant le repas, conserve son rôle et s'acquitte de son devoir le plus comiquement qu'il peut. Dans certaines vieilles familles les titulaires s'affublent de travestissements plaisants ayant des rapports plus ou moins directs avec leur titre. C'est ainsi qu'on voit des rois coiffés d'une couronne en papier, enveloppés d'une couverture de lit en guise de manteau et tenant en main un tison en manière de sceptre. On voit aussi des médecins armés de l'instrument cher à Diafoirus, des portiers munis d'un trousseau de ferrailles en manière de clefs, etc.

A Charleroi, les dames doivent féminiser les titres de leurs billets. Dans le Tournaisis, au contraire, on change de sexe au besoin pour remplir fidèlement son rôle.

Le Roi, en présidant au repas, règle le nombre des coupes à

(1) A propos de *Domine*, voir ci-dessus, p. 17, *in fine*.

Digitized by Google

vider et des santés à porter. A chacune de ses rasades, toute l'assemblée doit l'imiter en criant : « Le Roi boit » — sous peine d'être *brouzé* ou noirci par le Fou.

Au début du repas, chacun chante le couplet qui se trouve sur son billet; les assistants répètent en chœur chaque fois le refrain de l'air « du mirliton » qui est connu de tout le monde dans le pays. Les couplets eux-mêmes sont traditionnels : quand un convive a égaré son petit papier, les assistants lui cornent aux oreilles les paroles qu'il sait aussi bien qu'eux et qu'il est condamné, pour sa négligence, à laisser chanter en son lieu et place.

Certains couplets sont très plaisants dans leur bonhomie. C'est ainsi, par exemple, que s'exprime le « Ménétrier » :

Il n'importe que l'on danse
Pourvu que j'aie de l'argent;
Quand on sait remplir ma panse
Je touche mieux l'instrument.

Rien de plus ingénu que le couplet réservé au médecin :

Pour avoir votre pratique,
J'ordonne aujourd'hui du vin,
Il fait passer la colique
Les soucis et les chagrins!

Celui qui a mis la main sur le billet du roi chante ce couplet obligé :

Je suis le Roi de la table,
Mes peuples, n'épargnez rien.
Si mon règne est peu durable
Je veux vous faire du bien!

D'authentiques souverains pourraient envier cette devise au débonnaire monarque des diners traditionnels!

Parfois le refrain est sensiblement atténué comme suit, par les gens que pique une pruderie ombrageuse :

J'ai du mirliton
Des courts *cotrons* (jupons)
Des longues *gaimbes* (jambes).

Et parfois aussi il est complètement modifié :

J'ai du mirliton
Vas-t'in pus lon (loin)
Vas-y ti (toi) *même*
J'ai du mirliton, ton, ton!

La récitation de la chanson est l'ouverture obligée de la fête, qui, d'ailleurs, disparait de plus en plus, au détriment de la vieille

Digitized by Google

Je suis
Mes peu
Si mon
Je veux

LE

Le bon
Doit re
Je dis
On doit

LE

De me
La forc
Qui fai
Et réio

Digitized by Google

vi
blé
br

bil
« (
co
so
qu
à l

ai

obl

dél

ge

qui

Digitized by Google

gaité; car ce n'est guère que dans les anciennes familles que se continue la tradition des petits billets. Encore un peu et le dernier adieu sera dit au confesseur, au messager paresseux, au cuisinier jovial, au médecin bachique... et peut-être oubliera-t-on l'air du mirliton.

*
* *

La « Carte des Rois » que nous offrons dans ce numéro, est celle qui est la plus répandue dans le Hainaut. Elle se tire (à Tournai) chaque année à un nombre considérable d'exemplaires et se vend en concurrence avec plusieurs autres plus modernes. Une édition qui parait à Lille se tirait encore, il y a une quinzaine d'années, à plus de 25.000 exemplaires annuellement.

Notre collection contient plusieurs éditions de la Carte des Rois.

L'une porte la firme bien connue de P. Didion à Metz ; elle est coloriée en trois couleurs ; les dessins paraissent dater d'une vingtaine d'années. Détail curieux : le Suisse n'est pas un soudard, mais bien un suisse d'église; néanmoins il conserve son jargon !

La seconde est plus ancienne, également coloriée en trois couleurs. Les dessins sont peu intéresants. Certains indices permettent de croire qu'ils datent du premier Empire. Cette feuille ne porte pas de nom d'imprimeur. Le texte est en flamand et français. Le français porte des traces très anciennes : *ruide* pour *vide*, etc. Le flamand, qui est une adaptation assez peu exacte du texte primitif, est en orthographe moderne (*ij* pour *y*, *aa* pour *ae*, etc.) ce qui permet de croire que la carte est imprimée en pays flamand. Cette édition porte, en français seulement, l'indication : « Sur l'air du Mirliton. N° 100 ». Nous avons ensuite une édition de Tournai, toute moderne, avec dessins très jolis et vraiment spirituels.

Enfin *Wallonia* a reçu — charmant cadeau de nouvel an ! — de M. E. Brixhe, outre divers détails utilisés dans cet article, de superbes exemplaires enluminés de Billets des Rois édités en différents formats par la Société St-Augustin, Desclée et Cie, de Bruges-Lille.

Toutes ces éditions contiennent de 10 à 16 billets. Le nombre de 16 est le plus ordinaire, et il est traditionnel dans les images réellement populaires.

Les paroles de l'édition franco-flamande et de l'édition d'Epinal, ne diffèrent de celles données ici que par des détails insignifiants. Il en est tout autrement des autres éditions en français.

Voici, par exemple, quelques couplets de l'édition moderne de Tournai. On pourra les comparer à ceux de l'édition ancienne

Digitized by Google

Le Roi

Puisque je suis Roi, j'arrête :
Article premier, mangeons !
Et pour couronner la fête.
Article second, buvons !

Le Suisse

Mon verre et ma hallebarde
Sont les armes de mon choix ;
Aussi qu'on prenne bien garde
D'y toucher lorsque je bois.

Le Confesseur

Mon enfant, dans la liesse,
Sachons bien nous souvenir
Qu'il faut se garder sans cesse
D'offenser qui peut punir.

Le fou

Et moi, Fou, j'aurai la gloire
De vous noircir à bon droit,
Quand le Roi commence à boire
Si vous ne criez : Roi boit !

Les éditions de la maison Desclée sont tout entières renouvelées. Il y a deux séries de paroles; les quatre premiers quatrains qui suivent sont de la première, les autres de la seconde série.

Le Musicien

Si je ne bois je vais chanter du ventre
Et n'irai pas au bout de mon rouleau.
Bon vin surtout, car le gosier d'un chantre
Est un bon cuir qui ne prend jamais l'eau.

Le Cuisinier

Si le bon vin rend la sauce plus fine,
Il rend aussi le cuisinier plus fin.
On peut sans vin faire bonne cuisine,
On n'a jamais bon cuisinier sans vin.

L'Echanson

Si je bois bien, c'est que je suis fidèle :
Je ne puis pas verser du vin au Roi
Sans y goûter. — Un serviteur modèle
Doit essayer tous les poisons sur soi.

Le Fou

Je parle d'or quand ma panse est remplie,
Vous radotez en humant la boisson.
Au fond du pot je laisse la folie,
Au fond du pot vous laissez la raison.

Le Roi

Je suis Roi d'un jour aussi bien qu'un autre
Je suis moins fascheux et non moins puissant
Mon peuple aimez-moi, mon règne est le vostre
Je répands le vin et non point le sang.

Digitized by Google

Le Fou

Certes la sagesse est abominable
Et je m'en dispense en toute saison;
Mais ce jour je suis si fort raisonnable,
Que je veux à tous vous faire raison.

L'Ecuyer tranchant

J'ai si bien tranché que je vous invite
A choisir un bras moins débilité.
Pourtant, baillez-moi le cruchon bien vite :
Cela tranchera la difficulté.

Le Conseiller

Je donne conseils et presche d'exemple.
Donc, oyez-moi faire et faictes ainsi :
Buvez amplement si le pot est ample,
Buvez fréquemment s'il est estréci.

Le Ménétrier

J'ai plus de plaisirs que je n'ay de peines;
Je gagne mon dû bien facilement,
Car le vin qui danse en vos coupes pleines
Fera mieux danser que mon instrument.

O. Colson.

Digitized by Google

LE TIRAGE AU SORT

Voir la table du t. III

IV

Chansons de conscrits

Mouvement de marche

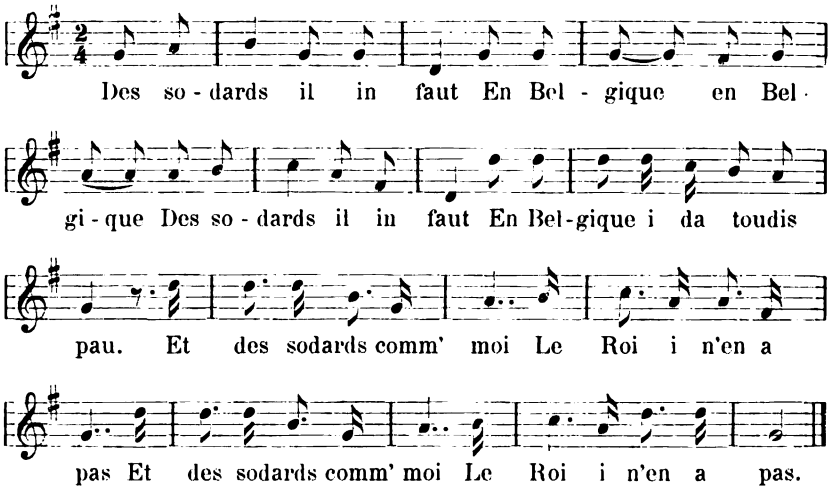

Des sodards il in faut
En Belgique, (bis)
Les sodards il in faut
En Belgique i da toudis pau.
Et des sodards comm' moi,
Le Roi i n'en a pas !
Et des sodards comm' moi
Le Roi i n'en a pas !

Des soldats il en faut
En Belgique, *(bis)*
Des soldats il en faut
En B. il y en a toujours trop peu.
Et des soldats comme moi,
Le Roi il n'en a pas !
Et des soldats comme moi,
Le Roi il n'en a pas !

Digitized by Google

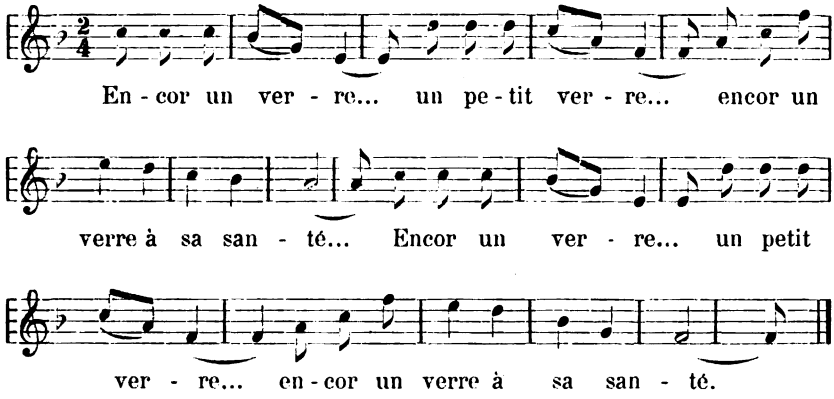

Ces refrains ont été recueillis au Borinage.

Le premier est une chanson de conscrits proprement dite. Le plus souvent, les chanteurs remplacent les mots « en Belgique » par le nom de leur localité, par exemple : *à l'Boverie, au Flénu*, etc.

Le second se chante au cabaret, en entourant les miliciens « tombés » au sort, c'est-à-dire qui ont tiré un mauvais numéro.

ALFRED HAROU.

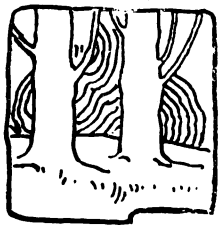

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Flore populaire ou Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore, par Eug. Rolland. 1er volume (seul paru) de 270 p., in-12. — Paris, chez l'auteur-éditeur, 2, rue des Chantiers. — Prix 6 francs.

« Sous le titre de *Flore populaire*, nous publions, dit M. R. un recueil systématique des noms populaires donnés aux végétaux et des proverbes, devinettes, contes et superstitions qui les concernent. Le domaine exploré, à ces divers points de vue, est l'Europe ancienne et moderne, l'extrême nord de l'Afrique et de l'Asie occidentale... Les documents que nous avons avons mis à contribution sont les suivants : 1° Les ouvrages imprimés de toutes sortes, principalement les Vocabulaires des divers idiomes et les Flores locales. 2° Ceux que nous avons été chercher nous-même dans ce puits sans fond qu'on appelle la Tradition orale. 3° Ceux que nous devons à l'obligeante communication de nos amis et correspondants. 4° Enfin ceux que divers savants ont extraits pour nous d'ouvrages qui, pour être utilisés, demandaient une compétence spéciale... Nous avons classé les plantes dans l'ordre généralement adopté par les botanistes modernes, c'est-à-dire que nous avons suivi pour les Familles la classification de A.-P. de Candolle et pour les Genres et Espèces celle de Nyman. » Suit le classement adopté pour les langues et dialectes dans l'énumération des noms de chaque plante.

A titre d'exemples, nous signalerons les noms de la Ficaire (*Ficaria ranunculoïdes*, Roth.) qui sont au nombre de près de deux cents. Le Coquelicot (*Paparer Rhoeas*, L.) donne lieu à une suite de près de quatre cents articles, y compris locutions, superstitions, devinettes, jeux où intervient cette plante, etc.

Il est incontestable que la partie consacrée aux croyances, aux usages, au folklore proprement dit aurait pu être de beaucoup augmentée. Vraisemblablement, M. R. n'a voulu glaner dans ce vaste champ que les détails peu connus, ou d'une importance exceptionnelle, avec ceux qui expliquent les noms ou les particularités des plantes.

Le travail est surtout linguistique ; M. R. laisse les noms s'expliquer d'eux-mêmes. On y rapproche, il est vrai, ceux qu'on soupçonne de même étymologie ou de même sens, mais nous nous trouvons souvent en présence de listes de noms étrangers qui ne paraissent avoir rien de commun entre eux, et que rien ne vient expliquer. Il paraît avoir suffi à l'auteur de s'assurer de l'identification des plantes. Il en résulte que, sauf pour les linguistes d'érudition fort étendue, une partie de cet immense vocabulaire sera difficilement intelligible. La partie accessible aux profanes est, heureusement, la plus fournie, la plus intéressante et la mieux constituée.

Plusieurs floristes locaux auxquels M. R. a emprunté une part de leur

Digitized by Google

nomenclature se sont attachés avec raison à ruiner d'anciens graphies ridicules. C'est le cas par exemple pour M. Feller dont les listes de noms wallons étaient accompagnées d'un appareil critique vraiment ingénieux. Nous retrouvons ici les noms de M. Feller, mais pas toujours ses graphies. M. R. laisse subsister des formes mauvaises que M. Feller s'était attaché à ruiner (ex. *rang* pour *rantch*). Lorsque ce dernier écrivait *pavwêr*, M. R. recorrige et écrit *paouer*. Si ce n'est qu'un demi-mal, c'est grâce aux vocables avoisinants qui peuvent servir de termes de comparaison.

Malgré ses petites imperfections inévitables, la *Flore* reste un livre précieux et nous engageons vivement M. R. à le continuer avec le même zèle. Il ne peut être exécuté que par un chercheur infatigable ayant à sa disposition et une immense bibliothèque et une érudition spéciale très complète. M. R. a la spécialité de ces travaux de bénédictins et l'on s'attendait bien à voir dans sa *Flore* le résultat bien ordonné de recherches et de labeurs considérables.

Tous ceux qui connaissent la *Faune populaire* et les *Chansons populaires* de M. R. reconnaîtront leur auteur, qui est incontestablement l'un des publicistes qui ont rendu au folklore et à la linguistique — et à leur Méthode — les services les plus considérables et les plus désintéressés.

* * *

A propos de quelques opuscules, édités par la maison L.-M. Léonard, 35, rue du Collège, à Verviers.

Cette maison, fondée en 1885, s'est fait depuis quelques années la spécialité de petites publications mi-historiques, mi-folkloriques. Cette spécialisation semble dater de la fondation d'une feuille éditée par M. Léonard, les *Nouvelles verviétoises, organe des ouvriers catholiques*. Les ouvrages dont nous allons parler sont, en effet, tirés à part de cet organe, qui compte, parmi ses rédacteurs, plusieurs amateurs de souvenirs locaux.

Nous avons déjà signalé la brochure *Verviers-Ancien*, dont la Revue a publié un extrait t. III, p. 145. Il porte comme sous-titre : « Quelques faits intéressants de l'histoire de notre bonne ville de Verviers. » Ce sous-titre est exact, sauf qu'il ne tient pas compte des détails ethnographique entremêlés avec les souvenirs historiques.

Une autre brochure est intitulée : *les Anciens Carmes chaussés, leur établissement à Verviers au* XVII*e siècle*. Il a pour auteur le Père J. Hahn, S. J. C'est une bonne page d'histoire élégamment écrite et dont les renseignements sont puisés à des sources sérieuses et exactement citées.

L'Almanach catholique verviétois pour 1897 (2me année) contient, outre des chapitres de morale et de propagande, poésies, variétés et notes d'histoire, plusieurs articles relatifs au wallon et au folklore. Nous citerons tout particulièrement une collection de *spots* (proverbes) wallons avec traduction libre. Par exemple : *Au cou nolle affolare* « Au derrière pas de foulure », mot de consolation à ceux qui tombent sans se blesser. *Qwand*

Digitized by Google

deux paures s'aidet l'bô Diu rèye « Dieu sourit aux efforts de deux pauvres qui s'entr'aident »; on dit souvent : *...l'bon Diu nnè rèye* « le bon Dieu en rit » et l'on comprend : « s'en moque »; la version précédente est plus exacte. *Jauminet n'louquive nin à one beye, mais i a pierdou l'paurt* « Jaminet (nom propre) ne regardait pas à une quille, mais (néanmoins) il a perdu la partie » c'est-à-dire : craignez l'insouciance, elle amène la ruine. — L'almanach contient encore une relation d'après Detrooz de l'aventure connue sous le nom de « Chat volant ». une liste de lieux-dits anciens, la nomenclature des jeux d'enfants en vogue vers 1860 (sans description malheureusement) etc.

Le dernier opuscule, *Les Croix de Verviers*, est relatif à une antique cérémonie que les Verviétois accomplissaient en venant danser le Mercredi de la Pentecôte de chaque année à l'intérieur de l'église St-Lambert à Liége. L'ouvrage, publié sous la direction de M. Hahn, cité plus haut, est divisé en chapitres relatifs à l'origine de l'usage, aux additions qui y furent faites, à la discussion des hypothèses sur son origine, à des mésaventures survenues dans l'exercice de la coutume, etc. Les différents chapitres sont signés par leurs rédacteurs. On lit dans l'avant-propos : « Présentés sous une forme fantaisiste, qui tient du roman par le pittoresque et du drame par la mise en scène, les faits seront néanmoins conservés dans leur intégrité historique.» Nous n'avons pas à discuter l'opportunité de la forme adoptée par les auteurs. C'est affaire de goût, et nous devons constater que l'opuscule, destiné à un public qui aime avant tout à être amusé, est de lecture très agréable. Les ãoritures entourent les détails historiques sans les dénaturer — et ce fait est trop rare de la part de littérateurs pour ne pas être signalé. Le travail y gagne au point de vue des spécialistes wallons sans perdre d'agrément pour son public spécial. Et tout le monde est content.

Il nous reste à dire que ces opuscules sont du prix de 40 centimes sauf l'Almanach qui coûte deux sous, et que les soins apportés dans l'édition à prix si modique font honneur à leur imprimeur-éditeur.

O. C.

Digitized by Google

REVUES DE FOLKLORE

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages,* fondé par H. Gaidoz et E. Rolland (1877-1887), et dirigé par Henri Gaidoz. — Tome VIII (1896 et 1897). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50; un n° 1 fr. 25. Paris, 2, rue des Chantiers,

Revue des Traditions populaires, *recueil mensuel de mythologie littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire.* Organe de la *Société,* dirigé par Paul Sébillot. — 12e année; livraisons mensuelles in-8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr.; pour les membres : 15 fr.; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society.* Directeur : William Wells Newell. — 10e année; fascic. trim. gd in-8° de 80 p. — Un an : 4 sh.; pour les membres : 3 sh. — Bur. : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore,* dirigé par Pol de Mont et A. de Cock. — 9e année. Livraisons mensuelles pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks — en Oudheidkunde,* dirigé par Josef Cornelissen et J.-B. Vervliet. — 9e année; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, édit., à Brecht.

Cesky Lid, revue d'anthropologie, ethnographie, archéologie et folklore du peuple tchèque. — 7e année; livr. bimestrielles. 8° de 120 p. Un an : 10 fr. — Direction : C. Zibrt, 12, Slupy, à Prague.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigé par Karl Weinhold. — 6e année; fascicules trimestriels gd in-8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction : Hohenzollernstr. 10, Berlin.

Schweizerisches Archiv fur Volkskunde (organe de la *Société suisse des Traditions populaires)* dirigé par Ed. Hoffmann-Krayer. — Fascic. trimestriels ill. de 80 p. 1e année 1897. — Un an, 8 fr. Pour les membres, 4 fr. — Direction : Freiestrasse, 88, Zurich, V.

JOURNAUX WALLONS

Bulletin du « Caveau Verviétois » [wallon-français] Livraisons in-8° bimensuelles; 19e année (1896-97). Armand Weber, directeur, place du Martyr, Verviers. — Un an : Belgique 3 fr. Etranger 3 fr. 50.

Li Marmite, *gazette wallonne* paraissant le dimanche. 15e année. Bruxelles, 31, rue de la Violette. — Un an. 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. Tilkin, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile Bovy, Liége, 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon Delattre, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. Comhaire, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène Deforeit, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

El Comique, cesse de paraître.

El Losse, *s'moustrant tous les dimanches.* 2e année. Un n° 5 c. Un an, 3 fr. — Bureaux : 10, rue des Canonniers, Nivelles (Brabant).

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Respleus des Qwate Mathy, par J. VRINDTS, L. WESPHAL, Ch. BARTHOLOMEZ et J. MÉDARD. — Broch. in-12 contient chansons, chansonnettes, romances et pièces à dire. — Librairie wallonne, 35, rue Basse-Wez, Liége. — Prix 30 centimes.

Loisirs d'un Liégeois, *Miscellanées wallonnes et françaises* par Charles GOTHIER. Broch. in-8° contient chansons, poèmes, contes, chansonnettes. — Chez l'auteur-éditeur, 203, rue St-Léonard, Liége.

Houbert, drame ès 3 ackes da Albert JULIN. — Broch., prix 60 centimes. — Liége, Ve Thiriart, éd., 16, rue Hors-Château.

Vlaamsche Wondersprookjes, (contes merveilleux flamands) par Pol de Mont et A. de Cock. — Gand, Siffer, éditeur, 1896. Prix 2 francs.

Des presses de Math. Thône, rue St-Etienne, 4, Liége.

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 3. 13 MARS 1897.

SOMMAIRE

LES AMOUREUX
X La Religion des Amoureux
XI Les « Tours » d'Amour — O. Colson
LE TIRAGE AU SORT
V Chanson de Conscrits à Florennes (air noté) — A. Harou
LE FOLKLORE CHEZ NOS ÉCRIVAINS
Les Croyances, chanson par — Victor Carpentier
MÉTÉOROLOGIE
Présages tirés de l'aspect des astres — O. C.
DESSINS NOUVEAUX
Lettrines T (teinturier) et S (scieur) — J. Heylemans

LIÉGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

AUX SOUSCRIPTEURS

Des quittances de *trois francs* émanant de l'Administration seront mises en circulation le 15 mars courant, à l'adresse de nos abonnés qui n'ont pas encore versé le prix de l'abonnement pour 1897. Ces quittances seront majorées de *dix centimes* à cause du timbre d'envoi.

Ceux de nos abonnés qui devront s'absenter les jours prochains seraient bien aimables de donner des ordres, afin de nous éviter les frais supplémentaires du réenvoi.

Les quittances pour l'étranger seront réservées *pendant un mois*. Elles devraient être, en effet, majorées en raison d'une taxe très onéreuse; et nous supposons que, par économie, les abonnés que la chose concerne préféreront nous envoyer un mandat international dont le talon servira de reçu.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.

Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

LES AMOUREUX

Suite: voir la table du tome IV.

CAMBRIDGE, MASS.

X

La religion des amoureux

Tous les amoureux sont superstitieux. Mille faits le prouvent. Ne voyons-nous pas journellement des personnes ajouter la valeur d'un fétiche à de menus cadeaux, aux cheveux de la personne aimée, à un objet qu'elle a possédé ou touché? N'avons-nous pas tous été tentés de boire dans « son » verre, de baiser « son » portrait, et de faire, en résumé, mille petits enfantillages dont l'idée ne diffère point des raisonnements les plus « primitifs »?

Il est donc assez naturel que chez les illettrés les amoureux appliquent parfois des idées, des pratiques inférieures à des objets religieux; que souvent ils vont jusqu'à croire fermement à l'action particulière et directe d'un saint, d'une image quelconque ou d'un rite singulier.

La tâche de démêler la part d'absurdité qui se glisse dans la religion des amoureux serait assez facile; mais celle de savoir si les pratiquants pourraient la démêler eux-mêmes ferait reculer les plus audacieux.

La faiblesse des humains devant l'amour, comme devant la maladie, est insondable.

On voit les êtres les plus abjects mêler les choses sacrées à leur infamie. Les femmes des rues, en Italie, remercient tout d'abord la madone; notre police des mœurs constate couramment le dépôt, sous l'oreiller, d'une statuette de la Vierge ou d'un saint; on se signe avec le premier argent reçu, afin de faire de bonnes affaires, etc.

La fameuse messe de St-Antoine, en l'église des Mineurs, à Liége, est caractéristique et doit être décrite. C'est la messe du mardi

Digitized by Google

à 11 heures; sous peine de la supprimer, les prêtres ne pourraient rien changer à l'étrangeté des faits.

Cette messe est connue et courue de dix lieues à la ronde.

Bien avant l'heure où s'ouvre l'office, la foule se presse compacte aux portes de l'église. Foule étrange, faite de petites bourgeoises, de jeunes filles en peine d'amour, de femmes de mœurs légères, de grisettes en rupture d'étudiants. On reconnait aisément les êtres de bas lieux à leurs robes fripées descendues peut-être le matin même, pour quelques heures. de la montre d'une marchande à la toilette et dont les nuances sombres dénotent une intention de respect significative pour la sainteté du lieu. Tout le monde est venu demander au saint favori les faveurs les plus hétéroclites, mais toujours relatives à l'amour; et, dans le fond de l'église on voit des hommes jeunes, aux allures efféminées, qui, pareils aux publicains de la Bible, n'osent s'aventurer plus loin.

Phénomène curieux, tout ce qu'il y a d'équivoque dans cette foule, et dont la majorité a défilé une fois au moins devant la justice des hommes, tout ce monde des carrefours grouillants prie avec une ardeur édifiante. Naïvement et du fond de l'âme, toutes ces épaves sociales répètent, elles aussi, avec sincérité, avec ferveur, les plus touchantes priéres des chrétiens.

Au milieu de ces misères morales qui mettent terriblement en évidence les plaies de notre monde et d'où s'élève comme une immense et douloureuse protestation, l'esprit reste confondu de voir maintes femmes que ces promiscuités immondes n'ont pas fait reculer et qui viennent en toute pureté d'âme et de cœur, implorer la bénédiction divine pour leurs fiançailes ou pour leur mariage...

Les jeunes ouvrières liégeoises ont rattaché à la messe de St-Antoine une tradition qui n'y a guère rapport. Pour savoir, disent-elles, si tel jeune homme vous est fidèle, prenez un poisson pêché un vendredi, allez entendre la messe d'onze heures *à Méneus* le mardi, puis rendez-vous le long d'une eau courante et jetez-y le poisson. S'il surnage, c'est bon signe ; s'il s'enfonce, n'augurez rien de bon.

St-Antoine de Padoue est par excellence, dans beaucoup de lieux, l'incercesseur en faveur des amoureux. Au Cul-du-Qu'vau il est l'objet d'un pélerinage célèbre dans tout le Borinage; les jeunes filles achètent une statuette du saint et lui font chez elles leurs dévotions. Dans le pays de Charleroi, on fait dire des messes à St-Antoine pour s'assurer l'affection d'un amoureux déterminé ou pour faire revenir celui qu'on a perdu.

A Liége, et sans doute ailleurs, on prie St-Amour pour être

Digitized by Google

aimée; et, pour s'assurer leur constance réciproque, les amoureux font ensemble des dévotions en l'honneur de Ste-Constance. St-Amour a un oratoire à Maestricht; c'est en Hesbaye qu'il accomplit ses grands travaux apostoliques.

St-Joseph et la Vierge sont naturellement invoqués comme protecteurs des amours et du mariage. Pour se marier rapidement, la jeune hennuyère doit implorer N.-D. de Hal ou St-Joseph, ou bien encore se confesser et communier le premier vendredi de chaque mois durant une période de neuf mois (1).

A Verviers, les jeunes gens et les jeunes filles vont, le 19 mars, à la messe en l'honneur de St-Joseph. Elles espérent voir le *niquet*. C'est un hochement de tête que fait le saint s'il prévoit que les mariages annoncés seront heureux (2).

Chose singulière, N.-D. de Chèvremont (lez-Liége) est cruelle aux amoureux : deux fiancés ou deux amants ne doivent pas monter ensemble *le thier* « la colline » de Chèvremont, s'ils veulent être heureux. Telle est la croyance du peuple. Cette N.-D. est, croyons-nous, la seule exception (3). A Tournai, circule un dicton (4) rimé, sans doute importé des filles de Mourcourt :

Noter-Dame dé Bizincourt	N.-D. de Bizincourt
Mette in amoureux dins m'n écourt	Mettez un amoureux dans mon cœur.

On connaît la coutume de N.-D. *l'arè-dje* « l'aurai-je » à Jodoigne. C'était une statuette très ancienne, aujourd'hui exposée dans une chapelle, autrefois contenue dans une niche fixée à un arbre séculaire. A une hauteur d'environ cinq mètres, les maîtresses-branches de l'arbre formaient une autre niche, où les amoureux tâchaient de faire tenir une pierre lancée. Si la pierre restait, le vœu d'amour se réalisait; si elle retombait, la jeune fille « n'avait pas son galant » (5).

Près de Thuin, la jeune fille, pour demander un amoureux, se rend à une petite chapelle au milieu des bois et dépose sa jarretière en ex-voto à la Vierge.

Dans le bois de Pontis, hameau de Herstal, se trouve un petit oratoire consacré à N.-D. de Bon-Secours, où viennent de plusieurs lieues à la ronde, les jeunes filles prier et demander un amoureux (6).

(1) Harou, *Le folklore de Godarville*, Anvers, p. 81.
(2) Hock, *Croy. et rem.*, 3e éd. 1888, p. 193. — Cf. *Wallonia*, I, 171, note.
(3) Et ce n'est d'ailleurs qu'une demi-exception : la Vierge de Chèvremont passe pour « aimer les amoureux »; il s'agit de l'invoquer en faisant le voyage chacun de son côté.
(4) Dejardin, *Dictionn. des Spots*, 2e éd. Liége 1891 n° 75.
(5) Voir *Wallonia*, t. II, p. 209, article de feu Edm. Etienne.
(6) Hock, *Croy. et rem.* 3e éd. 1888, p. 571.

Digitized by Google

Il existe à Noblehaye, dépendance du village de Bolland, pays de Herve, une chapelle dédiée à la Vierge Marie. Les jeunes filles qui désirent un mari vont en pèlerinage à cette chapelle et, la prière faite, elles mordent dans la grille qui clôt l'oratoire (1). Le même fait se constate non loin de là à Chaîneux (2) et à Herve même où la jeune fille qui désire se marier va prier à la chapelle de St-Joseph (qui se trouve près de la gare) sans oublier de mordre dans un treillis de fer qui clôt une niche creusée dans une masse de pierre cônique renfermant la statuette du saint (3). A la chapelle de St-Roch, à Fumay près de Rocroy, les jeunes filles vont appliquer des baisers sur un des clous qui maintiennent la gâche de la serrure, dès que l'âge leur a donné la taille nécessaire pour y atteindre; elles croient le moyen infaillible pour se procurer un mari (4).

Près de Herve, à l'entrée d'une ruelle qui conduit à Bellefontaine, se trouve une petite chapelle en pierres consacrée à St-Joseph, dont la statue se dessine derrière une grille. Autrefois, les jeunes filles qui, pendant la belle saison revenaient de préférence par là, de leur pèlerinage à N.-D. de Noblehaye, ne manquaient pas de s'y arrêter pour faire au grand saint cette petite invocation :

Binamé St-Joseph	Bien-aimé St-Joseph
I m'pin l' timps	Le temps me dépend (?)
Dj'aime ô galant	J'aime un galant
I n' m'aime nin	Il ne m'aime pas.
A fai qu'i m'aime	Afin qu'il m'aime
Dju v' promette one nouvaime	Je vous promets une neuvaine.

Cela dit, les plus ferventes mordaient dans la grille et déposaient avec leur obole, un bouquet de fleurs, cueillies dans les riantes prairies et campagnes traversées. Il reste encore aujourd'hui quelque chose de cette ancienne coutume (5).

---

(1) Communication de M. Laurent Bihot. — Notre-Dame de *Nablèhâye* est fortement réputée dans le canton et on l'invoque souvent pour l'obtention d'autres grâces. Mais à une jeune fille qui revient du pèlerinage, on ne manque jamais de dire par facétie : *Vos avez stu hègner è l' grile.* « Vous avez été mordre dans la grille. »

(2) Comm. de M. Alexandre Herlin.

(3) Ibid.

(4) Pimpurniaux (Ad. Borgnet) *Guide du voyageur en Ardenne*, Bruxelles, 1856, t. I p. 254.

(5) Comm. de M. Laurent Bihot.

Digitized by Google

XI

Les « tours » d'amour

Ce sont des moyens magiques prétendûment très secrets qui servent aux jeunes filles pour s'assurer l'affection de celui qu'elles aiment, pour punir l'infidèle, etc. Ces tours ont aux yeux du peuple un caractère diabolique, aussi les croit-on très dangereux; on dit à Liége : « Si le « tour » n'est pas bien réussi par votre faute, il retourne contre vous ».

L'un des plus connus consiste dans l'emploi d'un cœur de mouton (symbole d'amour et de douceur!), pour faire souffrir un amant volage. On place le cœur de mouton dans la cheminée. Au fur et à mesure que le cœur se dessèche, la personne visée dépérit. Parfois, on perce le cœur de treize épingles ; le procédé revêt alors les formes de l'envoûtement : il faut, en effet, en plaçant les épingles, songer à l'infidèle et le vouer au mal.

L'emploi d'un cœur de bête dans un but magique est très répandu. A Nivelles, pour rappeler un amant infidèle, on fait rôtir uu cœur de bœuf en y piquant des épingles et en disant : « Pique, piquè ; infidèle, reviens à moi ». L'infidèle ressent les piqûres et revient (1)

Un journal a publié l'entrefilet suivant : « Nous avons signalé ces jours derniers une enquête ouverte par le parquet au sujet d'une accusation d'infanticide formulée à charge de deux dames habitant une maison du boulevard Anspach, à Bruxelles. La dénonciatrice n'était autre qu'une femme à journée qui, ayant été témoin de certains actes qu'elle ne put s'expliquer, conclut à un crime. La boîte qui, selon elle, devait contenir un cadavre d'enfant, a été retrouvée par la justice. Elle renfermait... un cœur de mouton, piqué d'épingles !.... Les deux dames incriminées ont avoué en rougissant l'acte superstitieux auquel elles se sont laissé entraîner. On leur avait persuadé qu'il n'est rien de tel, pour se rendre le sort favorable, que d'enterrer dans sa cave un cœur de mouton piqué d'épingles. » (2)

A Charleroi, le procédé prend une allure divinatoire : pour s'assurer de la fidélité de son amoureux, la jeune fille prend un cœur de mouton fraîchement tué, y pique à l'heure de minuit neuf épingles en forme de croix et l'enfouit pendant six mois dans la cave ; si au

(1) Communication de M. G. Willame.

(2) Extrait du journal *la Gazette* de Bruxelles, n° du 19 mai 1893.

Digitized by Google

bout de ce temps, le cœur s'est corrompu, c'est qu'elle est trompée et, dans le cas contraire, l'amoureux est fidèle (1).

Un autre procédé d'envoûtement consiste dans l'emploi d'une chandelle. On y pique des épingles en spirale (*treize* à Liége, vingt-et-une, c'est-à-dire *trois* fois *sept*, à Nivelles). On allume la chandelle et l'on se met en prière. Au fur et à mesure que les épingles tombent, la personne visée ressent de mortelles souffrances ; elle ne peut détacher sa pensée de l'opératrice, et elle finit par lui revenir.

Au pays de Charleroi, on dit que si la fille-mère, délaissée par son amant, se confesse et communie pendant 9 vendredis de suite et emploie le « tour » de la chandelle chaque fois à jeun et en état de grâce — elle peut faire mourir à son gré l'infidèle, ou celle qu'il aime.

En Ardenne, on conseille de se procurer une grenouille verte ; on l'enferme dans une boîte percée de trous. A minuit juste, un vendredi, on va déposer la boîte et la grenouille dans un nid de fourmis noires. Trois jours après on va la rechercher à la même heure. Quand on quitte la fourmilière, on entend un tapage infernal, mais on ne doit pas se retourner. Revenu au logis, on cherche dans le squelette de l'animal, l'os en crochet que vous attacherez à la robe de la femme que vous désirez : aussitôt « elle courra après vous partout » (2).

La jeune fille qui veut que son amoureux lui reste fidèle, continue à l'aimer ou l'aime davantage, doit lui faire manger une pâtisserie quelconque qu'elle a gardée sous l'aisselle assez longtemps pour l'imprégner de sa sueur. (Liége). A Huy, le pain d'épice, le pain à la grecque ou le macaron est parfois remplacé par un cigare que l'amoureux fumera. Dans les villages, on parle simplement d'un morceau de sucre, dont on se sert, le moment venu, pour sucrer la tasse de café ou le verre de bière qu'on fera boire à l'amoureux. A Dison, c'est un bonbon. Le « tour » du cigare était également connu à Liége : Hock en parle en spécifiant que le cigare doit être porté par la belle sous l'aisselle gauche, côté du cœur, et qu'avant de le présenter à l'amoureux, elle doit le rouler dans un papier rose et y attacher une faveur verte.

L'usage est connu à Nivelles. M. G. Willame nous dit : « Je connais une brave femme qui soutient avoir aimé son mari parce que celui-ci, au temps où il la courtisait, aurait eu l'adresse de lui faire manger une *mastelle* (sorte de petite pâtisserie) qu'il avait gardée sous son bras assez longtemps pour l'imprégner de sa sueur.»

(1) Comm. de M. A. Harou.
(2) Voir *Wallonia*, tome II, p. 62-3.

Digitized by Google

Un autre moyen de se faire aimer consiste à brûler sept chandelles en l'honneur de Ste-Constance (Charleroi). A Liége, le procédé se complique de ce fait qu'il faut refaire cet exercice neuf jours de suite, en récitant des *ave maria* en nombre prescrit par une neuvaine c'est-à-dire neuf le premier jour, huit le second jour, sept le troisième, et ainsi de suite.

Pour « faire courir un amoureux aprés vous » procurez-vous trois ou sept de ses cheveux, introduisez-les dans un œuf, enterrez l œuf et les cheveux sur une éminence. Au fur et à mesure que le tout pourrira, le jeune homme s'enflammera : quand il ne restera plus rien, l'amoureux « enragera aprés vous ! » (Herstal).

Un autre moyen encore, qui rappelle la fraternisation par le sang, consiste à faire boire à l'amoureux, dans une boisson qu'il aime, un peu de votre urine... ou de sang intime.

Un moyen peu connu de retrouver son amoureux consiste en ceci : le soir, ôtez votre chemise et la retournez; dites cinq Pater et cinq Ave; répétez cette prière neuf jours consécutifs. Le neuvième jour, invoquez avec ferveur la sainte Vierge, saint Joseph et saint Antoine, puis, avant de réciter les Pater et Ave de rigueur, dites les mots magiques : *Déi, déa.* On assure que le moyen est infaillible (Liége. Comm. de M. E. Brixhe).

Pour faire revenir ou pour punir un amant infidèle, les cheveux interviennent encore. La jeune fille, prend une noix muscade, *ine lèmoscàde*; elle y écrit, avec la pointe d'un canif, les noms de son amant inconstant et infidèle, et ses propres noms également. Ensuite, les cheveux du trompeur sont tournés sur la muscade gravée; celle-ci, coiffée de la sorte, est enterrée sous les racines d'un sapin. Plus la séve de l'arbre résineux fait pousser la noix muscade, plus le jeune homme redevient amoureux de sa délaissée. Mais si la belle persiste à le dédaigner, si elle devient aussi ferme qu'elle avait été tendre, le jeune trompeur paie son ingratitude de sa vie et la jeune fille est vengée (Hock).

Tous ces procédés sont traités sous une infinité de variantes. On nous excusera de ne citer que les principales.

O. COLSON.

Digitized by Google

LE TIRAGE AU SORT

V

Chanson de conscrits

à Florennes (Entre-Sambre-et-Meuse)

Martiale

A - mis le cœur plein d'es - pé - ran-ce C'est au - jour-

d'hui que nous allons ti-rer Et quand vous entendrez Cri-er Florennes en-

trez ! Entrez n'ayez pas peur Entrez - y sans frayeur Garde à

vos garde à vos C'est ni mi qu'emport'ra le drapeau Garde à

vos Garde à vos C'est ni mi qu'emport'ra le drapeau

Mon Dieu mame qui d j'ai mau ti-ré pou l'premi dè l'famile pou l'premi dè l'fa-

mile Mon Dieu mame qui dj'ai mau ti - ré Pou l'premi dè l'fa-

Digitized by Google

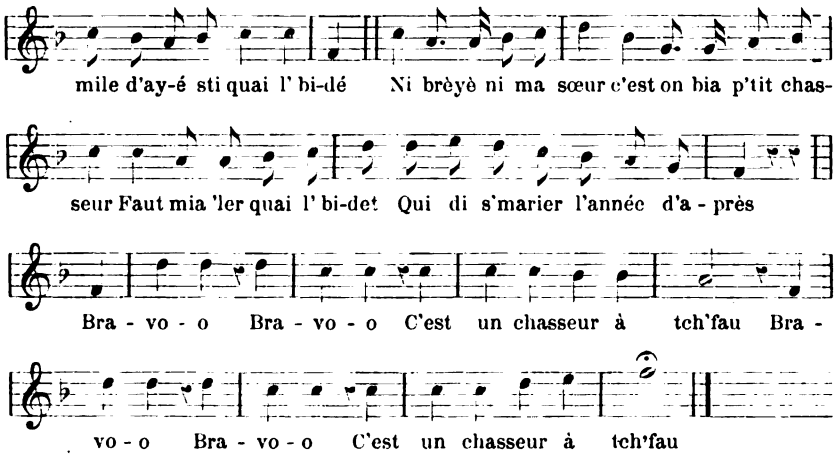

Amis, le cœur plein d'espérance,
C'est aujourd'hui que nous allons tirer,
Et quand vous entendrez :
Crier « Florennes, entrez !... »
Entrez, n'ayez pas peur
Entrez-y sans frayeur.

(Suite)

Garde à vos ! Garde à vos !
C'est ni mi qu'emport'ra l'drapeau

Garde à vos ! Garde à vos !
C'est ni mi qu'emport'ra l'drapeau.

Mon Dieu, mame, qui dj'ai mau tiré
Pou l' prémi dè l' famile
Pou l' prémi dè l' famile
Mon Dieu, mame, qui dj'ai mau tiré
Pou l' prémi dè l' famile
D'ayé sti quai l' bidé.

Ni brèyè ni, ma sœur,
C'est on bia p'tit chasseur
Faut mia 'ller quai l' bidé
Qui di s' marier l'année d'après.

(Traduction)

Garde à vous ! Garde à vous !
Ce n'est pas moi qui porterai le [drapeau
Garde à vous ! Garde à vous !
Ce n'est pas moi qui porterai le [drapeau.

Mon Dieu, mère, que j'ai mal tiré
Pour l'aîné de la famille
Pour l'aîné de la famille
Mon Dieu, mère, que j'ai mal tiré
Pour l'aîné de la famille
D'avoir été chercher le bidet.

Ne pleurez pas ma sœur,
C'est un beau petit chasseur
Vaut mieux chercher le *bidet*
Que de se marier l'an d'après.

Digitized by Google

Bravo, bravo	Bravo, bravo
C'est un chasseur à tch'fau	C'est un chasseur à cheval
Bravo, bravo	Bravo, bravo
C'est un chasseur à tch'fau.	C'est un chasseur à cheval.

L'allusion au portement du drapeau demande explication. Par tout le pays, les conscrits se réunissent par bandes, partent ensemble et se retrouvent après l'opération ; chaque troupe est accompagnée d'amis et connaissances ; parfois l'argent à dépenser est mis en commun et confié à un trésorier qui en use au gré de la majorité. La troupe est munie d'un drapeau qui, après le tirage, est remis au conscrit qui a tiré le plus haut numéro de la bande, à charge pour lui de se tenir en tête de la troupe. Le conscrit de notre chanson dit avec regret : « Ce n'est pas moi qui porterai le drapeau ». En effet, comme la suite l'indique, il a tiré le *bidet*, c'est-à-dire le plus bas, le plus mauvais des numéros.

ALFRED HAROU.

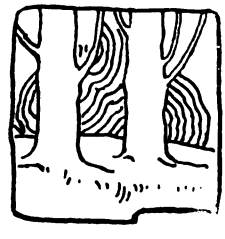

Digitized by Google

LE FOLKLORE CHEZ NOS ÉCRIVAINS

Les Croyances

CHANSON PAR VICTOR CARPENTIER

AIR DU RONDEAU : *Mariez-vous, gentilles Demoiselles*

1. Mes bonnès gins, houtez n'pitite miette
Les quéqu' croyances qui j'a cial raskoyî,
C'est on chap'let qui l'jônesse d'hoûye rèpette
Et qui d'vins l'timps les vîlès gins créyît :

2. Pruster dè sé, c'est puni vosse manège,
Si vosse main hagne on v's appoirtré d'l'ârgent,
On dint qui tome, c'est sègne d'in' hèritège,
Li mâ d'aguesse fait sinti l'cang'mint d'timps;

3. On feu qui pette, c'est qu'on r'çuré n'novelle,
On clâ di ch'và vis appoite dè bonheur,
S'on k'tappe les meubes, c'est grand sègne di quarelle,
Coutai creuh'lé prédihe pône et mâlheur;

TRADUCTION

1. Mes bonnes gens, écoutez un peu — Les quelques croyances que j'ai rassemblées ici — C'est un chapelet que la jeunesse d'à-présent répète — Et qu'autrefois les vieilles gens croyaient.

2. Prêter du sel c'est vouer au mal votre ménage — Si votre main vous chatouille on vous apportera de l'argent — Une dent qni tombe, c'est signe d'héritage — Une douleur de cors fait sentir le changement de temps.

3. Un feu qui pétille, c'est qu'on recevra une nouvelle — Un clou de cheval [trouvé] apporte du bonheur. — Si on bouscule les meubles, c'est grand signe de querelle — Couteau posé en croix prédit peine et malheur.

Digitized by Google

4. Si l'chet passe mâye si patte po drî l'oréye,
C'est sègne di plaive, di nîvaye et d'gruzai,
Et s'les mohettes pijollet st' à l'nutéye,
Li lèddimain, l'timps sèrè so s'pus bai;

5. Songî st'on chet, c'est ine gins qui v'trahihe,
Songî st'on chin, c'est peure fidélité,
Et si v's avez quèqu'èfant qui lanwîhe,
C'est sûr on sôrt qu'ine mâle gins v's a jettè;

6. D'on parint moirt, si v's avez quèqu' fèye sogne,
Po v'rapâhter sèchiz-le po l'gros deugt d'pîd,
Si l'mureu s'pèye ou qui l'chin hoûle et grogne,
C'est sègne di moirt où d'on parint blessî;

7. Divant vost' ouhe, si la Vierge s'arrestèye,
C'est qu'onk des vosses po l'pus sûr dihottrè,
On hârdè verre, s'on l'chève divins n'tournèye,
I s'pos'rè n'vèfe li jônai qu'l'attrappré;

8. Si vos baguez, âyise todis bin sogne,
Po bèni l'chambe d'y poirter l'pan et l'sè,
S'on s'toiche li jambe, i fât qu'l'homme qu'èl ripogne,
N'âye nin k'nohou si vrèye père po v'rifer;

4. Si le chat passe jamais sa patte derrière l'oreille — C'est signe de pluie, de neige et de grêlons — Et si les éphémères voltigent à la soirée — Le lendemain le temps sera *sur son* plus beau.

5. Rêver un chat, c'est que quelqu'un vous trahit — Rêver un chien, c'est pure fidélité — Et si vous avez quelque enfant qui languit — C'est certainement un sortilège qu'une mauvaise personne vous a jeté.

6. D'un parent [sur son lit de] mort, si d'aventure vous avez peur — Pour le calmer, tirez-le par le gros orteil — Si le miroir se casse ou que le chien hurle — C'est signe de mort ou d'un parent blessé.

7. Devant votre porte, si la Vierge s'arrête [durant la procession] — C'est qu'un des vôtres avant peu mourra — Un verre ébréché, si on le sert dans une *tournée* (1) — Epousera une veuve, le jeune homme qui l'attrapera.

8. Si vous déménagez, ayez toujours bien soin — Pour bénir la chambre d'y porter le pain et le sel — Si l'on se fait une entorse, il faut que le « rebouteur » — N'ait pas connu son vrai père pour vous guérir.

(1) *Tournée*, ensemble des verres servis en une fois pour toute la compagnie.

Digitized by Google

9. Qwand ine jône fèye resconteure ine bossowe,
C'est qui s'mon-cœur vairé-st à rendez-vous,
Et s'èlle trouve mâye on noret d'poche è l'rowe,
Elle si donrèt-st à ci qui l'a r'kwèrou;

10. S'elle si trèbouhe so des moutons è l'vèye,
C'est qui s'galant l'à l'nute el carress'rè,
Mais s'elle ò mâye on pourçai qui grogn'têye,
C'est qu'po n'chichèye si galant l'barbotrè ;

11. Qwand n'commère piède si vantrin ju di s'cotte
Li ci qu'elle ainme frè fâte à rendez-vous,
Et d'vant d'doirmi, po l'songi, cisse jône sotte,
Hin'rè d'zeu s'tiesse les châsses qu'elle a mettou ;

12. Li Blanc-Verdi, li ci qui magne dè l'chàre,
Attrappe des clâs, des blancs-deugts, des pokrais,
A l'Saint Mèdâ s'i ploût mâye, c'est pus qu'râre,
Qwand n'tome nin d'l'aiwe qwate samaines à sèyais ;

13. Ine fèye qu'on veut rilûre li steule à quowe,
C'est sègne di guèrre, di tourmints et d'grand mâ
Serrez vos ouhes qwand v'rinturrez dè l'rowe,
Di sogne qui l'diale n'amouss'reut è lâvâ ;

9. Quand une jeune fille rencontre une bossue — C'est que son amoureux viendra au rendez-vous — Et si elle trouve jamais un mouchoir de poche dans la rue — Elle se donnera à celui qui l'a recherchée.

10. Si elle rencontre inopinément des moutons en ville — C'est que son galant au soir la caressera — Mais si elle entend jamais un cochon qui grogne — C'est que pour une vétille son amoureux la grondera.

11. Quand le tablier d'une jeune fille vient à tomber — Celui qu'elle aime ne viendra pas au rendez-vous — Et avant de dormir, pour rêver de lui, cette jeune folle — Lancera par-dessus la tête les bas qu'elle a mis.

12. Le Vendredi-Saint, celui qui mange de la viande — Attrape des furoncles, des panaris, des verrues — A la St-Médard, s'il pleut jamais, c'est *plus que* rare — Quand il ne tombe pas de l'eau quatre semaines par seaux.

13. Quand on voit reluire la comète — C'est signe de guerre, de tourments et de grands maux — Fermez les portes quand vous rentrerez de la rue, — De peur que le diable ne s'introduirait au rez-de-chaussée.

Digitized by Google

14. Qwand on jône homme va tirer dè l'milice,
S'il a n'ham'lette, i sèchrè sûr on haut.
Traze gins à l'tâve ni s'aqwèrè qu'des d'vises,
Po les macralles on s'deut sègnî treus caups ;

15. S'l'orèye gauche chante, on v'kijâse à vosse maisse ;
Ou si c'est l'dreûte, c'est totes les chances qu'on v'keû
Jôye et bonheur qwand l'crèchon chante è l'aisse,
Ou qu'les aronges fèt leu nid d'zos vosse teût ;

16. Comme vos oyez, c'est tos vîx boignes messèges,
Qui, d'atoumance, ont quèqu'fèye arrivé,
S'on y creut co, divins saqwants manèges,
I sont à plainde bin pus vite qu'à blâmer.

17. On s'moque dès hoûye des diales et des macralles,
Dè pâcolet comme des mâvas esprit,
Et s'on trouve co, po-z-y creure des bouhalles,
Mes bonnès gins, crèyez-me, ci n'est nin mi !

LIÈGE. *(Composée et publiée en 1896).*

14. Quand un jeune homme va tirer au sort — S'il est muni d'un coiffe de nouveau-né, il tirera un bon numéro — Treize personnes à table ne s'attirent que des discussions — Contre les sorcières il faut faire le signe de croix trois fois.

15. Si l'oreille gauche chante, on vous décause à votre patron — Si c'est la droite, c'est toutes les chances qu'on vous souhaite — Joie et bonheur quand le cri-cri chante dans l'âtre — Ou que les hirondelles font leur nid sous votre toit.

16. Comme vous voyez, ce sont toutes choses singulières — Qui par coïncidence sont quelquefois arrivées — Si on y croit encore, dans certaines familles — Ils sont à plaindre plutôt qu'à blâmer.

17. On se moque aujourd'hui des diables et des sorcières — Du *pâcolet* et des mauvais esprits — Et si l'on trouve pour y croire, des simples d'esprit — Mes bonnes gens, croyez, ce n'est pas moi !

V. C.

Digitized by Google

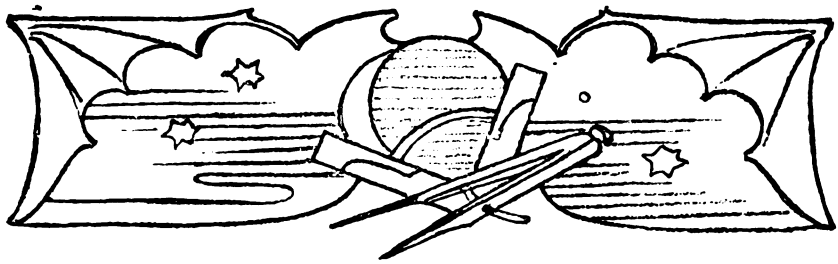

MÉTÉOROLOGIE

Présages tirés de l'aspect des astres

1. *Présages de pluie, tirés du soleil.*

Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. – S'il pleut lorsque le soleil se lève, il le fait ordinairement tout le jour. — Si en se levant il est entouré de nuées fort rouges, il ne pleuvra que le lendemain. — S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. — Si, en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. — S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison.

2. *Présages de beau temps tirés du soleil.*

Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté d'occident, beau temps. — Si lorsqu'il se lève il est entouré d'un cercle, et que ce cercle se dissipe, c'est une marque évidente de beau temps. — Si en se couchant il est clair et net sans brouillard, et que l'on voie à l'entour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, marque de beau temps.

3. *Présages de pluie, tirés de la lune.*

Lorsque la lune se lève, particulièrement le troisième jour qu'elle est nouvelle, ou au commencement du quartier, si elle est noire, obscure, épaisse, pâle, bleue, livide ou d'une couleur tirant sur le vert, c'est une marque de pluie et tempête. — Si le troisième ou quatrième jour qu'elle est nouvelle, elle a les cornes retroussées ou obscures, et que la corne d'en bas regarde au premier quartier, et celle d'en haut au dernier quartier, marque de pluie. — Si le cercle

Digitized by Google

de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. — Si la lune ne paraît point du tout vers le quatrième jour de son renouveau, le temps sera obscur et pluvieux le reste de la lune. — S'il pleut le premier mardi après la pleine lune, il continue de même tout le reste de la lune. Il en est de même s'il fait beau temps.

4. *Présages de beau temps, tirés de la lune.*

Si la lune est rouge lorsqu'elle se lève, cela pronostique du vent en hiver, et en été une grande chaleur, particulièrement si elle est du côté qu'elle n'est pas éclairée. — Si elle est bien claire quand elle se lève, beau temps en été, et en hiver grand froid. — Lorsque dans son croissant elle paraît nette et sans tache, beau temps ; mais si elle est fort rouge, marque de vent.

5. *Présages tirés des étoiles.*

Quand les étoiles paraissent plus grosses qu'à l'ordinaire, marque de pluie. — Lorsqu'elles paraissent nébuleuses ou obscures, et qu'il n'y a point de nuées au ciel, pluie ou neige, selon la saison. — Et quand elles sont claires et étincelantes, froid en hiver, et beau temps en été.

Extrait de : *Le Grand Double Almanach dit de Liége de l'an de grâce 1830.* In-18. Tournay, chez J. Casterman, aîné, imp.-libr., rue aux Rats, n° 11. Non paginé.

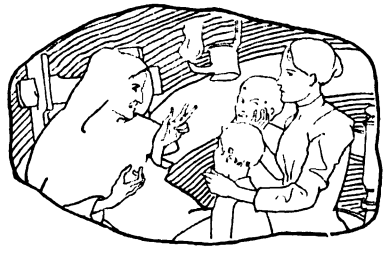

Digitized by Google

REVUES DE FOLKLORE

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages,* fondé par H. Gaidoz et E. Rolland (1877-1887), et dirigé par Henri Gaidoz. — Tome VIII (1896 et 1897). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25. Paris, 2, rue des Chantiers,

Revue des Traditions populaires, *recueil mensuel de mythologie littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire.* Organe de la *Société*, dirigé par Paul Sébillot. — 12e année ; livraisons mensuelles in-8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society*. Directeur : William Wells Newell. — 10e année ; fascic. trim. gd in-8° de 80 p. — Un an : 4 sh. ; pour les membres : 3 sh. — Bur. : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore,* dirigé par Pol de Mont et A. de Cock. — 9e année. Livraisons mensuelles pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks — en Oudheidkunde,* dirigé par Josef Cornelissen et J.-B. Vervliet. — 9e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, édit., à Brecht.

Cesky Lid, revue d'anthropologie, ethnographie, archéologie et folklore du peuple tchèque. — 7e année ; livr. bimestrielles. 8° de 120 p. Un an : 10 fr. — Direction : C. Zibrt, 12, Slupy, à Prague.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigé par Karl Weinhold. — 6e année ; fascicules trimestriels gd in-8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction : Hohenzollernstr. 10, Berlin.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, *scientifique, historique, littéraire et artistique*, publiée par la « Société d'études ardennaises ». — 4e année, 1896-97. Livraisons bimestrielles de 32 pages avec musique et dessins. — Un an, 5 fr. — Rédaction : 22, rue Gambetta, Sedan. Administration : 46, rue Gay-Lussac, Paris.

Schweizerisches Archiv fur Volkskunde (organe de la *Société suisse des Traditions populaires)* dirigé par Ed. Hoffmann-Krayer. — Fascic. trimestriels ill. de 80 p. 1e année 1897. — Un an, 8 fr. Pour les membres, 4 fr. — Direction : Freiestrasse, 88, Zurich, V.

JADIS-ΗΑΑΑΙ-OLIM, *tablettes des archéologues, archivistes, sigillographes, numismates, héraldistes, géologues, folkloristes, philologues, chercheurs, fouilleurs et amateurs de curiosités historiques de l'ancien territoire de la Belgique féodale.* — Livraisons mensuelles in-8° de 8 p. 1e année 1897. Directeur : Amé Demeuldre, à Soignies. Un an, 5 fr.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. Tilkin, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile Bovy, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon Delattre, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. Comhaire, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Hopïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène Deforeit, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse. etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications. etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Blason populaire de Franche Comté, *sobriquets, dictons, contes.* Par Charles BEAUQUIER. — Vol. in-12 broch. couvert. ill. — Paris, Leroux, 28, rue Bonaparte. — Prix, 4 fr.

O sprovnavacim studiu lidoveho podani na vistetlenou a na obranu. Par le Dr Cenek ZIBRT (Extr. de *Cesky Lid*). — Simacka, éd., Prague.

L'esprouve dè vîx J'han, com. en 1 acte par Jean BURY. — Chez l'auteur, libraire, rue Lulay, Liége.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Vlaamsche Wondersprookjes, (contes merveilleux flamands) par Pol de Mont et A. de Cock. — Gand, Siffer, éditeur, 1896. Prix 2 francs.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 4. 13 AVRIL 1897.

SOMMAIRE

A PROPOS DES CHANSONS
III L'air dit « Marche prussienne » . . . F. Van Duyse
ENIGMES POPULAIRES
VII Devinettes wallonnes (suite) . . . . . O. Colson
LE POU ET LA PUCE
Conte-randonnée . . . . . O. Colson
NOS COLLABORATEURS
M. Olympe Gilbart (avec portrait)
NOTES ET ENQUÊTES
1. Un revenant à Erezée . . . . . F. Collette
2. Rectification
3. Les noms des monnaies . . . . . Amé Demeuldre
4. Le fétichisme contemporain

LIÉGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs,

Digitized by Google

POUR RAPPEL

La deuxième liste des quittances de *trois francs* émanant de l'Administration vont être mises en circulation à l'adresse de nos abonnés qui n'ont pas encore versé le prix de l'abonnement pour 1897. Ces quittances seront majorées de *dix centimes* à cause du timbre d'envoi.

Ceux de nos abonnés qui devront s'absenter les jours prochains seraient bien aimables de donner des ordres, afin de nous éviter les frais supplémentaires du réenvoi.

Les quittances pour l'étranger seront réservées *pendant un mois*. Elles devraient être, en effet, majorées en raison d'une taxe très onéreuse; et nous supposons que, par économie, les abonnés que la chose concerne préféreront nous envoyer un mandat international dont le talon servira de reçu.

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.
S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

A PROPOS DES CHANSONS

Voir la table du tome IV

COLLEGE ... 1911

L'AIR DIT « MARCHE PRUSSIENNE »

Le recueil intitulé *Choix de Chansons et Poésies wallonnes recueillies par MM. B*** et D**** (BAILLEUX et DEJARDIN), Liége, 1844, contient, p. 13, la « pasquèye » bien connue, de Jacques-Joseph VELEZ, intitulée *Les Prussiens*. Cette pièce est datée de 1817 et porte l'indication : « Air : Marche prussienne ». D'après la table de l'ouvrage, cette même pièce porte la date, évidemment plus correcte, de 1815. A la page 209, l'on trouve, sous la désignation de « Marche prussienne », la première strophe et la mélodie que nous reproduisons ici :

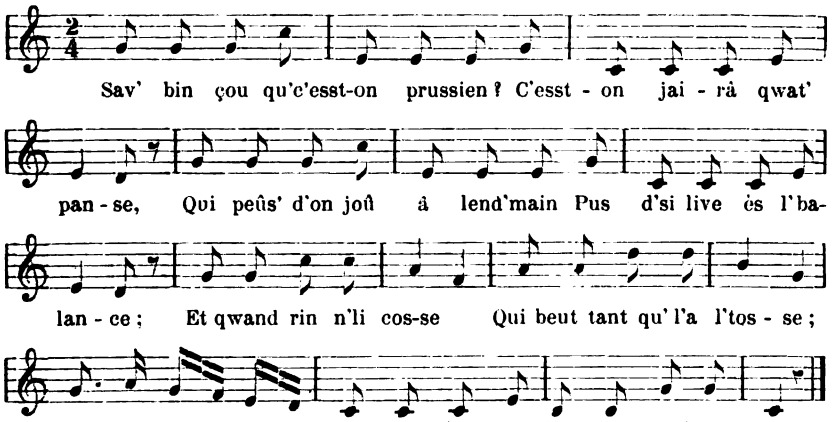

Traduction : Savez-vous bien ce que c'est qu'un prussien ? — C'est un glouton ayant quatre estomacs — Qui du jour au lendemain — Pèse six livres de plus dans la balance — Et qui lorsqu'il ne lui en coûte rien — Boit jusqu'à ce qu'il tousse ; — C'est un mangeur de pain paillard — Qui ne vaut pas quatre patards.

Digitized by Google

M. Colson, le vaillant directeur de *Wallonia*, eut l'obligeance de nous procurer, au sujet de cette chanson, quelques renseignements qu'il avait obtenus de Joseph Dejardin lui-même, peu de jours avant la mort de celui-ci.

« Velez était précisément le grand-père de la femme de Joseph » Dejardin. Les paroles sont de 1817, mais le sujet se rapporte à » 1815. L'air était inconnu à Dejardin avant qu'il l'eût entendu » chanter par sa femme. Cet air appartenait sans doute au répertoire » des musiques militaires allemandes, qui l'auront importé à Liége » à l'époque de l'invasion. La mélodie, demeurée populaire à Liége, » est adaptée, de nos jours encore, à d'autres pasqueyes liégeoises, » qui toutefois ne semblent pas avoir été imprimées.

» Comme variante des dernières mesures de la mélodie, Joseph » Dejardin indiqua :

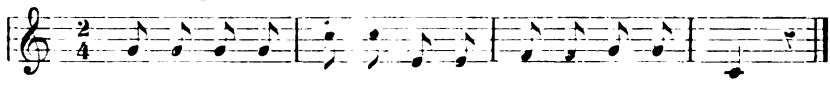

M. Colson ajoute : « C'est avec cette variante que l'air est actuellement connu à Liége, et qu'il est adapté à diverses chansons ; je n'ai jamais entendu chanter autrement la phrase finale. »

Cette variante, du moins pour les deux dernières mesures, se rapproche davantage de la version flamande ; car la mélodie fut également très populaire en pays flamand où elle n'est pas encore entièrement oubliée.

La voici d'abord adaptée à une chanson datant de 1814, sur l'air : « Wigge de bon bon », en l'honneur des puissances alliées, et dont je note ici la mélodie telle que mon père avait coutume de la chanter, et telle qu'elle se trouve à peu de chose près dans le recueil intitulé *Oude en nieuwe liedjes*, publié à Gand, par F. A. Snellaert en 1864.

Le texte, dont voici également la première strophe, est reproduit d'après une feuille volante de l'époque portant comme timbre : « Wigge de bon bon. »

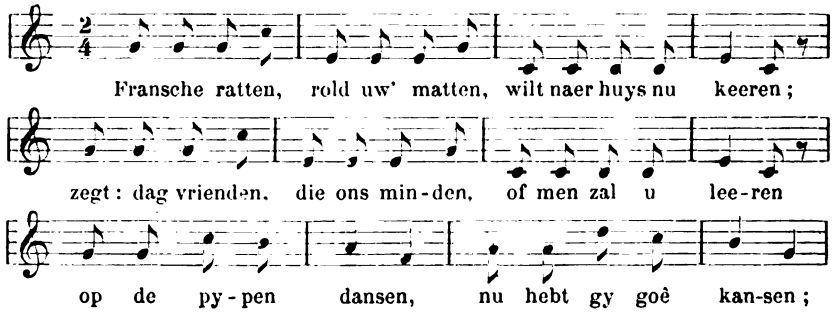

Digitized by Google

Traduction : Rats français, faites vos paquets. -- Retournez-vous en chez vous ! — Dites : bonjour les amis qui nous chérissiez, — Ou on vous

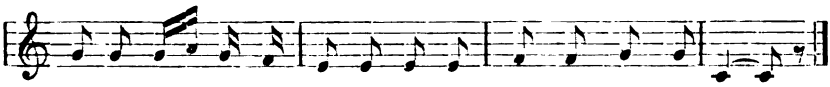

apprendra une autre danse. — L'occasion est bonne pour vous. — Arrière gascons, et pour tout de bon, — Grâce au canon de l'Empereur (Alexandre de Russie).

Dans une autre strophe, il est rendu grâces au canon prussien.

La signification du timbre « Wigge de bon bon », nous est donnée par « Wie de bon bon » le refrain, dans lequel *Wie* représente la prononciation flamande du mot *oui*.

Le refrain ne nous fournit aucune indication au sujet de l'origine de la mélodie.

La même mélodie a servi :

a) à une chanson dirigée contre les Cosaques (1) datant également de 1814. Quoique le timbre ne soit pas indiqué, la coupe de la strophe ne laisse aucun doute sur l'air employé ;

b) à une chanson en l'honneur du roi de Hollande, sur l'air : « van den Erf-Prins van Oranje-Nassau » (du prince héréditaire d'Orange-Nassau) (2). La mélodie est indiquée par le refrain :

Niet als een gascòn, — birebon !
Door 't schieten van 't kanon,

qui n'est qu'une variante du refrain précédemment indiqué ;

c) à une chanson dirigée contre les « vieux lovelaces » sur l'air : « van het Fransch kanon » (du canon français) ; le timbre et la coupe de la chanson démontrent encore que la mélodie employée est celle de la « Marche prussienne » ;

d) à un *Leugentied* « chanson de bourdes » (3) ; la mélodie qui accompagne le texte a une très grande analogie avec la version publiée par Dejardin ;

e) à une chanson *Voskenslied* (chanson du Renard), parue à Gand en 1848, dans un journal de l'époque. Cette chanson a pour

(1) Publiée par Pol de Mont dans la revue folkloristique *Volkskunde*, Gand, I (1888) p. 57.

(2) Egalement publiée par Pol de Mont dans le même recueil, III (1890) p. 130.

(3) Publiée par le même dans la revue *Nederlandsch Museum*, Gand, 1889, 2e partie, p. 256.

Digitized by Google

timbre : « Fransche ratten », début de la chanson flamande citée en premier lieu.

Georges Bergmann né en 1805 à Lierre, qui de 1890 à 1893 publia ses *Mémoires*, rapporte ce qui suit :

« Sous le régime français et notamment vers 1820, il n'était » plus guère question de chansons flamandes. Cependant il me » souvient de certaine chanson flamande de l'époque. Elle avait pour » refrain :

Bom ! Bom ! Bom ! widewi Bom ! Bom !
Zoo klinkt het Fransch kanon.

Traduction : Bom ! Bom ! Bom ! oui Bom ! Bom !
Ainsi tonne le canon français.

» Elle disait la gloire du grand empereur Napoléon et des héros » français.

» Quelques années plus tard, j'entendis le même refrain, mais » cette fois le canon russe avait pris la place du canon français ».

Suit, avec de légères variantes, la première strophe de la chanson de 1814, que nous avons donnée ci-dessus avec la mélodie.

Quoique d'après Bergmann, la mélodie soit antérieure à 1814, et quoiqu'elle soit inconnue en Allemagne, il ne semble pas, à en juger par la musique même, que ce chant soit d'origine française. Il nous paraît que la source véritable de cet air nous est fournie par le recueil de Bailleux et Dejardin.

F. VAN DUYSE.

Digitized by Google

ENIGMES POPULAIRES

Voir la table du tome IV

VII

Devinettes wallonnes (suite)

193

a) *Qu'est-ce qui n'est nin pus gros qui l' tiesse d'one soris et qu'à ostant d' fniesse qui l' tchestia d' Paris.*

Namur

b) *Direz bé... C' que n'est né pe hont que m' dvè et qu'a ostant d' fegnesse qu'au tchestia d'Parès.*

Jodoigne

c) *Advènez ce qu'est rond*
Comme in cu d' bourdon
Et qu'a autant d' ferniesse
Qu'au chateau de Mon.

Anderlues (Hainaut)

194

Qcè est-ce don, vos...

a) *Qu'a tant des fniesses, tant des fniesses, tant des fniesses... et qu'on n' sâreût vêye houte?*

b) *Qu'a tant des oûyes, tant des oûyes, tant des oûyes et qui n' veut gotte?*

Liége

195

a) *Diriz bé c' qu'on tape in air tout rond éyé qui r'tché avé 'n' queue?*

Nivelles

193

a) Qu'est-ce qui n'est pas plus gros que la tête d'une souris et qui a autant de fenêtres que le château de Paris?

— Le dé.

b) Diriez-vous bien... ce qui n'est pas plus haut que mon doigt, et qui a autant de fenêtres qu'au château de Paris.

— Le dé.

c) Devinez ce qui est rond
Comme un c... de bourdon
Et qui a autant de fenêtres
Qu'au château de Mons.

— Le dé.

194

Qu'est-ce donc, vous...

a) Qui a tant de fenêtres, tant de fenêtres... et qu'on ne saurait voir au travers.

b) Qui a tant d'yeux, tant d'yeux... et qui ne voit goutte.

— Le dé.

195

a) Diriez-vous bien ce qu'on jette en l'air tout rond et qui retombe avec une queue.

— Le peloton de laine.

Digitized by Google

b) *Çou qu'on djette rond*
Et qui r'toumme long ?

Huy

196

Qwè est-ce don, vos...
Ine grosse tiesse
Sins pèd ni bresse
Potche popotche
Jus dè l' finiesse.

Vottem (Liége)

197

Qu'est-ce qui n'est nin co si gros qui l' tiesse d'on tchet et qui dix dj'vàs nè l' sârît miner foû d'on bwès ?

Lincé-Sprimont

198

a) *Qwè est-ce don, vos... qui passe et passe et rapapasse et qui lait chaque côp on p'tit boquet di s'cowe ?*

Vottem (Liége)

b) *Pus court-i*
Pus s'allowe-t-i.

Idem

199

Qu'est-ce qui n'est nin si gros qu'one cawe di soris — Et qui fait l' monde si djoli ?

Erezée

200

J'aime les brunes et les blondes
Je m'attache *à tot l' monde*
Et nolu n' s'attache *à mi.*

Beauraing

201

J'a st-ine grosse tiesse
Sins pèd ni bresse
Et djusqu'à Rwè
Tot l' monde ènne è (2).

Rocour (Liége)

202

Qwè est-ce don, vos... qu'on pind po les oûyes ?

Vottem (Liége)

b) Ce qu'on jette rond
Et qui retombe long.
— Le peloton de laine.

196

Qu'est-ce donc, vous...
Une grosse tête
Sans pied ni bras
Saute
A bas de la [tablette de la] fenêtre.
— Le peloton de laine.

197

Qu'est-ce qui n'est pas même gros comme la tête d'un chat et que dix chevaux ne sauraient conduire (traîner) hors du bois (1).
— Le peloton de laine.

198

a) Qu'est-ce donc... qui passe et repasse, et qui laisse (abandonne) chaque fois un petit morceau de sa queue ?
— L'aiguillée.
b) Plus court-il,
Plus s'use-t-il.
— L'aiguillée.

199

Qu'est-ce qui n'est pas même gros comme la queue d'une souris. — Et qui rend le monde si joli ?
— L'aiguille.

200

J'aime les brunes et les blondes
Je m'attache à tout le monde
Et nul ne s'attache à moi.
— L'épingle.

201

J'ai une grosse tête
Sans pied ni bras
Et jusqu'au Roi
Tout le monde en a.
— L'épingle.

202

Qu'est-ce donc... qu'on suspend par les yeux ?
— Les ciseaux.

(1) Parce que le peloton se déviderait.
(2) *Enne è*, au lieu de *enne a*, pour la rime.

Digitized by Google

203

Qu'est-ce qu'on tape ès l'air dreut et qui r'tomme ès creux?

Malmedy

204

Qui est-ce el pus mauvais dè maiso?

Nivelles

205

Qui est-ce...
Plein vèl, vûd va
Et one cawe à turbata.

Charneux (1)

206

Bossette
Fossette
Rûde cawe

Ramet (Val-St-Lambert)

207

Qu'est-ce qu'a deux kwènnes et deux cawes?

Ampsin (Huy)

208

Diriz bi... ç' qui inte dins l' bos d'vant s' maisse?

Nivelles

209

Qu'est-ce qu'a co trasse et trasse dints — Et qui n' mougne jamais n' crosse di pwin.

Laroche

210

Qu'est-ce qui mougne pa dzos l' vinte — Et qui chie pa sus l' dos?

Wardin (Bastogne)

211

Qwè est-ce don, vos... li pus hâtin dè l' mohonne?

Liége

203

Qu'est-ce qu'on lance en l'air droit et qui retombe en croix?

— Les ciseaux.

204

Qui est-ce le plus mauvais de la maison?

— Le couteau (p. c. q. il tranche le pain).

205

Qui est-ce...
Plein vient, vide va
Et une queue à *turbata* (?)

— La cuiller.

206

Petite bosse
Petite fosse
Queue raide.

— La cuiller.

207

Qu'est-ce qui a deux cornes et deux queues?

— Le moule à gauffres.

208

Diriez-vous bien... ce qui entre dans le bois avant son maître? (2)

— La hache.

209

Qu'est-ce qui a treize et treize dents — Et qui ne mange jamais un croûton de pain?

— La scie.

210

Qu'est-ce qui mange par sous le ventre — et qui ch... par le dos?

— Le rabot.

211

Qu'est-ce donc... le plus hautain de la maison?

— La « pinte » (3).

(1) Les *advinas* de Charneux ont été recueillis par M. Gérard Aussems.

(2) Equivoque sur le mot *bois*. Voir ci-dessus n°s 78 et 79 et aussi la plaisanterie philosophique du paysan en sabots : « On dit que je suis pauvre, et je voyage toute la journée dans mes bois ». Voir n° 220 ci-après, autre équivoque sur le même mot.

(3) Et en général tous les récipients qui, ayant au côté une ou deux poignées, out l'air de tenir la main sur la hanche. On dit aussi parfois : *li pus hâtin avâ les vôyes* « le plus fier de parmi les chemins » et la rép. est : le crucifix, parce que tout le monde le salue et qu'il ne répond pas.

Digitized by Google

212

Qwè est-ce qu'a des dints au cou?

Verviers

213

Qwè est-ce qu'est mwèrt et ramwèrt et qui sètche les riquants à l' valêye dè thier?

Charneux

214

Qwè est-ce don, vos... qu'a les broques divîns les reins?

Liége

215

Cawe sins cou
Tiesse sins dj'vets
Dints sins boque

Lincé

216

Qwè est-ce qui n'a nolle patte et qui s' tint tot dreut?

Lincé

217

a) *Qwè est-ce qu'a les ohais so l' pai et l' botroûle divins les reins?*

Liége

b) *Qui est-ce qu'a les cwesses so l' cûr?*

Fallais

c) *Dîriz bè ç' que pwette ses boya autoû d' le?*

Jodoigne

218

Dîriz bè ç' q'est osse gros, vude que plein?

Jodoigne

219

Dji va st-ès fond dè l' câve
Dji veus on gros stindou
Dj'el sititche
I m' sipritche
Si dji n' l'aveus nin bin stitchè
I m'àreût tote dipihè!

Vottem (Liége)

212

Qu'est-ce qui a les dents au c...?

— Le pot à beurre (1).

213

Qu'est-ce qui est mort et bien mort et qui tire les vivants à bas du raidillon (butte)?

— Le peigne.

214

Qu'est-ce donc... qui a les crocs (dents) au dos?

— Le peigne.

215

Queue sans c...
Tête sans cheveux
Dents sans bouche.

— Le rateau.

216

Qu'est-ce qui n'a pas de pattes et qui se tient debout?

— Le rateau du faneur.

217

a) Qu'est-ce qui a les os sur la peau et le nombril dans le dos?

— Le tonneau.

b) Qui est-ce qui a les côtes sur le cuir?

— Le tonneau.

c) Diriez-vous bien ce qui porte ses boyaux autour de lui?

— Un tonneau.

218

Diriez-vous bien ce qui est aussi gros, vide que plein?

— Un tonneau.

219

Je vais au fond de la cave
Je vois un gros étendu
Je le perce
Il me jette du liquide
Si je ne l'avais pas bien percé
Il m'aurait toute mouillée.

— Le tonneau qu'on met en perce.

(1) Au pays de Liége, les grands pots en grès dans lesquels on conserve le beurre ont le rebord inférieur crénelé, dentelé.

Digitized by Google

220

Deux grandès dames qui coret après deux p'tites et qui n' les rattrapet jamais.

Beauraing

221

Qwè est-ce don, vos... on long pèlé inte deux poyous ?

Erezée

222

Dj'ènnè va inte deux bwès et dji r'vins inte deux aiwes.

Ampsin

223

Direûze bin çou qu' c'est... on saqwè qui s'vudihe po d'zeur et qui s'implihe po dzos ?

Malmedy

224

a) *Qu'est-ce qui c'est...*
Nin pus gros qu'in van
Et tous les tch'vaux d' Dinant
N' sauret l'awet avant ?

Chatelineau

b) *Vette comme on prè*
Rond comme on dè
Tos les tch'vaux dè l' Brabant
N' sârin-ne l'awet avant.

Jodoigne

c) *Vert comme on prè*
Rond comme on dè
Cint mèye tchivâ
Nè l' sârit èminer.

Vottem (Liége)

225

Long boyai
Grosse maquette
Qwand 'l est ès fond
I pette

Vottem (Liége)

226

Qu'est-ce qui tchante ès d' chindant et qui chûle ès r'montant.

« Armonaque di Nameur » 1891

220

Deux grandes dames qui courent après deux petites et qui ne les rejoignent jamais.

— Les roues d'une voiture.

221

Qu'est-ce donc... un long pelé entre deux poilus?

— Le timon, entre les deux chevaux.

222

Je m'en vais entre deux bois et je reviens entre deux eaux.

— Le porteur de deux seaux en bois.

223

Dirais-tu bien ce que c'est... une chose qui se vide par en haut et qui s'emplit par dessous?

— Un puits.

224

a) Qu'est-ce...
Pas plus gros qu'un van.
Et tous les chevaux de Dinant
Ne pourraient « l'avoir avant »?
— Un puits.

b) Vert comme un pré.
Rond comme un dé.
Tous les chevaux du Brabant.
Ne pourraient le faire avancer.
— Le puits.

c) Vert comme un pré.
Rond comme un dé.
Cent mille chevaux.
Ne sauraient l'emmener.
— Un puits.

225

Long boyau,
Grosse tête.
Quand il est au fond,
Il frappe.

— La corde et le seau dans le puits.

226

Qu'est-ce qui chante en descendant et qui pleure en remontant?

— Le seau dans le puits.

Digitized by Google

227

Dji prinds mam'zelle po l' bresse, elle si mette à r'nârder.

Liége

227

Je prends Mlle par le bras, elle se met à vomir.

— Sens : Je saisis la brimballe de la pompe; l'eau coule.

(A suivre.)

O. Colson.

Digitized by Google

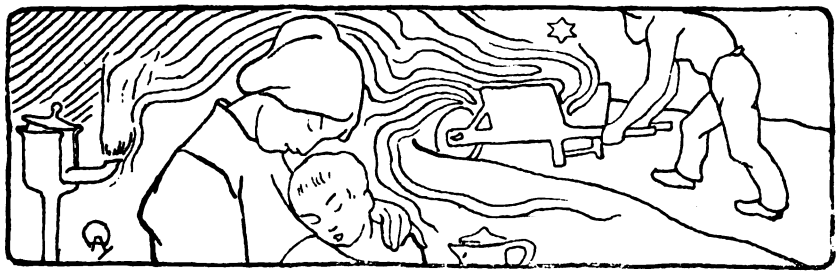

LE POU ET LA PUCE

RANDONNÉE

C'esteut 'n' feïe li piou et l' pouce qu'estîvet marié essonle.

On joû, l' pouce di-st-à si homme :

— Piou, ji m'va-st-à Lidje. Fez 'n' bonne sope po qwand dji r'vairet.

— Awè, di-st-i l' piou.

Et vola qu'i fait l' sope à riz.

Mains, to l'volant sayi, i tome tot à mitan.

On pau après, vo r'chal li pouce.

— Piou, piou, avez-v' fait l' sope?

Mains l' piou n' respondève nin.

Elle qwère, elle qwère, si bin qu'elle n'èl trouve pus nolle pâ.

— Mon Diu, mon Diu! di-st-elle ainsi.

Elle va so l' soû, et s' mette à tchoûler, à tchoûler tant qu'elle pout.

Passe on tchin.

— Pouce, pouce, poqwè don qu' ti t'difènne à tchoûler?

— Pa, mon Diu, y a l' piou qu'è mwêrt et mi ji tchoûle!

— Oho, di-st-i l' tchin : ji m'va mètte à hawer.

Et l' tchin qui hawe, qui hawe di tote ses fwèces.

Passe li tchèrètte.

— Poqwè hawe-tu, don, tchin?

— Pa, di-st-i l' tchin, y a l' piou qu'è mwêrt et l' pouce qui tchoûle et mi dji hawe!

C'était une fois le pou et la puce qui étaient mariés ensemble.

Un jour, la puce dit à son mari :

— Pou, je vais à Liége. Faites une bonne soupe pour quand je reviendrai.

— Oui, dit le pou.

Et voilà qu'il fait la soupe au riz.

Mais, en la voulant goûter, il tombe tout au milieu.

Un peu plus tard, voici la puce.

— Pou, pou, avez-vous fait la soupe ?

Mais le pou ne répondait pas.

Elle cherche, elle cherche, si bien qu'elle ne le trouve nulle part.

— Mon Dieu, mon Dieu ! dit-elle.

Elle va sur le seuil et se met à pleurer, à pleurer tant qu'elle peut.

Passe un chien.

— Puce, puce, pourquoi donc que tu te maigris à pleurer ?

— Mais, mon Dieu, c'est que le pou est mort et moi je pleure.

— Oh ho ! dit-il le chien : je vais me mettre à aboyer.

Et le chien aboie, aboie de toutes ses forces.

Passe la charrette.

— Pourquoi aboies-tu, donc, chien ?

— Mais, dit-il, c'est parce que le pou est mort, la puce pleure et moi j'aboie.

Digitized by Google

— Oho!... et bin, mi, ji m'va rescouler.

Et vola l' tchèrètte qui rescole, qui rescole, si bin qu'elle vint à stoc di l'âbe.

— Tins, di-st-i l'âbe, poqwè rescole-tu, don, tchèrètte?

— Pa, di-st-elle ainsi, y a l' piou qu'è mwêrt, et l' pouce qui tchoûle, et l' tchin qui hawe, et mi dji rescole!

— Oho, c'è-st-ainsi, di-st-i l'âbe. Et bin, mi, ji m'va fer tot p'tit.

Mains y aveut 'n' ouhai so l'âbe.

— Là! qu' dj'arawe (1), *di-st-i l'ouhai. Poqwè r'mousse-tu è têrre ?*

— Pa, di-st-i l'âbe, y a l'piou qu'è mwêrt, et l' tchin qui hawe, et l' chèrètte qui rescole, et mi, dji m' fais tot p'tit.

— Ah! c'è çoula! Et bin, mi, dji m'va disploumer.

Et vola qu'i ràye tote ses plome eune à eune et qu'i les tape làvà.

Main y aveut on p'tit valet qu'èsteut r'nou qwèri d' l'aiwe à l' fontaine.

Tot vèyant çoula, i d'mande à l'ouhai poqwè qu'i s' displome ainsi.

— Bin, di-st-i, y a l' piou qu'est mwêrt, et l' pouce qui tchoûle, et l' tchin qui hawe, et l' tchèrètte qui rescole, et l'âbe qui s' fait tot p'tit. Et bin, mi, ji m' displome.

— Oh bin, rattind! di-st-i l'gamin.

I k'mince à petter ses possons onque so l'aute, si bin qu'i les s'pèye à co cint mèïe boquets.

V'ochal li papa qu'èl vèyère ramanou et qu'accourt po vèyi què norelle.

— Oh ho!... et bien moi, je vais reculer.

Et voilà la charrette qui recule, qui recule, si bien qu'elle vient buter contre l'arbre.

— Tiens, dit l'arbre, pourquoi recules-tu, donc?

— Mais, dit-elle, c'est que le pou est mort, et la puce pleure, et le chien aboie, et moi je recule.

— Ah! c'est ainsi, dit l'arbre, et bien, je vais me faire tout petit.

Mais il y avait un oiseau sur l'arbre.

— Tiens! dit l'oiseau. Pourquoi rentres-tu en terre?

— Mais, dit l'arbre, c'est que le pou est mort, et la puce pleure, et le chien aboie, et la charrette recule. Et moi, je me fais tout petit.

— Ah! c'est pour cela? Eh bien! moi, je vais me déplumer.

Et le voilà qui s'arrache toutes les plumes et les jette à bas.

Il y avait un petit garçon qui était venu chercher de l'eau à la fontaine,

En voyant cela, il demande à l'oiseau pourquoi il se déplume ainsi.

— C'est parce que le pou est mort et la puce pleure, et le chien aboie, et la charrette recule et l'arbre se fait tout petit. Eh bien! moi, je me déplume.

— Oh! bien, attends! dit le gamin.

Il commence à frapper ses pots l'un contre l'autre, si bien qu'il les brise en cent mille morceaux.

Voici le papa, qui le voyait resté en chemin et qui accourt pour voir ce qui se passe.

(1) L'exclamation *qui dj'arrawe* est une atténuation du juron : *qui dj'arrèdje*, « que j'enrage! ». — Aux expressions *qui dj'arrape, qui dj'arrawe, qui dj'arripe* et *qui dj'arriwe* déjà citées à la note du t. II, p. 15 il faut ajouter *qui dj'arroubihe*, du verbe *arroubi*, autre atténuatif de *arrèdji* « enrager ».

Digitized by Google

— Dji n'è pou rin, di-st-i l' valet, c'è l' piou qu'è mwêrt, et l' pouce qui tchoûle, et l' tchin qui hawe, et l' tchèrètte qui rescole, et l'âbe qui s' fait tot p'tit, et l'ouhai qui s' displome. Et mi dji s'pèye mes deux possons.

D'oyî 'n' si-faite, li père vi-z-appogne li gâviot et i v'z èl triqu'têye comme on toûrnai.

Qicand ci fourit tot, nosse gamin, tot mâva, happe ine pîre et l' tappe après l'ouhai.

L'oûhai bètche è l'âbe.

L'âbe tchoûque li tchèrètte.

Li tchèrètte waye so l' pîd dè tchin.

Et l' tchin qui hagne li pouce è deux.

So s' trèvin là, l' pauve piou s'aveut sètchî foû dè l' marmite.

— Hie! di-st-i, i fève crân'mint tchaud là et dj' so contint d'èsse foû.

Et puis, tot vèyant qui l' pouce esteut mwètte :

— Hie, c'è dammadge, dit-st-i. Mains j'va-st-on pau magni, ca dj'a si faim, si faim.

Et i magna tote li marmite por lu tot seû.

Et v'la l' fâve foû.
Cak so l' soû
Vos magn'rez l'hâgné et mi l'oû.

— Je n'en peux rien, dit l'enfant. C'est que le pou est mort, et la puce pleure, et le chien aboie, et la charrette recule, et l'arbre se fait tout petit et l'oiseau se déplume. Et moi, je brise mes deux pots.

En entendant une parole semblable, le père vous empoigne le gamin et il vous le bat comme un sabot (1).

Quand ce fut fini, notre gamin, tout fâché, saisit une pierre et la jette vers l'oiseau.

L'oiseau donne du bec dans l'arbre.

L'arbre pousse la charrette.

La charrette marche sur le pied du chien.

Et le chien mord la puce en deux.

Sur ce temps-là, le pauvre pou s'était tiré de la marmite.

— Ah! dit-il, il faisait bien chaud là, et je suis content d'être sorti.

Et puis, en voyant que la puce était morte :

— Ah! c'est dommage, dit-il. Mais je vais un peu manger, car j'ai si faim, si faim.

Et il mangea toute la marmitée à lui tout seul.

Et voilà la fable finie
Pan! sur le seuil.
Vous mangerez l'écale et moi, l'œuf.

Nous avons eu connaissance de ce conte grâce à feu M. Corn. Collin, qui nous en a donné une variante de Polleur. Cette version, où la fontaine intervient en « se troublant », s'arrête à l'arrivée du papa, qui donne une maîtresse fessée à son fils. Depuis lors, un enfant nous a récité le même conte à Vottem (Liége), avec la finale qu'on vient de lire. Outre qu'elle permet un parallèle philosophique entre la douleur contagieuse de la femme et l'attitude égoïste du mari, cette variante a l'avantage de dévider la randonnée dans l'autre sens. Nous avons cru bien faire en ne négligeant pas cette curieuse finale.

O. COLSON.

(1) « Sabot », jouet analogue à la toupie, et qu'on fait tourner à coups de fouet. Les enfants liégeois appellent la toupie *campinaire;* elle est en effet peu répandue à Liége mais très populaire en Campine.

Digitized by Google

NOS COLLABORATEURS

M. Olympe Gilbart

Rien ne nous serait plus difficile que de faire la biographie de M. Gilbart, s'il la fallait, ici, complète. Quoique âgé de vingt-trois ans à peine, M. Gilbart a eu une vie si variée et si bien remplie, qu'il devrait sans doute faire lui-même bien des recherches pour en établir le bilan. Nomade par tempérament, il a successivement habité St-Trond, Châtelet, Charleroi, Namur, Huy et Liége : « écriveur » par passion, il fait du journalisme depuis l'âge de seize ans, rédige actuellement le journal des étudiants de Liége pour lesquels il est un leader des plus écoutés, rédige le feuilleton wallon d'un de nos grands journaux et collabore régulièrement à dix autres ; éclectique par système, il a tout abordé avec une égale facilité et un égal talent : littérature pure, chronique, fantaisie, critique d'art. Et il est utile d'ajouter que M. Gilbart tient avec une réelle autorité la chaire d'histoire de la Littérature française à l'Institut Commercial et Industriel de Liége.

Engagé par ses hautes études universitaires à étudier le patois de cette partie des Ardennes qui constitue le canton de Gedinne, M. Gilbart a fait pour nous dans ce pays une enquête approfondie.

Digitized by Google

Nos lecteurs n'ont pas oublié les *Flow*, recueillies à Bièvre, publiées t. II, p. 212 et t. III, p. 155. L'enquête de M. Gilbart ne s'est pas bornée à la littérature orale de ce canton. Elle embrasse également les croyances et coutumes. Et comme M. Gilbart a eu la chance de pouvoir pénétrer sur les lieux dans la vie intime de plusieurs vieilles personnes illettrées, à l'esprit plein de souvenirs, le résultat de son enquête est vraiment remarquable par le nombre de renseignements précis qu'il a amassés. Nous devons d'ailleurs louer sans réserve la forme définitive dans laquelle il a rédigé ces documents si divers qui sont, pour *Wallonia*, une contribution d'un intérêt exceptionnel. Se plaçant au-dessus d'un vain amour-propre de publiciste et estimant avant tout l'intérêt d'une œuvre de caractère général, M. Gilbart nous a prié de classer, pour paraître tour à tour à leur heure dans des articles synthétiques, les documents qu'il a recueillis.

Nous sommes heureux de rendre hommage à ce travailleur d'élite que l'apparente frivolité du journaliste ne détourne pas des recherches scientifiques les plus consciencieuses et les plus désintéressées. C.

NOTES ET ENQUÊTES

1. **UN REVENANT.** — Pendant tout l'hiver dernier, dans le hameau de Hazeilles, près Erezée, on a vu un revenant, pendant la nuit circuler dans les chemins. Dans les premiers temps, on prétendait qu'il était habillé d'un grand paletot noir; par après, c'était un cavalier monté sur un cheval bai ; à présent, on dit que c'est un globe de feu.

La rumeur publique a justifié ces apparitions. Depuis des siècles, en vertu d'une fondation, une messe se disait chaque semaine à Erpigny, dans la chapelle de l'ancienne Cour de Justice. Depuis un an environ, cette messe ne se dit plus. On a prétendu que l'âme du fondateur voulait protester à sa manière.

A présent, les paysans sont convaincus que le revenant ne reviendra plus parce que le clergé vient, paraît-il, de rétablir les messes.

F. C.

2. **RECTIFICATION.** — Ci dessus p. 36, nous avons reproduit du *Dictionnaire des Spots* le dicton n° 75 où la jeune fille demande à N.-D. de Bizincourt : *Mettè in amoureux dins m'n écourt.* Nous traduisions « dans mon cœur » comme le *Dictionnaire*. M. Amé Demeuldre nous écrit : « *Ecourt, écou, scou, scourchet* est l'équivalent du liégeois *vantrain*, du namurois *d'vantrain*, litt. « devant-train » c'est-à-dire tablier. En hollandais on dit *schort*, et en flamand *schors*. Roquefort donne *escourt* « giron »

Digitized by Google

et *escorcheul* « tablier », et le vieux français a le verbe *escourcier* « retrousser ». FROISSART, *Chansons roiaus*, IV, 50, dit :

Des nouveaus ans, dou pain et des harens
Matons et bure oes et bacon salé
A en l'escourc de ma dame aporté.

« C'est bien là le sens de tablier ou de giron. Je crois que la traduction « cœur » est erronée. »

C'est en effet probable; nous avons eu tort, comme l'auteur du *Dictionnaire*, d'écrire « cœur » — mais sans y voir malice, c'est bien le cas de le dire! O. C.

3. **LES NOMS DES MONNAIES.** — A propos de la note n° 15, de 1896, p. 95, voici le nom des monnaies au pays de Soignies (Hainaut). La pièce d'un centime se nomme *in djigot ;* celle de deux centimes, *enne cense, in iard ;* celle de cinq centimes, *enne mastoque ;* celle de dix centimes, *in gros sou*. La pièce de cinquante centimes se nomme *in d'mi franc*, comme partout, et celle de vingt francs, *enne gaunesse* « un jaunet ». Au marché, les fermières vendent encore leur beurre au sou et au liard : onze sous font un franc. Cet usage disparaît cependant de jour en jour.

Amé DEMEULDRE.

4. **LE FÉTICHISME CONTEMPORAIN.** — Du journal *Le Petit Bleu*, 27 novembre dernier, la note suivante : « Un de nos correspondants nous signale que les pontes du cercle « privé » d'Erquelinnes, pareils en cela aux clients de tant de cercles privés, sont généralement gens voués aux plus puériles superstitions. Ils s'aident tous pour accroître leurs chances, d'un fétiche quelconque, celui-ci d'un cure-dents trouvé dans telle ou telle circonstance curieuse, celui-ci d'un demi-boudin dont il a vu un ouvrier acheter l'autre moitié, cet autre d'un pieux scapulaire, un autre encore de signes de croix qu'il se trace sur le front au moment de mettre son enjeu sur la rouge ou la noire, sur pair ou impair... »

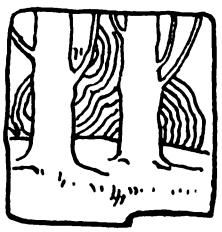

Digitized by Google

REVUES DE FOLKLORE

Mélusine, *recueil de mythologie, littérature populaire, traditions et usages,* fondé par H. Gaidoz et E. Rolland (1877-1887), et dirigé par Henri Gaidoz. — Tome VIII (1896 et 1897). Livraisons bimestrielles in-4° de 16 p., dont 4 de garde. Un an : 12 fr. 50 ; un n° 1 fr. 25. Paris, 2, rue des Chantiers,

Revue des Traditions populaires, *recueil mensuel de mythologie littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire.* Organe de la *Société,* dirigé par Paul Sébillot. — 12e année ; livraisons mensuelles in-8° de 48 à 64 pages avec musique et dessins. — Un an : Belgique 17 fr. ; pour les membres : 15 fr. ; un n° 1 fr. 25. — Bureaux : 80, boulevard St-Marcel, Paris.

The Journal of American Folk-lore, organe de la *Society.* Directeur : William Wells Newell. — 10e année ; fascic. trim. gd in-8° de 80 p. — Un an : 4 sh. ; pour les membres : 3 sh. — Bur. : Cambridge, Mass., Etats-Unis.

Volkskunde, *tijdschrift voor nederlandsche folklore,* dirigé par Pol de Mont et A. de Cock. — 9e année. Livraisons mensuelles pet. in-8° de 16 p. Un an : 3 fr. Hoste, éd., Veldstraat, 46, à Gand.

Ons volksleven, *tijdschrift voor Taal, Volks — en Oudheidkunde,* dirigé par Josef Cornelissen et J.-B. Vervliet. — 9e année ; livraisons mensuelles pet. in-8° de 20 p. — Un an : 2 fr. 50. — L. Braeckmans, édit., à Brecht.

Cesky Lid, revue d'anthropologie, ethnographie, archéologie et folklore du peuple tchèque. — 7e année ; livr. bimestrielles. 8° de 120 p. Un an : 10 fr. — Direction : C. Zibrt, 12, Slupy, à Prague.

Zeitschrift des Vereins für Volkskunde, dirigé par Karl Weinhold. — 6e année ; fascicules trimestriels gd in-8° de plus de 100 pages avec planches et grav. — Un an : mk. 12. — Direction : Hohenzollernstr. 10, Berlin.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, *scientifique, historique, littéraire et artistique,* publiée par la « Société d'études ardennaises ». — 4e année, 1896-97. Livraisons bimestrielles de 32 pages avec musique et dessins. — Un an, 5 fr. — Rédaction : 22, rue Gambetta, Sedan. Administration : 46, rue Gay-Lussac, Paris.

Schweizerisches Archiv fur Volkskunde (organe de la *Société suisse des Traditions populaires)* dirigé par Ed. Hoffmann-Krayer. — Fascic. trimestriels ill. de 80 p. 1e année 1897. — Un an, 8 fr. Pour les membres, 4 fr. — Direction : Freiestrasse, 88, Zurich, V.

JADIS-ΗΑΑΑΙ-ΟΛΙΜ, *tablettes des archéologues, archivistes, sigillographes, numismates, héraldistes, géologues, folkloristes, philologues, chercheurs, fouilleurs et amateurs de curiosités historiques de l'ancien territoire de la Belgique féodale.* — Livraisons mensuelles in-8° de 8 p. 1e année 1897. Directeur : Amé Demeuldre, à Soignies. Un an, 5 fr.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe rèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. Tilkin, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile Bovy, Liége, 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon Delattre, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, folklore, architecture, sites, etc. 3e année Rédacteur en chef : Ch.-J. Comhaire, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charleroi, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène Deforeit, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Noirbroqua-le-Pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Décors, proses, par Ch. DELCHEVALERIE, avec dessin d'Aug. DONNAY. — Liége, Miot et Jamar, éd., rue Fusch. Prix 2 francs.

Blason populaire de Franche Comté, *sobriquets, dictons, contes.* Par Charles BEAUQUIER. — Vol. in-12 broch. couvert. ill. — Paris, Leroux, 28, rue Bonaparte. — Prix, 4 fr.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Vlaamsche Wondersprookjes, (contes merveilleux flamands) par Pol de Mont et A. de Cock. — Gand, Siffer, éditeur, 1896. Prix 2 francs.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 5. 13 MAI 1897.

SOMMAIRE

MŒURS ARDENNAISES !
La foire de la St-Martin, à St-Antoine (Harre) J. Pirson

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE
Chanson, air noté. . . . . O. C.

LES BÉOTIENS DE DINANT
Sept facéties sur les Copères . . . . . J. Defrecheux

A PROPOS DES CHANSONS
IV. Airs populaires, musique nationale . . O. Colson

DESSIN NOUVEAU
Le « Barada » coiffure des Ardennaises.

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs,

Digitized by Google

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

MŒURS ARDENNAISES

JUN 5 1897

La foire de la Saint-Martin à Saint-Antoine (Harre)

PARMI les huit localités dont se compose la commune de Harre, la moins importante est assurément celle de Saint-Antoine, car elle ne comprend que deux feux et compte à peine une dizaine d'habitants. Cependant, elle est le chef-lieu d'une paroisse. Celle-ci offre même une particularité peu commune : elle est formée de deux villages appartenant à des provinces différentes. Ces deux localités sont Burnontige et le Fays de Harre. La première est située dans la province de Liége et la seconde se trouve dans celle de Luxembourg ; de sorte que la paroisse de Saint-Antoine relève à la fois du diocèse de Namur et de celui de Liége.

Saint-Antoine se trouve aux confins des deux provinces précitées, en haut d'une colline qui domine Fays et Burnontige et se termine par un plateau aride de plus d'une lieue d'étendue.

A l'endroit où la colline se change en plaine et près de la lisière d'un bois, s'élève une modeste église avec sa tour récrépie à la limaille de fer ; derrière, s'étend le cimetière entouré de murs ; en face se trouve le presbytère, encore plus modeste que l'église ; et au bout du cimetière, une humble chaumière où se tient un petit cabaret ; le tout contigu et abrité par plusieurs grands hêtres si anciens qu'ils tombent de vétusté. Telle est cette localité, en renom dans la contrée à cause de ses foires qui sont, avec celles de Saint-Jacques près de Stavelot, les plus importantes des Ardennes belges.

La grande foire du 14 juin surtout jouit d'une vogue extraordinaire : elle couvre le plateau à une distance de deux kilomètres ; de quatre lieues à la ronde, les cultivateurs y amènent leurs porcs et leurs bêtes à cornes ; les marchands de bétail y arrivent toujours

Digitized by Google

en grand nombre et les transactions y sont généralement nombreuses et importantes. Dans les villages des environs, cette foire est une fête traditionnelle. Les jeunes gens y vont en partie de plaisir; les enfants y accompagnent leurs parents; bien souvent, tous les membres d'une même famille s'y rendent ensemble, emportant la clé de la maison.

Le plateau de Saint-Antoine qui, en temps ordinaire, n'est traversé de loin en loin que par de rares charretiers, un pâtre ou quelques chasseurs, s'anime tout à coup, à l'approche du 14 juin.

Le cabaretier du coin du cimetière nettoie et blanchit sa demeure, répare son jeu de quilles et prend ses meilleures dispositions pour faire une abondante récolte dans cette moisson d'un jour que lui offre la foire. En avant de son habitation, des tentes et des échoppes se dressent nombreuses en deux lignes parallèles, en s'étendant vers le centre du plateau, et ne cessent d'augmenter en nombre jusqu'au jour de la foire. Ce jour-là, dès le matin, les marchands forains et les saltimbanques, arrivés la veille ou pendant la nuit, s'installent bruyamment dans leurs loges respectives.

Bientôt, apparaissent les premiers animaux, conduits par leurs propriétaires désireux d'occuper les places réputées pour être les meilleures; d'autres les suivent; leur nombre s'accroît peu à peu; enfin, vers neuf heures, des charrettes couvertes et de longues files de gens, conduisant des bêtes à cornes, arrivent par tous les chemins qui aboutissent au plateau. Leurs groupes se succèdent, se joignent, se resserrent, s'entremêlent et forment une foule tumultueuse et bruyante, un pêle-mêle indescriptible : c'est la foire.

* * *

Les cris divers et multipliés des animaux, le bruit strident des sifflets, le roulement des tambourins retentissent de toutes parts et se confondent en un vacarme confus et assourdissant qui oblige tout le monde à élever la voix pour se faire comprendre.

Les marchands de bestiaux, leur bâton à fouet en main, circulent affairés parmi la foule, s'arrêtent çà et là près des bêtes à leur convenance. Ils les tâtent, les examinent de devant, de derrière, de toutes parts. Ils se récrient sur le prix demandé, s'en vont, reviennent pour faire une offre, discutent, gesticulent, simulent la colère ou prennent un ton ironique, la demande est diminuée, l'offre augmentée, enfin un claquement de mains se fait entendre : le marché est conclu (1).

(1) Pour conclure un marché, celui des deux concluants qui s'est fait le plus tirer l'oreille tape de la main dans la main tendue de l'autre; à partir de ce moment, aucun dédit n'est admissible et, en fait, il est excessivement rare qu'on en présente.

Digitized by Google

De part et d'autre, des gens munis de sacs se pressent autour d'un tombereau couvert où grouillent en grognant des cochons de lait. Un sac s'ouvre, des cris perçants retentissent et l'acheteur se détache du groupe, emportant sur le dos son porcelet qui continue de crier.

Pourquoi ce petit rassemblement? On fait cercle autour d'une femme! Elle est toute éplorée...

Que lui est-il arrivé? Ecoutons ce qu'elle raconte.

Ah! ce n'est pas sans raison qu'elle pleure et se lamente! Elle vient d'être allégée de sa bourse par la main subtile d'un voleur à la tire! L'adroit filou lui a enlevé tout l'argent qu'elle a reçu, il n'y a qu'un instant, en payement d'une vache qu'elle a vendue. C'est malheureux, bien malheureureux! murmurent quelques voix dans l'entourage. Mais la curiosité qui a amené les gens auprès de cette femme, les appelle ailleurs et l'infortunée est bientôt abandonnée à sa douleur.

* * *

Le tambour bat, la trompette sonne là-bas. Les curieux y arrivent de toutes parts et se pressent autour d'un homme au costume bariolé et monté sur un tréteau. Il tient en main un paquet d'une poudre inestimable. Elle guérit instantanément la migraine et le mal de dents, les coliques et la dyssenterie. C'est aussi un remède infaillible pour le rhumatisme et la goutte, la phthisie et l'hydropisie. Dans les villes et les riches localités, il vend son précieux paquet cinq francs et davantage; mais ici, il n'en est pas ainsi, il veut en faire cadeau à ces travailleurs infatigables des Ardennes, à ces pionniers de l'agriculture qui nourrissent les habitants des villes et des centres industriels. Il s'intéresse à eux, veut adoucir leur sort en guérissant les nombreuses affections qui résultent de leur rude tâche. C'est pourquoi il leur donne sa merveilleuse poudre pour rien.... pour la bagatelle d'un franc! Malheureusement, il ne pourra faire ce cadeau à tout le monde; car il ne possède plus que quelques douzaines de paquets!

Le tambour recommence à battre aux champs et la distribution commence. Les mains se tendent, les auditeurs se pressent, se bousculent pour approcher et, pendant plus d'un quart d'heure, les pièces d'argent arrivent abondantes dans l'escarcelle du charlatan.

La distribution des précieux paquets n'est pas terminée, qu'un autre vendeur d'orviétan attire l'attention des curieux par l'exhibition d'un singe habillé en pierrot. Une foule nombreuse l'entoure bientôt, et il commence à débiter son boniment. Lui aussi a un

Digitized by Google

présent à faire à ses auditeurs, un cadeau précieux, inappréciable. C'est un onguent qui porte à juste titre le nom de Sans-Pareil.

Le Sans-Pareil fait disparaître comme par enchantemement la teigne et la gale, les durillons et les cors, les dartres et les éruptions cutanées de toutes espèces. Le Sans-Pareil est également un remède souverain pour les coupures, les engelures, les brûlures, les gerçures ; bref, le Sans-Pareil guérit toutes les plaies et toutes les blessures. Chaque boîte suffit pour opérer des centaines de guérisons et quiconque s'en retournera avec ce trésor en poche, devra être discret s'il ne veut voir arriver chez lui toutes les personnes de son village affligées de plaies ou de blessures. Dans mon officine, s'écrie l'orateur, je vends chaque boîte cent sous ; mais ici, ce n'est pas cent sous, ce n'est pas cinquante ni même vingt-cinq ; ici, je donne la boîte avec l'ordonnance pour la somme dérisoire de vingt sous ou un franc ! Pendant que l'apothicaire ambulant débite ses boîtes et remplit sa caisse de l'argent des bons campagnards, avançons parmi la foule.

La diseuse de bonne aventure se trouve à sa place accoutumée. Elle se prélasse sur un tréteau devant son appareil devinatoire. Celui-ci consiste en une petite caisse à tiroir, surmontée d'un cylindre en verre rempli d'eau où, par intervalles, on voit apparaître, émergeant de la caisse, le diablotin *Moustaphia*, secrétaire mystérieux de la devineresse. Le petit bonhomme, qui monte et descend dans le cylindre à la voix de sa patronne, fait l'admiration des assistants. Ce sont les clients habituels de la marchande de *planètes :* filles rieuses et avinées, garçons jovials et gouailleurs qui sont là, la plupart pour rire et s'amuser ; d'autres pour chercher à dissiper un doute ou ranimer un espoir concernant l'objet de leurs rêves. Çà et là des hommes et des femmes d'un âge mûr et même quelques vieillards, se faufilent discrètement parmi les jeunes gens pour aller consulter l'augure sur un événement à venir ou sur l'issue d'une affaire qui les préoccupe. Tous semblent impatients d'être servis et quelques-uns des plus éloignés n'hésitent pas à jouer des coudes pour arriver dans les premiers rangs. Hélas ! si l'on doit attendre, ce n'est pas la faute de la vendeuse, car elle ne perd pas son temps !

BARADA (1)

(1) *Barada*, type de coiffure de paille des Ardennaises.

Digitized by Google

« Allons choisissez, dit-elle, en présentant à ses auditeurs les plus proches, une douzaine de *planètes* mises sous enveloppes ; choisissez vous-mêmes le secret de votre destinée ! « Et, en un instant, les *planètes* passent de ses mains dans celles de ses clients.

« Vous le voyez, continue-t-elle, en reprenant les planètes, ces enveloppes sont vierges de toute écriture ! Moustaphia, s'écrie-t-elle, en les introduisant dans le tiroir du coffret. Monsieur Moustaphia ! à vous maintenant de besogner.... Un peu de silence ! s'il vous plait, Mesdames et Messieurs, mon secrétaire n'aime pas de travailler au milieu du bruit !... Monsieur Moustaphia, on vous attend !.... Ah ! vous tardez bien ! Trouvez-vous la besogne difficile ou dormez-vous !... Enfin, voilà le petit Moustaphia ! Puisqu'il quitte son bureau c'est qu'il a fini d'écrire ! »

Et pendant que le petit bonhomme exécute son ascension habituelle, sa patronne retire les planètes de la caisse.

O surprise ! chaque enveloppe porte une suscription très apparente écrite à l'encre bleue. C'est le travail de Moustaphia ! Ses sentences sont intéressantes, écoutons-en quelques-unes : « Ne perdez pas courage, votre projet finira par réussir ». « Vous trouverez le bonheur où vous ne croyez pas le rencontrer ». « Défiez-vous de votre entourage, car il s'y trouve plusieurs envieux ».

Les assistants, qui ne connaissent pas l'encre sympathique ni ses propriétés, croient à un tour de haute magie et écoutent avec une attention mêlée de crainte la sentence qui les concerne. Un certain nombre pourtant y répondent par des railleries et s'éloignent en riant.

* * *

Les tentes où l'on débite des boissons commencent à se remplir. Celles où l'on se restaure ne chôment pas non plus. En voici une où l'on fait queue à l'entrée ! Pourquoi cette affluence de monde ? Ah ! il n'y a là rien d'étonnant : cette tente a pour enseigne « A la galette d'Aywaille ! » Toutes les places y sont occupées et aussitôt qu'il y en a une disponible, trois amateurs se présentent pour la prendre. Beaucoup de clients même, fatigués d'attendre, demandent à être servis debout. Le régal comprend trois galettes et une grande jatte de café au lait, le tout pour vingt-cinq centimes. C'est appétissant, expéditif et pas cher ! La fameuse galette d'Aywaille à cinq centimes, si estimée en Ardennes, est comme toujours fort recherchée. Tous les enfants veulent la goûter et les cultivateurs, qui ont fait bonne foire, l'achètent par douzaines pour la reporter en cadeau à leurs familles.

Déjà un grand nombre de marchands, arrivés le matin avec leurs hottes remplies de galettes n'en possèdent plus une seule ;

Digitized by Google

mais il en reste d'autres mieux approvisionnés; car, en divers endroits, on les entend crier : « Aux bonnes galettes d'Aywaille, à cinq centimes! Quand il n'y en a plus, il en reste encore! »

Où vont ces deux hercules avec leurs lourds instruments de travail ? Quitteraient-ils déjà le champ de foire ?... Non, ils changent de place. Sans doute qu'ils ne font pas assez d'argent par ici, et ils vont ailleurs chercher une meilleure fortune. Bonne chance, Messieurs les hercules, dans votre nouvelle installation !

Approchons de ce grand escogriffe de saltimbanque, qui, d'une voix éraillée, appelle les passants dans sa loge en leur montrant le portrait informe de je de sais quel animal. « Entrez, crie-t-il, venez voir le chevreau phénoménal, la bête merveilleuse qui fait l'admiration de tout le monde ! Jamais curiosité aussi étonnante n'a été produite à cette foire ! Cet animal a cinq jambes, la queue sur le flanc gauche, le pelage chamarré et à nul autre pareil ! Entrez, n'hésitez pas, vous ne payez que dix centimes. »

Mais quoi ? presque tous les curieux qui sortent de la loge sourient ou chuchotent entre eux !

D'où vient cela ?

Ah ! je vais le savoir, car parmi les sortants, je remarque un ami !

Il m'a aperçu et vient vers moi : « Eh bien ! Oscar, as-tu vu cette étonnante curiosité ? — Allons donc, c'est une mystification ! — Comment ! la merveille ne répond pas à l'annonce ? — C'est une mystification, te dis-je, une vraie supercherie ! Sais-tu ce que c'est cet animal merveilleux ? — Un chevreau, dit-on. — Oui, un biquet tout ordinaire ayant la queue un peu inclinée sur le côté gauche, ayant une jambe postiche grossièrement attachée sous le ventre. »

C'est une farce !...

« Sais-tu où les tenanciers des jeux ont pris position ?

— Ils s'installent ordinairement à la lisière du bois, derrière les baraques. Dirigeons-nous de ce côté...

Nos recherches ne seront pas longues ; car les voici déjà. Arrêtons-nous d'abord ici. Près de nous, un bonneteur est installé avec ses trois cartes! Ces cartes sont étalées devant lui sur la table et il les fait voyager au moyen de ses doigts. Voilà un joueur qui pose une mise de cinq francs sur l'une de ces cartes. Tiens, il gagne ! Oui, mais tous les joueurs heureux sont des compères. Ils arrivent toujours à point nommé, tantôt pour ranimer quelque joueur découragé, le plus souvent, pour faire miroiter, aux yeux des spectateurs, un gain facile et presque certain et les porter ainsi à tenter la fortune.

Digitized by Google

Les joueurs ordinaires gagnent parfois. Il arrive que le bonneteur les laisse gagner au début quelques petites sommes pour les allécher et mieux les dépouiller après.

A quelques pas d'ici on entend les dés qui résonnent sourdement dans la gaîne de cuir. Et plus loin, la roulette tourne avec son bruit de crécelle, Là-bas, c'est l'as de cœur qui gagne. A côté, l'on crie : Hardi à la banque !

Il est à remarquer que tous ces jeux se trouvent toujours groupés dans le même endroit ! Ils sont prohibés ; et ceux qui les tiennent ont soin de se réunir pour éviter plus facilement d'être surpris par la gendarmerie. L'un d'entre eux est chargé de filer les gendarmes qui se trouvent à la foire et de signaler leur arrivée à d'autres compères qui font le guet autour des jeux. A un signal convenu, toutes ces tables. entourées de joueurs, se transforment comme par enchantement et, quand les gendarmes arrivent, la roulette, les dés et les cartes ont disparu pour faire place à de petites boutiques d'objets divers.

* * *

« Une petite aumône, s'il vous plaît, pour un pauvre aveugle!... »

Ah ! le pauvre vieillard, pourquoi s'aventure-t-il ainsi au milieu de cette foule tumultueuse? Il a beau répéter sa prière, personne ne prête l'oreille à sa voix dolente et il n'a rien à attendre par ici que des bousculades!... C'est probablement pour les éviter qu'il élève si fort la voix!

Laissons-le faire, c'est un homme pratique. Dans la place qu'il occupe habituellement, il est surtout en vue de ceux qui arrivent et de ceux qui partent; or, à l'heure actuelle, il n'y a plus d'arrivants et il n'y a pas encore de départs; c'est pour lui un moment d'attente dont il profite pour aller, avec son guide, se régaler à la Galette d'Aywaille et, comme tu vois, il ne perd pas son temps en route! C'est un ancien de la foire : tous les habitués le connaissent et sa recette est d'ordinaire très fructueuse.

Le meilleur moment pour lui est celui de l'arrivée : il est d'usage, pour ceux qui entrent à la foire par ce côté, d'adresser une invocation à saint Antoine en passant devant l'église; or, une bonne action en amène une autre et un grand nombre ajoutent à leur prière, une aumône pour l'aveugle.

Les personnes charitables qui ont fait bonne foire ne l'oublient pas non plus à leur retour et, comme la satisfaction porte à la générosité, elles se montrent parfois fort larges dans leurs aumônes.

Digitized by Google

A quelques pas, on entend l'orchestre de la tente-guinguette. On s'y est mis en frais pour la musique. Ma foi oui : il y a violon, cor et clarinette, de quoi remuer les jambes les plus engourdies. Tous les jeunes gens se dirigent par là.

A partir de ce moment, la foire appartient à la jeunesse.

Autour des différentes boutiques, des jeunes filles alertes, affairées, nombreuses circulent par petits groupes, riant, babillant, passant d'une échoppe à l'autre, au gré des plus entreprenantes, regardant tout, voyant peu de chose, achetant moins encore.

Le hasard amène aussi des jeunes gens dans ces environs ; des saluts s'échangent, les rencontres se font, les couples se forment et partent dans diverses directions pour aboutir invariablement à la tente-guinguette. Là, le bal champêtre bat son plein. Au son retentissant de l'orchestre, les danseurs s'animent et sautent à l'envi, faisant résonner, sous leurs souliers ferrés, le plancher vacillant de la salle improvisée. Les uns en sortent, d'autres y entrent ; les danses diverses alternent et se suivent ; et pendant les courts intervales qui les séparent, l'un des musiciens fait le tour des danseurs pour recevoir, de chacun d'eux, le jeton traditionnel d'un sou.

Pendant que la jeunesse prend ses ébats, le champ de foire se dégarnit peu à peu. Les marchands règlent leurs comptes avec les vendeurs, rassemblent leur bétail et prennent leurs dispositions pour le départ. Les particuliers qui n'ont pas fait bonne foire, disparaissent les uns après les autres, avec leurs animaux qui emboîtent le pas accéléré du retour.

Dans les débits de boissons, les consommateurs deviennent moins nombreux, mais beaucoup plus bruyants. C'est le moment des scènes bachiques et drôlatiques, inhérentes à la foire : un tapageur est expulsé d'une tente où il cause du désordre et s'éloigne l'air menaçant et en maugréant ; une querelle s'élève, puis s'apaise ; deux hommes se prennent au collet et sont séparés par leurs compagnons à l'approche des gendarmes ; un particulier, pris de boisson, est reconduit par des amis qui essayent en vain de dissimuler son ivresse ; un autre ivrogne, abandonné à lui-même, titube et tombe, se relève en jurant pour retomber encore et continue de la sorte, cherchant un abri où il puisse cuver sa boisson ; un groupe de curieux accompagnent deux jeunes fanfarons qui se dirigent avec ostentation vers le bois pour y vider un différend par un duel au bâton ; mais arrivés parmi les buissons, les duellistes s'expliquent et se réconcilient.

Mais l'heure du retour est arrivée et le branle-bas du départ s'accentue et se communique de proche en proche. Les boutiquiers et

Digitized by Google

les marchands forains replient bagage ; la foule se disloque, s'éparpillent et s'écoule par tous les chemins des environs. Le bal champêtre continue toujours, mais il n'est plus entouré de curieux ; le nombre de danseurs va sans cesse en diminuant et bientôt il ne reste plus dans la salle que quelques couples d'amateurs qui ont attendu le désencombrement pour exécuter à leur aise, dans leurs formes et avec leurs cadences primitives, les trois vieilles danses du pays : la Maclotte, l'Allemande et l'Amoureuse.

Ces derniers danseurs disparaissent à leur tour et le soleil n'est pas couché que le cabaretier du coin du cimetière se retrouve seul sur le plateau et peut, tout à loisir, compter sa recette du jour.

Le lendemain et les jours suivants, le champ de foire reprend encore un peu d'animation. Une foule d'enfants et des gens désœuvrés le parcourent en tous sens, cherchant dans la poussière des pièces de monnaie ou d'autres objets perdus à la foire. Les possesseurs des diverses tentes y arrivent aussi pour les démonter, et emmènent, sur des véhicules les plus variés, la boiserie qui a servi à les élever.

Mais une fois ce travail terminé, le plateau reprend son aspect solitaire et redevient désert comme auparavant.

Chapitre extrait de *Noirbroqua-le Pendu, Chronique ardennaise*, Liége 1895 (ouvrage signé : J. Nosripe).

J. PIRSON.

Digitized by Google

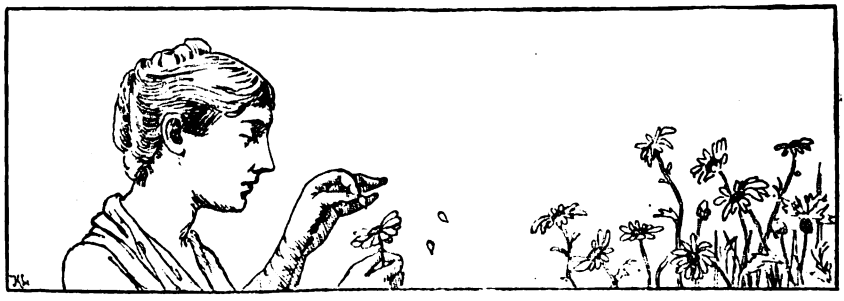

Là haut sur la mon'agne

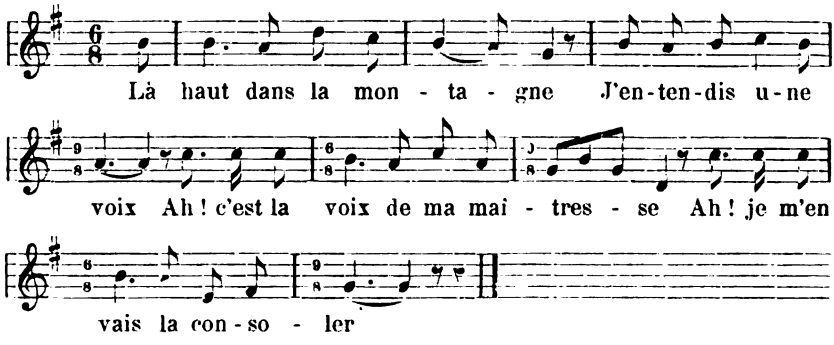

2.

— Qu'avez-vous donc la belle
Si fort que vous pleurez ?
— Je pleure, oui, c'est de tendresse
D'avoir aimé joli berger.

3.

— Aimer n'est pas un crime
Dieu ne le défend pas.
Faudrait avoir un cœur de roche
Pour ne jamais avoir aimé.

4.

Moutons dedans la plaine
Ils ont *l'anger* (besoin) de l'eau
Et vous, bergère, belle bergère,
Avez *danger* de mon amour.

5.

Moutons, leur faut de l'herbe
Papillons faut la fleur
Et vous bergère, belle bergère,
Vous ne vivez que de langueur.

Chanté en 1892 par Jeannette C..., couturière à Hermée.

O. C.

Digitized by Google

LES BÉOTIENS DE DINANT

Voir les tables

XXXI

Les pommes projectiles

Un Namurois invite un copère de ses amis à l'accompagner à la chasse. Celui-ci, qui est un couard, fait des difficultés.

— C'est trop dangereux, dit-il.

— Allons, fou, dit le Namurois, on tire avec des pommes cuites !

Bref, l'autre se décide.

Seulement, par malheur, un coup maladroit lui envoie une balle qui lui traverse le bras.

Il jette son fusil et, en s'en allant, il rencontre son ami le Namurois.

— Pourquoi t'en retournes-tu?

— On triche, dit-il : quelqu'un tire avec des crues!

XXXII

Le chasseur d'alouettes

Un copère envoie son fils, muni d'un bon fusil, chasser aux alouettes.

Un lièvre part à bout portant. Il le met en joue, mais soudain, il se ravise et dit :

— J'oubliais que ce n'est pas une alouette.

Et, de peur de déplaire à son père, il laisse retomber son fusil.

XXXIII

La « couque » de Dinant

Le comte de Namur un beau jour devait passer par Dinant. On veut le traiter dignement, et du crû.

Rien de mieux qu'une « couque » (1).

Mais il la faut de qualité.

On en fait une énorme. Elle mesurait cinq pieds de France. Mais la cuire est la difficulté : le four n'en mesurait que quatre.

(1) *Couque*, pain d'épices Dinant est aussi célèbre pour ses *couques* à présent qu'il le fut autrefois pour ses *dinanderies*.

Digitized by Google

On dut abandonner l'idée et l'on se contenta de préparer un beau discours pour expliquer l'affaire (1).

XXXIV

Le pont de Dinant

Le pont actuel de la ville en a remplacé un très ancien dont les copères étaient très fiers. Quand ils en parlent, on ne manque jamais de rappeler la vieille facétie en vertu de laquelle ce vieux pont portait la mirifique inscription : *Hic pons factus est* « ce pont a été fait ici. »

Il est vrai que les Dinantais lettrés ne se laissent pas prendre sans vert.

Ils répondent que l'inscription, ainsi présentée, n'est pas complète et qu'il faut lire à la suite le millésime exact. De telle sorte qu'on pouvait traduire : « Ce pont a été fait en..... »

XXXV

Le copère au sermon

Un grand prédicateur de l'église St-Aubin, à Namur, faisait du haut de sa chaire un sermon si touchant que tout le monde pleurait.

Un copère qui était entré à l'église pour laisser passer la pluie, faisait seul exception.

Un voisin lui demande comment il se fait qu'il reste insensible en écoutant si bien parler.

— Moi, répond le copère : tout cela ne me dit rien : je ne suis pas de la paroisse !

XXXVI

Un plat très cher

Deux copères en voyage s'en vinrent à une auberge où ils remarquèrent un perroquet qui parlait.

— Quel bel oiseau! Un oiseau qui parle! Ce doit être bien bon à manger.

Et l'un deux alla demander à l'aubergiste de mettre l'animal à la broche pour souper.

— C'est un plat cher, dit l'aubergiste.

— Qu'à cela ne tienne. Nous en avons trop grande envie !

L'aubergiste tua le perroquet, le plumа, et le mit à la broche.

Quand l'oiseau fut à point :

— C'est très bien, dirent nos hommes. Maintenant, donnez-nous en pour deux liards!...

(1) Cette histoire est une variante de celle du « poisson trop grand » — qu'on a pu lire ci-dessus t. III, p. 132.

Digitized by Google

XXXVII

Les semeurs de sel

Un farceur convainquit certains copères que le sel est extrait du fruit d'une plante semblable au froment.

Le sel ne coûte pas cher. Mais il n'y a pas de petites économies. Nos copères résolurent donc d'ensemencer un champ, ce qu'ils firent dans le plus grand secret.

Bientôt l'herbe pointa et les copères ne doutèrent point un seul instant que ce ne fût la plante merveilleuse.

Ils résolurent de sarcler leur champ et tirèrent au sort à qui devait échoir le soin de mener à bien cette opération indispensable.

Celui qui en fut chargé se vit arrêter au premier pas qu'il fit dans le champ : il était chaussé de souliers ferrés. Il se déchaussa : la trace des pieds s'y vit encore.

Enfin, le plus malin de nos copères proposa de transporter le sarcleur jusqu'au milieu du champ couché sur un brancard.

A leur grande stupéfaction, ils firent tant de dégâts... que le sel n'a jamais poussé !

Jos. DEFRECHEUX.

Digitized by Google

A PROPOS DES CHANSONS

IV

Les airs populaires, musique nationale

La Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique s'est réunie en séance publique, le 8 novembre dernier. A cette séance, le Directeur de la Classe, M. J.-Th. Radoux, de Liége, a prononcé un très remarquable discours sur « la Musique et les Ecoles nationales » où, après une étude serrée des conditions du grand art, il s'élève, dans une remarquable argumentation, contre les excès des écoles d'imitation personnelle, en faveur des écoles d'inspiration nationale.

« La polyphonie du XVe siècle, dit-il, n'était qu'érudition, sécheresse ; celle du XIXe, au contraire, est devenue affinée, ultra-sensible, d'une souplesse et d'une vie merveilleuses, lui permettant de traduire toutes les émotions, toutes les passions humaines. C'est donc vers celle-ci que tous les efforts se portent, et Wagner, une fois encore, en aura été la suprême expression ! Aussi n'est-ce pas sans inquiétude qu'on peut envisager l'avenir musical, car, déjà à l'heure actuelle, il n'y a presque plus d'écoles reflétant franchement l'esprit et les aspirations natives d'une nation; toutes se wagnérisent plus ou moins. »

Cependant, « l'imitation est un mensonge que l'homme se fait à lui-même !... Sans doute il faut être de son temps; le cerveau, terrain intellectuel, pour produire, doit être nourri de la moelle des chefs-d'œuvre, mais à la condition de rester *soi;* car les œuvres doivent être d'essence intime, et ne sont sincères et durables qu'à la condition d'être l'expression d'un tempérament; et le tempérament est lui-même la résultante naturelle de l'éducation, des mœurs, voire même de l'état social d'un pays. De là ces ressemblances marquées et si facilement reconnaissables dans l'expression musicale des écoles italienne, allemande et française, pour ne citer que celles qui, pendant longtemps, surent conserver leur physionomie originale.

» Je suis, continue l'honorable Directeur du Conservatoire royal de Liége, je suis personnellement fort sympathique à toute tendance ayant pour objet d'imprimer à la pensée cette couleur locale propre aux différentes races ; et cela m'amène à dire quelques mots des deux écoles qui, de nos jours, tendent le plus nettement vers ce but.

Digitized by Google

» C'est d'abord la jeune école slave, avec Borodine, Cui, Moussorgsky et Rimsky-Korsakow comme principaux protagonistes, et l'école scandinave dont le plus chatoyant représentant actuel est Edward Grieg.

» La nouvelle école russe procède évidemment de Berlioz et de Liszt... Mêmes audaces harmoniques, mêmes procédés d'instrumentation ; tout y est, sauf le caractère typique des œuvres, qui reste national. Il ne faudrait pas croire, cependant, que ce résultat puisse être attribué à des causes psychologiques, mais bien plutôt à un système d'éducation musicale raisonné, et dont les sources se trouvent dans la mélodie populaire. » A l'appui de cette assertion après avoir remarqué qu' « il n'y a pas de pays où le peuple ait exprimé ses joies et ses douleurs avec une naïveté plus poétique qu'en Russie » et que « nulle part le chant populaire n'a mieux fait vibrer l'état d'âme d'une nation », l'orateur constate « le soin avec lequel les chansons du peuple ont été recueillies, annotées et harmonisées par des compositeurs de mérite. » « Livrée ensuite aux réflexions des artistes élevés à l'école gratuite fondée en 1862 par Balakirew, et dirigée par Rimsky-Korsakow, il est évident que cette moelle populaire, infiltrée dans le cerveau d'une génération, devait porter en elle une force créatrice originale, et le présent de la jeune école russe le prouve surabondamment.

« Ainsi que nous avons pu le constater à la lecture d'un grand nombre d'œuvres de tous genres, certains compositeurs scandinaves sont également arrivés à nationaliser leur art, puisant leurs inspirations à la source populaire si heureusement employée par la jeune Russie. Tous les compositeurs ne sont pas imprégnés au même degré ; quelques-uns ont subi plus ou moins l'influence étrangère, comme Niels Gade et Schytte ; mais le prestige exercé par les principaux, et notamment par Noordrack, Svendsen et Grieg, finira, nous n'en doutons pas, par épurer la source et donner à ce pays un art particulier, »

« Cela ne paraîtra-t-il pas suffisant à nos jeunes musiciens qui, presque tous s'obstinent à vouloir être de petits Wagner, oubliant, comme l'a dit le célèbre humoriste anglais Sterne « qu'un homme est plus riche avec une » once de son propre esprit, qu'avec un tonneau de celui des autres?» Qu'en reflétant dans ses œuvres l'esprit d'autrui, il ne sera toujours qu'un écho affaibli du génie qui lui sert de modèle ?

« Pourquoi, dès lors, ne tenterait-on pas dans notre pays ce qui a si merveilleusement réussi chez les peuples du Nord ? Les éléments ne manquent certes pas : nos provinces, tant flamandes que wallonnes, possèdent une quantité fort respectable de chants populaires qui ont bien aussi leur caractéristique, leur saveur *sui generis*.

« Pour arriver au but que j'indique, il ne faudrait pas seulement s'en tenir à la publication de ces chants, dûment harmonisés, mais au contraire les plus typiques, qui serviraient de thèmes à la composition de solfèges, où toutes les difficultés modernes de rythmes, d'intonation, etc., seraient méthodiques, graduées. On envelopperait, en quelque sorte, dès l'enfance, le futur compositeur dans une atmosphère nationale en lui infusant peu à

Digitized by Google

peu, et à son insu, cette sève populaire qui, dans sa forme naïve, est l'âme de la patrie ! Son imagination, ainsi préparée, pourrait revêtir à l'heure de la production, une forme plus savoureuse, plus particulière. »

L'auteur conclut :

« Je crois avoir établi que le plus sûr moyen de caractériser une école se trouvera désormais dans la chanson populaire. Il ne faut pas oublier que le plus beau titre de gloire d'un musicien sera toujours son identification complète au génie de sa race. Aristocratiser la chanson du peuple, l'élever assez haut pour qu'elle atteigne à l'œuvre d'art, telle doit être, à mon avis, l'ambition du compositeur. L'artiste inspiré assez heureux pour marquer ce but, et nous le croyons digne d'être tenté, se créera des titres inappréciables à l'admiration universelle, en donnant à notre pays une musique nationale. »

Voilà donc, d'une voix autorisée, et du haut d'une tribune assurément prestigieuse, l'humble chant du peuple, la simple et naïve, la bonne chanson réhabilitée.

Wallonia, qui est la seule revue belge de folklore publiant régulièrement des musiques populaires, se croit autorisée à exprimer respectueusement au nom des amoureux de ces traditions, à l'honorable Directeur du Conservatoire royal de musique de Liége, ses sentiments de profonde satisfaction et de cordial remerciement.

O. C.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Li Pàcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, folklore, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. COMHAIRE, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Repïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Noirbroqua-le-Pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Les côpeuses di tiesses, *Comédèye èn ine ake* par Simon RADOUX. Pièce primée par le Gouvernement. — Chez l'auteur, 25, rue Wacherai, 25, Liége.

Li Pâcolet da Noyé, *pièce èn ine ake* par Victor CARPENTIER. — Chez l'auteur, rue Vivy-Houet, Bressoux (Liége).

Table analytique et alphabétique *des dix premières années de la Rev. des trad. pop.* par Paul SÉBILLOT et TAUSSERAT-RADEL. — Paris, Lechevalier, Leroux, éd. 1897.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

26246.582

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 6. 13 JUIN 1897.

SOMMAIRE

LE FEU DU FOYER
Croyances et usages . . . . . O. Colson
LE FOLKLORE DES CIVILISÉS
Le facteur porte chance . . . . . J. Defrecheux
RANZ DES VACHES
De Liége (air noté) . . . . . O. C.
LE MÉDECIN MALGRE LUI
Conte Nivellois. . . . . Georges Willame
ENIGMES POPULAIRES
VIII Devinettes wallonnes (suite) . . . O. C.
DESSIN NOUVEAU
Ine vèye mohonne . . . . . Henri Simon

LIÉGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

ERRATA

Dans le n° 4, d'avril dernier, p. 64, citation de FROISSART, au lieu de *ans* lisez *aus* (pluriel de ail, notre moderne « aulx ») ; et quelques lignes plus bas, au lieu de *gaunesse*, lisez *gaunette*.

Tome II, p. 114 note, au lieu de « auteurs » lisez « conteurs ».

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. DONNAY. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, RUE PONT-D'ILE, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

LE FEU DU FOYER

Croyances et usages

Le foyer et le feu sont encore l'objet de certains us et croyances, restes de l'époque où le feu était divinisé, et le foyer, considéré comme une sorte de temple.

A présent que les feux ouverts se font de plus en plus rares, que l'usage des poêles se généralise jusqu'au fond de nos campagnes, on se ferait difficilement une idée des sentiments que les paysans nourrissaient à l'égard du feu du foyer. La lueur du foyer pourrait cependant symboliser la lumière intellectuelle de l'homme primitif. C'est autour de l'âtre que se passaient les veillées, c'est près de lui que se transmettait la sagesse des anciens.

Il n'y a pas cinquante ans que la lumière artificielle était encore un luxe pour les paysans : la lueur du foyer suffisait généralement. On ne travaillait pas le soir et l'on se couchait tôt. On n'allumait la chandelle ou le *crâsset* « lampe à l'huile grasse » qu'en cas de nécessité.

Si l'on remonte un peu plus loin dans le passé, on trouve, près du foyer, l'homme aux prises avec les deux grands mystères de la lumière et de l'ombre : devant lui, le foyer, symbole de la famille, le foyer bienfaisant, aux flammes capricieuses et bizarres, aux lueurs tour à tour sombres et brillantes, dont la vue troublait l'œil et l'attirait cependant invinciblement comme la lampe attire les phalènes ; derrière, la nuit terrible d'autant plus noire que le foyer était plus rouge, avec, sur les murs, des ombres de lumière, fugitives et grimaçantes...

Le respect superstitieux du foyer n'est pas complètement perdu. L'explication seule a varié. C'est encore actuellement devant le foyer que se dit la prière de minuit, à la Noël. On dira : c'est parce que le

Digitized by Google

Christ est posé sur la tablette de la cheminée. Pourquoi n'est-il pas plutôt posé sur l'armoire ou appendu au mur? Au foyer, il est venu sanctifier une croyance, un respect primitifs ; c'est pour la même raison que l'on trouve des croix, des chapelles, des oratoires à côté de tous les lieux illustrés par des traditions pré-chrétiennes. C'est encore pour cette raison que l'on colle, aussi bien au-dessus du foyer qu'au-dessus de la porte d'entrée de la maison, les *nûles* ou hosties qu'offrent, le jour de l'an, les apporteurs de souhaits (1).

Le foyer était toujours l'endroit de la maison où les soins de propreté se multipliaient minutieusement. Tout le long du jour, on rentrait les cendres, on balayait et on frottait. « Il ne faut pas jeter d'ordures dans le feu », disent les vieilles gens. Et si vous y jetez des écales d'œufs ou des pelures d'ognons, ils vous diront : « Vous ferez pleurer Saint-Laurent » (2). Ou bien : « Les poules mourront ». On bien encore : « Vous gagnerez l'hydropisie ». On défend aux enfants d'uriner dans le feu, leur disant que, s'ils le font, ils attraperont la chaudepisse. Les enfants ne savent pas ce que c'est, mais ils ont peur... et vont se soulager dehors. On leur défend aussi de cracher dans le feu, sur le poêle ou sur des charbons ardents : c'en serait assez pour gagner un asthme ou devenir poitrinaire. En Hainaut, les enfants « qui jouent avec le feu » mouilleront leur lit. Une ménagère malpropre qui trouve bon de jeter au feu les excréments de son enfant, l'expose à « avoir un feu dans le corps » (gagner une inflammation). Enfin, chaque fois qu'on s'amuse à couper la flamme, on raccourcit sa vie d'un an.

Autrefois , les ménagères qui laissaient éteindre leur feu, devaient bien demander un tison à une voisine. Les vieilles gens vous diront : « On ne donne pas le feu, on le prête ». Et même on préférait n'être jamais appelée à en prêter.

Le rôle purificateur du feu est souligné par les faits suivants.

(1) Complétez dans ce sens, ce qui est dit plus haut. *Wallonia*, t. IV, p. 5-6.

(2) St-Laurent, dit le peuple, a subi le martyre, étendu sur un gril, sous lequel brûlait un feu alimenté de coquilles d'œufs.

Digitized by Google

Autrefois, on croyait qu'il ne fallait pas laisser s'éteindre (*en-ne aller* « partir ») le feu de l'âtre sinon *les mâlès djins ârit dreut ès vosse mohonne* « les mauvaises gens (les sorciers) auraient droit chez vous. » (Milmort). Quand l'eau ne bouillait pas, on croyait que la bouilloire était frappée d'un sortilège et, pour conjurer le sort, on versait un peu d'eau dans le feu par le bec de la bouilloire. (Vottem et Herstal).

Le jour de la St-Jean, quand le « grand feu » était bien allumé, chacune des ménagères qui avait contribué à sa confection, venait en retirer sur sa *palette d'aisse* « pelle d'âtre » un peu de houille en ignition qu'elle reportait chez elle et qui servait à rallumer son feu, obligatoirement éteint à ce moment. (Stavelot).

Un rite singulier qui se retrouve à Anvers (1) et dans les Vosges (2) se pratiquait dans toute la province de Liège. C'était une sorte de consécration des animaux domestiques nouvellement acquis. Nous avons dit ailleurs comment on la pratiquait généralement : Pour empêcher un chat de quitter la maison où on l'introduit, on lui frotte un peu de beurre sous les pattes, on le prend ensuite, et, des deux mains on lui fait faire trois fois le tour de la crémaillère, puis on le fait gratter avec les pattes de devant sur le contrecœur de la cheminée (Vottem). Dans beaucoup de villages, le rite se réduit, soit à faire gratter le chat dans la cheminée, soit à lui frotter du beurre sous les pattes. — et à Milmort, sur le museau. Parfois aussi, on se contente de lui faire manger une tartine qu'on a tournée autour de la crémaillère. A Rocour, après avoir graissé la patte droite de devant on fait faire à cette patte une croix dans le contrecœur.

A Verviers, quand on se procurait des poules, on leur frottait les pattes avec la lavette, afin qu'elles ne s'égarent pas.

A Beaufays, où le rite est complet et se pratique pour les chats, on dit à l'animal, en lui faisant faire l'opération :

Wisse qui t'es	Où tu es
Ti d'meurrès	Tu resteras
D'wisse qui ti vins	D'où tu viens
Ti n' rîret nin.	Tu ne retourneras pas. (3)

Actuellement, le respect dû au feu du foyer s'est notablement atténué. Les allumettes étant d'usage courant, on laisse éteindre son feu chaque soir et on le rallume le matin. En l'allumant, on n'oublie

(1) Commun. de M. A. Harou.
(2) *Mélusine* I, 452.
(3) Commun. de M. Edouard Monseur.

Digitized by Google

pas d'invoquer St-Laurent, et l'on récite cette petite oraison qui témoigne d'une foi robuste :

Binamé St-Lorint	Bien-aimé St-Laurent
Po qui m' feu vâye bin	Pour que mon feu aille (prenne) bien
Mettez vosse bordon d'vins	Mettez votre bâton dedans
Si v' n'el mettez nin	Si vous ne le mettez pas
I n'îrèt nin.	Il (le feu) n'ira (ne prendra) pas.

En faisant des feux dans les champs, les enfants de Lincé font leur prière en ces termes :

Dè feu, dè feu	Du feu du feu
Po li ptit Jésus	Pour le petit Jésus
Qwand nos nn' ârans	Quand nous en aurons
Nos nn'y dinrans	Nous lui en donnerons.

Le feu, qu'une devinette appelle « la plus belle rose de la maison », a cédé une part de son culte à l'âtre tout entier.

Celui-ci se compose de différentes parties, que leur nom rapproche des parties du corps de l'homme. Il y a *li tiesse* « la tête » où pend *li gordenne* litt. « le rideau » c'est-à-dire un bavolet de toile bleu plissée ; *les hantches* « les hanches », pans de mur verticaux faisant angle droit avec *li cont'coûr* « le contrecœur », qui est le fond ; *les costés* « les côtés », qui sont les places libres laissées de part et d'autre du foyer proprement dit pour y reposer à l'occasion les marmites, etc.

La crémaillère, pendue à une barre de fer horizontale, fixée de part et d'autre un peu plus haut que l'entrée de la cheminée, au-dessus des *hantches*, était l'instrument le plus important de l'âtre. Les larges dents entaillées le long de la crémaillère, les grincements qu'elle faisait entendre quand on la déplaçait, ont suffi à lui faire prêter un air grimaçant et un caractère acariâtre : *li crama grigne des dints*, disent les devinettes (1). C'est sur le plat de la crémaillère qu'on faisait une croix (2) dans certaines circonstances que rappelle

(1) Pour les devinettes du foyer, voyez plus haut t. IV, pp. 148 et suivantes, n°s 160 à 167. Voyez aussi p. 146-7, n°s 150 à 152.

(2) Le *Dict. des Spots*, 2e éd., n° 847 donne le dicton : *Fez 'n' creux so l'crama* « faire une croix sur la crémaillère » — se dit quand on voit arriver une chose à laquelle on ne s'attendait pas. Il ajoute l'exemple liégeois suivant extrait d'une chanson de BAILLEUX, 1843 :

Li crama c'est l'meube dè l'mohonne	La crémaillère c'est le meuble de la maison
Qu'a Lige on respectêye li pus :	Qu'à Liége on respecte le plus :
S' i vint ine affaire mâle ou bonne	S'il (sur)vient une affaire mauvaise ou bonne
On dit qu' i fât fer ine creux d'sus.	On dit qu'il faut faire une croix dessus.

Ce même ouvrage donne l'analogue de Jodoigne : *fer 'n' creux se l'djivau* « faire une croix sur la tablette de la cheminée » — ce qui est, comme objet, tout autre chose. En France, on dit « faire une croix à la cheminée ». Cf. QUITARD, *Dict.*, v° cheminée, p. 217. Et *Dictionn. de l'Académie*. De ces analogues on peut conclure à l'originalité de la forme sous laquelle l'usage se présentait à Liége.

Digitized by Google

agréablement, avec d'autres détails, le petit morceau suivant, noté à Malmedy :

Is sont passés ces bon vîx timps, wisse quu les cîses su passît à l' lumire blawtante do brèsi, tot racontant des fâves et des histwares du ruvnants.

A ces cîses, il arrivève alfi quu l' feu prindève ô crama : adon on vèyève des blawettes du feu comme des ptitès steules.

C'est ô signe di novelle, i s' passret one saquet dhît les vîx. Et les djônes et les vîx su d'mandît çou quu ç' pôreût esse. Et comme on-z-est todis pwarté à pinser pus vite do mâ qu' do bin, oi n'esteut nin fwart à si âhe.

Mais l' grand-père prindève on boquet d' crôye et vzève one creux so l' crama, tot d'hant : « Dieu nos wâde du tot mâ. Avou çoula, mes èfants, nos n' polans mâ. »

Vola poqwè ô parole co du fer l' creux so l' crama, qwand il arrive eune sôrte ou l'aute qu'ô n'attind nin.

Ils sont passés ces bons vieux temps où *que* les soirées se passaient à la lumière étincelante du brasier, tout en racontant des fables et des histoires de revenants.

A ces veillées, il arrivait quelquefois que le feu prenait à la crémaillère : alors on voyait des étincelles comme de petites étoiles.

C'est un signe de nouvelle, il se passera quelque chose, disaient les vieux (1). Et les jeunes et les vieux se demandaient ce que cela pouvait être. Et comme on est toujours porté à penser plus vite du mal que du bien, on n'était pas fort à son aise.

Mais le grand'père prenait un morceau de craie et faisait une croix sur la crémaillère tout (en) disant : « Dieu nous garde de tout mal. Avec cela, mes enfants, nous ne pouvons mal (n'avons rien à risquer). »

Voilà pourquoi on parle encore de faire la croix sur la crémaillère, quand il arrive une sorte *(chose)* ou l'autre qu'on n'attend pas (2).

Actuellement encore, en effet, on parle parfois de faire une croix sur la crémaillère quand il se passe quelque chose d'extraordinaire, d'excessif, d'inattendu. Mais ce dicton — car il n'en est plus que cela, à moins qu'on ne fasse réellement une grande croix n'importe où, avec un geste drôle — ce dicton a pris un caractère facétieux, et on l'entendra par exemple, quand un grand menteur vient de dire une vérité, quand il fait beau temps le dimanche ou quand le dîner est prêt à l'heure. Il en est ainsi de beaucoup de choses en folklore : ce que l'ancêtre révérait ou louait, n'est plus guère aujourd'hui que matière à plaisanteries.

La crémaillère est l'objet de diverses croyances. Une vieille femme d'Heure-le-Romain nous disait :

(1) A Liége, le même présage est compris quand le feu pète.
(2) Leo Zeliqzon, *Aus der Wallonie*. Metz 1893, p. 11.

Digitized by Google

Divins l'timps qwand i tonnève, on mettève li crama so l'soû. Mains oûye, on n'creut pus à tot çoula.

Dans le temps (passé) quand il tonnait, on plaçait la crémaillère sur le seuil. Mais aujourd'hui, on ne croit plus à tout cela.

On disait aux enfants de ne pas toucher au cramail : ils risquaient de faire pleurer l'enfant Jésus. Et les petites « cordes » de suie qui pendaient à la barre soutenant la crémaillère s'appelaient *cwèdes dè bâbou* « cordes du *bâbou* ». Cet être fantastique, sorte de Croquemitaine, habitait la cheminée. Gare à ceux qui venaient, par en-dessous, voir ce qui s'y passait : il leur jetait la suie aux yeux, les saisissait et, dans les profondeurs de son antre, il les dévorait tout crus !

Le *crama* était l'objet d'une petite fête : *li pindèdje dè crama.* C'était lors de l'entrée à demeure dans une maison neuve qu'on « pendait la crémaillère ». Le propriétaire du logis réunissait ses amis, on faisait bonne chère, on chantait, on buvait. Il ne reste rien de l'opération essentielle. Nul doute qu'anciennement, on procédait solennellement au placement de l'instrument. Mais nous avons vainement recherché les détails. Actuellement, on procède encore à la fête ; elle a conservé son nom... mais il n'y a plus de crémaillère. Il n'y a plus d'âtre. Et si l'on en croit les pessimistes, il n'y aura bientôt plus de foyer !

O. COLSON.

Digitized by Google

LE FOLKLORE DES CIVILISÉS

I

Le facteur portechance

Sous ce titre « le facteur-mascotte », les journaux de Bruxelles des 12-15 avril et notamment *La Gazette* ont publié l'entrefilet suivant :

« Un facteur en passe de devenir célèbre, c'est le facteur Dizier de Marcinelle (Charleroi) qui, on le sait, a distribué dans sa tournée deux billets [de la loterie de l'Exposition de Bruxelles 1897] qui ont gagné chacun un lot de 5,000 francs.

» Les gens superstitieux le considèrent comme *une mascotte* (*sic*, c'est-à-dire un portechance) et il reçoit chaque jour quantité de lettres avec des timbres ou des bons de poste, dans lesquelles on lui demande d'envoyer aux signataires des billets du prochain tirage de la loterie.

Les lettres qui lui arrivent ainsi viennent de toutes les parties du pays et même de l'étranger ; la plupart sont signées par des personnes que, par leur éducation, on croirait à l'abri de pareilles crédulités, faiblesse ou manie. »

JOS. DEFRECHEUX.

Digitized by Google

« Ranz des vaches »

de la Montagne Sainte-Walburge, à Liége

Andantino

O dé dé a dô ! Vi-nez so l'tri - hai Fez dè

Presto

bon les - sai Blanquette et neu - rette Djo - lèye, et ro-

Rall.

djette Ni bi - sez nin Ri - pa - hîz-v' bin O dé

dé a dô D'morez ès cot' - hai Fez dè bon lès -

Fin.

sai O dé dé a dô O dé dé a dô Les vatches

et les cos - sets Il est timps d'èr - ra - ler *etc.*

O dé dé a dô
Vinez so l'trihai
Fez dè bon lessai
Blanquette et Neurette
Djolèye et Rodjette

O dé dé a dô
Venez sur la butte
Faites du bon lait
Blanchette et Noirette
Tachetée et Rougette

Digitized by Google

Ni bisez nin	Ne vous emportez point
Ripahîz-ve bin	Repaissez-vous bien
O dé dé a dô	O dé dé a dô
D'morez ès cot'hai	Restez dans le jardin
Fez dé bon lessai	Faites du bon lait.
O dé dé a dô	O dé dé a dô
O dé dé a dô	O dé dé a dô

—

Les vatches et les cossets	Les vaches et les porcelets
Il est timps d'èrraler	Il est temps de partir
Po moude et po coller.	Pour traire et passer le lait.
Li dame n'est nin trop nette	La dame n'est pas trop propre
Elle a lavé ses tettes	Elle a lavé ses seins
Avou l'lessai d'Morette	Avec le lait de Noirette
Elle a fait les golzâs	Elle a fait des tourtes
Avou l' lessai des dj'vâs	Avec le lait des chevaux
Elle a fait les galets	Elle a fait les gauffres
Avou l' lessai des chets	Avec le lait des chats
Elle a fait les dorêyes	Elle a fait les tartes au riz (dorées)
Avou l' lessai di s'feye.	Avec le lait de sa fille.

Sous le titre ci-dessus le D' Bovy (*Promenades historiques dans le pays de Liége*, Liége 1838, t. I, pl.) et Bailleux et Dejardin (*choix de chansons et poésies wallonnes*, Liége 1844, p. 214) donnent deux versions de cette chanson. Bovy borne sa relation à la première partie (jusqu'au mot *fin*). Bailleux et Dejardin ajoutent les douze vers suivants qui se chantent sur le même développement d'une phrase précédente et que nous ne connaissons que par eux.

Le début de l'air varie en quelques détails dans les deux sources, quant aux valeurs et à l'adaptation aux paroles. Le *o dé dé* de Bovy nous paraissait le plus probable. La version que nous donnons, qui semble être mieux encore dans le mode de la mélopée, nous fut chanté par feu M. Constantin Smal, qui tenait le souvenir de son père, lequel, en sa jeunesse, participa à l'usage de la chanson sur les coteaux de Ste-Walburge.

O. C.

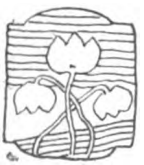

Digitized by Google

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

Conte nivellois

In djou, la Reine avou mindgî d' l'estocfisse, dé manière (comme ça pu arriver, ndo?) qu'elle a ieu in éresse qui a d'meuré dins s'goï; dé manière qué lé Rwé astou bî-n-imbarrassé avé ça...

Ça fait qu'il a invoï deux d' ses domestiques cachî in boû docteur.

I passont d'lez in auberche; i d'mandont s'i n' counnichinnent nî in boû docteur, in boû, boû.

Ç'astout djustémint n' feumme qui n' s'intindou nî fourt avé s'n homme.

Ça fait qué s'n homme astou à l' tcherrue, là n' mïette pus lon.

Elle coumminche à dire qu'i da lauvau iun qui raboure : c'est l' méieu méd'cin qu'o n' counnait.

Il arrivont d' lez mon homme su l' tchamp, éié i d'zont :

« *Bondjou, Monsieur l'docteur.* »

Mon homme les ravisse : i n'astou nî saisi, li, ndo? I stou docteur comme mi!

Eié i dit : « Je n' suis pas docteur; djé n' sais nî çu qu' vos m' volez. »

Un jour, la Reine avait mangé du stockvisch, *de manière* (comme cela peut arriver, n'est-ce pas ?) *qu'*elle a eu une arête qui est restée dans son gosier ; *de manière que* (1) le Roi était bien embarrassé avec cela...

Ça fait que (1) il a envoyé deux de ses domestiques chercher un bon médecin.

Ils passent près d'une auberge ; ils demandent *s'ils* ne connaissaient pas un bon médecin, un bon, bon.

C'était justement une femme qui ne s'entendait pas fort [bien] avec son mari.

Ça fait que son mari était à la charrue, là un peu plus loin,

Elle *commence à dire* qu'il y en a un, là-bas, qui laboure : c'est le meilleur médecin qu'on *ne* connaît.

Ils arrivent près de *mon* homme au champ et ils disent :

« Bonjour, M. le docteur. »

Mon homme les regarde : il *n'était pas* surpris, lui, n'est-ce pas ? Il était médecin comme moi.

Et il dit : « Je ne suis pas docteur : je ne sais ce que vous me voulez. »

(1) « De manière que » — et « Ça fait que » — formules de transition.

Digitized by Google

— « *Nos savons bî ça, mais c'est paç' qué vos n' volez nî : i vos faut v'ni.* »

Eié ils l'ont fait d'aller maugré li.

*
* *

Arrivé à Brusselles, o l' fait intrer dins l' palais. Lé Rwé dit qué s'i savou r'fer la Reine, qu'il arou n' somme.

L'aute dit : « Djé n' sais nî çu qu'o m' vu, dis-t-i ; djé n' su ni mé-d'cin. »

Ça fait qu'il avou là « la garde » qui astou là dins n' pétite place, muchée — saquants saudarts inchenne, enfin.

O crie : « La garde !... » Et o li fout là n' bounne rincée.

Adon, i dit : « Enfin, dist-i, ertirez vous autes ; djé frai çu qué d' sârai. »

Dé manière que, dé c' temps là, o fzou des grands feus ouverts — avé des cokes, djé cwès... djé n' sais ni, mi.

Ça fait qu'i fait chennance dè s' desbii tout nu, ç' gaïard-là (l' médcin èn'do), comme pou s' taper dins l' feu, enfin !

Et la Reine s'a foutu dins-n-in riâtche — in effourt, là ! — et l'éresse est pârtie.

Eie o sounne après lé Rwé.

Eie i dit qu' la Reine est scappée.

*
* *

Et quand lé Rwé a ieu vu qu'i stou in si boû médcin — ç'astou in boû tout d' même, en' do ? — i dit :

« *Il a 'n' salle avé dix onze ma-*

— « Nous savons bien cela, mais c'est parce que vous ne voulez pas : il faut venir. »

Et ils l'ont fait marcher malgré lui.

*
* *

Arrivé à Bruxelles, on le fait entrer dans le palais. Le Roi dit que s"il [le médecin] pouvait guérir la Reine, il aurait une somme [d'argent].

L'autre dit : « Je ne sais pas ce qu'on me veut, dit-il ; je ne suis pas médecin. »

Ça fait qu'il y avait là « la garde » qui était là dans une petite pièce, cachée — plusieurs soldats ensemble, enfin. (1)

On crie : « La garde !...» Et on lui donne une bonne raclée.

Alors il dit : « Enfin, dit-il, retirez-vous, vous autres, je ferai ce que je pourrai. »

De manière que, de ce temps là, on faisait de grands feux ouverts — avec du coke, je crois... je ne sais pas, moi !

Ça fait qu'il fait semblant de se déshabiller tout nu, ce gaillard-là (le médecin, n'est-ce pas), comme pour se jeter au feu, enfin !

Et la Reine s'est mise dans un rire — un effort, là ! — et l'arrête est partie.

Et on sonne *après* le Roi.

Et il dit que la Reine est sauvée.

*
* *

Et quand le Roi a eu vu qu'*il* était un si bon médecin — c'était un bon tout de même, n'est-ce pas ? — il dit :

« Il y a une salle *avec* dix ou onze

(1) « Plusieurs soldats ensemble » — c'est l'explication que donne le conteur du mot « la garde » et l' « enfin » souligne cette explication. On retrouvera plus loin la même forme de langage.

Digitized by Google

lates : i vos faut r'guéri ça dévant d'avicé vo somme. »

L'aute dit : « Enfin, soûrtez ; djé frai çu qué d' sârai. »

Ça fait qu'i s'é va d' lé l' cien qui trouvou l' pus malate dé l' place. Et i li dit qu'i fallou qu'i l' brûle pou avicé les poussières pou r'fé les autes.

Quand il a ieu vu ça, il a coumminchi à dire qu'i n'astou nî malate.

Eié i s' sont r'lèvés tertous, éie i s'ont rhabiis tertous éie i ont sté scappés tertous.

Adon, il a sounné.

Lé Rwé est-st-arrivé.

Ça fait qu'il a ieu l'somme voulue.

Eié il est r'vénu à s' maiso.

Eié s' feumme li d'mande éius qu'il avou sté.

Eie i dit : « Djé d'ai r'passé ieune, dist-i, despu qué d' sû pârti. »

— « *Et mi, dj'ai brammin sté imbarrassée après vous...* »

Et ç'astou ielle qui l'avou fait in d'aller!...

malades : il vous faut *re*guérir cela avant d'avoir votre somme. »

L'autre dit : « Enfin, sortez ; je ferai ce que je pourrai. »

Ça fait qu'il s'en va près de celui qu'il trouvait le plus malade de la pièce. Et il lui dit qu'il fallait qu'il le brûle pour avoir les poussières pour *refaire* les autres.

Quand il a eu vu ça, il a commencé à dire qu'il n'était pas malade.

Et ils se sont relevés tous, et ils se sont rhabillés tous, et ils ont été sauvés tous.

Alors il a sonné.

Le Roi est arrivé.

Ça fait qu'il a eu la somme fixée.

Et il est revenu chez lui.

Et sa femme lui demande où il avait été.

Et il dit : « J'en ai passé une [j'ai été très ennuyé] depuis que je suis parti ! »

— Et moi, j'ai grandement été embarrassée *après vous !* »

Et c'était elle qui l'avait fait partir !...

Conté à Nivelles (Brabant) par M. François Dujacquier, âgé d'environ 50 ans.

GEORGES WILLAME.

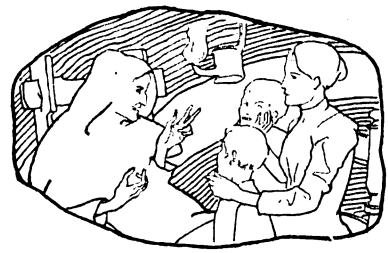

Digitized by Google

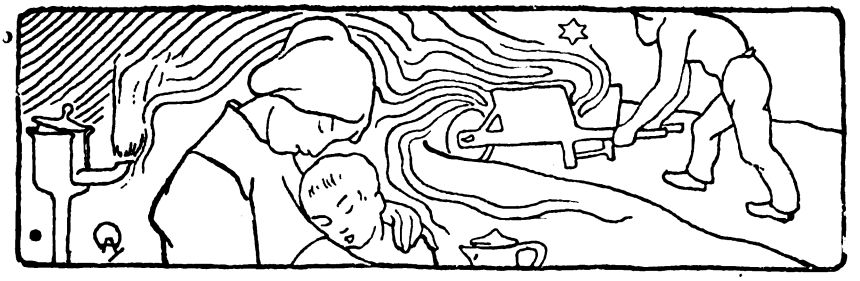

ENIGMES POPULAIRES

VIII

Devinettes wallonnes (suite)

228

Dîriz bè... l'pe malè dè l' maujonne?

Jodoigne

229

Qicè est-ce qu'a les dints ès gozi?

Lincé (Liége)

230

Qicatte pitités madames, qui coret, qui coret... et qui n'si polet mâye rattraper?

Liége

231

Qicatte bâcèlles lâvâl; i n'y a deux qui s'lavet tos les djoûs, i n'y a deux qui n' si lavet mâye.

Ercée

232

a) *Dîriz bè... l'pus fou dè l' maujonne?*

Jodoigne

b) *Qiè est-ce qui tape li bon et qui wâde li mâvas?*

Liége

228

Diriez-vous bien le plus malin de la maison?

— Le van : jette paille, garde grain.

229

Qu'est-ce qui a les dents dans le gosier?

— Le tarare.

230

Quatre petites dames qui courent, qui courent et qui ne se peuvent jamais rejoindre?

— Les ailes du moulin à vent (1).

231

Quatre filles là-bas : deux se lavent chaque jour, deux ne se lavent jamais.

— Les roues d'un moulin à eau : deux extérieures mouillées, deux intérieures.

232

a) Diriez-vous bien... le plus fou de la maison?

b) Qu'est-ce qui jette le bon et qui garde le mauvais?

— Le tamis : jette farine, garde son.

(1) Cf. une devinette analogue sur les roues d'une voiture, ci-dessus p. 57, n° 220.

Digitized by Google

233

a) *Qu'est-ce qui crèhe ès bois, passe ès pré, et qui va danser vouci?*

Erezée

b) *Je crèche ès bwès, je pache ès pré et je danse ès l' maujonne.*

Jodoigne

234

Diriz bî qu'est-ce qui n'est nin pus gros qu'un pîd d' poulain — Et qu' lève un satche de grain?

Grez (Wavre)

235

Dji va-st-ès fond di m' grinî
Dji veus belle blanque madame
Dji l'abresse
Dj'el riviesse
Cint mèye côps d'pogne ès cwêr dji li chesse.

Herstal

236

I n'y a on grand pré, i n'y a des rodjes vais qui coret tot avâ; i n'y a on gros neur morai qui vint les tchesser. Qu'est-ce qui c'est?

Erezée

237

Qu'est-ce qu'a ine gueûye sins dint et on cou sins trau?

Ampsin (Huy)

238

Pus il est tchaud
Pus il est frisse

Liége

239

a) *Qu'est-ce qu'è peur quand on rature?*

Chiny

b) *Qu'est-ce qui fait l'vigne qwand on drouveur l'àrmâ?*

Stavelot

c) *Qu'est-ce qui pleure quand on prind l' coutai?*

Laroche

233

a) Qu'est-ce qui croît au bois, passe dans le pré, et qui va danser ici?

b) Je grandis au bois, je pâture au pré et je danse dans la maisen.

— Le van, formé de bois et de crin (2).

234

Diriez-vous bien ce qui n'est pas plus gros qu'un pied de poulain — Et qui lève un sac de grain?

— Le levain.

235

Je vais au fond de mon grenier
Je vois une belle blanche dame
Je l'embrasse
Je la renverse
100.000 coups de poing dans le corps
[je lui chasse.

— Sens : Un sac de farine est apporté, renversé, pétri.

236

Il y a un grand pré; des veaux rouges qui le parcourent; un gros noir *moreau* qui vient les chasser. Qu'est-ce que c'est?

— Un four, les braises, l'écouvillon.

237

Qu'est-ce qui a une gueule sans dents et un cul (fond) sans trou?

— Le four à cuire le pain.

238

Plus il est chand
Plus il est frais (récent).

— Le pain.

239

a) Qu'est-ce qui a peur quand on rentre?

b) Qu'est-ce qui fait la moue quand on ouvre l'armoire?

c) Qu'est-ce qui pleure quand on prend le couteau?

— Le pain.

(2) Cf. énigmes analogues sur le balai, ci-dessus tome IV, p. 152, n° 190, et sur le violon, ci-après n° 243.

Digitized by Google

240

Qui c'est l' meyeux dè l' maiso?

Nivelles

241

Qui est-ce qui n' mint jamais?

Beauraing

242

a) *Dîrîz bè ousse qu'on est, ousse qu'on n'est nî?*

Jodoigne

b) *Dji v's a vèyou, wisse qui vos n'avez mâye situ, et wisse qui vos n' sârît aller?*

Liége

243

Qui est-ce qui crèhe ès bwès et qui chante ès l' vèye?

Liége

244

Qui est-ce qui brait di s' viquant et qui tchante après qu'il est mwêr?

Liége

245

Qwè est-ce qu'a des ohais d' fier et l' botroûle qui boute?

Liége

246

Qwè est-ce don, vos... qui va, qui va, et qui n'sèt wisse qu'i va?

Lincé (Liége)

247

Qwè est-ce don, vos... ine homme qui vint, qui monte; i vûde, il allomme; i sêrre, i d'hind, i prind et ènnè va.

Liége

248

Qui est-ce qui vôreût essi bwègne?

Liége

249

Terre blanche
Sèmince nwêre
Twès travayeux
Eyè deux wèteux.

Jumet (Hainaut)

240

Qu'est-ce le meilleur du logis?
— Le pain.

241

Qui est-ce qui ne ment jamais?
— Le miroir.

242

a) Diriez-vous bien où on est, où on n'est pas?

b) Je vous ai vu, où vous n'avez jamais été, et où vous nes auriez aller?
— Dans un miroir.

243

Qu'est-ce qui grandit au bois et qui chante à la ville.
— Le violon.

244

Qu'est-ce qui crie de son vivant et qui chante après sa mort?
— La corde de violon (boyau de chat).

245

Qu'est-ce qui a les os en fer et le nombril saillant?
— Le parapluie.

246

Qu'est-ce donc qui va, qui va, et qui ne sait où il va?
— L'aérostat.

247

Qu'est-ce: un homme qui vient, qui monte; il vide, il allume; il ferme, il descend, il prend et s'en va.
— L'allumeur de réverbères.

248

Qu'est-ce qui voudrait être borgne?
— Ine aveûle.

249

Terre blanche
Semence noire
Trois travailleurs
Deux regardeurs.

— Le papier, l'encre, les trois doigts et les deux yeux de l'écrivain.

Digitized by Google

250

Blanc tchamp et gnûre simince
Li ci qui sème est plein d' sciince.

Ampsin (Huy)

250

Blanc champ et noire semence
Celui qui sème est plein de science.
— Papier, encre, écrivain.

251

Qwè est-ce qu'a on bètche,
Qui parole tos les languèdjes
Qu'on n'ôt djourmâye
Et qui n' bodje s'on n'èl tchôque.

Liége

251

Qu'est-ce qui a un bec,
Qui parle tous les langages
Qu'on n'entend jamais
Et qui ne bouge si on ne le pousse.
— La plume d'oie (ou le porte-plume).

252

Blanque comme dè l' nîvaye
Neûre comme dè l' fouwaye (1)
Elle jâse sins linwe
Elle rote sins djambe.

Liége

252

Blanche comme neige
Noire comme poussier de houille
Elle parle sans langue
Et marche sans jambe.
— La lettre-missive.

(A suivre.)

O. COLSON.

(1) Ce premier distique est tout entier dans l'*advinn* de la pie, ci-dessus t. IV, p. 62, n° 63.

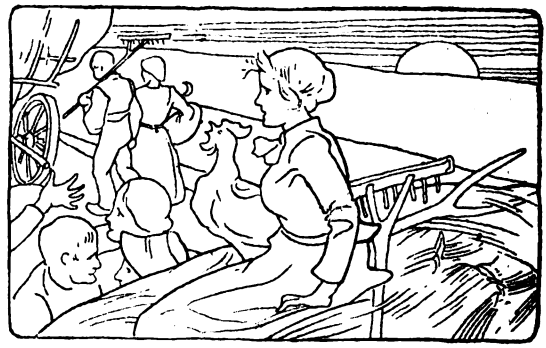

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Li Pàcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, folklore, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. COMHAIRE, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Alice ou lu guignon fait sovint l'bonheur, *com. ès one acte* par François REMACLE. — In-12. 1892. Impr. A. Remacle, Verviers.

L'arsouïe de Nimy, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an, 3 fr. Un no, *eune mastoque.* — Réd. et admin. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

Noirbroqua-le-Pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Table analytique et alphabétique *des dix premières années de la Rev. des trad. pop.* par Paul SÉBILLOT et TAUSSERAT-RADEL. — Paris, Lechevalier, Leroux, éd. 1897.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

26246.33.2

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 7. 13 JUILLET 1897.

SOMMAIRE

MÉDECINE POPULAIRE
Le Hoquet . . . . . Edm. Passagez
DROIT COUTUMIER
Election du berger communal . . . . J. Pirson
ONE VATCHE SINS CŒUR
Facétie namuroise. . . . . L. Loiseau
COMME LES AUTRES !...
Chanson, air noté. . . . . Lucien Colson
PRIÈRES POPULAIRES
Note sur les prières . . . . . O. C.
I. Prière sur la Sainte-Croix
II. Lettre miraculeuse
III. Prière (rimée) à St-Georges
LE FOLKLORE DES CIVILISÉS
II. Le bouc, préservatif . . . . . O. C.
DESSIN NOUVEAU
Lettrine A . . . . . J. Heylemans

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue parait le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

ERRATA

Dans le n° 4, d'avril dernier, p. 64, citation de FROISSART, au lieu de *ans* lisez *aus* (pluriel de ail, notre moderne « aulx ») ; et quelques lignes plus bas, au lieu de *gaunesse*, lisez *gaunette*.

Tome II, p. 114 note, au lieu de « auteurs » lisez « conteurs ».

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. DONNAY. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, RUE PONT-D'ILE, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

MÉDECINE POPULAIRE

II

Le hoquet

ACCIDENT assez fréquent, d'aspect convulsif, dont la cause et la nature ne se laissent pas deviner, et dont la disparition soudaine intrigue autant que la subite attaque ; le hoquet a vivement frappé l'esprit du peuple, d'autant plus que l'inspiration spasmodique qui le constitue est ordinairement bruyante et anxieuse.

Chez les enfants, certaines personnes ne considèrent pas le hoquet comme un danger ; elles disent : « C'est le cœur qui grandit. » Mais, d'une manière générale, le hoquet est regardé comme autre chose qu'un désagrément : nous en trouvons la preuve dans la multiplicité des remèdes indiqués pour le combattre, malgré son allure bénigne. Dans quelques parties du pays, on le considère comme sinistre : à Lessines, on l'appelle *souglou*, vocable qu'à Charleville on prononcera *souglot*, et en français moderne « sanglot ». Parfois on va jusqu'à invoquer Dieu pour s'en défaire, ce qui n'est pas de nature à faire croire qu'on est généralement convaincu de son caractère bénin. A Hermée, on le considérait comme très dangereux quand il produisait plus de trois spasmes. A Anderlues, au troisième hoquètement, on dit une fois l'*Ave Maria*, avec l'espoir anxieux que l'accident se bornera là. A Lessines, après chaque hoquètement, on répète : *nie pus d'trou* « pas plus de trois », et si l'on va au-delà de ce nombre, on augure mal des suites de l'accident.

A Quaregnon et à Anderlues, on recommande, pour se défaire du hoquet, de boire un verre d'eau en y trempant une lame de couteau. A Hermée, il suffit de tremper le couteau dans le verre *avant* de boire. Mais ce ne sont là que des variantes dégénérées de l'usage qui s'est conservé à Liége dans une forme plus ancienne : il faut, dit-on, tenir un couteau au-dessus d'un verre à la hauteur du

Digitized by Google

visage, la pointe dirigée vers la bouche. Il ne s'agit plus ici de boire de l'eau, remède dont nous reparlerons plus loin. L'essentiel est la tenue du couteau, et le moyen (car ce n'est plus un remède) est à rapprocher de celui-ci : pour se défaire du cauchemar, il faut, quand on est au lit, tenir de la main au creux de l'estomac (c'est-à-dire au sternum) un couteau dressé, pointe en l'air : la sorcière qui cause le cauchemar, en venant se pelotonner sur la poitrine du dormeur, se blessera nécessairement, et ne reviendra plus. De cette explication, strictement traditionnelle, on doit conclure que chez les inventeurs du procédé relatif au hoquet, le spasme de ce dernier était attribué à un esprit qu'on pouvait éloigner en le blessant.

Voici toute une série d'autres remèdes qui sont relativement récents et qui sont connus partout : Boire neuf fois de suite à petites gorgées et sans respirer. Se boucher les oreilles et les narines pendant qu'on boit. A celui qui est atteint, annoncez brusquement un grand malheur, la mort subite d'un parent, l'incendie dans la maison, etc.; assénez-lui à l'improviste un gros coup de poing dans le dos; versez-lui un verre d'eau fraîche dans le dos ou appliquez-lui un objet froid sur la nuque.

Ces moyens sont de vrais remèdes : faire une surprise au malade, le faire boire une boisson fraîche, lui faire exercer par la rétention de l'haleine une pression sur le diaphragme, — tout cela est recommandé par les médecins.

D'autres procédés s'expliqueraient plus difficilement. Par exemple : Pensez à la personne que vous aimez, et si votre foi en elle est fondée, le hoquet cessera. Liez ou pincez fortement le bout de votre petit doigt. Inclinez trois fois une clé dans le creux de l'estomac, etc. Il est vrai que concurremment à l'une ou l'autre de ces opérations mystérieuses, il faut rester sans respirer. Et alors, tout s'explique.

C'est encore par l'arrêt de la respiration que se justifie l'emploi des formulettes à répéter : cet arrêt interrompt les spasmes et force l'organe à reprendre le mouvement mesuré qui lui est naturel.

Les formulettes du hoquet sont très nombreuses. En voici quelques-unes : on doit les répéter sept fois de suite avant de reprendre haleine, et l'on est guéri.

1. *Dj'a l'hiquette*	1. J'ai le hoquet
Dj'el pwette à Plantchette	Je le porte à Planchette
S'elle n'el vout nin	Si elle ne le veut pas
Qu'elle m'el rapwette	Qu'elle me le rapporte

Liége

Digitized by Google

2. *J'ai l' licotte*
Je l' donne à Mascotte
S'elle nè l' veut nî
Qu'elle m'el rapporte
Anderlues

2. J'ai le hoquet
Je le donne à *Mascotte* (?)
Si elle ne le veut pas
Qu'elle me le rapporte

3. *Dj'ai l' licotte*
Dju l'invoye à Marmotte (1)
Si Marmotte nè l' vû ni
Qu'elle lè rapporte
Haine-St-Pierre

3. J'ai le hoquet
Je l'envoie à *Marmotte* (?)
Si Marmotte ne le veut pas
Qu'elle le rapporte

4. *Dj'a l' lecotte*
Et l' marcotte
Tape au tchè
Ça n' vaut re
Jodoigne

4. J'ai le hoquet
Et la *marcotte* (?)
Jette au chien
Cela ne vaut rien

5. *J'ai l' licotte*
J'ai l' marcotte
Qué l' bon Dieu l'importe
Charleroi-Mons

5. J'ai le hoquet
J'ai la *marcotte* (?)
Que le bon Dieu l'emporte

6. *J'ai l' souglou*
Dieu m' l'a pris
Je n' l'ai plus
Taintignies (2)

6. J'ai le hoquet
Dieu me l'a pris
Je ne l'ai plus

7. *J'ai l' souglou*
Jè l' prè
Jè l' donne à vous
Lessines

7. J'ai le hoquet
Je le prends
Je vous le donne.

8. *Dj'ai l' licotte*
Dj'ai l' marcotte
C'est l' bon Dieu qui mè l'a dné
Qu'i mè l'ertire par charité
Nivelles

8. J'ai le hoquet
J'ai la *marcotte* (?)
C'est le bon Dieu qui me l'a donné
Qu'il me la retire par charité.

9. *Dj'ai l' licotte*
Qui barbotte
C'est l' bon Diu qui me l'a d'nè
Qu'i veûye bè mè l' tirer.
Braine-le-Conte

9. J'ai le hoquet
Qui gronde
C'est le bon Dieu qui me l'a donné
Qu'il veuille bien me le retirer

EDMOND PASSAGEZ.

---

(1) A Namur : « Je l'envoie à Cocotte ».
(2) Communication de M. A. HAROU.

Digitized by Google

DROIT COUTUMIER

I

Election du berger communal

A Villers-Ste-Gertrude (Ardennes)

C'ÉTAIT un dimanche du mois de décembre (1). La grand'messe venait d'être terminée dans la petite église de Villers et les fidèles en sortaient par rangs serrés, les premiers poussés par les derniers, dissimulant à peine leur impatience de se trouver au dehors. Suivant leur habitude après les offices, les hommes et les jeunes gens se répandirent sur la place publique, en face de l'église; les uns regardant défiler les jeunes filles, les autres se formant en groupes d'intimes pour se raconter ou commenter les faits divers de la semaine; quelques-uns cherchant à profiter de l'occasion pour s'acquitter de quelque commission ou traiter certaines affaires. Mais ce jour-là, le vent était glacé et la place s'évacua rapidement. Bientôt, il ne s'y trouva plus qu'un groupe de particuliers qui, abrités derrière le mur du cimetière, restaient là malgré le froid. C'est qu'ils s'entretenaient d'une question importante. Ils étaient rangés en cercle et causaient avec animation.

— A quand l'élection du nouveau berger? Voilà un mois que l'ancien est mort. Il est temps de songer à le remplacer!

— Nous ne pouvons procéder à cette élection que six semaines après le décès de l'ancien titulaire : nous devons laisser au troupeau du défunt ses quarante jours de deuil.

— Il faut nous conformer à la coutume.

— Certainement! Agir autrement serait exposer le troupeau à être décimé par les maladies!

— D'ailleurs, le petit Mathias ne le conduit pas si mal!

(1) La scène se passe au siècle dernier.

Digitized by Google

— Non, assurément, il ne le mène pas mal; et, s'il n'était pas si jeune, je vous proposerais de l'élire : il est de la localité!

— Il se trouve au nombre des candidats!

— Mais oui, et ses partisans auront l'occasion de se faire connaître le jour de l'élection; en attendant, soyons prudents et ne dévoilons pas nos préférences.

— Il est à désirer que nous entourions cette élection d'un certain décorum. Et que nous la fassions d'après les règles consacrées par l'usage.

— Oui, et que les candidats soient soumis à toutes les épreuves ou du moins aux principales.

— Elles sont nombreuses ces épreuves! Il y a l'épreuve de la saignée, ensuite celle de la houlette. Puis celle de la course. Et celle du sifflet.

— Il y aussi celle du *liolo*... et encore d'autres.

— Oui, et vous oubliez la plus importante.

— Laquelle?

— Celles des remèdes et des médicaments. Il convient que le berger sache panser une bête et, à l'occasion, lui administrer un médicament!

— J'admets qu'il soigne les bêtes de son troupeau; mais qu'il se borne à cela et ne se mêle pas des maladies des personnes. Je n'aime pas les bergers qui prétendent guérir tous les maux et qui ont des remèdes pour tout le monde.

— Pourquoi?

— Parce que, bien souvent, leurs remèdes sont pires que le mal qu'ils veulent guérir; parce qu'ils traitent de la même manière les gens et les bêtes, le plus souvent sans mesure et sans précautions!

— Quand je souffre, quand je suis malade, j'accueille avec joie quiconque m'apporte la guérison ou même un simple soulagement; et je lui en suis reconnaissant, qu'il soit berger, vacher ou porcher.

— Et si, au lieu de la guérison ou du soulagement que vous attendez, il vous arrive une aggravation ou la mort?

— Ah! si j'ai chargé la mort (1), personne ne peut m'empêcher de succomber sous le fardeau!

— Oh! voilà pourquoi les empiriques ont tant de partisans! S'il arrive que leurs remèdes produisent un heureux effet, on s'empresse d'en publier partout la nouvelle; mais si ces remèdes tuent le malade..... Oh! alors, c'est que celui-ci avait chargé la mort!

— Bah! laissons la discussion de cette question pour notre prochaine séance!

(1) C'est-à-dire « si j'ai la mort sur le dos », si je ne puis échapper à la mort.

Digitized by Google

— Cela vaut mieux. Ajournons-la à notre réunion plénière.

— Oui, et, avant de nous séparer, nous ferions bien de fixer le jour et le lieu de cette réunion.

— Fixons-la à jeudi prochain, chez Joseph-Antoine.

— Va pour jeudi prochain, à huit heures du soir.

— Nous aurons à y convoquer les absents par l'information au plus proche (1).

Les absents étaient les manants qui ne se trouvaient pas parmi eux et qui, comme possesseurs de bêtes à laine, devaient concourir à l'élection du berger.

Joseph-Antoine était le particulier possédant le plus grand nombre de brebis, et chez qui se traitaient, de plein droit, toutes les questions relatives au troupeau commun.

*
* *

La réunion plénière eut lieu au jour indiqué et tout ce qui concernait l'élection du berger fut réglé à la majorité des voix : chaque particulier disposait d'autant de suffrages qu'il avait de bêtes à laine.

Ce fut le deux janvier qu'on procéda à cette élection. Le temps était beau et le soleil apparaissait de temps à autre entre les nuages; il n'y avait pas de neige, mais la terre était durcie par la gelée et le vent du nord soufflait le froid.

Le troupeau des manants avait été amené dans une vaste prairie, au centre de la localité. Ce fut là que, en présence de la population entière du village, eurent lieu les différentes épreuves du concours.

Les candidats, très nombreux au début, s'étaient peu à peu désistés et, le jour de l'élection, il n'en restait plus que trois (2). Le premier était le jeune homme chargé provisoirement de la garde du troupeau; le second était le berger d'un hameau voisin; enfin le troisième avait surgi au dernier moment et l'on ignorait d'où il venait. Cependant, quoique étant complétement inconnu, il attirait beaucoup l'attention et excitait même l'intérêt d'un petit nombre; car on savait qu'il se présentait sous les auspices du supérieur de l'abbaye de Harre, qui s'était donné la peine de le recommander, par une lettre de sa main, à l'abbé desservant la chapelle paroissiale de Villers.

(1) C'est-à-dire en laissant à chacun le devoir et le soin de communiquer de vive voix la convocation à son plus proche voisin, à celui-ci de convoquer le ou les suivants et ainsi de suite.

(2) Les avantages attachés à la place de berger banal étaient de trois espèces. D'abord les manants devaient, à tour de rôle, nourrir le titulaire et son chien; ils payaient en outre au berger une redevance annuelle de trois *patards* (dix-huit centimes) par bête adulte; enfin le berger avait le droit de posséder une brebis sur dix dans le troupeau commun.

Digitized by Google

L'examen des candidats commença par l'épreuve de la saignée. Chaque concurrent était tenu de prendre, dans le troupeau, une brebis qu'on lui désignait et de l'amener auprès des spectateurs; puis, après l'avoir assujettie entre ses jambes, il devait la saigner ou, tout au moins, indiquer comment il s'y prendrait pour le faire. Il avait, en outre, à répondre aux nombreuses questions que les manants ne manquaient pas de lui adresser en cette circonstance.

Pour saisir une brebis au milieu du troupeau, le berger emploie ordinairement sa houlette; celle-ci est pourvue, à sa partie supérieure, d'un crochet en fer terminé par une petite boule de cuivre; et il s'en sert pour accrocher la bête et l'attirer à lui par une jambe de derrière.

Mais cette manière d'opérer exige une certaine adresse de la part du berger et n'est pas sans danger pour l'animal. Aussi, le pasteur prudent a-t-il toujours recours à la préhension directe. Voici comment il procède : il s'avance d'abord lentement parmi les bêtes à laine, et, pendant qu'il prend position à l'endroit qui lui paraît le plus favorable, son chien s'élance autour du troupeau en décrivant des cercles concentriques. Aussitôt, les brebis se rapprochent et se réunissent en un groupe compact. Alors, sans la moindre difficulté, le berger saisit, par la toison, la bête dont il veut s'emparer.

C'est par la préhension directe que les concurrents devaient saisir la brebis qui leur était désignée pour l'épreuve de la saignée.

Quand la première épreuve fut terminée, on emmena le troupeau dans un enclos voisin; alors les trois candidats, placés côte à côte, s'élancèrent à la course dans la prairie et en firent trois fois le tour.

A l'épreuve de la course, succéda celle de la houlette. Les concurrents se placèrent à cinquante mètres environ d'une vieille porte d'étable, marquée d'un point central et suspendue aux branches d'un arbre, en guise de cible. Chacun d'eux devait lancer, sur cette cible avec sa houlette, trois boules de terre glaise pétrie. Les boules qui atteignaient la porte y restaient collées; et leur situation, par rapport au point central, donnait le degré d'adresse de celui qui les avaient lancées. Aussitôt que la dernière boule eut été jetée, le plus jeune des manants électeurs saisit une échelle et monta jusqu'à la cible. Alors, au moyen d'un morceau de craie, il en accentua le point central. Il considéra ensuite, pendant quelques instants, les différentes boules collées à la cible; puis il écrivit à côté de chacune, le numéro du candidat qui l'avait lancée. Pendant ce temps, les manants électeurs et bon nombre de curieux s'étaient approchés et se pressaient confusément devant la cible pour se rendre compte du résultat de l'épreuve.

Digitized by Google

Mais déjà l'attention des assistants se portait ailleurs : le jour baissait, le froid augmentait, la foule s'impatientait et réclamait l'épreuve du sifflet et le chant du *liolo*. Les cris les plus divers retentissaient lorsque, soudain, un coup de sifflet strident les fit cesser complètement. Ce premier coup de sifflet fut suivi d'une quantité d'autres ; car les candidats sifflèrent tour à tour, au moyen de leurs doigts, tous les trois au plus fort et de toutes les manières possibles.

Enfin le concours fut clôturé par le chant du *liolo*.

C'est par ce chant que les pâtres se saluaient d'une montagne à l'autre et que, à défaut de corne ou de trompe, ils annonçaient leur rentrée au village. Ce chant pastoral, assez semblable à l'air de saint Hubert, ne comprenait que trois notes ; mais quand une voix quelque peu exercée les faisait résonner dans la solitude des bois ou des champs, elle y répandaient un sentiment de tendre mélancolie capable d'impressionner les plus insensibles. Aussi, le *liolo* était très populaire et les plus petits enfants le connaissaient et le chantaient, car ils l'avaient appris dès le berceau et s'étaient maintes fois endormis en écoutant la voix de leur mère qui le répétait (1).

Pendant que les concurrents chantèrent, les assistants écoutèrent dans le plus profond silence; mais, aussitôt que le dernier eut fini, ils reprirent en chœur : *Liolo, liolo, liolo, liolo, liolo, liolo, liolo!*

Le chœur populaire, après avoir retenti bruyamment pendant quelque temps, diminua insensiblement d'intensité et ne tarda pas à cesser entièrement; car le moment solennel était proche, l'élection allait commencer.

Les manants électeurs s'étaient rassemblés et formaient un cercle autour de Joseph-Antoine qui présidait aux préparatifs. Ils étaient tous munis d'une planchette sur laquelle fut inscrit le nombre respectif de leurs bêtes à laine. Ce nombre était aussi celui des voix dont ils disposaient; car chaque bête à laine donnait droit à un suffrage.

Les trois concurrents se placèrent à une certaine distance l'un de l'autre et l'opération commença aussitôt.

Le manant possédant le moins de brebis, adapta sa planchette à l'extrémité d'un long bâton et alla prendre position près du candidat de son choix, tenant son bulletin de vote en évidence bien haut sur son épaule. Les autres électeurs l'imitèrent successivement en suivant l'ordre indiqué par le nombre de leurs suffrages. Le dernier d'entre eux à émettre son vote était Joseph-Antoine. Il resta d'abord indécis pendant longtemps; fit ensuite quelques pas dans la direction du

(1) *Wallonia* compte publier prochainement le chant du *liolo*.

Digitized by Google

jeune Mathias; puis, s'arrêtant soudain, il rebroussa chemin pour aller se ranger parmi les partisans du troisième candidat. Son vote décida de l'élection de ce concurrent qui l'emporta par quelques suffrages sur Mathias.

L'échec de ce dernier causa un grand désappointement à la foule des curieux, qui reprirent le chemin de leur domicile en discutant vivement le vote de Joseph-Antoine. Celui-ci, pressé de questions, ne répondit point tout d'abord ; mais, comme on l'accusait d'avoir élu un homme qu'on ne connaissait pas, il répliqua avec vivacité :

— J'ai voté pour lui parce qu'il possède un spécifique infaillible contre le charbon! Comptez-vous pour rien, vous autres, un tel remède?...

Chapitre extrait de *Noirbroqua-le-Pendu*, *Chronique ardennaise*, Liége 1895, ouvrage signé : J. Nosripe.

J. Pirson.

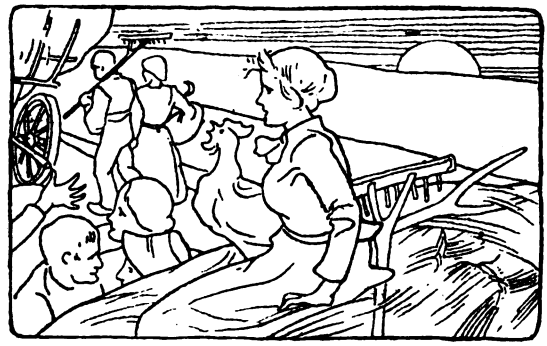

Digitized by Google

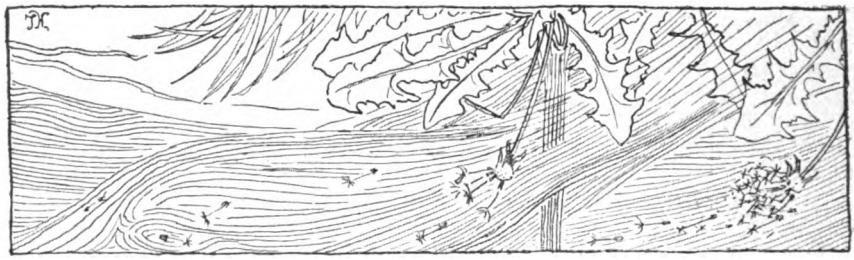

ONE VATCHE SINS CŒUR

Facétie namuroise

On païsan d'Flawenne aveuve one vatche qui donneûve bin do tracas.

Elle esteûve en âdge où d'habitude les djônnès vatches qu'ont l'sintumint d'leu d'vwèr travaïnu po rappwèrter vias et lacia à leû maisse.

Leie, rin : on vrai boquet d'bwès!

Tot disbautchi, et rèyant qu'i n'è tirreûve jamais profit, nosse païsan va trover Twènne Paquet et fait martchi avou li.

— Seûl'mint, dit l'païsan, faut m'fer on plaigî. Vos m'audroz l'cœur del biesse. C'est on boquet d'lection por mi et dji m'rafie di m'è donner one bosse.

— Ettindu, m'fi, respond Twènne. Vinoz sèm'di matin, vos l'auroz.

Li sèm'di matin, Twènne dimande à s' feumme :

— Où avoz mettu l' cœur di vatche qui dj'a rappwarté haïr après-midi? Dji n'el ritrouve pus!

— Dji vous bin l'crwêre, rèspond s'feumme, djè l'a vindu haïr à l'nait à l'feumme Robette, li mèyeu d'nos pratiques.

Un paysan de Flawinnes avait une vache qui donnait beaucoup d'ennuis.

Elle était à l'âge où d'habitude les jeunes vaches qui ont le sentiment de leur devoir travaillent à rapporter veaux et lait à leur maître.

Elle, rien : un vrai morceau de bois!

Tout triste, et voyant qu'il n'en tirerait jamais profit, notre paysan va trouver Antoine Paquet et « fait marché » avec lui.

— Seulement, dit le paysan, il faut me rendre un service. Vous me garderez le cœur de la bête. C'est un fin morceau à mon goût et je me réjouis d'en manger mon saoûl.

— Entendu, mon fils, répond Toine. Venez samedi matin, vous l'aurez.

Le samedi matin, Toine demande à sa femme :

— Où avez-vous mis le cœur de vache que j'ai rapporté hier après-midi? Je ne le retrouve plus!

— Je veux bien le croire, répond sa femme, je l'ai vendu hier au soir à la femme Robette, la meilleure de nos clientes.

Digitized by Google

— Et bin, c' enn' est one! Et mi qui l'avais promettu au païsan qu'm'a vindu l'biesse!... I va v'nu po l'qwêrre. Et qwa responde à c't homme-là!

— Bah! vos v'là bin èwaré po ça. Faut nin vos mette sang èn aiwe po si wère di tchôse! Vos n'avoz qu'à li dire qui s'vatche n'avait pont d'cœur!

One dimeye heûre après, li païsan arriveûve dins l'botique.

En l'vèyant vnu, Twènne li crie :

— Qu'est-ce qui c'est por one biesse qui vos m'avoz là vindu? Dispeu si longtimps qui dj'sos dins m'mesti, et ostant d'biesses qui m'ont dja passé pas les mwains... one parèye... non dji n'a jamais vèyu ça!

— ???

— Et bin, vosse vatche, elle n'avait pon d' cœur!!

Et l'païsan respond :

— Pont d' cœur? ça n' m'ètonne nin. Ç'biesse là n'a jamais pont ieu d'sintumint.

— Eh bien, « c'en est une! » Et moi qui l'avais promis au paysan qui m'a vendu la bête..... Il va venir pour le prendre. Et que répondre à cet homme-là?

— Bah! vous voilà bien étonné! Faut pas vous mettre « sang en eau » pour si peu de chose. Vous n'avez qu'à lui dire que sa vache n'avait point de cœur!

Une demi-heure plus tard, le paysan arrivait dans le magasin.

En le voyant venir, Toine lui crie :

— Quelle drôle de bête m'avez-vous vendue? Depuis si longtemps que je pratique mon métier, et autant de bêtes qui m'ont passé par les mains... une pareille... non, je n'ai jamais vu ça!

— ???

— Eh bien, votre vache, elle n'avait point de cœur!!

Et le paysan répond :

— Point de cœur? ça ne m'étonne pas. Cette bête-là n'a jamais eu de sentiment.

Louis LOISEAU.

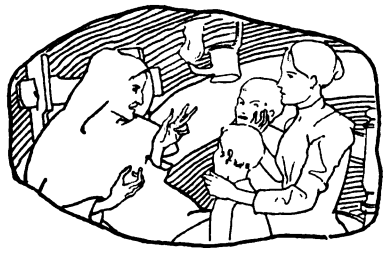

Digitized by Google

Comme les autres !...

CHANSON DE MARCHE

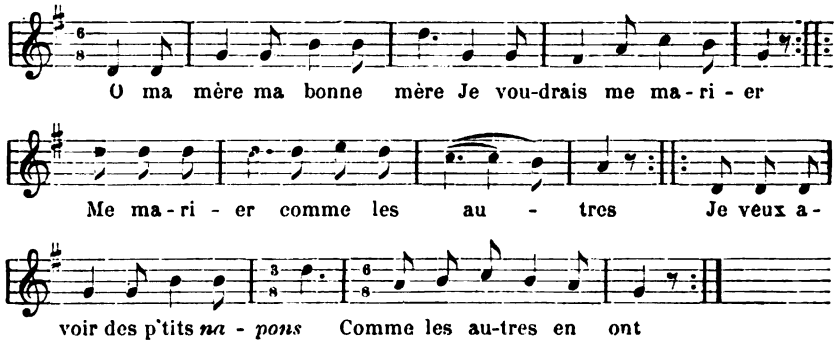

2.

O ma fille, ma chère fille
De quoi les nourriras-tu ?
J'les nourrirai comme les autres
Avec le lait de mes tétons
Comme les autres font.

3.

O ma fille, ma chère fille.
De quoi les habill'ras-tu ?
J'les habill'rai comme les autres
Avec du lin et du coton
Comme les autres font.

4.

O ma fille, ma chère fille,
Et de l'argent en auras-tu ?
Oui, j'en gagn'rai comme les autres
En relevant mon blanc jupon
Comme les autres font.

5.

O ma fille, ma chère fille,
Ton mari sera c...
Il s'ra c... comme les autres
Port'ra des corn's dessur son front
Comme les autres font.

Chanté à Verviers en 1895 par un vieil ouvrier nommé Diaz, qui fut porteur de grosse caisse à l'harmonie de l'Ecole normale.

LUCIEN COLSON.

Digitized by Google

PRIÈRES POPULAIRES

Voir tome II, p. 211

—

Note sur les prières

On peut classer les prières populaires en plusieurs catégories, parmi lesquelles il faut placer en première ligne celles qui, inspirées par un sentiment de foi naïve, n'ont d'autre mode de dispersion que la tradition orale. Il y a ensuite les parodies qui, empruntant les formes extérieures de la prière, sont une sorte de plaisanterie le plus souvent fort anodine. Celles-ci aussi se transmettent de bouche à oreille.

Parmi les prières imprimées qui circulent dans nos campagnes, il faut tout particulièrement distinguer celles auxquelles il est attribué un pouvoir spécial dans des cas déterminés. Leur forme ne laisse ordinairement rien à désirer au point de vue de l'orthodoxie la plus scrupuleuse ; mais elles sont accompagnées d'un préambule plus ou moins adroitement tourné pour piquer la curiosité toujours en éveil des croyants ignorants, et dans lequel on leur promet des grâces spéciales et multiples. Elles sont le plus souvent suivies d'une vraie prière séparée de l'autre par un grand-titre, et suivie de son *approbatur :* celle-ci fait passer la première avec son préambule.

Si nous ajoutons que ces petites combinaisons sont imprimées sans lieu ni date, tantôt dans des livrets, tantôt sur feuilles volantes, la description sera complète. Cette description répond à la pièce suivante, feuillet de quatre pages de 11 centimètres sur 7, sans lieu ni date, répandu au pays de Liége et communiqué par M. J. M. de cette ville. Nous le reproduisons intégralement et textuellement, comme type, dans le premier chapitre qui suit.

O. C.

Digitized by Google

I

Prière efficace à la Sainte-Croix et à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ

« Cette prière, trouvée sur la Sainte-Tombe de Notre-Seigneur, en l'an de grâce 1505, et envoyée par le Pape à l'empereur Charles, lorsqu'il allait en guerre et à la ville de Saint-Michel, en France, où vous la trouverez imprimée d'une beauté étonnante en lettres d'or. Celui ou celle qui lira journellement, ou entendra faire la lecture de cette prière, ou bien toutes les personnes qui la porteront sur elles, ne mourront pas subitement, ni ne se noieront pas, ni ne se brûleront pas, ni ne tomberont pas entre les mains de leurs ennemis, ni ne pourront être vaincus sur les champs de bataille.

» Lorsqu'une femme est en mal d'enfant, qu'elle lise cette Prière ou même en entendre faire lecture ou la porter sur elle comme mère, elle sera contente et sera délivrée du fruit qu'elle porte; lorsque l'enfant est né, mettez cette Prière sur son côté droit, il sera exempté de tous malheurs.

» Tous ceux qui porteront cette Prière sur eux ne seront jamais atteints de mal caduc; lorsque vous voyez tomber sur la rue une personne qui est tourmentée par la maladie de Saint-Jean ou de Saint-Corneil, mettez lui subitement cette Prière sur le côté droit, elle se lèvera et marchera comme d'habitude. Et celui ou celle qui écrit cette Prière à l'une ou à l'autre maison sera béni de moi, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celui ou celle qui en parle d'un ton moqueur doit faire pénitence. Croyez fermement au contenu de la dite prière, car c'est aussi certain que le Saint-Evangile. Là où cette Prière se trouve dans la maison, aucun dégât ne peut survenir par l'éclair ou le tonnerre; et celui ou celle qui lit ou entendra lire tous les jours cette Prière, sera averti trois jours avant de mourir par un signe de Dieu, et par ce signe il comprendra l'approche de sa mort. »

Invocation à la Sainte-Croix

« Seigneur Jésus-Christ béni, vous êtes décédé sur l'arbre de potence de la Croix pour tous nos péchés! ô Sainte-Croix du Christ, soyez mon espérance! Sainte-Croix du Christ, soyez pour moi une véritable lumière de béatitude? Sainte-Croix du Christ, tournez et parez de moi toutes les armes tranchantes et armes à feu! Sainte-Croix du Christ, éloignez de moi tout ce qui pourrait me servir de mauvais exemples! Sainte-Croix du Christ, favorisez-moi par tout ce qui pourrait m'être avantageux? Par la Sainte-Croix du Christ, je viens sur le chemin de mon salut! Sainte-Croix du Christ, détournez

Digitized by Google

de moi tous les périls de la mort et donnez-moi la vie éternelle! Sainte-Croix du Christ, assistez-moi lorsque mon corps sera en danger, je vous adorerai pendant toute ma vie.

» O Jésus, crucifié de Nazareth, ayez compassion de moi pour que les méchants ennemis, visibles et invisibles, s'éloignent de moi; dés à présent jusqu'à l'éternité. Ainsi soit-il.

» En l'honneur du sang précieux de la Passion et de la mort déshonorante de Jésus-Christ, en l'honneur de sa résurrection et divine incarnation, par lesquelles il a voulu nous porter à la félicité de notre âme.

» Aussi véritablement que notre Seigneur est né la nuit de Noël : aussi véritablement que Jésus a été circoncis le Lundi; aussi véritablement que Jésus est monté au ciel. Ainsi je prie très humblement Notre-Seigneur, le bon Dieu, de bien vouloir me tenir sous sa protection jusqu'à l'éternité. Ainsi soit-il.

» O père céleste, je recommande mon âme entre vos mains.

» Jésus, Marie, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Marie, Saint-Joseph, Marie, Saint-Joachim. »

Prière

« O Seigneur Jésus, par l'amertume que vous avez soufferte pour moi sur la Croix, particulièrement lorsque votre très sainte âme s'est séparée du monde. Ainsi soit-il.

» O Jésus, donnez-moi le courage et la force de porter ma croix avec vous, et apprenez-moi aussi pour que je puisse souffrir sans me plaindre et que la souffrance me réjouisse, et que je fasse de la peine une vertu. Ainsi soit-il.

» Que le pouvoir du Père veuille me secourir; que la sagesse du Fils veuille me guider; que la Sainte-Trinité veuille me recevoir et porter mon âme à la vie éternelle.

» PRIÈRE. Nous prions votre miséricorde, ô Seigneur, pour que vous daigniez fortifier de votre grâce vos serviteurs et vos servantes qu'à l'heure de la mort l'ennemi ne s'empare point d'eux, mais qu'ils méritent avec les anges d'avoir un passage vers l'éternelle allégresse? Marie, mère de miséricorde, mère de clémence, protégez-nous contre l'ennemi et recevez-nous à l'heure de la mort. Ainsi soit-il. »

Vidi C. L. LEYNIERS, *lib. Cens.*

Digitized by Google

II

Lettre miraculeuse (1)

« Cette lettre miraculeuse fut trouvée en un lieu nommé Arrois [ou Arroi, ou Arroy] à trois lieues de St-Marcel, écrite en lettres d'or de la propre main de Notre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ.

» Le Dimanche vous ne ferez aucune œuvre ni travail sous peine d'être maudit de moi, vous irez à l'église prier Dieu qu'il vous pardonne vos péchés. Je vous ai donné six jours pour travailler et le septième pour vous reposer. Ayant entendu le service divin vous donnerez de vos biens aux pauvres et vos champs seront fertiles et vous serez remplis de bénédictions; mais si au contraire vous ne croyez pas à cette lettre, la malédiction tombera sur vous et sur vos enfants et vos bestiaux seront maudits, je vous enverrai guerre, peste, famine et angoisse de cœur, et pour marque de ma juste colère et dure vengeance, vous verrez des signes prodigieux dans les astres avec de grands tremblements de terre; vous jeunerez pendant cinq vendredis en l'honneur des cinq plaies que j'ai souffertes pour vous sur l'arbre de la croix : vous donnerez à lire cette lettre sans aucun intérêt que ma gloire, et ceux qui murmureront sur cette lettre seront maudits et confus, celui qui la lira et qui publiera qu'elle est écrite par ma main sacrée, s'il a commis autant de péchés qu'il y a de jours dans l'an, ils lui seront pardonnés étant véritablement contrit et se confessant au prochain s'il lui a fait tort et si vous ne croyez puissamment en cette lettre que je vous enverrai des bêtes monstrueuses et farouches qui dévoreront vos enfants. Il sera heureux celui qui prendra une copie de cette lettre et qui la portera sur lui, la lira, la fera lire, jamais aucun esprit malin, aucun feu ni foudre ne le touchera » (2).

III

Prière dite « de Saint-Georges » (3)

« D'icelle sainte bouche, dont Jésus-Christ parla.
Et de sa sainte Mère qui neuf mois le porta
Et de ses mamelles qui doucement l'allaita.
Et de la Madeleine à qui Dieu pardonna,

(1) Cette lettre se rencontre dans bon nombre de petites brochures de colportage, et notamment dans différentes éditions de ceux qu'on intitule « le Trépassement de la Vierge Marie » et « le Médecin des Pauvres ». Il en circule aussi des copies manuscrites.

(2) Certaines copies ajoutent : « Gardez mes commandements et ceux de ma Sainte-Eglise catholique en fidélité et vous serez sauvés. »

(3) Cette prière est également jointe, comme une suite, au « Trépassement de la Vierge Marie » Notre copie est celle de l'édition de ce livret, qu'on réimprime encore actuellement, Huy, s. d. Lamis, impr. pp. 20 à 24.

Digitized by Google

Ses péchés criminels quand devant lui pleura
Et de ses douces larmes les pieds lui lava,
Et de ses beaux cheveux elle les essuya.
Et de ses Saints et Saintes qu'elle sanctifia.
Des Anges et Archanges tant au ciel il en a.
Et de tous les Apôtres que Jésus conforta.
De par le Saint--Esprit qui leur envoya.
Le jour de la Pentecôte son pére pria,
Au saint mont d'Olivet où il l'adora,
Et de la sainte Messe qu'il fit et célébra.
Du béni saint baptême qu'il baptisa.
Et de la passion que pour nous endura
Le Jeudi absolu quand Judas le livra.
Ainsi de grands tourments pour nous endura,
Et l'arbre de la croix alors qu'on l'y monta,
Et de la sainte attache de quoi on l'attacha.
Et les dignes liens de quoi on le lia
Et de la sainte croix que lui-même porta,
Sur le mont du Calvaire où beaucoup travailla,
Et de la sainte sueur que son corps jeta,
Et de trois clous pointus de quoi on le cloua,
Si rudement, que le sang de toutes parts coula.
Car en quarante endroits de la tête la couronne perça.
Le chef de Jésus-Christ grandement se creva.
Alors un des faux Juifs fiel amer lui porta,
Mais il était trop amer pour qu'il en goûtât.
Sa glorieuse mère pleurant le regarda.
Mon enfant, dit-elle, qui me confortera.
Je te prie mon fils, regarde un peu deça.
Je suis ta douce mère qui neuf mois te porta.
Ainsi la douce Vierge bien fort se contrista.
Son glorieux enfant contrit la regarda.
Au bon évangéliste Saint-Jean la donna,
Qui doucement la prit et la réconforta.
Bon Dieu, un peu aprés votre corps trépassa.
Seigneur d'icelle lance dont Longin vous frappa.
Votre digne côté dont le corps navra.
Sang et eau en sortit que si grandement coula.
Tout parmi la lance, les mains Longin lava,
Votre précieux corps qui si grandes vertus a.
Alors lui pardonnâtes quand merci vous cria.

Digitized by Google

Les pierres se fendirent et la terre trembla.
Le soleil se leva et la lune s'effaça.
Joseph au faux Pilate votre corps demanda
Jamais n'avait vu, sitôt après regarda,
Qui en eût grande joie quand il lui octroya
Lui et Nicodème de la croix vous ôta.
Au Sépulcre vous mirent, que Jésus ordonna
Toutes les bonnes âmes Jésus des limbes tira,
Hors de la prison Adam et sa femme jeta.
Abel, Abraham et autres délivra.
Aussi Saint-Jean-Baptiste doucement appela
Isaac, Jacob et Josué et pas un ne laissa.
Moïse, David et Jonas étaient-là,
Et tous les bons prophètes dehors jeta.
Dont plus de quarante mille dehors il ôta,
Et le saint jour de Pâques de mort ressuscita
Et à l'Ascension aux saints cieux il monta.
A la droite de son père avec lui s'assied là.
Le béni Saint-Esprit tôt après envoya.
A tous les apôtres qui les confronta,
Leur disant de sa bouche :
Pax vobis, gloria,
De la trinité qui toujours durera.
Or, soit l'âme bénite qni hors du corps partira
De celui ou de celle qui ces mots dira,
Et qui dévotement entendre le voudra,
Cette heure où autrefois les recordera,
Ou que sur toi chaque jour les portera,
En nul péché mortel jamais ne mourra,
En grande maladie point ne languira,
Le malin esprit nuire ne lui pourra,
Lorsque son âme de son corps partira,
Ni en cour jugé il ne sera,
Ni en eau, ni en feu son corps ne périra,
Ni en grande maladie nullement ne tombera.
Qui cette oraison par écrit portera,
En quelque lieu qu'il soit ne périra,
Ni foudre, ni tempête ne le touchera,
Ni larron, ni meurtrier, nul mal ne lui fera.
Aussi de mort subite jamais ne mourra.
Et qui cette oraison à une femme mettra,
Si elle n'est morte auparavant, baptême viendra

Digitized by Google

Ni la mère, ni l'enfant, aucun des deux périra,
De son corps tout sain son fruit sauf sera.
Qui sera en bataille et sur soi le portera,
Ou qui de ses péchés repentance aura,
S'il est ferme en croyance de conflit ne fera
En aucune bataille point pris ne sera,
Le tout à la plus grande gloire de Dieu
Le bon pape Innocent le fit et confirma.
Cette belle oraison tout comme vous voyez là
Incontinent après sans tarder l'envoya,
Au bon roi Charlemagne quand en bataille alla
Contre les Sarrazins. En leur terre trouva
Plusieurs chrétiens morts, mais Jésus invoqua,
Qui la nuit éclaircit et le jour prolongea.
Saint-Georges vint d'abord, puis Dieu envoya,
Qui à tous chrétiens secours donna,
Quand les païens furent vaincus Saint-Georges s'en alla.
Lequel à Charlemagne cette oraison laissa.

Digitized by Google

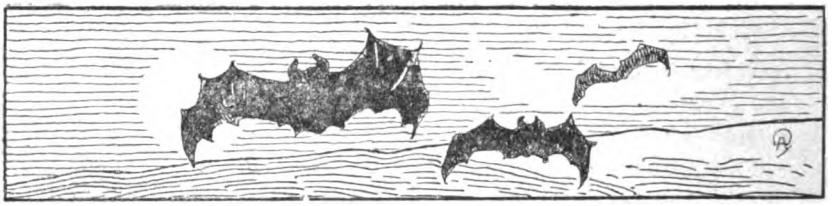

LE FOLKLORE DES CIVILISÉS

II

Le bouc, préservatif contre les maladies

« La superstition sévit toujours dans nos campagnes, dit *l'Avenir du Tournaisis* (n° du 4 juin dernier). Témoin cette anecdote authentique qui nous revient d'un hameau des environs d'Enghien.

» L'incendie ayant récemment endommagé par là les dépendances d'une petite ferme, la compagnie d'assurances dépêchait l'autre jour pour évaluer les dégâts, un de ses agents. Quelque bétail ayant péri dans les flammes, l'assuré fit, dans cette nomenclature, intervenir la puante personnalité d'un bouc.

— Un bouc? observa l'agent. Pourquoi un bouc, puisque vous n'aviez pas de chèvre?

— C'est juste, approuva le fermier d'un air patelin. Il est vrai que j'aurais pu tout aussi bien avoir l'un et l'autre. Mais le bouc, voyez-vous, me suffisait, puisque je l'avais simplement acheté pour préserver l'étable de mes autres bêtes.

— Préserver de quoi?

— De la maladie, pardine!... On dit comme ça qu'un bouc, ça éloigne les maladies.

— Dommage, alors, qu'il n'ait pas empêché l'incendie! »

En post-scriptum à cet article, on peut ajouter que la croyance en vertu de laquelle l'odeur caractéristique du bouc éloignerait les maladies est également répandue aux environs de Liége.

O. C.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Li Pàcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe règyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, folklore, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. COMHAIRE, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Troisième annuaire de « La Wallonne » *(premier fascicule)* contenant : Romances, chansons, chansonnettes, etc. — Liége 1897.

En pèlerin par les routes par SALLAGE ORDUNAC (???) traduit du Kamtchatka etc. Avec une eau-forte de l'auteur (laquelle manque à cet exemplaire). — Bruxelles, 1897.

La méthode modale en musique. *Faut-il l'adopter dans les écoles primaires?* par O. COLSON. — Broch. 8° de 24 p. Liége, Thône, éd. 1897. Prix 1 fr.

L'arsouïe de Nimy, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an, 3 fr. Un n°, *eune mastoque.* — Réd. et admin. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

Noirbroqua-le-Pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

L'Almanach de Mathieu Laensbergh et l'Almanach des Bergers. Origine, histoire, anecdotes. Avec des dessins inédits d'Aug. DONNAY et des reproductions hors texte et dans le texte. Par O. COLSON. — Tiré à part de *Wallonia* 1896 à 50 exemplaires numérotés, avec titre et faux-titre. Quatre feuilles (pagination originelle). — Prix fr. 1-50.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 8. 13 AOUT 1897.

SOMMAIRE

LES AMOUREUX
XII. « Le Jardin d'Amour » . . . . . O. C.
Extraits de ce livre populaire
BONJOUR RIETTE
Chansonnette dialoguée
I. Version de Burdinne (air noté). . . Cl. Sibille.
II. Version de Nivelles . . . . . Emm. Despret.
ENIGMES POPULAIRES
IX. Devinettes wallonnes (suite) . . . . O. Colson.
DESSIN NOUVEAU
Fac-simile extr. du « Jardin d'Amour ».

LIÈGE
Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue parait le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, **3** fr. Un n° **30** c. — Union postale : **4** francs.

Digitized by Google

AVIS

A la page 106 du dernier numéro, le fronton ou tête-de-page a été placé à l'envers.

Notre imprimeur ayant été assez aimable pour faire une réimpression rectificative de cette « coquille », nos lecteurs trouveront, encarté en supplément au présent numéro, quatre pages qui remplaceront, dans leur exemplaire du 13 juillet, les pages correspondantes.

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

SEP 11 1897

LES AMOUREUX

XII

Le Jardin d'Amour

LE JARDIN D'AMOUR était vraiment, sous son titre à la fois puéril et charmant, ce qu'on peut appeler un bon petit livre — qui paraîtrait peut-être paradoxalement enfantin aux amoureux d'aujourd'hui, mais où cependant sous une forme qu'il croyait bien sérieuse sans doute, un bonhomme soigneux et discret, et inénarrablement naïf, donnait de graves préceptes de morale et de bienséance « à la Jeunesse avide d'honneur et de bien dire ! »

Sa popularité a dû être immense; elle n'est d'ailleurs pas épuisée : le petit livre circule encore. Et, bien que nous n'ayons pas le recensement de ses éditions successives et concurrentes, il y en a sans doute encore en ce moment même plusieurs au pays wallon. Dans sa *Bibliographie montoise*, ROUSSELLE cite (p. 720 n° 1460) : « Le nouveau double Jardin d'amour, contenant la méthode de bien » faire une déclaration d'amour et d'y répondre d'une façon conve- » nable. Edition augmentée d'un recueil de lettres galantes, de » Conversations entre Amants, etc. Mons, A. Piérard, 1834, pet. in-12, » 36 p. » ROUSSELLE ajoute que ce livret fait partie de sa bibliothèque (1). Il y eut vers la même époque une édition à Namur sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis.

Nous connaissons mieux les éditions liégeoises. L'une, dont nous

(1) Extrait d'une note encore inédite communiquée par M. Paul BERGMANS, à la *Société liég. de Bibliographie*, en réponse à une « Demande » que nous avons fait paraître dans le t. I du *Bulletin* de cette Société. Liége, Vaillant, 1893, p. 292.

Digitized by Google

reproduisons ci-dessous le titre le plus exactement possible, date du commencement de ce siècle. C'est un pet. in-18 de 48 p. avec couverture de gros papier bleu sans impression. La seconde, rapportée à 1867 par Ulysse Capitaine, figure dans ses collections (1) sous le titre de « Le Double jardin d'amour, nouvelle méthode dédiée à la » jeunesse pour trouver et bien entretenir une demoiselle. Suivie de » plusieurs lettres familières et d'un choix de jeux de mots récréatifs. » In-18, Liége, chez J.-J. Thiriart et fils, 11, quai de la Batte. » La troisième est contemporaine, et se réimprime encore chez M. Gustave

LE NOUVEAU

JARDIN

D'AMOUR

Dans lequel se trouve enseigner la manière de faire une Maîtresse et de bien converser avec elle.

NOUVELLE ÉDITION

Augmentée de plusieurs Lettres galantes et d'un Dialogue très-amusant.

A LIÉGE

Chez F. De BOUBERS, Imprimeur-Libraire rue du Pont, N° 921.

1825

Thiriart, éd., 6, quai de la Batte, à Liége; en voici le titre : « Le » Trésor des Amants ou la Clef des Amours, nouvelle édition, dédiée » à la Jeunesse pour apprendre à fréquenter les Demoiselles. Suivie

(2) A la biblioth. de l'Université de Liége, fonds Capitaine, n° 6089.

Digitized by Google

» de belles Lettres familières, de Jeux de mots récréatifs et augmentée
» du tableau physiologique des tempéraments. » Cette dernière édition, toujours du même format, est copiée page pour page sur la précédente, M. Gust. Thiriart étant l'héritier du fonds de J.-J. Thiriart et fils; le titre n'est d'ailleurs différent qu'à la couverture, l'intérieur porte : « Le double Jardin d'Amour » et c'est bien le même livre, sauf le « tableau physiologique », qui est l'astrologie ajoutée en surplus (1).

Le titre de l'édition de Boubers, « Nouveau Jardin d'Amour » établit déjà qu'il y en eut de plus anciens. On connaît en France « Le Jardin de l'Honnête Amour », également in-18 édité par Buffet, Pellerin, Placé, à Tours, Epinal, etc., toujours sans date. Le style en est décent et naïf; une sorte d'érudition, écho lointain de celle du XVIe siècle, y est répandue ça et là, et le ton, qui y est assez spirituel, devient parfois dogmatique et sent la controverse; l'auteur ou l'adaptateur est probablement un religieux. Le but qu'on s'y propose est exprimé dans la dédicace, que cite NISARD (2) avec d'autres extraits, tels qu'ils apparentent les livrets français avec notre « Jardin ».

La dédicace manque à l'édition de Boubers; mais elle se retrouve dans les éditions Thiriart, adressée par « l'Auteur à la jeunesse curieuse d'honneur et de bien dire ». En voici le texte :

« Amis lecteurs, comme la barque est conduite avec les rames,
» voiles et avirons, le carosse mené par les roues et chevaux ainsi se
» peuvent aider et guider les amoureux pareillement. Comme
» Chiron, étant jeune et encore faible, a enseigné le jeu de la harpe a
» Achille, lequel avait fait mourir plusieurs hommes puissants et
» furieux comme des lions, de même il a enseigné l'art d'amour à
» plusieurs, beaucoup plus doctes et plus sages que moi. De sorte que
» Chiron se peut véritablement dire maître d'Achille, et moi le maître
» des Amoureux. Donc, belle jeunesse, ne méprise point ce petit
» Labeur; tu verras et connaîtras que je suis un maître qui ne désire
» que ton bien, bonheur et avancement. Adieu. »

C'est à proprement parler la dédicace des opuscules français, revue et un peu augmentée — sauf le quatrain final :

L'amour ne fut jamais qu'un mal
Pendant qu'il cacha son mystère ;
Mais quand on sut l'art de le faire
Il devint un bien sans égal.

Entrant ensuite en matière, l'auteur fournit dans une série de petits chapitres, de curieux conseils pratiques : on en retrouvera plusieurs ci-après. Suivent le « discours d'amour » l'indication de la

(1) Nous reviendrons sur ce « tableau ».
(2) Cf. NISARD, *Hist. des livres popul.* Paris 1854, t. I, p. 366 et s.

Digitized by Google

demande en mariage, de la remise du cadeau de fiançailles, de l'invitation aux noces, et même tout le cérémonial du baptême — le tout en dialogues. Le livre (il s'agit ici de l'édition de Boubers) se termine — avant les « demandes et réponses joyeuses » (qui sont des énigmes) et les « lettres galantes » — par un dernier dialogue, entre un « philosophe » nommé Andrieux et son jardinier. Ce dialogue est un peu leste : le « philosophe » signale proprement au jardinier que « le sommet des étamines ou plutôt le fleuron mâle se penche amoureusement vers le fleuron de l'autre sexe. » Il ajoute : « les palmiers s'inclinent et s'embrassent malgré les obstacles; ils se serrent (!) et se compriment fortement : ainsi les fleurs viennent par le même principe que tu es venu au monde. Il y a un système uniforme dans la génération, et les minéraux éprouvent en eux-mêmes une action perpétuelle : tout est vivant, animé.... Les pierres, les marbres viennent exactement comme l'homme. » Et, à toute cette belle « philosophie » le jardinier riposte : « La tête me tourne... vous l'étourdissez, cette pauvre tête. Vous nous parlerez de cela tantôt, avant que nous allions nous coucher. Le souper va venir, et vous n'aurez pas de dessert si je ne vous quitte. — *Andrieux*. Songe surtout à mes fraises — *Mathurin*. Grâce à Dieu ! j'y pense plus qu'à tous vos mondes !... » Sur quoi le lecteur se demande laquelle vaut mieux, des deux philosophies. Il est certain que ce morceau, tout curieux qu'il soit, détonne au milieu de de ce manuel — si honnête — d'amour de nos bons pères.

Nous reproduisons ci-dessous les principaux chapitres des livrets liégeois. Comme nous l'avons dit, ils se retrouvent plus ou moins différents dans l'édition de Boubers et dans l'édition Thiriart, mais le fond est le même (1). Nous copions tantôt l'une, tantôt l'autre, selon que le texte nous paraît plus typique — ce qui explique le changement d'orthographe suivant les chapitres. O. C.

* * *

Extraits du « Jardin d'Amour »

1. *Comment un amant se doit tenir et comporter en ses habits et en ses façons* (2)

Lorsque vous désirez aimer et chérir une fille, et pareillement être aimé et chéri d'elle pour faire et mener ensemble une bonne,

(1) Le style de l'édition de Boubers est ordinairement plus soigné, celui des éditions Thiriart est surchargé et souvent amphigourique. Nous avons remarqué dans ces dernières plus d'un « wallonisme ». Par exemple, p. 5 « un chacun » pour « chacun »; p. 7 « être curieux » pour « être soigneux »; p. 9 « pour le fait de » au lieu de : « quant au fait, quant à » etc.; p. 10 « je ne prétends point » c'est-à-dire en meilleure traduction « je n'ai point de prétendu » pour « je n'ai point d'amoureux », etc.

(2) Les paragraphes 1 à 4 sont de l'édition Thiriart.

Digitized by Google

honnête et heureuse vie, vous devez, avant toutes choses, apprendre et savoir bien gouverner, maintenir et préparer tant en vos habits et discours, que comme aux mœurs de votre esprit et geste de votre corps, sur lesquels souvent doit être plutôt regardé qu'à autre chose.

Vous devez donc, avant d'approcher une fille pour en faire votre maîtresse, être propre et bien vêtu selon votre être et qualité, tenir toujours vos habits nets autant qu'il vous sera possible, afin que vous ne soyez pas tenu et réputé pour un paresseux, sale et négligent, comme était jadis un nommé Gargenius, qui était toujours crotté, gras et puant comme un bouc. (1)

Mais vous ne devez point vous en faire plus brave que tous les autres de votre état et qualité, que vos moyens ne pourraient les permettre; mais en tout et partout vous devez faire selon votre pouvoir et qualité, vous montrant toujours d'une figure joyeuse, plaisante et agréable, et ainsi faisant, vous gagnerez facilement la bonne grâce et l'amitié d'une sage et honnête fille, et serez aimé réciproquement.

2. *L'Amant ne doit point se fâcher de ses imperfections ni se glorifier de sa beauté*

Si la chose était que vous n'eussiez pas une belle figure ni un corps droit et bien formé, vous devez être curieux de couvrir ces défauts par d'honnêtes gestes, belles grâces et beaux discours, afin que vos vertus, sciences et sagesses, couvrent les imperfections qui sont ou qui pourraient être en vous. On dit qu'Ulysse n'avait ni belle figure ni beau corps; mais ces grandes vertus et bonnes grâces l'avaient tellement orné, qu'il méritait être aimé et chéri des dieux.

Soyez aussi averti que si la nature vous avait doué et enrichi de la beauté du corps et de la figure, de ne vous en point glorifier ni en orgueillir, vu que c'est le plus petit don que Dieu donne aux hommes; car par la même voie que la vieillesse vient, la beauté s'en va, et la force et l'agilité du corps se passent.

Et qu'est-ce autre chose que la beauté, sinon une fleur des champs qui aujourd'hui est belle et agréable, et demain n'est plus

(1) L'édition de Boubers détaille plus soigneusement : « ...vous devez, avant » toute chose, avoir une bonne conduite, être proprement vêtu, avoir un habit bien » pincé, la langue dégagée, les dents nettes, un soulier juste, une coiffure et une » barbe de la bonne main, les ongles coupés et propres, l'haleine agréable, et le » corps sans mauvaise odeur. » L'auteur continue : « Il ne faut point d'art pour » aimer, mais on doit savoir concilier l'amour avec les bienséances et les mœurs. » L'amour, dans son origine, est le plus beau présent que le ciel ait fait à l'humanité; » il n'est vicieux que par le mélange de nos vices; tous les cœurs lui doivent un » tribut, tôt ou tard il s'en rend le maître; mais il faut profiter de la jeunesse, c'est » la saison des plaisirs. »

Digitized by Google

rien? Par conséquent, si vous êtes beau de corps, ne laissez pourtant pas de vous orner toujours de bonnes grâces et de beaux discours, et vous serez aimé d'un chacun.

3. *Comment l'Amant doit fuir et éviter les mauvaises compagnies.*

Gardez-vous aussi de toutes mauvaises compagnies, principalement de celles des gourmands, ivrognes, jureurs, larrons, paillards, et de tous ceux avec lesquels votre honneur, vos biens et votre santé peuvent être intéressés et gâtés. Car encore que vous ne fussiez comme eux, et n'eussiez la volonté de faire le mal, c'est que cela ferait penser et croire mal de vous; mais au contraire, fréquentez toujours ceux que vous voyez et connaissez qui s'exercent en œuvres vertueuses et honnêtes, et ont l'honneur en recommandation.

Et ainsi, ayant toujours la crainte de Dieu premièrement, et des hommes devant les yeux vous serez par votre bonne vie et honnête conduite, aimé de tout le monde, qui est le meilleur et le plus fidèle ami qui vous puisse aimer dans votre amour.

4. *Où et en quels lieux l'Amant doit chercher et choisir une Maîtresse.*

Si vous voulez trouver une jeune fille pour l'aimer d'une bonne amitié et en faire votre maîtresse, vous devez aller aux lieux où vous savez que plusieurs filles s'assemblent, car elles ne doivent pas vous venir chercher, mais vous-même les aller trouver, puisque vous le désirez. Ainsi un chasseur, quand il sait où est le plus grand nombre d'oiseaux et de gibier, il y tend ses gluaux et filets; pour y parvenir, il n'épargne ni peine ni travail. Aussi un bon pêcheur s'en va toujours à l'endroit de la rivière, où il sait qu'il se trouve ordinairement la plus grande abondance de poissons.

Or, les lieux où l'on solennise quelque fête de noces, les marchés de souliers, les comédies et autres lieux de récréations, ce sont là les endroits où les jeunes filles courent le plus souvent, tant pour être vues que pour autre chose; l'amant doit donc s'y trouver, afin d'en choisir une à son gré.

Quand vous en aurez reconnu une agréable à vos yeux, informez-vous de ses parents, de son état et de sa qualité, afin que vous ne perdiez point votre temps et vos peines à l'aimer et à la servir.

Car plusieurs sont souvent trompés en cela parce qu'ils regardent plutôt à la beauté et à la bonne grâce d'une jeune fille, qu'à la commodité de ses père et mère, parents ou amis, lesquels ont ou doivent toujours avoir la volonté de leur fille en leurs mains.

Digitized by Google

Vous devez donc avant toute chose, en considérer et savoir l'honneur, l'état et la commodité de ses parents, et si on veut la marier; pensez bien en vous même si vous êtes aussi riche qu'elle et capable de l'aimer; car quand les chevaux sont égaux, ils tirent également et le carosse avance bien mieux. Mais s'il arrive (comme je vois souvent) que vous ayez mis votre amitié à une fille qui soit plus riche et de plus grande condition que vous, vous devrez d'autant être plus curieux de vous orner et enrichir de beaux discours et de sagesse qui sont des trésors qui surpassent toutes les richesses d'or et d'argent, afin qu'étant ensemble, elle n'ait pas sujet de vous parler de votre indigence et de ses richesses, de peur que vous ne soyez le valet lorsque vous croirez être le maître.

S'il arrive qu'elle soit d'une moindre qualité que vous, prenez garde sur ses discours et son honneur, considérant bien avant de l'épouser si elle est sage, sobre, humble et bonne ménagère, afin que vous n'ayez aucun regret de l'avoir épousée, ni sujet de vous fâcher et troubler dans votre ménage.

Car assurément sur le mariage, qui est bien fait également et sans fraude devant la face de la Sainte Eglise, avec bonne volonté de tous deux de vivre en paix et union, de garder et observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, Dieu y envoie sa bénédiction.

4bis. *En quels lieux l'Amant doit se rendre pour faire la connaissance d'une Demoiselle.* (1)

Semblable à un chasseur rusé, l'amant doit s'informer où gît le gibier pour y tendre ses filets : c'est donc dans les lieux où l'on solennise quelque fête, de même qu'aux théâtres, aux promenades, aux jeux, aux foires, qu'on doit se transporter pour faire le choix de quelque jolie fille; car on ne peut pas s'attendre que ce qu'on cherche nous tombera du ciel.

On dit qu'il y a dans le monde une personne destinée à nous aimer et à être aimée de nous; si vous la rencontrez, vous devez avant que de lui déclarer votre amour, vous informer de sa condition; et en cas qu'elle soit riche, voyez si vous avez assez de fortune pour y prétendre. Ensuite tâchez de connoître les qualités de la Demoiselle, et de savoir si elle a toujours été vertueuse; car y a-t-il quelque chose au-dessus de la vertu et du mérite d'une femme sage, bonne et ferme, humble et pieuse, active et patiente, qui sait écouter

(1) Même sujet que le précédent n°, extrait, cette fois, de l'édition de Boubers. Nous reproduisons les deux versions pour montrer les différences de rédaction; nos lecteurs en profiteront pour savourer l'inérrable histoire de de Clèves et Némours — le chef-d'œuvre du genre !

Digitized by Google

et obéir, et repousser la séduction? Vos recherches étant faites, si vous avez lieu d'en être satisfait, vous n'aurez plus qu'à plaire à celle qui vous est chère ; et si elle ne paroît pas vous aimer du premier abord, ne vous en désespérez pas, une déclaration, quoique mal reçue, n'ôte point l'espérance; d'ailleurs leurs manières démentent souvent leurs discours, comme on va le voir par l'histoire suivante :

Un jeune-homme, nommé Némours, aimoit une jeune et belle personne, qui s'appeloit De Clèves : d'elle il en étoit aimé, mais il n'étoit point informé de son bonheur; vainement ses soupirs découvroient ses chagrins. De Clèves voyoit toujours couler ses larmes d'un œil sec et dédaigneux; elle faisoit plus encore, elle affectoit de prodiguer des souris à une quantité de rivaux jaloux. Némours enfin s'irrite; il forme le projet de la voir avec indifférence; ses yeux feignent de souffrir la préférence de ses rivaux, et ses tranquilles regards n'observent plus leurs pas. De Clèves devint inquiète; Némours a l'air de ne pas s'en apercevoir : cette belle et fière amante, à ce prompt changement, devient triste et rêveuse, et sa fierté l'abandonne : « Hélas! que n'aimons-nous, dit-elle, lorsque l'amour » l'ordonne! Dédains trompeurs, injurieux mépris, vous voyez de » mon amour secret quel en est le prix! Je perds Némours, l'ingrat » me fuit quand je l'adore; son ardeur est éteinte, et moi je l'aime » encore, et même plus que jamais ». De Clèves ainsi mêloit ses regrets à ses larmes, et se fiant encore à ses charmes, elle veut dans ses fers ramener son amant ; tout fut mis en usage, les égards, les souris, et tout fut inutile, Némours affectoit toujours de les ignorer il vouloit s'assurer du cœur d'une cruelle.

De Clèves, pour chasser l'ennui de son cœur, s'habilloit souvent en amazone, et parcouroit les bois pour exterminer les animaux voraces : Némours, conduit par le hazard, peut-être par l'Amour, s'arrête un jour dans ces sombres forêts; étant fort fatigué, s'assit sur l'herbe, sous un arbre touffu; là, le sommeil s'empare de ses paupières, il se couche et s'endort; son amante survient, l'aperçoit, s'arrête, et dit : « Te voilà donc, perfide amant! tu dors profondément, » et ton âme attend un paisible réveil, tandis que moi errante et » seule, en proie à mes peines, je fuis dans ces forêts pour y cacher » mes larmes : ton langage, tes yeux, tout m'avoit su charmer; enfin, » tu étois fait pour aimer ». En finissant ces mots, un affreux sanglier s'annonce par cent cris divers, et s'avance rapidement vers elle; sa gueule écumante veut saisir son bras! mais De Clèves, plus prompte que l'éclair, frappe l'animal et le renverse; il se relève, et puis s'en va en rugissant; il retombe par terre, se roule dans la poussière, et meurt. A ces bruits Némours s'éveille, et voit son amante toute

Digitized by Google

ensanglantée, et qui désespéroit toujours du cœur de son bien-aimé. En amant passionné, il se jette à ses pieds, et lui dit : « C'en est assez, » tendre amie, ne sois plus alarmée, Némours n'a pas changé, tu fus » toujours aimée ; fais-moi la grâce de pardonner à mes détours, ils » m'ont valu ton cœur ». Ensuite se relevant, ils s'embrassèrent tendrement, et retournèrent ensemble à la ville, en protestant de ne jamais se quitter. Effectivement, quelque temps après ils s'unirent, et vécurent toujours en très-bonne intelligence.

(A suivre.)

Digitized by Google

BONJOUR, RIETTE

CHANSONNETTE DIALOGUÉE

1. Version de Burdinne (Hesbaye)

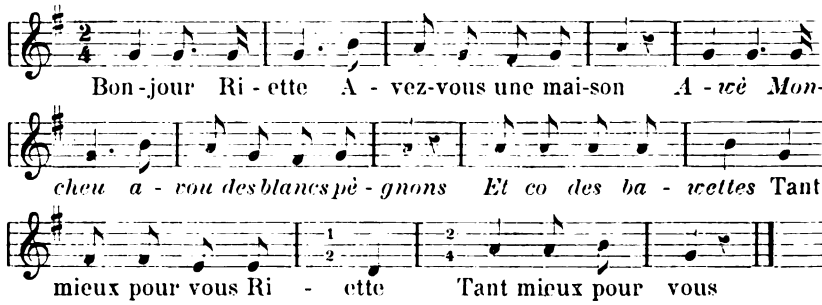

2.

Bonjour, Riette,
Avez-vous un jardin ?
Awè, moncheu,
Et des bais choux fin plein
Et co des violettes...
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

3.

Bonjour, Riette,
Avez-vous un cochon ?
Awè, moncheu,
Et brâmint des djambons
Et co des côt'lettes...
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

4.

Bonjour, Riette,
Avez-vous beaucoup d' bois?
Awè, moncheu,
Et brâmint des fagots
Et co des soquettes...
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

5.

Boujour, Riette,
Avez-vous un mari ?
Awè, moncheu,
Avou des favoris
Et des côps ès catchette.
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

Traduction du texte wallon : 1. Oui, monsieur, Avec de blancs pignons Et encore de petites baies dans les murs... — 2. Oui, monsieur, Et de beaux choux tout-à-fait pleins Et encore des violettes... — 3. Oui, monsieur, Et beaucoup de jambons Et encore des côtelettes...—4. Oui, monsieur, Et beaucoup de fagots Et encore des souches à brûler... — 5. Oui, monsieur, Avec des *favoris* (barbe à la tempe, dite en français côtelette) Et des «coups en cachette»...

Digitized by Google

6.

Bonjour, Riette,
Avez-vous des enfants?
Awè, moncheu,
Des tot p'tits et des grands
Et onque à l'fahette...
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

7.

Bonjour, Riette,
Avez-vous de l'argent?
Awè, moncheu,
Dè l' manôye et des blancs
Et co des plaquettes...
Tant mieux pour vous, Riette,
Tant mieux pour vous!

6. Oui, monsieur, de tout petits et des grands Et un au maillot. — 7. Oui, monsieur, du billon et du blanc (pièces blanches) Et encore des *plaquettes* (ancienne monnaie valant environ 30 centimes).

On remarque dans les répliques de Riette une certaine ironie, grâce à laquelle on pourrait rapprocher cette pièce des chansons dialoguées publiées ci-dessus t. I p. 18, 28 et 138; t. II p. 36; t. IV p. 88 et 203.

CLÉMENT SIBILLE.

2. Version de Nivelles.

1.

Bondjou, Riette,
Avez d's effants?
Ah! oui, monsieu,
Des p'tits et des grands
Et core iun à l'fachette.
Tant mieux pour vous, Riette.

1.

Bonjour, Riette,
Avez-vous des enfants?
Ah! oui, monsieur,
Des petits et des grands
Et encore un au maillot.
Tant mieux...

2.

Bondjou, Riette,
Avez in djardin?
Ah! oui, monsieu,
Eyé des c'houx tout plein
Eyé co des violettes.
Tant mieux pour vous, Riette.

2.

Bonjour, Riette,
Avez-vous un jardin?
Ah! oui, monsieur,
Et des choux tout plein
Et encore des violettes.
Tant mieux...

3.

Bondjou, Riette,
Avez 'n' maiso?
Ah! oui, monsieu,
Avè 'n' cave et co
Et d' sus dessus 'n' brouette.
Tant mieux pour vous, Riette.

3.

Bonjour, Riette,
Avez-vous une maison?
Ah! oui, monsieur,
Avec une cave aussi
Et je suis sur ma brouette.
Tant mieux...

EMMANUEL DESPRET.

Digitized by Google

ÉNIGMES POPULAIRES

IX

Devinettes wallonnes (suite)

253

Qui est-ce qui n'a mâye dit nolle boûde?

Liége

254

Dîrîz-ve bin les aidans qu'on pout d'ner sins d' loyî s' boûrsette?

Liége

255

Qu'est-ce qu'est pus haut qui l' bô Diu?

Dinant

256

a) *Qu'est-ce qui c'est que l' bon Dieu n' connet nî?*

Braine-l'Alleud

b) *Qui est-ce qui n' sâreût dire bondjoû à s' maisse?*

Liége

c) *Si l' bon Diu l' dit, c'est ine boûde; si dj'el dis, c'est ine vrêye.*

Liége

257

Qu'est-ce qui l' bon Diè n'a jamais vèyu; qu'on Rwè n'vet nin sovint, et qu'one ovrî vet tos les djous?

Beauraing

253

Qui est-ce qui n'a jamais dit nulle bourde (mensonge)?

— Le muet (1).

254

Diriez-vous bien l'aide (2) qu'on peut donner sans délier sa bourse?

— Des bons conseils.

255

Qu'est-ce qui est plus haut que le bon Dieu?

— Le point de l'*i* du mot Dieu.

256

a) Qu'est-ce que le bon Dieu ne connaît pas?

— Son maître.

b) Qui est-ce qui ne pourrait dire bonjour à son maître?

— Le bon Dieu.

c) Si le bon Dieu le dit, c'est une bourde; si je le dis, c'est une (chose) vraie?

— Dire qu'on a un maître.

257

Qu'est-ce que le bon Dieu n'a jamais vu; qu'un Roi ne voit pas souvent, et qu'un ouvrier voit tous les jours?

— Son semblable.

(1) Autre réponse : le miroir, comme au n° 241, ci-dessus p. 95.

(2) Cette devinette repose sur une équivoque du mot *aidant*, littéralement « aidant, ce qui aide. » Le sens ordinaire actuel de ce mot est « argent, monnaie »; il rappelle les « aides » du Moyen-âge.

Digitized by Google

258

Dîrîz bî ç' qué nos povons fer et què l' bon Dieu n' sârout nî?

Nivelles

259

a) *Dîrîz-ve bin ine saqwè qui l' bon Diu n'a polou fer?*

Liége

b) *Dîrîz bî ce que l' bon Dieu n' sâret fer?*

Braine-l'Alleud

260

Qu'est-ce qu'est mwêrt sins esse vinou â monde?

Milmort (Liége)

261

Dîrîz-ve bin l' cisse qui s'a marié, sins maïeur et sins curé?

Liége

262

Dîreûze bin çou qu' c'est... on bâdet qui cria si haut qu' tot l' monde l'oya?

Malmedy

263

a) *Davin'route bin... qui est-ce qu'est noir pada el jou et blanc pada el nieuti?*

Ethe (Virton)

b) *Nwâr dè djoû*
Blanc dè l' nait.

Namèche (Namur)

264

Ine homme qu'est à d'mèye mwêrt; ô mwêrt el duspiette; i passe so ses frès; il inteur ès vinte du s' mère et i magne su père.

Herve

265

Dîrîz-ve bin l'instrumint à cwède qui fait l' pus d' brut?

Liége

258

Diriez-vous bien ce que nous pourrions faire et que le bon Dieu ne pourrait?

— Se tromper.

259

a) Diriez-vous bien une chose que le bon Dieu n'a pu faire?

— Un bâton sans bout, *ou :* à un bout.

b) Diriez-vous bien ce que le bon Dieu ne pourrait faire?

— Une corde de sable.

260

Qui est-ce qui est mort sans être venu au monde?

— Adam.

261

Dirais-tu bien celle qui s'est mariée sans bourgmestre et sans curé?

— Ève.

262

Diriez-vous bien ce que c'est... un baudet qui cria si haut que tout le monde l'entendit?

— L'âne de l'arche de Noé.

263

a) Devinerais-tu bien... qui est-ce qui est noir pendant le jour et blanc pendant la nuit?

b) Noir du jour
Blanc la nuit.

— Le curé.

264

Un homme qui est à demi mort; un mort l'éveille; il passe sur ses frères; il entre dans le ventre de sa mère et il mange son père.

— Sens : Le curé dort; la cloche l'éveille; il passe *sur* le cimetière, entre dans l'église et communie.

265

Diriez-vous bien l'instrument à corde qui fait le plus de bruit?

— La cloche de l'église.

Digitized by Google

266

On baptesé sins âme.

Jodoigne

267

Haut pindou
Qu'est côrnalé
Qui fait à coûsse tot l' monde al'er.

Erezée

268

Què est-ce don, vos... qui passe à d'zeur d'on bwès et qui n' fait nolle ombion?

Hermée (Liége)

269

Qui est-ce qui s' pind po dire qu'ine aute est pindou?

Herstal

270

Qui-est-ce qui n' vat co mâye à l' procession?

Vottem (Liége)

271

Qu'est-ce qui mousse lu prumîr o l'église?

Malmedy

272

Je suis sur l'autel
Agréable au Père éternel.
Je suis rou*che* et farouche :
Celui qui me touche,
Je lui ôte la peau,
Et j' descends au tombeau.

Laroche

273

Qui est-ce qui sit à messe so ses reins?

Vottem

274

Ine houbinette à deux battants
Onque qui djâse

266

Un baptisé sans âme?
— La cloche.

267

Haut pendu
Qui est *côrnalé* (1)
Qui fait accourir tout le monde?
— La cloche.

268

Qu'est-ce donc qui passe au-dessus d'un bois et qui ne fait nulle ombre?
— Les cloches (c'est-à-dire leur son (2).

269

Qui est-ce qui se pend pour dire qu'un autre est pendu?
— Le sonneur.

270

Qui est-ce qui ne va *encore* jamais à la procession?
— Le sonneur.

271

Qui est-ce qui entre le premier dans l'église? (3).
— La clé (ou le nez du curé).

272

Réponse : le cierge. — Il est sur l'autel, brûlant pour le bon Dieu. Quand on l'éteint avec les doigts, il brûle l'imprudent avant de mourir.
(Cette devinette n'est connue qu'en français).

273

Qui est-ce qui « siège » à la messe sur son dos?
— Le missel du prêtre.

274

Une hutte à deux battants (portes)
Un qui parle (le pénitent)

(1) Le mot *côrnalé* reste sans traduction. C'est peut-être *cocèdnalé*, à cause de la *cocède* « corde », ou *cocernalé*, à cause des *cocennes* « cornes » (les deux supports.) Mais encore faudrait-il expliquer le *alé* ou *nalé*... C'est ce que le diseur de devinettes n'a pas fait; et notre correspondant reste perplexe.

(2) Voir le n° 18, ci-dessus tome IV, p. 44.

(3) Voir le n° 153, ci-dessus t. IV, p. 147.

Digitized by Google

Onque qu'est d'vins
Onque qui ratind.

Liége

275

a) *Qui est-ce qu' est au mwati d'in bos, qui v' dèhuche et qu'on n'ouose erponde?*

Ethe (Virton)

b) *Eune homme devins eune tine, qui brait eune heure durant, et qu' personne n'el respond?*

Ampsin (Huy)

276

Ine homme qu'a marié tot plein des feummes et qu'est todis djône homme?

Liége

277

Qui est-ce qui tchante qwand les les autes ploret?

Liége

278

Qui est-ce qui va-t-è l'èglise so ses reins?

Vottem (Liége)

279

Dji sos çou qu' dji sos
Ji sos çou qu' t'a stu
Et dji sèrès çou qu' t'ès

Liége

280

a) *Dj'el fais, dj'el rivinds — Li ci qui l' atch'tée ni s'è siève nin — Et l' ci qui s'è sière n'è sèt rin.*

Namur

b) *L' ce qu'el fait n'el sèt nî — L' ce qu' l'atch'tée enne a ni dandjî — L' ce qu'enne a dandjî n'el sèt nî.*

Huppaye (Jodoigne)

c) *L' ce que m' fait enne a ni dandjî — L' ce qu'enne a dandjî n'el sait nî — Et vos et mi faurel bèn y moussî.*

Jodoigne

Un qui est dedans (le prêtre)
Un qui attend (l'autre pénitent)
— Le confessionnal.

275

a) Qui est-ce qui est au *moitié* d'un bois, qui vous gronde et *qu'*on n'ose répondre?

b) Un homme dans un cuveau, qui crie une heure durant et *que* personne ne *le* répond?
— Le prêtre dans la chaire.

276

Un homme qui a marié *tout plein* des femmes et qui est toujours célibataire?
— Le curé. (1)

277

Qui est-ce qui chante quand les autres pleurent?
— Le curé.

278

Qui est-ce qui va à l'église sur son dos?
— Le mort (2).

279

Je suis ce que je suis
Je suis ce que tu as été
Et je serai ce que tu es.
— Paroles d'un vivant à un mort.

280

a) Je le fais, je le vends. — Celui qui l'achète ne s'en sert pas (pour lui). — Et celui qui s'en sert n'en sait rien.

b) Celui qui le fait ne le veut pas. — Celui qui l'achète n'en a pas besoin — Celui qui en a besoin ne le sait pas.

c) Celui qui me fait n'en a pas besoin — Celui qui en a besoin ne le sait pas — Et vous et moi faudra bien y entrer.
— Un cercueil.

(1) Equivoque sur *marié* qui remplace parfois abusivement le vieux mot *sposé* « épousé. »

(2) Voir tome IV, p. 111, n° 138 et ci-dessus p. 130, n° 273.

Digitized by Google

281

Enne saquet d' tout rond
Qui n'a poû d' fond
Qu' les mossieu donnont
Qu' les madames ont
Et qu' les mam'zelles désiront

Nivelles

281

Une chose de tout rond
Qui n'a point de fond
Que les messieurs donnent
Que les dames ont
Et que les demoiselles désirent.
— L'anneau nuptial.

282

Dji happe ine feumme
Dji lî prinds çou qu'elle areut
Dji lî donne çou qui dj' n'a nin
Çou qui dj' n'a mâye arû
Çou qui dj' n'âret jamais.

Liége

282

Je saisis (*ou* vole) une femme
Je lui prends ce qu'elle avait
Je lui donne ce que je n'ai pas
Ce que je n'ai jamais eu
Ce que je n'aurai jamais.

Sens : Je me marie ; je lui prends son nom de demoiselle et lui donne le nom de « femme ».

283

Bètchî-betcha
Grougnî-Grougna
Flayî-flaya.

Couture Ste-Germaine (Brabant)

283

Les baisers
Les bouderies
Les coups.
— Les trois périodes du mariage.

284

a) *Hou so hou*
Hou dizo cou
On p'tit boquet d' tchâr
Et trau findou

Frezée

284

a) Giron sur giron
Main sous cul
Un petit morceau de viande
Dans le trou fendu.

b) *Vinte so vinte*
Main so cou
On boquet d' tchâr
Es trau findou

Liége

b) Ventre sur ventre
Main sur cul
Un morceau de viande
Dans le trou fendu.
— Un enfant qui tette (1).

285

Què-z-est-ce qu'est pus grand qui l' charité? (2)

Liége

285

Qu'est-ce qui est plus grand que la charité?
— La besace.

286

Què-z-est-ce qu'a des cwènnes à cou?

Liége

286

Qu'est-ce qui a des cornes au cul?
— La besace, le sac.

(1) Cette énigme est peut-être la plus répandue. On la trouve partout sous des formes identiques. Nous en avons cinquante-sept versions locales.

(2) Venant après des énigmes sur des sujets religieux, cette devinette peut porter à confondre la charité, vertu théologale et « la charité », l'aumône.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Li Pâcolet du Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poille, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles); préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 6e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége, *organe du Comité : Les Amis du Vieux-Liége.* Journal grand format, hebdomadaire. Archéologie, histoire, wallon, folklore, architecture, sites, etc. 3e année. Rédacteur en chef : Ch.-J. COMHAIRE, 116, boulevard de la Sauvenière, Liége. Un an, 5 fr. Un n° : 15 centimes.

L'Ropîeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Parait le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Mazinges et mohons, poésies et chansons [avec musique inédite], par Jean BURY. — Broch. de 134 p. Chez l'auteur, 5bis, rue Lulay, Liége.

Hinri, *drame ès 3 akes da* Albert JULIN. — Liége 1897. Chez l'auteur, 6, rue Publémont, Liége.

Les Ex-libris, par J.-B. VERVLIET; et **Les journaux d'ex-libris**, par J. F. VERSTER. — Broch. in-8° de 12 p. illustr. (Extr. de *La Presse universelle.*) — Brecht, Braeckmans, éd.

La méthode modale en musique. *Faut-il l'adopter dans les écoles primaires?* par O. COLSON. — Broch. 8° de 24 p. Liége, Thône, éd. 1897. Prix 1 fr.

L'arsouïe de Nimy, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an, 3 fr. Un n°, *eune mastoque.* — Réd. et admin. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

Noirbroqua-le-Pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 9. 13 SEPTEMBRE 1897.

SOMMAIRE

LES BÉOTIENS DE RANSART
Quatre facéties . . . . . J. Defrecheux.
ENIGMES POPULAIRES
Problèmes facétieux . . . . . O. C.
CHANSON DE SOLDATS
Chanson, air noté . . . . . Laurent Bihot.
LES NOCES DE LA MÉSANGE
Chanson, air noté . . . . . O. C.
« LE JARDIN D'AMOUR »
Extraits (suite et fin) . . . . . O. C.

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.
S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

LES BÉOTIENS DE RANSART

(Canton de Gosselies, Entre-Sambre-et-Meuse)

OCT. 1897

1. Un homme disparu

I gn'aveuve on côp à l' Ronmalin, traze djoueux qu'estainnent échonne.

Dins zels i gn'aveuve onque — on seûl! — qu'esteuve one miette toqué. I s'avise di compter ses camarades, et i s'aperçwet qu'il ès manque onque.

— Taisse-tu, di-st-i one ôte, t'es fou!

— Commint! di-st-i. Ti et mi, ça fait onque... (et i compte jusqu'à doze). — Où c' qu'il est l' treizême, ainsi? »

I court rat'mint au pusse, po vôye s' i n'estait nin tchèyu d'dins, et il y vwet s't ombe.

— Vos vèyoz bin, don! di-st-i aux autes. Dispêtchans-nos, fians rat'mint one chaule di voleur; comme dji sos l' pus fwert, dji tairais l' bwêrd do pusse.

Et les v'là chacun s' tinant à l'aute pa les pûds, po-z-aller r'cwair li nèyî au fond do pusse.

Ohi mais, ça div'net pèsant, et nosse toqué qui sintet qu' ça n' p'let nin durer, crie :

Il y avait *un coup* au Ronmalin (1) treize joueurs qui étaient ensemble.

Parmi eux, il y en avait un — un seul! — qui était un peu « timbré ». Il s'avise de compter ses amis et il s'aperçoit qu'il en manque un.

— Tais-toi, dit-il un autre, tu es fou!

— Comment, dit-il. Toi et moi, ça fait un... (et il compte jusqu'à douze). — Où est le treizième, alors? »

Il court vite au puits, pour voir s'il n'était pas tombé dedans, et il y voit son ombre.

— Vous voyez bien, n'est-ce pas, dit-il aux autres. Dépêchons-nous, fesons vite une « échelle de voleurs »; comme je suis le plus fort, je tiendrai la margelle ».

Et les voilà chacun se tenant à l'autre par les pieds, pour aller rechercher le noyé au fond du puits.

Oui mais, cela devenait pesant, et notre toqué qui sentait que cela ne pouvait durer, crie :

(1) Ransart, se dit en wallon *l'Ronsau*. On s'amuse à comprendre *l'Ron-sot*. et « pour ne pas embêter les gens du lieu » on l'appelle *le Ronmalin!!*

Digitized by Google

— « *Tènoz bon, savoz, mes amis, dji m' va ratchi on côp dins mes mwins!* »

Et les v'là tortos au fond.

C'est dispu adon qu' les cins du Ronmalin ni volnu jamais pus s' compter.

— Tenez bon, mes amis, je vais cracher un coup dans mes mains! »

Et les voilà tous au fond.

C'est depuis lors que *les ceux* du Ronmalin ne veulent jamais plus se compter.

D'après *Li Marmite*, n° du 13 juin 1897.

2. Toute une série!...

On rit toudi avet les dgins dè l' Ronmalin. On les fèyet passer pou des trwès quarts disant qu' i s'avient tapè à l'euwe peu d'iesse fraiche.

Qu' is avient voulu arrêter l' machine dè tch'min d' fier avè enne fourtche, puis qu' is avient mis des ceps pou l'attrapper.

Qu' is avient pris l' lune, quand elle donnèt dins l'ètang Djoclair, pou in fromâtche dè Hollande.

Mais mi, djè dis qu' c'est des mintes. Eyè enne preufe c'est qu' i gn'a in homme du Ronmalin qui ainme co mieu deux vitoulets qu'in canada, eyè qui mindje pu volti in djambon qu'enne pwère.

On rit toujours *avec* les gens du Ronmalin. On les faisait passer pour des trois-quarts (fous), en disant qu'ils s'étaient jetés à l'eau, peur d'être mouillés.

Qu'ils avaient voulu arrêter la locomotive avec une fourche, puis qu'ils avaient mis des trappes pour l'attraper,

Qu'ils avaient pris la lune, quand elle luisait dans l'étang *Djoclair*, pour un fromage de Hollande.

Mais moi, je dis que ce sont des mensonges. Et une preuve, c'est qu'il y a un homme du Ronmalin qui aime encore mieux deux boulettes de viande hachée qu'une pomme de terre, et qui mange plus volontiers un jambon qu'une poire (1).

Extrait du *Tonnia d'Charlerwet*, n° du 24 juillet 1897.

3. Le chat dans l'armoire

Une femme du Ronmalin se plaignait de voir les souris grignotter son fromage. Une voisine lui conseilla de mettre le chat dans l'armoire.

Elle le fit, et, le lendemain, le fromage tout entier avait été dévoré.

Une autre voisine lui expliqua que, probablement, le chat n'avait pas vu venir les souris; et la bonne femme disposa, la nuit suivante, une chandelle allumée dans l'armoire, entre le chat et le fromage.

(1) Ce trait est du même ordre que le dicton facétieux des Liégeois: « Un tel, non, il n'est pas gourmand, c'est vrai; mais quand même, il préfère un œuf à une pomme de terre cuite sous la cendre! » *Il ainme mix ine où qu'ine crompîre pètêye!..*

Digitized by Google

Le jour venu, l'armoire sentait la chandelle — et le chat sentait le fromage : il en avait même des bribes dans sa moutache.

La ménagère rossa le chat et se plaignit à une troisième voisine. Celle-ci, plus avisée, lui dit :

— Evidemment, le chat s'est ennuyé. Pourquoi ne pas mettre la chatte avec ?

Conté par M. J.-M. R... de Ransart.

4. Le maïeur de Ransart

On voulait nommer un bourgmestre au Ronmalin. On résolut de faire courir les candidats et de choisir celui qui, le premier, atteindrait le but.

La course eut lieu à l'extrémité d'un pré, au milieu duquel se trouvait un fossé boueux que l'on devait franchir.

Au signal donné, les candidats partent. Pendant qu'ils s'évertuent, un veau, qui paissait dans le pré s'effraye, franchit d'un bond le fossé et remporte la victoire.

Dit par le même conteur.

ÉNIGMES POPULAIRES

X

Problèmes facétieux

1

Vingt cent mille âmes dans un pré. Quibin d' pattes et d'orèyes?

Liége

2

Vingt (vins) tchet o satchèe! Vingt (vins) satchèye di tchet ! Combin d' pattes et d'orèyes ?

Beauraing

3

Treus pommes pindant
Treus cavayîrs passant
Chesqu'onque ènnè prind eune
Quibin 'nnè d'meure-t-i?

Vottem

1

Vincent mit l'âne dans un pré. Combien de pattes et d'oreilles?

— Quatre pattes et deux oreilles.

2

Vingt (viens) chat au sac! Vingt (viens) *sachée* de chats! Combien de pattes et d'oreilles?

— Quatre pattes et deux oreilles.

3

Trois pommes pendant
Trois cavaliers passant
Chacun en prend une,
Combien en reste-t-il?

— Deux (« Chacun » est un nom propre).

Digitized by Google

4

Il a dousse pierrots d'sus in-n-haïe. In chasseur d'in tue cîq d'un coup d' fusik. Combi ç' qu' i d' è d'meûre?

Nivelles

4

Il y a douze pierrots sur une haie. Un chasseur en tire cinq d'un coup de fusil. Combien en reste-t-il?

— Aucun. Les autres se sont envolés.

5

Li què pass'riz-ve li premi, si vos v' trovis à bwerd di l'aîwe avou one gatte, on leup et one tiesse di cabu?

Frezée

5

Lequel passeriez-vous le premier, si vous vous trouviez au bord de l'eau avec une chèvre, un loup et une tête de chou?

— Je mettrais le chou entre les cornes de la chèvre et je prendrais celle-ci sous un bras, le loup sous l'autre (1).

6

So ine âbe y a des pommes. Ine saquîvin. I n' prind nin des pommes et i n' dimeure nin des pommes. Quibin 'nne aveut-i?

Liége

6

Sur un arbre il y a des pommes. Un *sait-qui* vient. Il ne prend pas des pommes et il ne reste pas des pommes. Combien y en avait-il?

— Deux. Prends *une*, reste *une*.

7

Y a qwatte oûs so on plat. Y a qwatte djins po les magnî. Chaque ènnè prind onque, s'ènnè d'meure-t-i co onque so l' plat. Quimint comprindez-ve ciste agayon là?

Liége

7

Il y a quatre œufs sur un plat. Il y a quatre personnes pour les manger. Chacun en prend un, *si* en reste-t-il encore un sur le plat. Comment comprenez-vous cet *agayon* (2) là?

— La dernière a pris le plat avec l'œuf.

8

Li curé avou s' siervante, et l' mârli avou s' feumme. Is passet d'vins on prè. Y aveut qwatte pommes so ine âbe. Chesconque ènnè prind eune. Quibin 'nnè d'meure-t-i?

Vottem

8

Le curé avec sa servante et le chantre avec sa femme. Ils passent dans un pré. Il y avait quatre pommes sur un arbre. Chacun en prend une. Combien en reste-t-il?

— Une. La servante, c'est la femme du chantre.

O. C.

(1) Procédé original pour ménager la chèvre et le chou! La question serait mieux posée si, au lieu des mots *li premi* « le premier » on disait « ensemble ».

(2) *Agayon*, doublet de *adjèyant* « géant »; sous sa première forme, le mot n'est plus exactement compris, à Liége, où les géants des ducasses et des kermesses ne sont point vulgairement connus. Le mot *agayon* désigne une chose singulière et incompréhensible, tel un imbroglio.

Digitized by Google

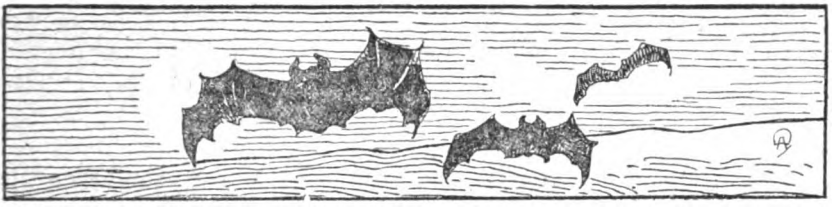

CHANSON DE SOLDATS

Recueillie a Herve

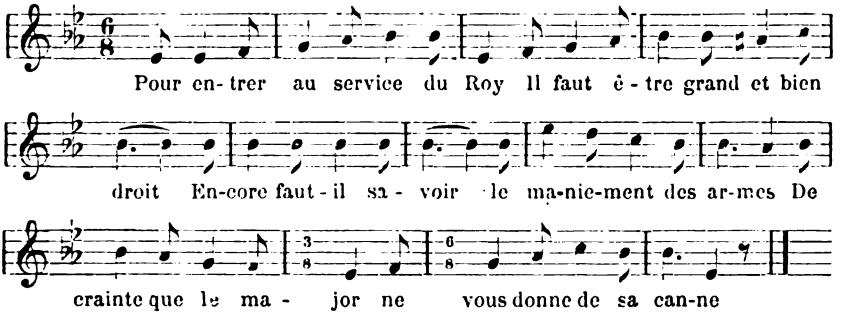

1. Pour entrer au service du Roy
Il faut être grand et bien droit
Encore faut-il savoir le maniement des armes
De crainte que le major ne vous donne de sa canne.

2. Vous les voyez de rang en rang
Les capitaines, les lieutenants,
L'un qui crie halte, et l'aut' qui crie avance,
Et toi pauvre soldat, tu dois prendre patience.

3. La patience que nous prenons
Si jamais la guerre nous avons
Va j' te promets qu'à la première campagne
Les coups de fusil paieront les coups de canne !

4. Qui a composé la chanson
Un jeune tambour du bataillon
Un soir en sonnant la retraite
Faisant l'amour à sa chère Babette.

Laurent BIHOT.

Digitized by Google

LES NOCES DE LA MÉSANGE

CHANSON LIÉGEOISE

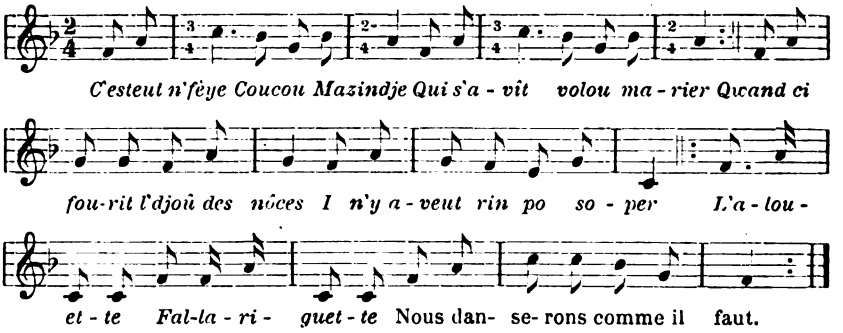

1

C'esteut 'n' fèye Coucou, Masindje
Qui s'avît volou marier
Qwand ci fourit l' djoû dès nôces
I n'y aveut rin po soper
L'âlouette
Fallariguette
Nous danserons « comme il faut ».

2

Qwand ci fourit l' djoû des nôces
I n'y aveut rin po soper
V'chal vinou on vî cwerbâ
Avou on qwârtî di tch'vâ.

3

Dè l' bonne tchâr avans n' assez
Main dè pan nos 'nn' avans nin
V'chal vinowe ine vîle aguesse
Avou on blanc pan so s'tiesse.

1

C'était une fois Coucou Mésange,
Qui s'*avaient* voulu marier;
Quand ce fut le jour des noces
Il n'y avait rien pour souper.
L'alouette
Fallariguette
Nous danserons « comme il faut » (1)

2

Quand ce fut le jour des noces,
Il n'y avait rien pour souper.
Voici venu un vieux corbeau
Avec un quartier de cheval.

3

De bonne viande, avons nous assez
Mais du pain nous n'en avons pas.
Voici venue une vieille pie
Avec un blanc pain sur la tête.

(1) « Comme il faut », c'est-à-dire « très bien », wallonisme usuel dans le français populaire à Liége.

Digitized by Google

4

Dè blanc pan avans n' assez
Mains dè vin nos 'nn' avans nin
V' shal vinou on p'tit neûr tchin
Qui pîhîf dè si bon vin.

5

Dè bon vin avans n' assez
Mains dè l'bîre nos 'nn' avans nin
V'chal vinou on vix hibou
Avou 'n' tonne di bire à s'cou.
L'âlouette
Fallariguette
Nous danserons comme il faut.

4

Du bon pain avons nous assez
Mais du vin nous n'en avons pas.
Voici venu un petit noir chien
Qui pissait de si bon vin.

5

Du bon vin avons nous assez
Mais de la bière nous n'en avons pas.
Voici venu un vieux hibou
Avec une tonne de bière au c... (1).
L'alouette
Fallariguette
Nous danserons comme il faut.

Chanté le 19 avril 1891, par *Tonton* (Jeanne) Gérard, de Vottem, près Liége. âgée de 45 ans, qui tient la chanson de sa belle-mère. — Nous avons conservé comme premier vers le texte qui s'adapte mieux au rythme de l'air. On dit cependant aussi : *C'esteut l'Coucou et l'Masindje* « C'étaient le Coucou et la Mésange » ce qui est évidemment la forme primitive. Cette dernière leçon a été retrouvée chez plusieurs personnes du même village qui la chantent sur l'air n° XVI, p. 27 du *Recueil d'airs de crâmignons* publié par la *Société liégeoise de littérature wallonne*, Liége, 1890. Nous avons préféré l'autre air qui ne se retrouve pas dans le recueil cité.

O. COLSON.

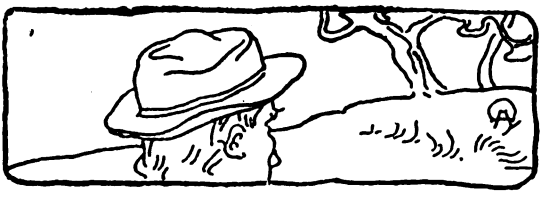

(1) C'est-à-dire, « traînant une tonne de bière ».

Digitized by Google

LES AMOUREUX

XIII

Extraits du « Jardin d'Amour »

Suite. Voir ci-dessus p. 117

DISCOURS D'AMOUR

Pour approcher une demoiselle en la compagnie de plusieurs, et lui déclarer son amitié. (1)

L'AMANT. Mademoiselle, vos bontés et vos bonnes grâces sont cause que je me suis approché de vous; je ne sais s'il ne vous déplaira point de la liberté que je prends de vous approcher, mais c'est afin de savoir de vous qui est celui que vous aimez et tenez pour votre serviteur.

LA DEMOISELLE. Hélas! je vous assure que la compagnie d'un jeune homme de votre mérite ne saurait être qu'agréable; au contraire, je me crois indigne de l'honneur que vous me faites, et pour le fait de mon serviteur, je vous assure que je n'en ai point, car je n'en suis pas capable.

L'AMANT. Vraiment, je crois que vous vous moquez de moi; car la bonne grâce et la sagesse que je connais en vous, me font juger et croire que vous ne pouvez pas être sans être aimée de quelque beau jeune homme; c'est pourquoi je vous prie de me dire et nommer celui qui est votre bien-aimé serviteur, d'autant plus que je désirerais volontiers le connaître, car peut-être vous regarde-t-il sans que je le sache. Et si le le connaissais, au sortir d'ici je me ferais un plaisir de l'aller trouver et je lui ferais un véritable récit des perfections que j'ai reconnues en vous.

(1) Extrait de l'édition Thiriart.

Digitized by Google

La demoiselle. Vraiment, vous me croirez s'il vous plaît, mais je vous dis la vérité que je n'ai aucun serviteur, pas même que je sache.

L'amant. Je vois bien à la couleur de votre visage, que vous êtes un peu honteuse de me le nommer; mais ne craignez point, car je ne saurais croire qu'une aussi belle et aussi honnête personne que vous, soit sans serviteur. C'est pourquoi je voudrais le savoir, d'autant plus que je serais joyeux de connaître celui auquel vous prétendez.

La demoiselle. Vous pouvez croire et dire tout ce qu'il vous plaira; mais je vous assure que je ne prétends point, ni connais aucun.

L'amant. A la vérité, si cela est, je suis bien trompé; mais je désirerais avoir une telle fille que vous pour maîtresse. Hélas! je crains que vos amours ne soient remplies de mécontentements par quelques entretiens de votre serviteur. Faites-moi donc cette grâce de me dire qui c'est et où il est, afin que le connaissant, je sache comme il se comporte.

La demoiselle. Eh! que vous êtes incrédule. Comment voulez-vous que je vous dise ce que je ne sais pas moi-même? croyez-le, ne le croyez pas, je vous dis que je ne sais qui il est, ni qui c'est.

L'amant. Mademoiselle, je crains encore que ma présence ne vous donne quelque fâcherie; car si votre serviteur voulait vous parler, assurément je serais cause qu'il n'oserait approcher. C'est pourquoi, si vous le désirez, je me retirerais un peu en arrière et vous dirais adieu; mais avant de partir, permettez-moi, je vous prie, de vous dire adieu à la faveur de votre serviteur, et cela m'obligera beaucoup, d'autant plus que je crois que votre amour et votre dessein prétendent à un autre qui est cent fois plus capable que moi.

La demoiselle. Ah! que vous êtes un grand moqueur de parler ainsi à mon égard, car vous savez très bien que je suis une pauvre fille qui se croit indigne de la moindre de vos attentions.

L'amant. Pardonnez-moi, mademoiselle, car maintenant je reconnais tant de grâces et d'honneur en vous, que je m'estimerai très heureux d'être le serviteur de votre serviteur. Obligez-moi donc, s'il vous plaît, de me dire avant que je me sépare de vous, qui est celui que vous prétendez, car si vous n'en avez point comme vous le dites, et que je fusse digne de vos mérites, je prendrai la liberté de m'approcher encore plus près de vous pour vous chérir comme votre bon et fidèle serviteur.

La demoiselle. Ah! que vous dites bien; mais mon esprit et mon savoir ne sont plus capables de rendre réponse à vos demandes. Car une simple fille, comme je suis, ne mérite pas d'être votre maîtresse et n'est pas digne d'avoir un tel serviteur que vous, au contraire, je

Digitized by Google

m'estimerais bien heureuse d'être votre servante. C'est pourquoi, si ce que vous me dites est pour rire et pour vous moquer de moi, je vous prie de vous retirer et de chercher une autre fille qui vous servira de passe-temps.

L'AMANT. Quoi? Mademoiselle, m'estimeriez-vous si imprudent et si méchant de vouloir me moquer de celle à qui mon cœur n'aspire qu'à obéir, servir et honorer tout le temps de ma vie et de tout mon pouvoir! J'aimerais mieux mourir que d'y penser; mais je vois que vous craignez de me dire votre volonté. Ne craignez point, je vous en supplie, car c'est à ce coup qu'il faut ouvrir son cœur et parler librement à son serviteur.

LA DEMOISELLE. Je confesse que je suis simple, mais à Dieu ne plaise, je ne suis pas si sotte que de m'engager et croire légèrement à vos paroles; mais puisque vous dites qu'il est temps d'ouvrir son cœur et de dire la vérité de ses désirs et pensées, obligez-moi, je vous prie, de me dire le premier si ce que vous me dites de bouche est semblable dans votre cœur, sans feintes, ni mauvaises intentions de me tromper, ou bien pour se railler de moi.

L'AMANT. Pardonnez-moi si je vous importune, c'est le grand amour et l'amitié que je vous porte qui me font si hardiment parler, pour vous faire savoir véritablement que tout le désir de mon cœur et pensée de mon esprit sont de vous aimer et servir, et être aimé et chéri de vous. Puisque vous me dites et m'assurez que vous n'avez pas de serviteur, dites-moi, de grâce, ne voulez-vous pas bien que je sois votre bien-aimé.

LA DEMOISELLE. J'aime l'honneur de Dieu et de tout le monde que voulez-vous davantage?

L'AMANT. Voilà bien dit; mais vous pouvez encore mieux dire à mon égard, si seulement vous eussiez dit oui. Mais j'aperçois bien maintenant que celui qui aurait l'amitié d'une fille sage comme vous, serait heureux. C'est pourquoi je vous prie, sans plus tarder, de me dire franchement si vous m'aimez et me voulez tenir pour votre fidèle serviteur.

LA DEMOISELLE. Vous êtes un peu trop importun, l'affaire ne presse pas tant que vous dites; car on dit qu'il faut connaître avant d'aimer.

L'AMANT. Il est vrai, Mademoiselle; c'est pourquoi vous ayant reconnue déjà par plusieurs fois si honnête fille, je m'estimerai très heureux si j'étais le serviteur d'une demoiselle comme vous; à toute heure je voudrais être auprès de vous, pour vous dire toutes mes pensées. C'est pourquoi, ma chère, si vous voulez me faire ce bien et la faveur de m'accepter et me vouloir pour votre serviteur, ah! que

Digitized by Google

ce serait une bonne fortune pour moi, car j'aurais le bonheur que j'ai désiré toute ma vie, et serais très-satisfait de vous avoir rencontrée pour me voir aujourd'hui honoré de vos bonnes grâces. Dites-moi donc, pour la dernière fois, si celui que vous aimez est près de vous ou non.

La demoiselle. Vous savez ce que je vous ai déjà dit, que j'aime l'honneur sur toutes choses.

L'amant. Quoi! me croyez-vous si méchant et si malheureux que de vouloir quelque chose contre votre bien et bonheur! Non, ne différez donc plus maintenant à me dire votre volonté, remplissez mon contentement, oui ou non : si vous le faites, ce sera m'obliger de vous être fidèle serviteur tout le temps de ma vie. Mais moi qui suis petit serviteur, je crains que vous ne fassiez guère de cas de moi ni de ma personne, toutefois je suis bon et de bonne volonté.

La demoiselle. Je ne doute plus de votre désir et bonté, ni m'inquiète de vos richesses, mais vous savez que je ne puis rien faire sans l'avis et le consentement de mes parents.

L'amant. Je vois bien que vous, qui êtes fille de maison, ne voulez de moi, qui suis pauvre garçon, et que vous prétendez à un autre plus capable que moi; mais aussi je m'en doutais bien, qu'il était impossible qu'une aussi belle fille que vous êtes, fût jusqu'à présent sans serviteur. Puisque vous ne voulez pas dire oui, dites-moi donc, non.

La demoiselle. Pourquoi ne me croyez-vous pas? Je vous ai dit plusieurs fois et je vous dis encore que je ne connais aucun serviteur; mais celui qui aura la volonté de m'épouser, doit en parler à mon père et à ma mère, car je ne les veux pas désobliger.

L'amant. Vous me dites en vérité que vous n'avez point de serviteur; moi je vous assure que je n'ai point de maîtresse; je vous prie donc si vous me jugez digne de vous, de dire oui; c'est une chose que je désire le plus. Je ne souhaite rien tant que de me concilier votre amitié; si vous voulez contenter mes désirs, je serais obligé de n'aimer jamais une autre que vous.

La demoiselle. Pour mettre fin à vos discours, je veux bien dire oui, mais à condition que mon père et ma mère feront ce qui leur plaira de moi.

L'amant. Oh! la belle parole! le plaisant oui! je vous assure, la belle, que j'ai le cœur tout content, mais ce n'est pas tout, il faut encore pour assurance de votre amitié, que vous me donniez votre foi et sans vous fâcher, permettez-moi de prendre un doux baiser.

La Demoiselle. J'ai souvent ouï dire que trop s'engager est dangereux, c'est pourquoi je vous prie de m'excuser. Toutefois, pour

Digitized by Google

vous assurer de ce que je vous ai dit touchant mon amitié, je ne vous refuserai pas un simple baiser, avec tout honneur et respect, qui pour mieux faire comme je crains l'offense, attendez que vous m'ayez épousé.

L'AMANT. Pour accomplir la bonne affection et volonté que je connais maintenant en vous, je vous prie donc de me faire le plaisir de vouloir m'obliger d'une de vos faveurs qui se peut faire en me donnant la bague que vous portez en votre doigt, laquelle partout et toujours je porterai et chérirai en asssurance de notre loyale et parfaite amitié.

LA DEMOISELLE. Je le ferai volontiers, pourvu que vous permettiez que le plein pouvoir et libre vouloir de mon père et de ma mère soient surtout exceptés, et qu'une autre faveur vous me rendiez, pour assurance de notre affection.

L'AMANT. Je sais bien que cela est raisonnable, mais je vous prie d'avoir patience jusqu'à l'heure de nos fiançailles, car alors j'aurai quelque chose digne de vos mérites. Prenant donc congé de vous, je vous dirai adieu, vous priant de m'excuser si je ne vous entretiens pas plus longtemps, car je ne sais pas causer ainsi que le font plusieurs; mais je vous assure que tout ce que je vous ai promis, c'est de bon cœur et de bonne volonté.

LA DEMOISELLE. Je vous remercie beaucoup de l'honneur qu'il vous a plu de me faire; je vous promets d'en parler à mes parents, et je vous dirai leur volonté à la première entrevue. Vous disant adieu, je demeure votre très humble servante.

L'AMANT. Mademoiselle, je puis vous assurer que je vais quitter mon plus heureux séjour; c'est pourquoi, pendant cette triste absence, le temps me sera tellement ennuyeux que les moments me sembleront des jours et les jours des années entières; mais quoiqu'il en soit, puisque le temps et la nécessité nous contraignent de nous séparer, je vous assure que je n'oublierai jamais l'affection et la mémoire de vos yeux. Adieu, jusqu'au revoir qui sera le plus tôt possible

∴

Comment l'amant doit saluer et parler à sa Maîtresse à la revue. (1)

Eh bien! Mademoiselle, comment vous êtes-vous portée depuis mon départ? Je sais bien que j'ai trop tardé de vous venir voir, car aux vrais amants les heures semblent des jours et les jours des ans; mais je vous prie de m'excuser d'autant que cela a été malgré moi et à mon grand regret.

(1) Extrait de l'édition Thiriart.

Digitized by Google

La demoiselle. Hélas! mon cher ami, je suis bien aise de vous revoir en bonne santé! votre couleur me fait juger que vous n'avez point été malade, de quoi je suis fort contente, j'en loue Dieu; et pour le fait du retardement, ne vous excusez point, car, Dieu, merci, je crois qu'il n'y a rien qui presse.

L'amant. Dites-moi, de grâce, comment se portent nos amours! en avez-vous parlé à vos parents, ainsi que vous me l'aviez promis.

La demoiselle. Oui, mon ami, ils l'ont trouvé fort bon et désirent qu'il soit bientôt accompli, si vos parents sont du même avis.

Comment le Garçon doit parler au Père de la Fille qu'il veut demander en mariage. Après l'avoir salué, il dira : (1)

Je vous prie, Monsieur, d'excuser la liberté que je prends de venir chez vous, pour vous demander la permission de converser mademoiselle votre fille, ayant grand désir de devenir son époux, si vous m'en jugez digne.

Réponse du Père. Je vous remercie, Monsieur, de l'honneur que vous nous faites; mais cette affaire demande un peu de réflexion; veuillez me pardonner si je ne vous rends pas réponse présentement; n'ayant pas encore l'honneur de vous connoître, j'ai besoin d'une huitaine de jours pour prendre des informations.

Le Garçon. Je vous assure que je ne manquerai pas de revenir; et si Dieu m'accorde la grâce d'être votre gendre, j'espère de vous donner autant de contentement, que si j'étois votre propre enfant.

Adieu, Monsieur, jusqu'au revoir; je me recommande à votre bon souvenir. (2)

Manière de présenter l'anneau conjugal à sa Maîtresse, lorsque le contrat est passé.

Ma chère amie, puisqu'il plaît à Dieu et à nos parents de nous unir, et qu'aujourd'hui j'en ai la certitude, recevez l'anneau que je vous donne, pour assurance de mon amitié. Et du moment que vous le mettrez au doigt, je vous fais la maîtresse de tout mon bien et de toutes les affections de mon cœur.

Réponse. Monsieur et cher ami, je vous remercie beaucoup de l'honneur que vous me faites, d'autant plus que je n'ai encore rien fait pour avoir mérité cette faveur; mais s'il plaît à Dieu de nous conserver la vie, je vous promets que vous n'aurez jamais à vous plaindre de moi.

(1) Ce paragraphe et le suivant, extraits de l'édition de Boubers.

(2) L'édition Thiriart dit : « Je me recommande à votre demoiselle. » C'est le progrès !...

Digitized by Google

Prière d'un Amant promis. (1)

Seigneur! Dieu tout-puissant, qui de rien avez fait le ciel et la terre, puis formé et bâti l'homme à votre image et ressemblance, je vous rends grâces infinies de m'avoir assisté et préservé jusqu'à ce jour, auquel je désire et prétends entrer au saint Sacrement de Mariage, conservant vos saints commandements, légitimement faire croître et maintenir le genre humain. Assistez-nous en celui-ci pour notre salut et bénissez-nous par tous les siècles. Ainsi soit-il.

* * *

LETTRES GALANTES. (2)

Lettre d'offre de service à une Demoiselle.

Mademoiselle,

L'inclination que j'ai à vous estimer plus que toutes les personnes du monde, m'oblige aujourd'hui à vous offrir mes très-humbles services, et à vous assurer en même temps, s'ils vous sont agréables, que je ne changerai jamais la résolution que j'ai prise d'être toute ma vie,

Mademoiselle, Votre, etc.

Réponse pour les Demoiselles aux Lettres d'offre de service.

Monsieur,

Je ne cherche pas à m'excuser de ce que je ne vous réponds point sur le sujet de votre lettre, parce que mes volontés dépendent absolument de celles de mes parens; c'est à eux à vous apprendre ce que vous désirez savoir de moi. La bonne volonté pourtant que vous me témoignez, m'oblige à vous assurer en reconnoissance que je serai toute ma vie,

Monsieur, Votre, etc.

Lettre à une Demoiselle pour lui déclarer qu'on l'aime.

Mademoiselle,

Combien est grande la peine que l'on ressent, lorsqu'on doit vivre dans un lieu où ce que l'on aime n'est pas! Oui, Mademoiselle, j'éprouve à cause de vous, des momens de mélancolie si terribles, que vous me rendriez un grand service, si vous pouviez m'aimer véritablement : j'ai sans cesse les mêmes sentimens que j'ai toujours eus pour vous; et dans les occasions, mon cœur ne vous trahit point : mes yeux même sont si scrupuleux en votre faveur, que quand vous seriez

(1) Edition Thiriart.
(2) Choix fait dans l'édition de Boubers.

Digitized by Google

présente et que vous m'aimeriez, comme vous y êtes obligée par un juste retour, vous n'auriez aucun sujet de vous plaindre, puisque je suis véritablement,

Mademoiselle, Votre, etc.

Déclaration à une Demoiselle qu'on n'a vue qu'un moment.

J'ai mille choses à vous dire, Mademoiselle, et rien ne se présente à ma plume; il existe un tel désordre dans mes pensées, que je ne puis vous exprimer aujourd'hui tout ce que je ressens pour vous : accordez-moi, je vous prie, un seul jour, afin que j'aie le loisir, non-seulement de vous faire lire jusqu'au fond de mon cœur, où vous régnez si impérieusement, que c'est trop peu de vous dire que je suis tout à vous, et plus que votre imagination ne vous sauroit représenter.

Mademoiselle, Votre, etc.

Lettre pour demander réponse à une Demoiselle.

Mademoiselle.

La résolution que j'ai prise de vous servir toute ma vie, est trop importante à mon repos, pour ne pas vous supplier encore une fois de me dire si elle vous est agréable. J'espère cette faveur de votre bonté, comme vous devez attendre de mes devoirs tous les respects qu'on peut rendre à votre mérite. Je ne vous importunerai jamais pour autre chose, ne pouvant être content si vous ne me croyez,

Mademoiselle, Votre, etc.

Réponse à ces Lettres pour les Demoiselles.

Monsieur,

Je vous remercie infiniment des deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : mais je vous dirai pour réponse que vous n'en devez point attendre d'autre de moi, n'ayant de liberté que celle que je prends de vous en assurer. Ce n'est pas que je ne reconnoisse l'honneur que vous me faites; mais, quoique sensible, je n'ai pas plus de pouvoir, en la qualité que je porte de fille. Je suis,

Monsieur, Votre, etc.

Lettre à une Demoiselle sur son absence.

Mademoiselle,

Je ne sais quelle idée vous aurez de l'état de mon cœur. Je n'eus jamais tant d'envie de vous voir, et jamais je ne vous aimai si fortement, que depuis que je ne vous vois plus. Ce n'est pas que votre présence ne m'ait toujours fait un plaisir sensible; mais on ne sait guère ce que valent les félicités dont la tranquillité dure trop longtemps. Il faut quelquefois souffrir la peine d'en être privé pour en

Digitized by Google

jouir avec plus de plaisir, et pour savoir mieux de quel prix sont ses douceurs. Je m'en aperçois maintenant, Mademoiselle : les obstacles irritent mes désirs ; et cette distance qui me sépare de vous, ne sert qu'à m'unir davantage. Tirez-moi de cet abîme de douleur où je languis; permettez-moi d'aller chercher la vie et le repos auprès de vous, ou daignez me rendre ici l'un et l'autre par votre heureux et prompt retour, si vous voulez que je vive pour être toujours,

Mademoiselle, Votre, etc.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Li Pâcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Noirbroqua le pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles); préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Toutou l' Maérale, tableau populaire en 1 acte par Victor CARPENTIER, 2e éd. Liége 1891. Broch. in-12 de 50 p. — Prix : fr. 0.60.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 7e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Fareeur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Vieux-Liége a suspendu sa publication.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

L'arsouïe de Nimy, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an, 3 fr. Un n°, *eune mastoque.* — Réd. et admin. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc.
S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur
de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à

M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.
Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Mazinges et mohons, poésies et chansons [avec musique inédite], par Jean BURY. — Broch. de 134 p. Chez l'auteur, 5bis, rue Lulay, Liége.

Hinri, *drame ès 3 akes da* Albert JULIN. — Liége 1897. Chez l'auteur, 6, rue Publémont, Liége.

Les Ex-libris, par J.-B. VERVLIET; et **Les journaux d'ex-libris**, par J. F. VERSTER. — Broch. in-8° de 12 p. illustr. (Extr. de *La Presse universelle.)* — Brecht, Braeckmans, éd.

La méthode modale en musique. *Faut-il l'adopter dans les écoles primaires?* par O. COLSON. — Broch. 8° de 24 p. Liége, Thône, éd. 1897. Prix 1 fr.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

26.2.46.33.2

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 10. 13 OCTOBRE 1897.

SOMMAIRE

HARVARD COLLEGE LIBRARY NOV 19 1897 CAMBRIDGE, MASS.

MÉTÉOROLOGIE
La pronostication du temps . . . O. Colson
Pronostics de Hesbaye . . . . . .

VIEILLES DANSES
Recueillies en Ardennes . . . . . O. C.
Cinq airs harmonisés par. . . . . P. Van Damme

L'ANE ET LE CHEVAL
Fable . . . . . Edouard Monseur

LE FOLKLORE CHEZ NOS ECRIVAINS
II. Deux chansons dans la note populaire . Richard Ledent

BIBLIOGRAPHIE
Ouvrage de M. V. Chauvin . . . . . Jos. Defrecheux
Ouvr. de MM. Nosripe et Beauquier . . O. C.

DESSINS NOUVEAUX
L'arc-en-ciel (fronton) . . . . . .
Lettrines F et E . . . . . J. Heylemans

LIÉGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Des quittances de TROIS FRANCS seront mises incessamment en recouvrement à l'adresse de nos abonnés qui n'ont pas encore soldé pour l'année courante. Ces quittances seront majorées de *10 centimes* à cause du timbre d'envoi.

Ceux de nos abonnés qui devront s'absenter les jours prochains seraient bien aimables de donner des ordres, afin de nous éviter des frais supplémentaires du réenvoi.

L'Administrateur : Jos. Defrecheux.

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE

HARVARD UNIV. NOV 19 1897

La Pronostication du temps

FERA-T-IL humide ou sec? Aurons-nous de la pluie ou de la gelée? Autant d'apostrophes qui se croisent dans la conversation journalière, et suscitent toujours autant de réponses péremptoires — M. Tout-le-Monde étant, comme on sait, maître ès-sciences météorologiques. Après tout, on s'est bien complu à lui accorder plus d'esprit qu'à Voltaire; et, si l'on allait au fond des choses, il est probable qu'on ne pourrait lui refuser, en matière de prédiction du temps, plus de flair qu'à nos savants en chambre.

Il est certain que parmi les savants prédicteurs, le plus petit nombre se compose d'astronomes amateurs qui spéculent sur les mouvements sidéraux plus ou moins étrangers à notre planète; les autres, membres de nos observatoires, se basent sur les résultats que leur fournit le service, assez mal organisé encore, de la météorologie, d'après des appareils dont les qualités d'enregistreurs ne sont point incontestées. Tel est, du moins, l'avis d'un savant belge (1) qui, tenant compte des erreurs fréquentes commises de part et d'autre, en reste à préférer à l'étude scientifique faite dans l'isolement du cabinet, l'empirisme basé sur l'observation de la nature.

Les interprétations par nos paysans et nos marins, des faits observés, sont, cela va de soi, parfois erronées par suite de l'ignorance de l'observateur. Il en est ainsi notamment d'un grand nombre de pronostics tirés de certaines dates de l'année. Quand le paysan nous dit que le temps qu'il fait tel jour présage le temps qu'il fera six mois plus tard, il a grande chance d'erreur, malgré la

(1) Léon Dumas, *La physique météorologique*, 1896, dernier chapitre.

Digitized by Google

tradition. Ses prédictions du temps de saison à saison sont tout aussi contestables. Il vous dira : Après été sec, hiver rigoureux ; après été chaud, automne orageux ; après hiver brumeux viendra sûr printemps sec, etc. etc. Et après lui (ou contre lui) des savants ou pseudo-savants vous diront la même chose (ou le contraire). Que croire ? Le paysan n'hésitera pas à vous affirmer que de mémoire d'homme, il en a toujours été comme il vous l'affirme ; mais après une petite digression, il conviendra « qu'à présent, tout cela est bien changé ». De son côté, le savant, qui tout-à-l'heure, invoquait l'influence du soleil, finira par s'en tenir au terme vague de « probabilités », terme, en somme, indigne de son nom. D'ailleurs, dit justement M. Dumas, « comment attendre une fixité des phénomènes, — seule base de la prévision — d'une planète qui, dans l'espace et le temps, modifie ses rapports de distance avec l'astre vivifiant ; dont l'atmosphère change continuellement de densité et tend à être résorbée ; dont la surface présente des rapports d'une réduction continue entre l'étendue des eaux et celle de la terre ; dont l'orographie se transforme lentement par les eaux, brusquement par les phénomènes sisméologiques et volcaniques ; dont une vie animale prépondérante détruit les autres vies et notamment la précieuse couverture sylvestre ; dont les oscillations lentes de la rotation déplace les pôles, etc. »

Si la possibilité des prévisions météorologiques à longue échéance fait l'objet de très nombreuses discussions entre les savants et les empiriques, il est un terrain où la « science » du paysan — et, après lui, celle du savant — deviennent plus probables : c'est dans la pronostication du temps qu'il fera demain ou tout-à-l'heure. Ici, le paysan triomphe — et la météorologie officielle n'intervient que pour corroborer, dans la plupart des cas, la « sagesse des anciens ».

Certes, les interprétations, par les campagnards ou les marins, d'un fait observé, peuvent être erronées parce qu'ils oublient parfois de corroborer l'un par l'autre. De ce que les poules battent des ailes, il est imprudent de conclure qu'il pleuvra ; mais si cinq ou six ou dix autres observations de même sens viennent s'ajouter à celle-là, la probabilité s'accroît d'autant et peut devenir une certitude si, levant les yeux au ciel, le paysan y voit des signes aussi frappants. Il est certain, néanmoins, que les faits naturels sur lesquels le paysan base ses pronostics sont généralement tous et chacun dignes d'attention.

On s'en apercevra aisément en parcourant les détails qui suivent. A côté de quelques absurdités, les « remarques du vieux cultivateur » — comme les appellent nos bons almanachs — ne manquent ni

Digitized by Google

d'intelligence, ni de variété, et elles témoignent d'une quantité d'observations traditionnelles vraiment incalculables.

Disons en terminant que nous n'avons pas cherché dans les livres la justification de ces pronostics — ce qui eût été possible, notamment pour ceux qu'on tire de l'aspect des nuages. Nous donnons ce que nous avons recueilli à bonne source traditionnelle et orale — sans plus.

*
* *

Pronostics recueillis en Hesbaye.

1. *Pronostics tirés des animaux.*

Signes de beau temps. — Le matin, les moineaux criaillent, les pies jacassent de très bonne heure; le coq chante en dehors de l'heure habituelle ; les guêpes se sont montrées en grand nombre. Dans la journée, les cricris du foyer chantent en grand nombre et sans cesse ; de nombreux fils de la Vierge couvrent les prés ; les hirondelles volent très-haut ; les abeilles vont butiner très loin et rentrent tard, de même que les pigeons, qui sont allés picorer aux champs (*les colons ont stu tchampi*). On a vu des rainettes monter aux arbres. Le soir, les vers luisants brillent plus qu'à l'ordinaire ; les éphémères volent en colonnes nombreuses qui s'élèvent dans les airs ; les poules se couchent de bonne heure ; les chauves-souris volent silencieusement en grand nombre. La nuit, les araignées travaillent à leur toile, le rossignol chante à voix claire et fort longtemps.

Signes de pluie. — Les pigeons se posent sur le toit et présentent le jabot au levant. Les hirondelles rasent la surface du sol. Les oiseaux lustrent leurs plumes. Les poules se grattent rageusement et se vautrent dans la poussière (*les poyes si pouytet et elles si k'houtrihet*). Les canards et les oies battent des ailes, crient et se baignent avec délices. Les bêtes à cornes mettent le nez au vent, aspirent bruyamment l'air; elles se rassemblent aux angles des prairies ou à l'ombre, en plaçant leur tête en arrière du vent. Les moutons quittent le pâturage à regret. Les ânes braient longuement et fréquemment. Le chat se passe la patte derrière l'oreille. Les coqs battent des ailes et chantent fréquemment. Les moineaux s'assemblent en troupes nombreux, à terre ou dans les haies, et poussent tous ensemble des cris incessants. Les grenouilles croassent. Les abeilles ne s'éloignent guère. Les moutons et les chèvres sautent et se battent. Les taupes poussent plus que d'habitude. Les chiens paraissent engourdis, ou mangent de l'herbe. La caille répète fréquemment son cri.

Signes de pluie imminente. — Les vaches léchent le salpêtre

Digitized by Google

qui suinte de la muraille. Les abeilles reviennent tôt et toutes ensemble. Les chiens inquiets grattent la terre. Les fourmis transportent activement leurs œufs. Les limaces font leur apparition. Les pigeons sont revenus tôt; ils se tiennent sur les toits de la ferme, qu'ils quittent pour un instant en un vol agité, brusque et en cassant constamment sa direction *(les colons spittet)*.

Signes de calme prochain. — Les moineaux reprennent leur chant par grand vent. Les taupes sortent de leur trou.

Signes de vent. — Les bêtes à cornes font des sauts et secouent brusquement la tête. Les moutons deviennent folâtres et s'entrecossent. Les porcs mordillent et transportent la paille de leur litière, grouinent et secouent la tête. Les chats grattent les arbres et les pieux. Les oies étendent leurs ailes et s'essaient à voler. Les pigeons claquent fortement des ailes en volant.

Signes divers. — Si le chat tourne le dos au feu, il gèlera. Quand les mouches piquent plus que d'habitude c'est un signe d'orage prochain. Au printemps, quand il reste une pie au nid, signe de pluie; si les deux le quittent ensemble et s'absentent, signe de beau temps constant. Tous les vingt-quatre heures, l'araignée opère des changements à sa toile; ces changements quel que soit le moment où ils se produisent présagent plusieurs heures de temps clair et sec.

2. *Pronostics tirés des astres.*

Quand le soleil luit par grand vent, signe de pluie. S'il est rouge le soir, il fera beau le lendemain; s'il est rouge le matin, il pleuvra le soir. Si le soleil reste environné de nuées, c'est un signe de pluie; si elles sont jaunes, c'est tempête; rouges ou rousses, signe de vent. Un long rayon de soleil qui passe entre les nuages *(li baguette dè bon Diu)* annonce de la pluie. La pluie qui commence au lever du soleil est rarement de longue durée.

La lune claire, sans taches noires, sans cercle rouge à l'entour, indique beau temps; si l'on aperçoit quelques taches noires dans son disque, et deux ou trois cercles autour de l'astre, cercles noirs et épais, il tombera une grande quantité d'eau. En été, la lune qui paraît rouge à son lever, pronostique grande chaleur; lorsqu'elle se montre claire en se levant, on peut attendre du beau temps. Si l'on voit la lune en son quartier, environnée d'un cercle obscur du côté le plus noir, c'est signe de pluie; s'il rougit, c'est grand vent; s'il est jaune, c'est tempête, grêle ou foudre. En été, si le croissant a les cornes claires, c'est beau temps; si elles sont troubles, c'est mauvais temps.

Digitized by Google

Les couronnes blanchâtres (halos) autour des astres sont un signe de pluie. Si les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent changer de place, signe de grand vent; si elles paraissent troubles, c'est brouillard ou pluie, et si le vent qui a cours ne cesse alors, il continuera longtemps.

Quand on aperçoit au ciel *li vôye di St-Djâcques* « le chemin de St-Jacques » dite aussi *li tchâssèyè romaîne* « la chaussée romaine » (lisez la voie lactée), c'est un signe de beau temps.

Si l'horizon est dépourvu de nuages et qu'il ne souffle aucun vent, sauf de bise, c'est un signe certain de beau temps. Après un orage, dès qu'on voit au ciel « assez de bleu pour faire un manteau à la Vierge et des braies à l'Enfant Jésus », l'orage est passé. Si au lever ou au coucher du soleil, l'air est clair et net, le beau temps est probable. Le soir rouge et le matin blanc sont le souhait du voyageur.

(A suivre) O. COLSON.

Digitized by Google

DANSES VIEILLES

RECUEILLIES A BURNONTIGE (ARDENNES)

En parlant des bals de la St-Martin, en Ardennes, M. Pirson signalait, ci-dessus p. 73, les trois danses principales du pays, *l'Amoureuse, l'Allemande* et *li Maclotte*. Grâce à la bonne obligeance de MM. Tromme et Louon nous sommes parvenus à constituer la collection de ces vieux airs qui, aux fêtes villageoises du canton, égaient le peuple depuis des temps immémoriaux.

Ces vieilles danses, avec *li Passe-pîd*, celui-ci moins pratiqué cependant étant donné la difficulté des pas, se dansent notamment à Burnontige le dimanche aprés la St-Martin, jour de « la fête », le lundi d'aprés et l'octave, c'est-à-dire le dimanche suivant, dans les principaux cabarets de la localité. Le premier jour, le bal, si l'on peut ainsi s'exprimer commence à la nuit tombante et dure jusqu'au matin; le lundi, aprés la messe jusqu'à midi, heure du dîner, et l'aprés-midi jusqu'au matin; l'octave, comme le lundi.

L'orchestre se compose du seul violoneux — *li djoweux* « le joueur » — qui, dépositaire de la tradition ne manque pas, avant de donner le premier coup d'archet, de faire un grand signe de croix. Assis sur une chaise posée au haut d'une table, c'est lui qui satisfait aux goûts anciens — et, aujourd'hui, malheureusement aussi, aux goûts nouveaux — de son pied marquant le pas des danses et s'oubliant même jusqu'à *tarlater*, chantonner sur des trallala énergiques, lorsque son grinçant instrument ne parvient pas à dominer le bruit que font les danseurs ne se trémoussant.

Digitized by Google

Le *djoweux* est engagé pour toute la fête par le cabaretier qui le paie trois ou quatre *pèces*, quinze ou vingt francs. Les amateurs ne défraient le cabaretier que sous forme d'une « tournée » de petits verres. De son côté, le *djoweux* touche, pour les trois danses — l'Amoureuse, l'Allemande, li Maclotte, — un sou de chaque cavalier. Parfois, pour une goutte de *pèquet*, il accorde pour la *rawette* « le surplus » une quatrieme danse — *ine bonne vive maclotte*. Le passe-pied, comme nous l'avons dit, se danse rarement, et il se paie à part.

Ce sont là, à présent, les danses des « vieux ». La jeunesse préfère les nouvelles danses, polka, valse et autres. C'est le progrès !

Nous devons, en terminant, remercier M. P. Van Damme, organiste à l'église Ste-Foy à Liége, qui a orné ces airs de danse d'un accompagnement pour piano dont on goûtera le charme vieillot et la délicieuse naïveté.

O. C.

L'Allemande

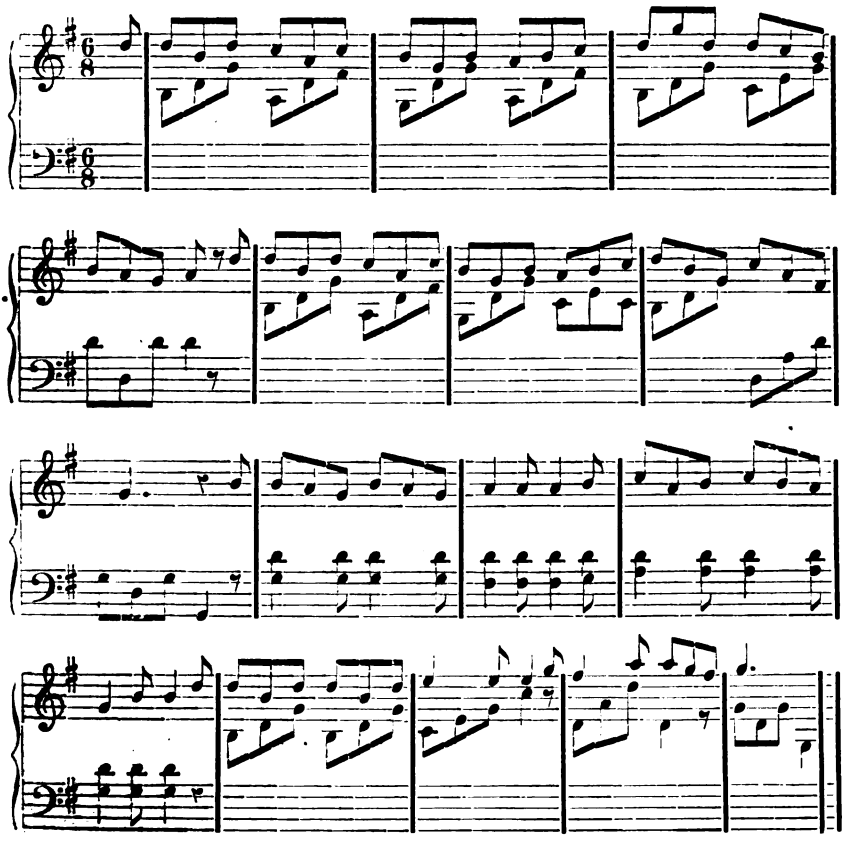

Digitized by Google

2. L'Amoureuse

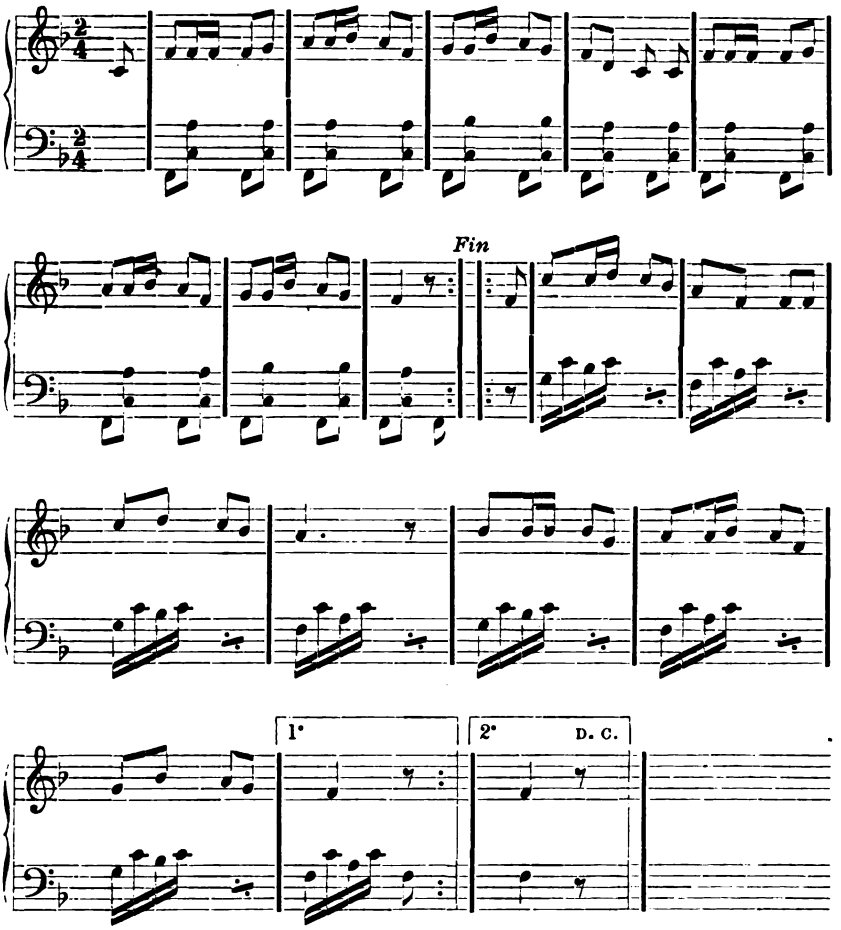

3. Li Passe-Pid

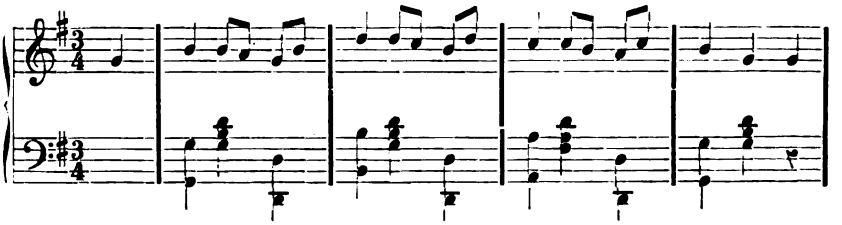

Digitized by Google

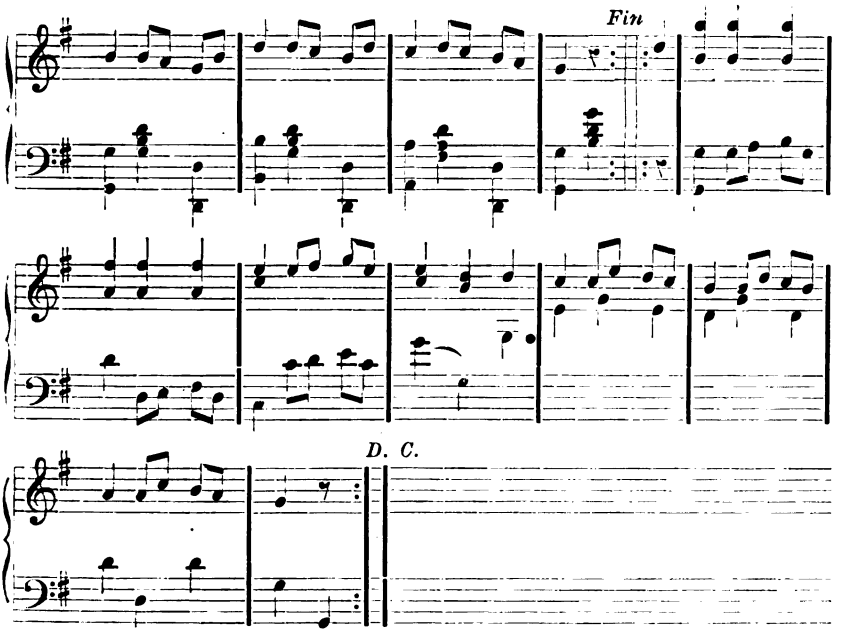

4. Maclotte

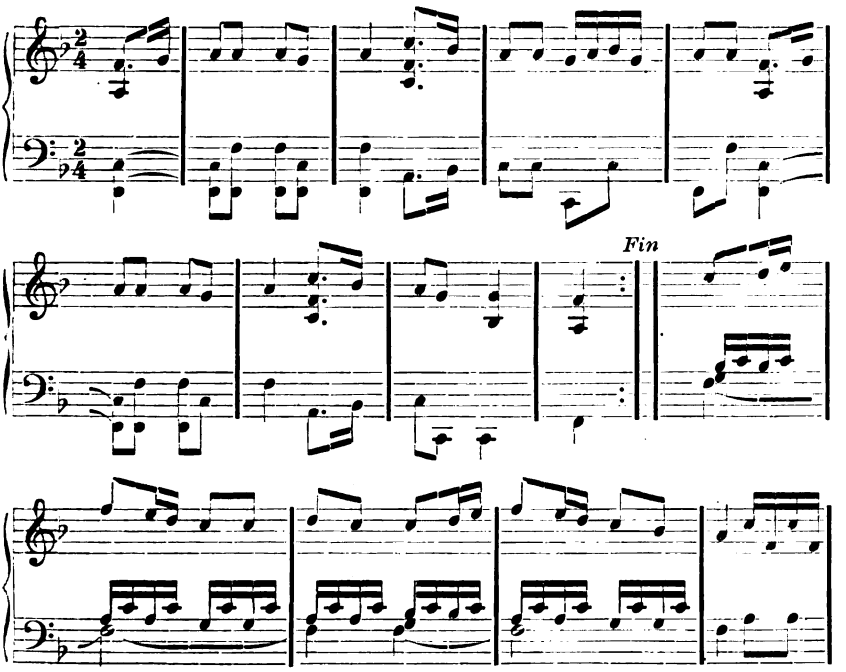

Digitized by Google

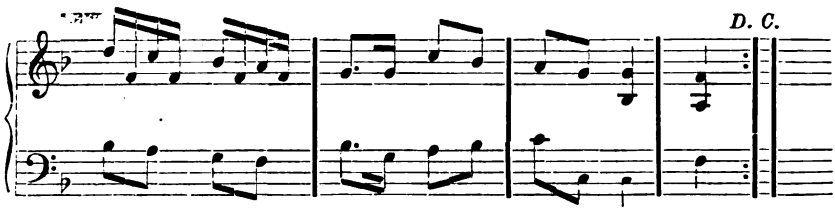

5. Vive Maclotte

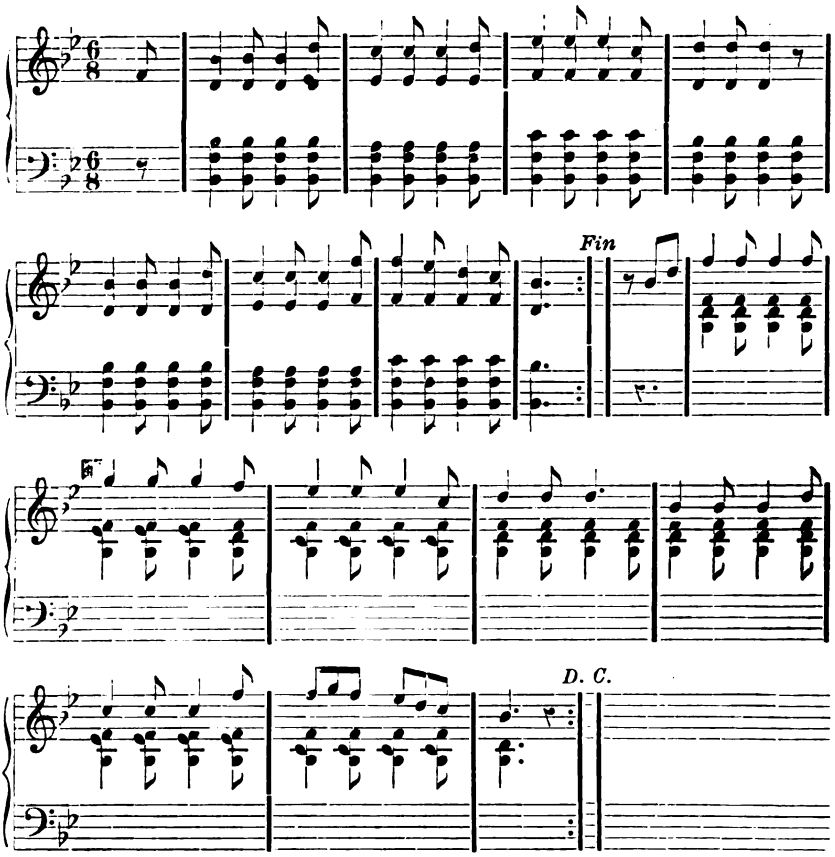

Digitized by Google

L'ANE ET LE CHEVAL EN ASSAUT DE PARESSE

Fable

Timps dè vîx testamint, adon qu' les biesses djâsît, c'esteut n' fèye on dj'vâ et ine âgne, paret, qu'estît ès même sitâf.

Li dj'vâ qu'esteut sûti, lu, fève simblant dè mâ magnî et d'esse malâde.

Ça fait qu'on fève fer tot l'ovrège à l'âgne.

On djoû à l' nute, l'âgne si plaindève d'esse nahîte.

« Fais comme mi, sotte mi cowe, di-st-i li dj'vâ.

— Quimint fez-ve, don?

— Dji n' magne waire et dji fais les qwances d'esse malâde... et on m' lait tranquille! »

Li lèddimain l'âgne ni vola rin prinde. Mains adon l' maisse attèla li dj'vâ.

Ci-cial tûsa tote li djoûrnèye qu'il aveut fait 'n' boulette dè d'ner ses plans à l'âgne.

L'à l'nute, comme is djâsît co leu deux, l'âgne lî d'manda çou qui l' maisse aveut dit.

« Il a dit qui s'i n' t'allève nin mîx d'main, qu'-i t' towreut.

— Oh bin, dji magn'rès, di-st-elle l'âgne. »

Et li dj'vâ fourit tranquille, èdon, lu, vous-dje dire!!

Recueilli à Beaufays, près Liége.

Au temps du Vieux Testament, alors que les bêtes parlaient, il était une fois un cheval et un âne, *paraît*, qui étaient dans la même étable.

Le cheval qui était fatigué, lui, faisait semblant de mal manger et d'être malade.

Ça fait qu'on faisait faire tout l'ouvrage à l'âne.

Un jour au soir, l'âne se plaignait d'être fatigué(e).

« Fais comme moi, *sotte ma queue*, dit le cheval.

— Comment fais-tu, donc?

— Je ne mange guère et je fais semblant d'être malade... et on me laisse tranquille! »

Le lendemain l'âne ne voulut rien prendre. Mais alors le maître attela le cheval.

Celui-ci songea toute la journée qu'il avait fait *une boulette* (sottise) de donner *ses plans* à l'âne.

Le soir, comme ils parlaient encore eux deux, l'âne lui demanda ce que le maître avait dit.

« Il a dit que s'il ne t'allait pas mieux demain, il te tuerait.

— Oh bien, je mangerai, dit-*elle* l'âne. »

Et le cheval fut tranquille, n'est-ce pas, lui, veux-je dire!!

EDOUARD MONSEUR.

Digitized by Google

LE FOLKLORE CHEZ NOS ÉCRIVAINS

II

Deux chansons dans la note populaire

***

Au-dessus du jardin blanc
plane un petit lilas frêle,
au-dessus du jardin blanc
plane un petit lilas blanc.

Ses parfums troublent l'étang
et sur le jardin en neige,
plane un petit lilas blanc,
sur la neige du printemps.

Il s'agite sous le vent
comme une petite âme en peine,
semble appeler des enfants
assis dans le jardin blanc...

On coupa le lilas blanc
avec des cris d'allégresse,
on coupa le lilas blanc
et pleura le beau printemps.

***

O la belle pourquoi pleurer,
pourquoi pleurez-vous ?

Je pleure sur mon chevalier,
le connaissez-vous ?

Quand il partit à la guerre,
je l'entends encore,

Digitized by Google

Il me dit : crois et espère,
prends mon anneau d'or !

Et j'aurai à la bataille
ton cœur près du mien,

Pour fêter nos fiançailles
au retour prochain...

Son cheval dans la poussière
l'emporta un soir,

Et je passe ma vie entière
sur le chemin noir.

Mon chevalier est-il mort ?
j'attends et je pleure.

Hélas, hélas es-tu mort ?...
Reviens ou je meurs !...

RICHARD LEDENT.

Extraits de : *Le Petit Paroissien*, livre de vers. Imprimé par Mathieu THÔNE, à Liége, édité par LACOMBLEZ, Bruxelles. 1897.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885, par V. CHAUVIN, professeur de langues orientales à l'Université de Liége. — Fascic. II. Kalîlah. — In-8, IX et 239 pages. Liége, H. Vaillant-Carmanne, 1897. Prix 7 fr. 50.

Au moment où le remarquable travail de M. Bédier sur les fabliaux a remis en question l'origine orientale des contes du moyen-âge, nous croyons faire chose utile en signalant aux folkloristes le livre de M. Chauvin ; car ce n'est pas seulement une bibliographie du Kalîlah, c'est aussi une contribution importante à l'étude des contes orientaux.

En effet, aux pages 81-129, on trouve le résumé des 137 contes du Kalîlah, avec l'énumération des auteurs qui en ont parlé et l'indication de rapprochements nouveaux, tirés, pour la plupart, de plusieurs recueils arabes non encore traduits (Moustatraf, Mouhâdarât, Sirâg al mouloûk, Tibr, etc., etc.).

Plus loin figurent, résumés et documentés de même, les 53 contes du Lucanor (p. 148-162) ; puis, p. 172-174, les 19 contes Kitâb assâdih, collection qui semblait tombée dans l'oubli ; p. 177-187, les 38 contes du Soulwâne ;

Digitized by Google

p. 190-209, les 79 contes du Fâkihat, ouvrage arabe qui n'a encore jamais été traduit et dont M. Ch. a découvert l'identité avec le Merzbâne Nâmèh; p. 217-224, les 24 contes du Galâd; enfin, p. 225-230, tous les contes, au nombre de 20, d'une collection qui était perdue dans les Mille et une Nuits et dont, jusqu'à ce jour, deux traducteurs seulement avaient donné quelques extraits. En tout, donc, 370 contes ou fables, dont beaucoup n'étaient et ne pouvaient être connus que de quelques arabisants.

Dans les volumes suivants de sa bibliographie, M. Ch. aura l'occasion de traiter de la même façon d'autres grands recueils arabes de contes ; quand cette partie de sa tâche sera achevée, les folkloristes auront à leur disposition un vaste répertoire, qui les mettra à même de mieux apprécier la part de l'Orient dans la propagation des contes.

Jos. Defrecheux.

* * *

Noirbroqua-le-Pendu, Chronique ardennaise, par J. Nosripe. — In-12 de 268 p. Godenne, éd. Liége 1895. — Prix, 2 fr.

Voici un livre spontané, et d'autant plus curieux pour nous qu'il est bondé de détails folkloriques. Nous n'en résumerons pas le sujet, très attrayant du reste et qui repose en partie sur des faits historiques. Constatons seulement que l'auteur s'est gardé de les amplifier outre mesure : la « chronique » reste vraisemblable dans tous ses détails. Après nombre d'aventures mystérieuses et terrifiantes, entremêlées d'épisodes pittoresques ou touchants, la vertu se trouve en fin de compte récompensée et le vice solennellement puni ; le lecteur se déclarera donc satisfait et conservera de sa lecture un souvenir agréable.

Mais ce qui doit nous retenir ici, ce sont les détails de folklore et d'ethnographie traditionnelle dont M. N. a entrelardé sa « chronique ». Plusieurs chapitres mêmes de son œuvre ne sont autres que de bonnes relations où l'abondance des détails n'a d'égale que leur exactitude. Nous en avons reproduit deux ci-dessus pages 65 et 103. On peut juger, par le second de ces articles, du soin avec lequel l'auteur a réuni, non sans peine d'ailleurs, quoi qu'étant du pays, les souvenirs des anciens afin de pouvoir offrir à ses lecteurs le tableau exact de plus d'une coutume curieuse. On verra d'autre part, dans sa description de la foire de la St-Martin à Harré (ci-dessus p. 65) plus d'une preuve matérielle de son souci d'être complet et de ne perdre aucun détail pittoresque.

On doit aussi louer la façon dont M. N. a « campé » ses personnages paysans. Certes, il ne faut pas chercher ici la psychologie raffinée des romanciers à la mode. Non, mais l'auteur a su en quelques traits établir des types villageois, avec un soin, une vérité tels qu'il semble les avoir « croqués » sur le vif. Tel, ce marchand de bétail connu à quatre lieues à la ronde — quatre lieues ! — On nous le décrit de pied en cap, en insistant sur ce fait qu'il a l'habitude de parler tout seul à haute voix ; et les malicieux paysans ne manquent jamais de le saluer de cette apostrophe : « Bonjour, Garoy, et la compagnie !...» Tels aussi ces deux inséparables factotums de ferme qui, allant en course au bourg voisin, tirent à la courte paille pour savoir à qui des deux reviendra la place d'homme de confiance à l'abbaye —

Digitized by Google

au cas où cette place deviendrait vacante — et au cas où l'on songerait à eux. Le perdant n'est pas content et récrimine. « Sais-tu, dit-il, qu'on n'emploie pas souvent du bois pour « tirer au fêtu »? Et puis c'est ordinairement la longue fiche qui gagne. Et puis, il est d'habitude que les parties arrangent les fiches de commun accord et désignent celui qui les tiendra ». L'autre ne répond rien mais se met en posture de prêter l'oreille. « Que fais-tu? — J'écoute. — Entends-tu quelque chose? — J'entends une voix. — Une voix? — Oui, la voix du bon sens. Sais-tu ce qu'elle me dit? — Quoi donc? — Elle dit que le vent renverse les châteaux en Espagne. » Le premier sourit; un peu plus loin, il s'arrête et écoute à son tour : « Qu'y a-t-il? — La voix du bon sens parle à nouveau. — Tu l'entends? — Parfaitement. — Eh bien! que raconte-t-elle? — Elle me dit que c'est le plus malin qui attrape l'autre! » Alors, piqué, le second riposte : « C'est possible, mais il arrive qu'elle se montre fort complaisante, et je crois que tu finiras par la faire parler comme les cloches, qui disent tout ce qu'on veut! » (1).

Comme on le voit, le livre ne manque pas de cet humour parfois si délicat, que dépense si libéralement l'homme du peuple. Et à ce titre il plaîra au public, indépendamment des amateurs de choses populaires qui y trouveront à glaner, outre de tels traits, maints détails de folklore adroitement intercalés et consciencieusement rédigés. Il y a lieu de féliciter M. N. et de l'encourager dans cette voie, en lui signalant celle de la récolte systématique pour laquelle son goût très exact des vieilles choses lui serait un guide sur et précieux. O. C.

* * *

Blason populaire de Franche-Comté, par Charles Beauquier. — Volume in-12 de 300 p. Paris, Lechevalier et Leroux, éditeurs 1897. — Prix 4 francs.

Ce beau volume est le résultat d'une véritable enquête s'il en fut, puisque chaque village de la province y a sa liste de sobriquets, dictons et contes satiriques. La Franche-Comté a fait longtemps partie de la Bourgogne; ses habitants ont donc été jadis complètement confondus avec les Bourguignons. Ceci permet à l'auteur d'incorporer dans son ouvrage les proverbes, dictons et sobriquets par lesquels on blasonnait ces derniers : sujet tout désigné d'une première partie, si l'on y comprend, comme l'a fait M. B., les documents relatifs aux Comtois proprements dits. La plupart de ces brocards sont naturellement assez malsonnants. A les en croire, les Bourguignons sont traîtres, blasphémateurs et entêtés; ils n'ont ni vergogne ni franchise. Quelques dictons sont cependant flatteurs (ils disent précisément le contraire des précédents!) Mais le propre du blason n'est pas la bienveillance et il en revient bientôt à ses vieilles habitudes; sa note dominante là-bas comme partout est la satire ordinairement cruelle, souvent piquante. Assez souvent les mots sont grossiers, au sens où nous les jugerions, prononcés parmi nous; mais le paysan ne brille pas par la délicatesse et M. B. n'a pas voulu expurger sa collection. Les gens qui n'en sont plus au type bellement composé du paysan romantique l'approuveront.

(1) Voir sur l'interprétation du chant des cloches, *Wallonia* t. I., p. 141-2.

Digitized by Google

Dans l'infinité des dictons relatifs aux villes et villages de la Franche-Comté — dictons fournis toujours en texte patois avec traduction — nous retrouvons bon nombre de vieilles connaissances. Tels, les surnoms d'ânes, de fous, de sorcières, d'ours, de cocus, de loups, de garous, etc., qui se retrouvent dans nos provinces comme en France.

M. B., qui s'abstient régulièrement de commentaires personnels, ne manque pas l'occasion de rapporter les historiettes qui viennent à l'appui des divers blasonnements. Parfois, d'ailleurs, un blason est né d'un fait local qui a remué les imaginations au dehors, soit que les habitants du lieu se soient collectivement amusés à le grossir, soit qu'il ait été réellement typique. Les gens de Champey s'appellent *fouaciers*, parce que, dit l'auteur, ils sont friands de *fouaces*, petits pains blancs de pure farine de froment. C'est bien peu. Mais l'auteur rapporte qu'un jour le boulanger du village fut accusé de vouloir falsifier ses farines : il s'amenait chez lui une voiture pleine de lentilles et de vesces. Les habitants mirent le feu à la voiture et chassèrent l'homme. Cette furie, peut-être injuste, et qui dut faire du bruit dans le pays, ne fut sans doute pas pour peu dans la popularité du blason. L'aventure a même pu suffire à le créer. L'histoire du Chat-volant de Verviers n'a pas plus de caractère que celle-là. Et elle a créé un blason qui n'a certes ni moins d'humour ni plus d'à-propos topique que celui de Champey.

Il nous paraît que M. B. est un peu sorti de son cadre en rapportant une multitude de *beotiana* au sujet de certains villages. Parfois le *beotianum* a donné lieu à un cri qui, en rappelant le conte, en le synthétisant pour ainsi dire, a le don d'agacer les habitants. Mais ce cri lui-même n'est blason que d'intention, non de fait. On pourrait cependant classer dans les blasons des faits comme le suivant : De ce que les habitants de Z*** ont pris, dit-on, la lueur de la lune pour celle d'un incendie, il s'ensuit qu'on cite couramment la lune de Z*** à propos des méprises niaises. Mais le désir d'être complet dans un ouvrage de l'espèce ne doit pas faire dépasser la mesure. Pour bien poser notre pensée, nous ne serions pas partisans, par exemple, de signaler, comme blasons de Dinant, les innombrables histoires où intervient le mot de *copère*. Le sens même du mot « blason » se restreint aux sobriquets collectifs, aux dictons où interviennent ces sobriquets ou les noms de lieux, et aux histoires ayant pour effet d'expliquer l'application des vocables satiriques. C'est bien ainsi, si je ne m'abuse, que l'ont compris les restaurateurs du vieux mot de « blason » dans son sens folklorique, MM. Gaidoz et Sébillot, collecteurs du *Blason populaire de la France*.

Cette observation faite, on doit féliciter M. B. des résultats de son enquête et du soin méticuleux avec lequel il a constitué sa nombreuse collection. Les personnes qui s'intéressent au Blason populaire liront cet ouvrage avec le plus vif intérêt et ne manqueront pas d'apprécier, notamment, sa très intéressante préface, qui contient un bon exposé pittoresque du sujet. O. C.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Ine cise àx marionnettes, pochade en 2 actes arrangée par Alph. TILKIN. Petit in-8 de 24 p. — Prix. 0.35.

Li Pàcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Noirbroqua le pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

Èl rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Toutou l' Macralle, tableau populaire en 1 acte par Victor CARPENTIER, 2e éd. Liége 1891. Broch. in-12 de 50 p. — Prix : fr. 0.60.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Marmite, *gazette wallonne*, hebdomadaire. 15e année. — Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe règant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége, 201, rue de la Hesbaye. 7e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

L'arsouïe de Nimy,, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an 3 fr. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

Èl Losse, hebd. 2e année. Un an 3 fr. Nivelles, 12, rue de Bruxelles.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. S'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications, etc. S'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Le Petit Paroissien (livre de vers) *où il est parlé du vent, des arbres et du bel amour*. 1 vol. in-12, par Richard LEDENT. — Impression d'art de Mathieu Thône à Liége. Edité par Lacomblez, à Bruxelles, 1897. — Prix 3 fr.

Le spectateur catholique, *mensuel de Science, d'Art et de Jugement religieux*. Fondé en 1897. Directeur : Edm. DE BRUYN, 1, rue des Chevaliers, Berchem-Anvers. Secrétariats à Paris, Bruxelles, Vienne, Madrid et Rome. — Livr. 8° obl. de 48 p. avec dessins originaux. — Un an : 6 fr. Un n° fr. 0.60.

Fâte di jônesse, comédie dramatique en 1 acte, (primée par le Gouvernement) par Alph. TILKIN. — Chez l'auteur, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége. — Prix fr. 0.60.

La méthode modale en musique. *Faut-il l'adopter dans les écoles primaires?* par O. COLSON. — Broch. 8° de 24 p. Liége, Thône, éd. 1897. Prix 1 fr.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEC 14 1897
CAMBRIDGE, MASS.

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 11. 13 NOVEMBRE 1897.

SOMMAIRE

LES FRANCS-JEUX
de Stembert (Verviers) . . . . . Arthur Fassin

MÉTÉOROLOGIE
Pronostics de Hesbaye . . . . . O. Colson

SORCELLERIE
Un type de sorcier . . . . . Jules Lemoine

FACÉTIES
I. Le centième patacon . . . . . [M. La Garde]
II. Le vieux Saint et son Fils . . . . G. Williame
III. Une parole de « mamé » Jésus . . . O. C.
IV. Le droit de trouvaille . . . . . O. C.

LE JOUR DES ROIS
Le nom des Trois Rois . . . . . O. Colson

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, **3** fr. Un n° **30** c. — Union postale : **4** francs.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de ne pas fournir à leur relieur les numéros de 1897 avant d'avoir reçu

LA TABLE DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

Cette table analytico-alphabétique sera paginée à la suite du numéro de décembre prochain, mais ne paraîtra vraisemblablement qu'avec le numéro de janvier.

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

LES FRANCS-JEUX DE STEMBERT (Verviers)

HARVARD COLLEGE LIBRARY
DEC 14 1897
CAMBRIDGE, MASS.

A L'ÉPOQUE où je réunissais les éléments d'une monographie historique sur la commune de Stembert (1) un compatriote, M. Toussaint Cardol, instituteur du lieu, eut la bonne obligeance de me communiquer deux petits manuscrits constituant une relation des anciennes réjouissances locales connues sous le noms de Francs-Jeux.

Wallonia voulant emprunter à mon petit bagage de folkloriste, je me disposais à rédiger une relation aussi complète que possible de ces Jeux de Stembert; il m'a paru plus simple de transcrire textuellement les manuscrits qui, dans un style naïf mais consciencieux, constituent un chapitre de lecture assez agréable.

Le premier de ces documents n'est autre que le Règlement de la communauté de la Jeunesse, pour ce qui concerne les Francs-Jeux. Cette communauté ou société, réunion des hommes non mariés de la paroisse, qui se constitue en différents lieux pour parer à l'organisation des fêtes de village n'avait pas, à Stembert, les Francs-Jeux seuls dans ses attributions; elle s'occupait aussi des autres « festivités », notamment de la Cour du Coucou (2). Mais elle ne jouissait de la « franchise » qu'en ce qui concerne les Francs-Jeux. Ceux-ci, en effet n'étaient pas périodiques et avaient un but bien précis : celui de fournir, quand il en était besoin, de l'argent pour les besoins de l'église paroissiale; les Jeux avaient donc un but financier et, dans ces conditions, il y avait lieu à permission de l'autorité supérieure; cette autorisation ne devint plus indispensable en droit dès l'heure où la « franchise » fut accordée, à une époque qu'il nous est impossible d'indiquer. De la « franchise » résultait la nécessité

(1) [*Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*, par Arthur Fassin. — In-8°. Verviers. Remacle. 1890. — O. C.]

(2) Je l'ai signalé ci-dessus t. IV (1896) p. 157, § 4, premier alinéa.

Digitized by Google

d'une organisation, d'un Règlement. La copie que nous translatons ci-dessous — avec le titre qui figure au manuscrit — parait être celle d'un document officiel : on s'en convaincra aisément à la lecture.

Le second manuscrit que nous copions est une description à peu près complète des Francs-Jeux. Nous y ajoutons quelques notes dans le but d'assurer, surtout chez nos lecteurs étrangers, la compréhension exacte et complète de la langue souvent fruste de l'écrivain, et nous fournissons, à la fin, des détails complémentaires.

* * *

RÈGLEMENT *pour les Garçons de la Jeunesse de Stembert qui voudront profiter de la franchise accordée par Monseigneur le compte* (comte) *de Franchimont, souverain-officier du Marquisat, lesquels devront se conformer aux conditions suivantes.*

1° La fin principale pour laquelle on fait les Francs-Jeux ne doit point être simplement pour se divertir; mais de tâcher par la vigilance des Garçons de la compagnie des Jeux a faire des restes *(bénéfices)* pour subvenir aux nécessités de l'église paroissiale du lieu.

2° Tous ceux qui voudront être admis dans la Compagnie des Francs Jeux devront donner 40 sous à un des garçons de la Jeunesse qui sera constitué pour les recevoir, lequel mettra leurs noms par écrit; si cela se peut, les dits sous seront remis au jour de compte.

3° Tous les garcons des jeux devront rendre à chaque fois un vieux escalin qu'on leur rendra tous les jours après qu'il auront reconduit leurs filles et celui qui donnera davantage le perdera.

4° Tous ceux qui seront des jeux devront être respectueux et obéissants à leurs supérieurs.

5° Ils devront avoir soin de ne pas s'enivrer et de ne donner scandale à personne.

6° Il est défendu de jurer le Saint Nom de Dieu sous peine d'une amende de 10 sous chaque fois qu'on le jurera, lesquelles amendes seront distribuées aux pauvres de la paroisse.

7° Il est défendu de faire aucun bruit ni vacarme mal à propos.

8° Les garçons des Jeux doivent être vigilants à faire le profit autant qu'il sera en leur pouvoir.

9° Il est défendu de faire aucun bruit pendant qu'on jouera les sérénades.

10° Tous ceux qui seront enrôlés dans la compagnie des Francs-Jeux s'obligent en même temps de soutenir tous les anciens droits et privilèges, qui leur ont été donnés par Monseigneur le Comte de Franchimont.

11° Qu'il faut se comporter en braves garçons, et déférer l'honneur aux étrangers, tant pour l'honneur que pour le profit des Jeux.

12° Les garçons des Jeux peuvent mettre *(donner, placer)* un ruban à qui que ce soit, au moyen de *(mais chacun doit)* rendre au boursier l'argent qu'il aura perçu et il en recevra d'autres [rubans].

Digitized by Google

13° La Jeunesse doit se trouver à l'heure que le Grand-Boursier dira, et mettra son épée comme on la porte ordinairement.

14° Chaque garçon des Jeux doit se contenter d'avoir un verre de Brandevin le matin et un soir. Ceux qui en voudront davantage devront les payer.

15° Il est défendu de jouer avec les épées de peur de se faire du mal.

16° Tous les garçons qui seront des Jeux devront amener chaque une fille après-midi, et une au soir, sans quoi les défaillants devront donner pour chaque fois 10 sous.

17° Tous les garçons des jeux devront se trouver chacun avec leur Boursier pour aller jouer les sérénades.

18° Tous les garçons des jeux doivent se trouver ensemble pour aller à l'église, surtout ceux qui n'auront point d'empêchement légitime.

19° Qu'il ne sera permis à aucun des Jeux de danser avec la pipe à la bouche sous peine d'une amende de 3 sous pour chaque fois.

20° Les quatre porteurs de rubans ne seront pas obliger de mener une fille aux Jeux de l'après-midi mais ils seront obligés d'amener chaque une le soir.

21° S'il se trouve quelqu'un dans la compagnie qui soit réfractaire aux conditions susdites il n'a qu'à dire son sentiment, car en gardant le silence il tiendra toutes conditions bonnes et valables.

* * *

Description des Francs-Jeux

« Je veux montrer les règles que doit observer la Jeunesse dans la pratique des Jeux Francs depuis le commencement jusqu'à la fin, afin que celui qui n'y aurait jamais assisté puisse les exécuter sans le secours de ceux qui y ont déjà assisté (1).

» Voici comment les jeunes hommes font leurs Aprets pour commencer les jeux et ensuite comme ils les commencent.

» S'étant donc enrollés chez un constitué de la Jeunesse pour donner leurs noms et 40 sous de paye, les plus respectueux ou les plus capables doivent se munir de la permission du Souverain officier de Franchimont, à qui comme de coutume, et selon la tradition des ancêtres on est obligé de faire présent d'une paire de Gant Blanc ou une pièce d'or ou d'argent équivalente, ce qui est pratique que je sais (2) et que j'ai entendu raconté des Bourgeois qui les ont faits l'an 1760 et 1764. Car pour l'an 1749, dont je fus autrefois de la Compagnie et les autres fois antérieures comme en 1732, 1719, 1707 et autres, M. de Stembert qui était Lieutenant Gouverneur voué Héréditaire de la Ville et le ban de Verviers ne donnait point de Permission et ne recevait rien de la Jeunesse que l'honneur qu'on pouvait lui faire. Mais porté pour les intérêts de l'Eglise et pénétré de la Franchise et des

(1) Ces « règles » ne sont donc que traditionnelles, non « réglementaires ».

(2) Lisez : « ce qui est pratiqué, ainsi que je le sais par moi-même, et pour l'avoir entendu raconter... etc.

Digitized by Google

privilèges des Francs Jeux, il suscita lui-même ceux de 1749 afin de les voir encore une fois avant de mourir. D'ailleurs comme il était de grand-âge il les avait vu faire bien des fois avec plaisir ; attirant chez lui tout ce qui était de Grand et d'amis pour faire le profit des Jeux ; il est aussi à remarquer que le temps n'étant point borné pour le faire, un souverain officier ne peut pas non plus refuser la permission (1).

» Cette permission obtenue, ils doivent ajouter [de l'argent] pour faire de la bierre et la mettre dans une maison propre et commode qu'ils loueront de même. De même se procurer du bon Genièvre et la meilleure marche (2) qui peut se faire, se procurer des pintes, des verres et des rubans. Savoir : des ceintures noires pour les ecclésiastiques, des rubans noirs de la longueur de cinq quarts, des fins blancs, un pour la Vierge à l'Eglise un pour St-Nicolas, P^tron^ et un pour Ste-Barbe ; un pour M^r^ le Curé, un pour M^r^ le Margueillier, un pour M^r^ le Bourguemestre et chaque Commissaire qu'il y a dans l'endroit car ceux qui peuvent être à Heusy et à Mangombroux (3) on ne leur met que quand ils viennent dans le lieu. Il est aussi nécessaire de se procurer des bons Joueurs de Violons pour pouvoir servir en tout genre (4).

» Tout cela [est] ainsi apprêté [pour le jour anniversaire de] la dédicace qui est toujours le Dimanche après la fête de St-Denis, qui est toujours le 9 octobre.

» La veille de cette fête solennelle les Jeunes hommes s'assemblent le soir dans la maison qu'ils ont loués avec leurs instruments [*musiciens*] pour commencer les Jeux et ensuite ils présenteront la liste [*des inscrits*] au Bourguemestre et aux Commissaires qu'ils auront convoqué auparavant, ou à ce défaut en cas d'empêchement légitime a quelqu'homme de probité qui connaisse la jeunesse et surtout que les uns et les autres qu'il convoque soient impartiaire attendu que ceux qu'ils éliront pour Boursiers et porteurs de rubans seraient pour ainsi dire dévoués à ces offices puisque c'est d'eux que dépend tout le règlement et le profit des Jeux, sans regarder s'il y a des plus justes les uns que les autres, il ne faut que de savoir vivre en honneur; respectueux, prudent, civile, bienfaisant, humble, doux, affable, complaisant, en un mot il faut regarder au plus vertueux sans s'attacher par respect à la vieillesse, aux parents ni au tout autre objet contraire à la vertu.

» Cette élection ainsi faite en particulier, ils rentrent dans la chambre où les jeunes hommes se rencontrent, et, ayant demandé silence, un de ces

(1) Il en est donc bien comme nous le disions : on ne sollicitait la permission que par déférence, et c'était un droit d'organiser les Jeux quand le besoin s'en faisait sentir pour les travaux de restauration ou d'embellissement de l'église de la paroisse.

(2) Lisez : le meilleur marché possible.

(3) Heusy et Mangombroux, à cette époque hameaux de Stembert. Par arrêté royal du 21 décembre 1837, le hameau de Heusy et une partie de Mangombroux ont été érigés en commune séparée. — Chaque commissaire était le délégué, l'élu chargé de représenter la section aux assemblées communales.

(4) Pour servir en tout genre, c'est-à-dire pour la marche du cortège, pour relever l'office et diriger la danse,

Digitized by Google

Messieurs ayant ainsi la liste des Jeunes hommes et les ayant mûrement examinés selon leur désir, [leur dit qu'] ils ont élu pour grand Boursier M. un tel et pour second un tel et pour Boursier de la cave (1) Mr un tel, pour porteur de rubans au grand Boursier, Mrs des Telles, ensuite ils prennent un large ruban de couleur verd, long de trois aunes et demi, qui est la livrée du grand Boursier et la lui mettent en écharpe, ensuite un même ruban couleur de feu au second Boursier, et un même, de couleur rouge-cramoisi, au Boursier de la cave. Quant aux porteurs de rubans, on les distingue par une coquarte au chapeau de la livrée *(de la couleur)* des deux Boursiers.

» Cela étant fait de la manière [ainsi] usitée, on prend le règlement des Jeux (2), et on le lit tout haut à la Jeunesse afin de faire observer exactement toutes les conditions qui y sont contenues aux Jeunes hommes qu'ils *(qui)* y doivent acquiescer en disant oui, ou s'il se trouve un a contredire, ou a ne pas se soumettre entièrement aux règles ou conditions, il pourra sortir de la compagnie parmis *(hormis)* laissant les 4 escalins qu'il a donné pour se faire inscrire.

» Cela ainsi pratiqué, le grand Boursier prend les rennes du Gouvernement des Jeux et à dix heures, on se dispose pour les sérénades qu'on joue ordinairement 1° à St-Nicolas, patron de la paroisse, 2° au curé, 3° au Margueiller, 4° au souverain officier s'il demeurait dans le lieu, 5° au Bourguemestre, 6° au commissaire de l'endroit et pas à d'autres et ensuite la Jeunesse prend son repos jusqu'au matin de la dédicace.

» Le jour de la dédicace, la Jeunesse se trouve à la maison des Jeux vers les 8 heures pour commencer les règles des Jeux qui sont tels que j'ai déjà vu célébrer 9 fois, savoir : l'an 1749, 1760, 1764, 1774 et que les autres témoins qui vivent encore peuvent témoigner les avoir vu les années antérieures, comme l'an 1707 comme conté par le tableau de St-Hubert qu'on voit à l'église, l'an 1719, id. par l'autel de Ste-Anne (3) où les dates des années sont posées et qui sont des anciens documents faits par les restes *(bénéfices)* des Jeux-Francs.

» La Jeunesse était donc assemblée, les Boursiers sortent et se mettent à la tête. Le Grand-Boursier prend la liste des jeunes hommes et les accouple deux à deux tels qu'ils doivent marcher et se suivre pendant toute la dédicace *(toute la fête)*.

» Cela fait, les instruments marchent en jouant vers l'église, le second Boursier donne la droite au premier pendant toutes les marches jusqu'au mercredi matin, jour auquel le second Boursier commence son jeu et dont le premier Boursier rend la droite au second.

(1) Celui qui était chargé de la vente des liqueurs.

(2) Il s'agit de la pièce officielle publiée ci-dessus.

(3) Le tableau représentant sainte Anne a été remplacé lors de la restauration de 1860, par la statue actuelle de la Vierge. La toile a été remisée dans les combles de l'église. Quant au tableau figurant saint Hubert, je ne me souviens pas de l'avoir vu ; mais il y a parmi les médaillons signés « V. Renier. 1860 » qui ornent la grande nef, un portrait de saint Hubert et un autre de sainte Anne qui sont destinés vraisemblablement à garder le souvenir des toiles enlevées.

Digitized by Google

» Etant donc arrivé à l'église, le Grand-Boursier prend trois rubans noirs ferrés au bout comme j'ai dis et donne un à chaque boursier, lesquels les prenant par la pointe de leurs épées les mettent de cette sorte : le Grand-Boursier à la Vierge, le second à St-Nicolas et le boursier de la cave à Ste-Barbe.

» Cela fait, ils retournent directement à la maison des Jeux, et ensuite et en même règle que cette première, ils vont chez Mr le révérend curé mettre un de même qualité au-dessus de la porte puis retournent encore à la maison et vont encore de même chez M. le Vicaire et en cas que le souverain officier réside dans l'endroit comme il se peut faire, il faudrait observer la même règle pour le respect primaire, mais s'il n'y a point de Margueiller, ils vont directement chez Mr le Bourgemestre attacher le même ruban au-dessus de sa porte et ensuite chez les commissaires de l'endroit, de là ils retournent à la maison des Jeux.

» Ces règles de rubans étant ainsi achevées, les Boursiers font tenir près à les suivre quelques hommes de manœuvres avec haches et fiermains *(serpes)*, pour couper et séparer les hayes qui se trouvent dans le passage de Franchise (1).

» Aussitôt que les deux Boursiers ont remarqué (*marqué à nouveau*) la largeur [du passage] ils partent ensuitte de la maison des Jeux et vont en même marche comme ils ont faits aux règles de rubans jusqu'à l'entrée de passage vis-à-vis de la maison Pierre Demarteau. Ou étant arrivés on fait halte au milieu du chemin ; les deux Boursiers tirent leurs épées nues, de même toute la jeunesse des Jeux. Ensuite le second Boursier prend son épée par la main gauche et prend de sa main droite la main gauche du grand Boursier, puis les joueurs d'instruments qui sont derrière eux jouent un menuet. Aussitôt les deux Boursiers se tenant comme j'ai dis avancent par des pas qu'on appelle contretemps sur la première barrière du passage ensuite ils reculent ce qu'ils ont avancés et, criant, font encore le même ; ils avancent la troisième fois et marquent la largeur du passage avec leurs épées et comme le premier passage est sans haye, appartenant à M. Beauvois de Verviers, ils avance à pas de Bourrée dans celui (*le jardin*), tenu locatairement par M. Denis Brasseur. Etant arrivé au bas de ce jardin, les Boursiers susnommés font encore les mêmes pas avant la haye et ensuite mesurent comme devant, puis ayant pris la largeur avec leurs épées les hommes commissionnés coupent le passage dans la haye qui fait entrée dans celui de M. A. Desneux. Descendant en ligne droite jusqu'à celui de Lambert Jardon et faisant encore les mêmes pas devant chaque haye qu'ils rencontrent et la même mesure, ils entrent dans le jardin de Jacques Jaminet qui joint au chemin dit : Neuf passage ; de là dans les jardins de Constantin Natalis, du Marguellier ou de la communauté, de M. Nicolas Bouxha, d'Antoine Valentin, de Nicolas Hodiamont, de Laurent Dechesne, de Christiane Niset, de Nicolas Hanlet *et enfin dans celui de* Géréon Paschasi où est au milieu le vieux poirier.

(1) Passage de Franchise, c'est-à-dire l'itinéraire consacré par l'usage.

Digitized by Google

» Etant arrivé au dit Poirier, les Boursiers le reconnaissent (*frappent*) par trois coups d'épées ; puis ils remontent un peu à droite et rentrent par un autre passage qu'ils coupent encore en chemin s'il y a hayes. De celui du dit Paschasi dans celui de Nicolas Hanlet en tirant en droite ligne pour prendre leur passage entre la maison et la Grange du dit Hanlet, espace de terrain que les propriétaires et ceux qui ont construit la dite maison ont toujours reconnu passage de Franchise et de là ils viennent en droite ligne jusqu'au chemin qui conduit à l'Eglise (1), ou étant arrivé et ayant fait les formalités comme à la première entrée ils retournent a pas de bourrée, jusqu'au poirrier des Jeux ou avant de faire les danses usitées on met un ruban verd de la livrée des premiers Jeux au sommet du dit poirier et ensuite on commence les danses, savoir : seul un tour en bourrée à l'entour du poirier et cela par trois fois, puis pour finir ils se mettent en ronde et danse seulement une danse, et ayant finis, ils rentrent selon le rang et l'ordre que j'ai prescrit dans la maison des Jeux jusqu'à ce que l'on sonne à (*pour*) la Grand-Messe dont ils doivent avoir soin d'y aller tous d'abord (*dès*) qu'on sonne. De même à tous autres offices sans empêchement légitime et le tout en bon ordre.

» Arrivé à l'article d'assister aux offices divins il ne sera pas inutile d'avertir la Jeunesse qu'un des principaux points pour faire briller la dédicase c'est d'avoir de bons joueurs d'instruments, capables de faire honneur et louanges à Dieu par l'harmonie de leurs instruments ; de plus c'est l'église qui fait faire la dédicase pour l'anniversaire de son saint (2), si les instruments n'y harmonient il n'y aura point tant de spectateurs et quoique ce soit une coutume régulière d'y avoir toujours joué il ne s'ensuit pas qu'on peut toujours le taire, il est donc de la prudence de la Jeunesse de se produire la permission du Révérend Curé avant de rien entreprendre.

» Et à moins que d'avoir cette permission je n'entreprendrais jamais les Francs-Jeux. D'ailleurs la maison pastorale est la principale pour mettre les rubans et par conséquent celle qu'on a le plus de profit. Il est donc nécessaire de convenir d'intelligence avec le maître de l'Eglise. D'ailleurs c'est une coutume constante et qu'on a toujours pratiquée.

» Le dernier marié mène la Jeunesse à l'offrande (3) pendant toute la fête, et que personne ne s'est jamais présumé de prendre la marche à la Jeunesse pour aller à l'offrande, étant dans sa franchise regardée comme seigneur de l'endroit.

(1) Voici l'itinéraire tel qu'il serait tracé aujourd'hui : Départ maison Demarteau (*au pusse*). — Jardins Vosse, Hissel, Lemarchand, Caro-Navaux, chemin dit le passage, jardins Jean Dechesne, E. Jaminet, Wilkin, Jaminet, Minguet, J. Lejeune et Schafs où était le poirier des Jeux. De là, un sentier ramenait rue de l'Eglise vers le local des fêtes et le poirier.

(2) L'auteur se trompe ici. C'est pour fêter l'anniversaire de l'érection en paroisse ou *dédicace*, Octobre 1591.

(3) Offrande. On a coutume, aux messes d'obsèques et des grandes fêtes, de passer à la file dans le chœur pour baiser la patène et déposer une obole pour le prêtre officiant. — L'intervention du dernier marié dans un rôle signalé, ordinairement ridicule, est fréquent dans les traditions. Ce personnage se distinguait également à la Fête du Coucou (Voir ci-dessus t. IV, p. 156, fin du troisième alinéa).

Digitized by Google

» Après la Grand-Messe la Jeunesse attend ses instruments à la porte de la Cimetière et prennent leurs filles elles marchent au poirier des Jeux ou ayant [fait] trois tours de bourrée, elles (ils) dansent trois danses en rond avec leurs filles; est permis à tous honnêtes Gens de Danser avec elles; les danses finies, on retourne à la maison des Jeux, danser quelques danses puis on remène les filles pour le dîner.

» Ce qu'ayant fait les trois Boursiers prennent chaque un Joueur de Violons et prennent avec eux un porteur de rubans. Ils prennent chaque un quartier de village et font le tour dans chaque famille pour remettre les rubans pendant que les gens dînent afin que l'on puisse profiter des étrangers tout comme des inhabitants et c'est ce qui fait pour ainsi dire tout le Grand profit des Jeux, parce que ce tour de famille avec le reste des [rubans des] Jeux peut toujours rapporter environ cent écus quand le temps le permet, ce qui cause aux Boursiers l'incommodité de [ne] prendre leur réception *(réfection)* que bien souvent pendant les vêpres. »

* * *

La relation s'arrête ici. Pourtant la soirée avait aussi ses divertissements.

Sous le « poirier des Jeux » on dansait officiellement. Chaque jeune homme devait amener une jeune fille qui, pour être du bal, donnait son obole, selon ses moyens. La donatrice était annoncée aux gens de la danse avec d'autant plus d'éclat que sa libéralité avait été grande.

La nuit venue, on dansait encore au local des Jeunes gens, qui paraît avoir été l'une des deux maisons habitées aujourd'hui par MM. Olivier Wilkin-Ladot et N. Cormann.

Il semble qu'on a délaissé ces Jeux quelques années avant la Révolution française. Le 21 février 1780, le magistrat de Stembert obtint un permis du Prince-évêque de Liége qui l'autorisait à compléter la restauration de la grande nef, commencée en 1773. Les habitants, assemblés en la salle communale, votèrent l'impôt proposé par les administrateurs, pour leur procurer les sommes nécessaires à l'achèvement des travaux; il fut aussi convenu de prélever annuellement à la Caisse commune 600 florins brabançons jusqu'à paiement complet. Cette double décision donne tout lieu de croire qu'on ne pouvait plus songer aux Francs-Jeux pour créer des ressources à la Fabrique de l'église... tout en s'amusant et en faisant « aller le commerce » — ce qui, en l'espèce, n'a jamais déplu. Un grand-oncle paternel m'a affirmé maintes fois que son père lui avait assuré que les Francs-Jeux eurent lieu pour la dernière fois en 1806; mais peut-être n'était-ce là que des « festivités » organisées sous le même nom, sans avoir le même but.

Digitized by Google

Il nous reste à dire que la relation donnée ci-dessus ainsi que le Règlement n'ont dans le manuscrit aucune date; la personne à l'obligeance de qui nous devons d'avoir pu les publier ignore elle-même à qui ils ont appartenu avant de se trouver dans les vieux papiers de famille où elle les a découverts.

ARTHUR FASSIN.

MÉTÉOROLOGIE

Pronostics recueillis en Hesbaye

Suite. Voir ci-dessus p. 149

3. *Pronostics tirés des météores.*

Les nuages moutonnés annoncent : dans l'été, du vent; dans l'hiver, de la neige; et en général, changement de temps. En automne, le ciel plein de nuages blancs promet la grêle. Les nuages qui, après la pluie, descendent près de terre et semblent rouler sur les champs sont un signe de beau temps. Si les nues semblent verticales, en été, et s'il n'y a pas de rosée le matin, il viendra de la pluie. C'est également un signe de pluie si le soleil couchant darde ses rayons vers de grands nuages *(li solo sètche à l'aiwe)*. Une série de nuées longues à bords imprécis qui se montre au coucher du soleil, offrant vaguement l'apparence d'un arbre, avec la nuée longue figurant le tronc *(li cou d' l'âbe)* et une série de nuées en éventail figurant les branches *(li tiesse di l'âbe)* constitue un ensemble qu'on appelle : *âbe Abraham*. Quand *li cou* de cet arbre est tourné vers l'Ouest et *li tiesse* vers l'Est, c'est signe de pluie; si le contraire se présente, c'est signe de beau temps. Lorsque au coucher du soleil, les nuages se forment à l'ouest et se colorent en rouge, signe de vent et de temps sec; si, au contraire, l'astre à son déclin est obscurci par des nuages épais et nombreux, signe de pluie.

Si un arc-en-ciel se montre à l'Orient lors du soleil couchant, il promet tonnerre ou pluie. Si l'on en voit plusieurs qui soient de longue durée dans l'atmosphère tranquille, ils annoncent des troubles

Digitized by Google

et orages. Quand l'arc-en-ciel paraît plonger dans une rivière — *qwand l'air-Diè* (1) *a l'cowe* (ou *les pîds) ès l'aîwe* — c'est signe de pluie. L'arc-en-ciel sans pluie présage trois jours de beau temps et puis trois jours de pluie, ou inversement.

Le brouillard qui ne tombe pas (en pluie) promet de l'eau. Celui qui survient par beau temps et qui se relève en laissant nues au ciel assure le mauvais temps.

La gelée qui commence par *on vint d'Prûsse* ou *vint d' so les bwès* « vent de sur les bois » (forêt d'Hertogenwald) dure longtemps.

Si après grand vent la gelée blanche du matin se dissipe en brouillard, le temps devient malsain. Jour sans rosée après jours de rosée annonce pluie. En automne, la gelée blanche annonce la pluie et la rosée annonce le beau temps.

Les éclairs près de l'horizon, sans nuage ni orage, sont un signe de chaleur. Le tonnerre du matin annonce le vent ; celui de midi, la pluie ; celui du soir, l'orage. Le tonnerre continuel par un temps calme présage une bourrasque ou un fort orage. En hiver, les éclairs sont un signe de neige prochaine, de vent ou de tempête.

Le vent d'ouest dit *vint d' Lovaye* « vent de Louvain » ou *vint dè màvas trau* « du mauvais trou » annonce la pluie ou la neige. On dit ainsi :

Vint d' Lovaye	Vent de Louvain
Plaive ou nivaye	Pluie ou neige

En toute saison le vent du Sud, dit *bon vint d' France,* ou simplement *vint*, est le meilleur de tous et amène du beau temps ; toutefois s'il est vacillant par *on timps moflasse* « un temps mou » c'est-à-dire de chaleur humide, alors il présage de la pluie. Le vent du Nord-Est, dit en hiver *bîhe d'Ahe* « bise d'Aix-la-Chapelle » annonce également la pluie. En été *li dreute bîhe* « la droite bise », vent du Nord, annonce la persistance du beau temps. En hiver *li bîhe à bouyons* « la bise à bouillons » celle qui procède par violentes bouffées annonce la neige ; et *li fenne bîhe* « la fine bise », bise calme et soutenue, maintient et accentue la gelée.

Les vents qui commencent à souffler pendant le jour sont beaucoup plus forts que ceux qui commencent la nuit.

La rotation du vent de l'ouest au sud-ouest vers le sud est très rare chez nous ; elle est aussi très peu durable. Si elle se produit le temps se réchauffe et s'embellit, mais pour une période très courte.

(1) La prononciation et l'explication par les illettrés du pays de Liége varient entre *l'air-Dyè* « l'arc [?] de Dieu » et *les r'djets* [*dè solo*] « les reflets [du soleil] ». Nous avouons hésiter entre la forme mythique et la forme naturiste...

Digitized by Google

Il y a cependant une exception : quand le cas se présente en septembre, on est assuré de six semaines de beau temps (1).

4. *Pronostics tirés de diverses sources*

Quand on entend le son des cloches du village voisin plus distinctement que de coutume, s'il fait chaud, c'est signe de pluie; s'il fait froid, le froid augmentera. Quand on voit un clocher plus éloigné qu'il n'a coutume de le paraître, signe de pluie.

Quand l'odeur du fumier ou de la vidange acquiert plus de force, signe de pluie.

Si l'on est las et assoupi avant l'heure, orage ou pluie.

Le froid sensible au talon (souvenir des engelures) est un signe de neige prochaine.

Il fera beau temps si le feu est vif, si la fumée s'élève rapidement. Si, au contraire le feu languit, s'éteint malgré les efforts qu'on fait pour l'animer, si la cheminée fume contre son habitude, tenez pour certain qu'il fera vilain temps.

Quand la braise paraît plus ardente que de coutume et la flamme plus agitée, et surtout quand le même signe se remarque à la flamme de la chandelle ou de la *lamponnette* (lampe à huile grasse), attendez-vous à du grand vent.

Si la flamme de la lampe étincelle et si elle forme des champignons, il y a probabilité de pluie.

C'est encore un signe de pluie que de voir la suie se détacher et tomber dans l'âtre; si elle s'enflamme et pétille autour des marmites et chaudières (*fer des steules* « faire des étoiles ») signe de froid ou de pluie, selon la saison. Ce signe se remarque surtout avec facilité chez le maréchal-ferrant : sur les parois couvertes de suie de son *fornai*, les grains, qui s'enflamment par-ci par-là, semblent se poursuivre, disparaître et renaître; ce sont les *steules à feu*, qui forment, dans leur caprice, un très joli spectacle.

On attend également de la pluie, quand les ardoises et les grès paraissent humides, que la lame de la faux ou de la cognée prend l'humidité et se teinte de bleu et de rose, que le manche de la faux ou de la hache ne glisse pas dans la main ; que le crible est distendu ; que le fléau est rétif, ne tourne pas régulièrement ; que les gerbes pèsent plus qu'à l'ordinaire; que le sel devient lourd; que l'eau des

(1) La règle et l'exception ont été consignées par l'éminent astronome M. Folie, dans sa *Petite climatologie de l'amateur*. L'exception lui avait, dit-il, été signalée par un cultivateur ardennais comme se vérifiant toujours, et il la publiait pour mémoire. Or, ce pronostic, qui est également connue en Hesbaye, vient de se vérifier exactement ; la rotation dont il s'agit s'est produite fin septembre, et le beau temps dure toujours au moment où nous écrivons cette note (11 novembre.)

Digitized by Google

mares est trouble et boueuse. Les signes contraires indiquent naturellement le temps sec.

5. *Signes précurseurs du fort hiver*

Les souris des champs font leur nid sur les buttes. Les oies sauvages, les cigognes et les hérons sont passés avec grand bruit. Il y a eu beaucoup de *purnalles* « prunelles » et de *pèlchalles* « baies d'aubépine », de noix et de noisettes. Il y a eu beaucoup d'étoiles filantes en août. Les oignons sont « bien habillés » c'est-à-dire qu'ils ont une ou plusieurs pelures épaisses. A l'approche du froid, les abeilles ont fermé hermétiquement les entrées de la ruche avec leur cire; en réalité, elles doivent bien y laisser un trou pour recevoir l'air, mais cette ouverture est presque imperceptible.

O. COLSON.

Digitized by Google

SORCELLERIE

Un type de sorcier

Un pays béni au point de vue du folklore — le pays de Chimay — nous a révélé, en 1889, un vieux berger presque nonagénaire, mais encore vert, qui constitue un curieux type de sorcier.

Il se nomme Louis Dupuis et habite, à Baliévres, une petite chaumière isolée, composée de deux pièces très exiguës.

Pas d'étage à la masure. Dans la première pièce, le plafond très bas, l'immense cheminée avec son manteau de lustrine fanée et sa plaque de fonte; au mur, une petite barre à canettes très jolie, supportant quelques vieilles faïences dépareillées. Tout au fond, se trouve la chambre à coucher renfermant l'alcôve et une petite étuve chauffée avec du bois. Sur des planchettes, le long des murs, quelques bouteilles contiennent des liquides de tons divers, dans lesquels grouillent des racines et des herbages. Louis Dupuis est grand, sec, et se tient encore droit comme un charme. Dans la bouche, souvent entr'ouverte, la langue se meut de côté d'une façon très étrange : c'est l'apoplexie lente qui produit cet effet bizarre.

Assis sur sa chaise recouverte d'une peau de mouton, il se laisse volontiers interroger.

Louis Dupuis a la réputation d'être le premier sorcier du pays, mais un sorcier bienfaisant, dont l'action consiste surtout à détruire les mauvais sorts jetés par ses confrères.

A peine avions-nous prononcé le mot de sorcellerie que la figure du vieux berger s'illuminait d'un gai sourire :

— « Croyez-vous donc à cela ? » demanda-t-il d'un ton railleur.

— « Non pas, mais j'éprouve vis-à-vis de ces croyances, un vif sentiment de curiosité et je suis toujours heureux d'en découvrir de nouvelles. »

Digitized by Google

Je m'installai en face du bonhomme, tout près d'un bon feu de bois et je le laissai commencer de sa voix chevrotante :

— « J'avais, disait-il, dans ma jeunesse, un vieux livre dans lequel j'ai appris beaucoup de bonnes choses. Ce bouquin était intitulé : *Le grand secret du pape Honorius III.* On y trouvait les poisons qui, mélangés à un fruit, n'agissent que très lentement et font longtemps traîner le malade.

» Je savais détruire l'influence des mauvais sorts. On m'a appelé un jour dans une ferme où tous les agneaux crevaient sans qu'on eût pu en trouver la cause.

— « Pensez-vous que ce soit un sort? » me demanda le fermier.

— « Oui, répondis-je et je vais le tirer..... »

J'avais vu dès mon entrée dans la bergerie de quelle maladie les agneaux mouraient. Le froid les enlevait tous un à un. Je fis sortir tout le monde, et après avoir fait boucher toutes les ouvertures, je rentrai dans la bergerie en bénissant de la main droite et répétant à haute voix la formule d'exorcisme : « Hérosius, Vérus, Vacabus! »

Je pris alors un agneau étendu, à demi-mort, sur sa litière, et je le fis transporter dans la cuisine, près du feu de bois qui brûlait dans la cheminée.

— « Dans une demi-heure, dis-je, il retournera seul têter sa mère. » Mes prédictions se réalisèrent à la lettre.

L'opération fut renouvelée aux autres agneaux qui présentaient les symptômes du mal et plus un seul décès ne se produisit. C'est que je savais discerner la cause de l'affection et j'employais immédiatement le remède nécessaire, après avoir fait quelques cérémonies fantaisistes, sans lesquelles mes prescriptions auraient semblé devoir être sans valeur. »

On venait aussi chercher Louis Dupuis pour arrêter les progrès du feu, dans un incendie. Il faut, dans ce cas, être seul pour opérer, sinon l'un des opérateurs doit mourir de langueur dans l'année.

Le remède consiste dans ces paroles dites à haute voix, en esquissant des signes de croix de la main :

« Feu de Dieu, éteins ta chaleur et ta rigueur, comme Judas perdit sa couleur, en trahissant N. S. Jésus-Christ. »

Il est nécessaire de dire, chaque jour, pendant six semaines, cinq *Pater* et cinq *Ave*. C'est une pénitence qu'on s'impose pour l'ordre que l'on a eu l'audace d'intimer à Dieu.

Le feu, assurent les bonnes gens, une fois l'objurgation récitée, ne progressera plus.

Lorsqu'une personne se prétendait possédée du démon, pour chasser l'esprit malin de son corps, le sorcier avait une huile qui, en

Digitized by Google

brûlant, émettait des rayons confus qui reflétaient d'une façon difforme les figures des personnes présentes. Dans ces formes bizarres, rendues plus mystérieuses encore par l'obscurité qui régnait dans la salle, le patient pensait voir les mauvais esprits et recouvrait toute sa tranquillité, comme ce malade qui, ayant bu à une source, avait cru avaler une anguille : le médecin lui fit une légère incision au creux de l'estomac et, après une forte pression, exhiba aux yeux du malade imaginaire, une anguille qu'il avait apportée avec lui.

« Une autre fois, nous dit encore Louis Dupuis, un marchand de vaches est venu me demander à quoi il pouvait attribuer la perte de plusieurs de ses bêtes. Il se prétendait ensorcelé et me promettait une bonne récompense si je voulais détourner le sort qui pesait sur lui.

— « Allez me chercher une brassée du foin que vous donnez à vos vaches, » lui dis-je.

Après avoir examiné le fourrage qu'il m'apporta, je continuai très gravement :

— « J'en sais assez ! »

— « Quel est le sorcier ? » me demanda le marchand.

— « C'est vous. »

— « Moi ? »

— « Oui, il n'y en a pas d'autre que vous. »

Je fis alors quelques gestes bizarres, des signes de croix en marmottant une formule d'exorcisme, puis je lui dis :

« Le fourrage que vous donnez à votre bétail doit être employé comme fumier, car il contient une herbe appelée la « vache à lait » qui est un poison pour vos laitières. »

« Le remède était facile à trouver mais cependant, on n'aurait pas cru à son excellence, si je n'avais pas fait « toutes mes petites grimaces. »

Il est utile de faire remarquer que beaucoup de bergers, camarades de Dupuis et réputés sorciers comme lui, n'avaient pas son talent d'observation ni son scepticisme. Ceux-là se contentaient de pratiques bizarres et connaissaient très peu le pouvoir des simples, les recettes familières, qui, au temps où les médecins étaient rares, formaient le bagage scientifique des guérisseurs.

Ceux-là étaient des charlatans que la justice poursuit et punit avec rigueur, ou bien des hallucinés se croyant réellement sorciers, et agissant de très bonne foi, en débitant leurs formules d'incantation.

Louis Dupuis en a connu de pareils, comme il en a initié d'autres aux principes de son art.

On cite des guérisons qu'ils ont opérées. Il n'y a là rien de

Digitized by Google

surprenant; celui qui les consulte se livre à eux de la meilleure foi du monde et comme le moral a sur le physique d'étranges réactions, le patient éprouve souvent après sa visite un commencement de bien-être, un regain d'espérance.

La nature y met aussi du sien et si le malade guérit, le pouvoir du sorcier est établi et sa chaumière est fort visitée.

— « Que voulez-vous, nous avions le temps de songer à bien des choses pendant nos longues stations dans les champs, et la nuit, et le jour! » répétait le vieux berger.

« Anciennement, continuait-il, lorsque le pays était encore infesté de loups, nous récitions chaque soir, avant de nous enfermer dans notre cabane mobile, près du parc où se trouvaient enfermés nos moutons, l'*Oraison du Loup*, pour éloigner ces bêtes féroces du troupeau. Nous disions :

« Loup, je te conjure de la part du grand Dieu vivant; tu n'auras pas de pouvoir sur moi ni sur mes bêtes, pas plus que le grand diable n'en a sur le prêtre, à l'autel, quand il célèbre la sainte messe. Que le bon Saint-Georges te ferme la gorge. Que le bon Saint-Jean te casse les dents ! »

Nous étions sept bergers voisins, tous disséminés dans les landes françaises. Bien souvent, compère le loup ravageait les troupeaux; le mien n'a jamais perdu un agneau. C'est que mon chien était sûr et vigilant. Mes camarades croyaient que je savais une prière plus puissante que la leur et me la demandaient sans cesse..... »

Le vieux berger nous donna encore nombre de curieux détails sur les croyances superstitieuses du passé.

Il nous fit même entendre une ancienne chanson que dit un galant à sa belle, le berger à sa bergère, de sa voix grêle et cassée, évocatrice des amours de nos grands-mères..... Puis nous lui avons souhaité le bonsoir.

Nous longeâmes en rentrant au village de Macon, le *patchi Crainette* où les têtes les plus chenues du pays se souviennent parfaitement bien que furent brûlées les dernières sorcières, condamnées par l'official de Chimay.

JULES LEMOINE.

Digitized by Google

FACETIES

A PROPOS DES STATUES RELIGIEUSES

I

Le centième « patacon »

ACHEZ donc que François Monthouet charretier à Francorchamps, éprouva il y a quelques mois, plusieurs revers coup sur coup sans exciter grande pitié de la part de ses voisins, car c'était un drôle dont presque tout le village avait plus ou moins à se plaindre. Le même jour, il avait vu sa cabane brûler, son cheval mourir et sa charrette tomber en pièces.

Malgré sa réputation de chrétien équivoque, il se tourna, dans sa détresse, vers son saint patron, qu'il allait souvent prier dans l'église du couvent de capucins, récemment fondé à Stavelot. Il lui fallait cent *patacons* autrement dit trois cents écus pour rétablir ses affaires, et c'est ce qu'il conjurait saint François de lui accorder.

Donc, à genoux devant son image, il lui disait chaque fois à haute voix : — « Bienheureux saint François, faites-moi obtenir cent patacons, mais pas un de plus, pas un de moins, car j'ai juré de n'accepter que cela, puisque c'est tout juste ce qu'il me faut pour reconstruire ma maison, acheter un cheval et faire raccommoder ma voiture. »

Le père supérieur, homme jovial, l'entendant sans cesse répéter les mêmes paroles, s'avisa de laisser tomber devant lui une bourse renfermant quatre-vingt-dix-neuf patacons seulement, s'imaginant, dans sa bonhomie, que le charretier, conformément à son vœu, ne les prendrait pas, et voulant un peu s'amuser de sa surprise et de ses perplexités.

Monthouet ouvrit, en effet, de grand yeux, puis il compta et recompta la somme, et, sans hésiter, l'empocha, en disant avec componction :

— Oh ! mille fois merci, mon bien-aimé patron. Pour le patacon qui manque, ne vous gênez pas... Je retrouverai cela à l'occasion. Trop heureux d'être votre débiteur. »

Il sortit bien vite de l'église, au grand ébahissement du prieur, qui n'osa le retenir pour ne pas avouer une plaisanterie dont il

Digitized by Google

comprit trop tard les conséquences, au double point de vue de son intérêt et du respect qu'il devait au lieu où il se l'était permise.

Quelque temps après, un mur de l'église, récemment bâtie, s'écroula, et il fut décidé qu'on recourrait à la charité des fidèles pour obtenir de quoi le reconstruire.

Le prieur et deux frères se mirent donc à quêter, accompagnés d'un âne qui devait porter les dons en nature, à travers les chemins pénibles qu'ils avaient à franchir pour arriver aux villages voisins.

Un jour qu'ils revenaient de La Gleize et se dirigeaient sur Francorchamps par le fond du Roannay, leur âne s'embourba dans le marécage que nous venons de voir, et les voilà adressant à la pauvre bête toutes sortes d'invitations et de prières pour l'engager à avancer. Mais elle ne bougeait pas.

Sur l'entrefaite, arriva François Monthouet, conduisant une charrette neuve que trainait un excellent cheval. Il voit l'embarras des moines :

— « Attendez, leur dit-il, je vais vous porter assistance. »

Et, prenant son fouet, il accabla de coups le baudet en proférant d'affreux jurons et en invoquant tous les diables de l'enfer. L'animal fut sur pieds en un instant. Les frères quêteurs, scandalisés, s'écrièrent en reculant :

— « Oh ! la maudite bête, qui reste sourde à nos prières et ne répond qu'à l'appel du démon... Qu'elle s'en aille vers lui...

— » Très bien, mes chers frères, dit résolument Monthouet, vous avez raison : j'accepte le cadeau. »

Il allait continuer sa route et poussait déjà le grison devant lui, lorsque s'arrêtant tout à coup :

— » A propos, dit-il, à quel ordre appartenez-vous donc ?

— » Vous le voyez, répondirent les capucins, nous sommes les fils de saint François.

— » Ah ! vous êtes les fils de saint François... Eh bien, votre père me redoit un patacon depuis plusieurs semaines, et voici une bonne occasion pour me payer sa dette, car votre pochette me semble bien remplie. »

Et il se mit, avec une intention marquée, à faire claquer ce fouet qui avait si rudement fonctionné sur le dos de l'âne.

Que devaient faire les bons pères avec un pareil garnement ?...

Extrait de : *Le Val de l'Amblève*, par Marcellin La Garde. 4e éd. Liége 1897, p. 302-4. — Cette facétie, qui est traditionnelle, est placée par l'auteur dans la bouche de l'un des acteurs de son récit principal ; celui-ci a pour objet un procès de sorcellerie dans lequel François Monthouet se trouve par la suite compromis en sa qualité de sorcier.

Digitized by Google

II

Le vieux Saint et son Fils

Pou vos l' dire tout parèye qu'on mè l'a raconté, i faut savcè què dèspu bî quarante ans, il avout in vî homme qui dallout tous les djous dire saquants pâters dèlée in vî Saint Djoseuf à l'èglige dè Baulé.

Woye mais, in bia djou, faut-i cwère què l' saint n' tènout pu échenne, ou bî què l' crampon qu'il avout dins s' dos àra tcheu, ou bî aute chouse...

Tant est-i qu' là mon Saint Djoseuf qui fait l' saut, èyè berdanf! vellà djusse su l' tiesse du vî.

I n' faut ni d'mander s'il l'àra bî sintu, in blo parèye!

Etout il a tcheu au dviers dèssus l' pavmint èyè il a là dmèré comme assoumé.

On a poûrté l' vix grand'père au sacristie; èyè il a follou qu'on l'erpourte à s' maiso, èyè il a dmèré quinze djous d' long su s' lit, qu'on pinsout bî qu'i stou oute.

El promi djou qu'il a sourti, il est voye direc à l'èglige pou fait ses ptitès dèvotions comme dèvant.

Woye mais, in arrivant à s' place d'habitute, i n'a nî rmarqué qu'on avout rimplacé s' vî saint pa in aute in plâte, tout rous'lant, què Monsieu l' curé avout sté ach'ter à Bruxelles, avè n' belle djaune cotte èyè in bleu manteau à grandès lignes d'our.

In bia saint, savez, in tout bia, même, avè deux bounnès grossès machelles èyè deux is dins s' tiesse qu'avinnent l'air dè s' foute enne miette dès d'gins.

Pour vous le dire comme on me l'a raconté, il faut savoir que depuis bien 40 ans, il y avait un vieil homme qui allait tous les jours dire certain nombre de paters près d'un vieux Saint Joseph à l'église de Baulers.

Oui mais, un beau jour, faut-il croire que le saint ne tenait plus ensemble, ou bien que le crampon qu'il avait dans le dos sera tombé, ou bien autre chose...

Toujours est-il que voilà mon Saint Joseph qui fait le saut, et paf! le voilà juste sur la tête du vieux.

Il ne faut pas demander s'il l'aura bien senti, un bloc pareil!

Aussi est-il tombé à la renverse sur le carreau, et il est demeuré là comme assommé.

On a porté le vieux *grand'père* à la sacristie; et il a fallu qu'on le reporte chez lui, et il est resté quinze jours *de long* sur son lit, *qu'*on pensait bien qu'il était outre (mort).

Le premier jour qu'il est sorti, il est allé directement à l'église pour faire ses petites dévotions comme auparavant.

Oui mais, en arrivant à sa place habituelle, il n'a pas remarqué qu'on avait remplacé son vieux saint par un autre en plâtre, tout *roselant*, que M. le curé avait été acheter à Bruxelles, avec une belle jupe jaune et un manteau bleu à grandes lignes d'or.

Un beau saint, savez-vous, un tout beau, même, avec deux bonnes grosses joues et deux yeux dans sa tête qui avaient l'air de se moquer un peu des gens.

Digitized by Google

Qwand l' vix grand'père a ieu tout fait, i s'a rlèvé pou s'in daller.

Mais là qu'in s'èrlèvant, i vwet l' nouvia saint qui l' ravisout dins l' nez avé s' manière dé fichaud.

Ça fait qu'i s'aspoye dèssus s'croche èyé là comme i dit, en f'sant daller s' tiesse comme les viès dgins f'sont sourint :

— « Vos povez bè rire, allez : vo père èm d'a djuwé ieune !!...»

Quand le vieux grand'père a eu tout fait (fini), il s'est relevé pour s'en aller.

Mais voilà qu'en se relevant, il voit le nouveau saint qui le regardait dans le nez avec sa manière de putois (finaud).

Ça fait qu'il s'appuie sur son bâton, et voilà comme il dit, en faisant aller sa tête comme les vieilles gens font souvent :

— « Vous pouvez bien rire, allez : votre père m'en a joué une !!...

Conté à Nivelles (Brabant) par M. le Dr Le Bon, de Nivelles, âgé de 90 ans, et publié d'abord dans le journal *L'Aclot* du 28 octobre 1888.

G. WILLAME.

III

Une parole de « mamé » Jésus

Tot l' monde sèt bin qu' i s' fait à Tchèvrimont on pèl' rinège wisse qui les d'jônès fèyes vont po-z-avu des galants.

I n'y aveut n' fèye, divins l' timps, onque dè l' tchapelle, qu'esteut èco à d'mèye curieux : c'esteut tot s'plaisir di les louqui fer leus âdiosses, quèques fèyes, qwand c'est qui s'siervice l'aveut houqui là.

Il aveut r'marqué 'n' vèle djône fèye tote riwettèye qui s' vinère pâmer deusse treus côps l' samin-ne âx pâds d' l'Avièrge.

On djoû èl veut co v'ni qu'il esteut drî l'âtè. I s' cache à l' volle et i hoûte.

Elle arrive, si mette à dj'gnos et volla co èvôye à pâtriyî des âvès et des mariâs. Si bin qu' l'aute, qu'esteut là ¡ odrî, kimincève à 'nn'avu s' sau.

— « Avez-ve co mâye vèyou, si

Tout le monde sait bien qu'il se fait à Chèvremont (1) un pèlerinage où les jeunes filles vont pour avoir des amoureux.

Il y avait une fois, dans le temps [passé] un [bedeau] de la chapelle, qui était encore à demi curieux : c'était tout son plaisir de les regarder faire leurs manières, quelquefois, quand son service l'avait appelé là.

Il avait remarqué une vieille jeune fille toute blette qui venait se pâmer deux [ou] trois fois la semaine aux pieds de la Vierge.

Un jour, il la voit encore venir [alors] qu'il était derrière l'autel. Il se cache vite et il écoute.

Elle arrive, se met à genoux et la voilà encore partie à prier des *Ave* et des *Maria*. Si bien que l'autre, qui était là derrière, commençait à en avoir son saoûl.

— « Avez-vous encore jamais vu,

(1) Sur N.-D. de Chèvremont lez-Liége, voir ci-dessus p. 35.

Digitized by Google

d'hève-t-i d'vintrin-n'mint, ine vîle Djâklenne parèye, tant holer po-z-avu on marieux! »

Mains l' djône fèye, finâl'mint, n'oyant r'mouwer nolu, si mette à djâser tot s'tindant ses grossès longuès mains vès l'Avierge :

— « *Binamèye Notru-Dame, di-st-elle tot haut, avou ine air di p'tite tchouldde, binamèye Marèye, i n'y a si longtimps... Avoyiz-me on galant, djans, s'i v' plaît...* »

— « *Ti n'ârès nouque,* » *di-st-i l'aute di podri, avou n' pitite fenne vwès.*

Adon noste ènocin-ne rilouque mamè Jèsus tote mâle :

— « *Taihiz-ve, vos, affronté, lèyiz pârler vosse mère, elle est pus vîle qui vos !,..* »

se disait-il intérieurement, une vieille Jacqueline (1) pareille tant insister pour avoir un marieur! »

Mais la jeune fille, finalement, n'entendant remuer personne, se met à parler en étendant ses grosses longues mains vers la Vierge :

— « Bien-aimée N.-D., dit-elle tout haut, avec un air de petite pleurarde, bien-aimée Marie, il y a si longtemps... Envoyez-moi un amoureux, allons, s'il vous plaît... »

— « Tu n'en auras point », dit l'autre de derrière, avec une petite fine voix.

Alors notre innocente regarde bien-aimé Jésus toute fâchée :

— « Taisez-vous, vous, effronté, laissez parler votre mère, elle est plus âgée que vous!... »

Liége.

O. C.

IV

Le droit de trouvaille

I n'y aveut ine fèye on rèfwèrci gamin qui pwèrtève l'Avierge à l' procession.

Tot rottant, i veut-st-à l' tèrre ine pèce di cinq francs.

Ossi vite, sins tuser, i s'abahe po l' ramasser. Mains l'Avierge berloze à l' vallèye et tome djusse so l' pèce.

— *Macralle, di-st-i, elle l'aveut vèyou d'vant mi!*

Et l'ennocint metta l'pèce so l'âté d' l'Avierge, qwand l' procession rintra.

Il y avait une fois un robuste garçon qui portait [la statue de] la Vierge à la procession.

En marchant, il voit à terre une pièce de cinq francs.

Aussi vite, sans réfléchir, il se baisse pour la ramasser. Mais la Vierge culbute et tombe juste sur la pièce.

— Sorcière, dit-il, elle l'avait vu avant moi!

Et le naïf mit la pièce sur l'autel de la Vierge, quand la procession rentra.

Vottem.

O. C.

(1) *Djâklènne*, prénom pris péjorativement comme nom commun, pour désigner *ine vîle dorlin-ne* « une vieille niaise ».

Digitized by Google

LE JOUR DES ROIS

X

Gaspar, Melchior et Balthasar

Cette grande fête du 6 janvier, en mémoire de l'adoration des mages (et de la manifestation de Jésus-Christ aux gentils) est une des plus anciennes de l'Eglise. On la trouve déjà indiquée dans le premier calendrier mi-païen, mi-chrétien de l'an 448; sa célébration générale fut arrêtée par le quatrième concile tenu à Orléans en 541.

Les trois rois qui, du fond de l'Orient, de Chaldée, de Perse et d'Arabie, accoururent à Bethleem, guidés par les feux d'une étoile, sont appelés Gaspar, Melchior et Balthazar. C'est du moins sous ces noms que les désigne chez nous comme en France la tradition populaire, et la jolie « ronde des Trois Rois » si répandue dans nos provinces et que nous avons publiée au tome II, p. 77, confirme ces appellations. Elles sont, traduites en wallon par *Djâspar, Mèn'cheur* et *Baltus*.

En réalité, on ignore le vrai nom des rois mages. La Bible ne les cite pas. Le document le plus ancien qui nous ait conservé une indication à ce sujet, est une chronique en un latin barbare qui paraît dater de la fin du VIIe ou du VIIIe siècle. Ce manuscrit, que les savants connaissent sous le nom de *Excerpta latina barbari* est en plusieurs points fort mystérieux. Les noms cités dans cette chronique sont : *Bithisarea*, *Melichior* et *Gathaspa*.

On est assez d'accord pour reconnaître (1) que les *Excerpta barbari* paraissent, en général, traduits du grec et que le compilateur doit avoir ajouté au texte qu'il a traduit, un certain nombre de détails. Les noms des trois mages sont peut-être au nombre de ces additions mais leur origine, en tout état de choses, reste fort obscure. L'évidente antiquité de *Gathaspa* (voyez les nombreux noms perses en *-aspa*) paraît être une présomption suffisante en faveur des autres formes des *Excerpta*. On comprend très bien qu'on ait changé *Bithisarea* en *Balthasar*, nom que le livre de Daniel avait rendu familier; on ne comprendrait pas l'inverse. *Melchior* est aussi inconnu, en dehors du nom des mages, que *Melichior*, et cette dernière forme a pour elle d'être dans les *Excerpta*. Que les noms soient ou veuillent être perses, c'est ce qu'on peut affirmer *a priori*, les « mages » étant considérés comme des Perses, et c'est ce que confirme visiblement le nom *Gathaspa*. C'est là actuellement le dernier mot de la critique : ces noms sont-ils les vrais? ont-ils été maltraités par le copiste ou imaginés par lui? Voilà ce qu'on ne sait pas et ce qui serait intéressant.

Mais, à propos de ces personnages, d'autres questions se posent.

(1) Voir *Mélusine*, VII, col. 27 et suiv.

Digitized by Google

Où s'endormirent-ils les bons mages, ces rois éminemment populaires, et comment leurs dépouilles reposent-elles fraternellement dans la cathédrale de Cologne, où la vénération de leurs reliques amène chaque année le concours des fidèles? La tradition elle-même, qui sait presque tout, ne fournit aucune indication sur le lieu où ils trépassèrent. Elle ne sait pas non plus les raisons de leur translation.

C'est dans la Chronique de Robert de Thorigny, écrivain contemporain, que nous trouvons le meilleur récit des événements qui amenèrent les corps des rois mages de Milan à Cologne.

« En l'année 1158, dit le chroniqueur normand, on découvrit, dans une antique chapelle, près de la ville de Milan, les corps des trois mages qui ont adoré Notre Sauveur enfant à Bethleem, et, par crainte de Frédéric, empereur d'Allemagne, qui se disposait à assiéger Milan, on les releva et on les déposa dans la ville.

» En 1164, Renaud, archevêque élu de Cologne et chancelier de Frédéric, empereur d'Allemagne, transféra les corps des trois mages de Milan à Cologne. Ces corps, qui avaient été embaumés, étaient conservés intacts jusqu'à la peau et les cheveux. » Le chroniqueur ajoute que les mages semblaient âgés de quinze, de trente et de soixante ans. « Saint Eustorge (315-331) qui les avait reçus d'un empereur, les avait transportés de Constantinople à Milan avec une table sur laquelle ils étaient étendus, dans un petit chariot, que deux vaches tiraient. »

C'est en 1158 que Milan fut pour la première fois assiégée et réduite à merci, et c'est en 1162 que la malheureuse ville fut rasée par Barberousse. On montre encore à S. Eustorgio le sarcophage des rois mages.

La présence des rois mages à Cologne est connue de nos paysans wallons. Le pèlerinage est encore pratiqué surtout dans le pays de Herve et de Verviers. Si vous visitez le célèbre *dom* rhénan, achevé sous le règne de l'empereur Guillaume Ier, vous verrez derrière le maître-autel brûler trois lampes de cuivre. Un haut grillage de cuivre doré, aux entrelacs duquel s'ajoutent trois turbans, vous sépare d'une chapelle de marbre de toutes couleurs, étincelante de couronnes de feu. Au fond s'aperçoit une *Adoration des Rois* sculptée en bas-relief. Plus près de vous, dans l'ombre poudroyante, apparaît un reliquaire byzantin en or, brodé d'arabesques et de diamants. C'est là, dans cet opulent cercueil, en ce coin du Nord, que le populaire rend un culte spécial à ces trois prédestinés de l'Epiphanie, qui firent tant de milliers de lieues pour adorer Jésus.

*
* *

Les trois mages, d'après lesquels cette fête s'appelle « le jour des Rois », jouaient autrefois et jouent encore un grand rôle dans la foi populaire.

Il suffit de porter sur soi une médaille portant les noms des mages (1) ou un billet contenant les vers suivants pour être guéri du mal caduc :

(1) *Li Spirou*, n° du 14 mars 1897.

Digitized by Google

Caspar fert myrrham, thus Melchior, Balthasar aurum :
Haec tria qui secum portabit nomena Regum
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco. (1)

Le nom des rois murmuré par une personne pure à l'oreille du malheureux frappé du mal caduc le fait se relever sur l'heure.

En portant sur soi une image qui représentait l'adoration des mêmes rois avec cette inscription : « Sancti tres Reges, Caspar, Melchior, Balthasar, orate pro nobis, nunc et in hora mortis nostræ » (2) — on ne guérissait pas seulement du mal caduc, du mal de tête et des fièvres, mais on était aussi préservé des malheurs des chemins, de la morsure des chiens enragés, de la mort subite, des sorcelleries et des maléfices. On croyait même pouvoir tirer à coup sûr, en enveloppant la balle dans un morceau de papier sur lequel étaient inscrits les noms des trois rois, et quoique l'Eglise à plusieurs reprises ait condamné ces pratiques comme superstitieuses, elles ont subsisté, fondées, à ce qu'il paraît, sur le mot de Mage, qui dans la bouche du peuple est devenu synonyme de médecin doué de facultés surnaturelles ou de magicien.

D'autres coutumes se rapportent encore aux rois mages. Dans quelques coins de l'Ardenne, on mettait le 6 janvier sur une pelle bien chaude sept grains de blé; plus il en sautait de la pelle, moins le blé serait cher à la saison; ou bien encore, pour que toutes les entreprises de l'année fussent couronnées de succès, on jetait au feu trois grains de blé : un pour Dieu, un pour la Vierge, un pour Jésus. Au pays de Liége — bien que la coutume soit plus générale le 30 novembre (voir ci-dessus t. IV, pp. 51 à 53), — les jeunes filles chantent lorsque la lune brille le 6 janvier :

Belle lune, beau croissant
Fais-moi voir en rêvant
Celui que j'aurai en mon vivant
Et fais qu'il tienne en main
Ce qui lui fera gagner son pain.

D'aucuns croyaient que, grâce à l'influence des trois rois, trois chandelles allumées la veille de leur fête, devant une maison, éloignent d'elle les mauvais esprits.

Aux environs de Vielsalm, la jeune fille qui, en la nuit du 5 au 6 janvier, erre à tâtons dans la bergerie, se mariera dans l'année si ses mains s'arrêtent d'abord sur un bélier !... On voit par ce fait que, dans l'esprit du peuple, l'influence des bons mages a été portée aussi loin que possible — mais que le symbolisme ne perd jamais ses droits !...

O. Colson.

(1) « Gaspar porte la myrrhe, Melchior l'encens, Balthasar l'or : Celui qui portera sur soi ces trois noms des Rois, sera délivré, par la grâce de Jésus-Christ, de l'épilepsie. »

(2) « Saints trois Rois, Gaspard, Melchior, Balthazar, priez pour nous, à présent et à l'heure de notre mort. »

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Inc cîse àx marionnettes, pochade en 2 actes arrangée par Alph. TILKIN. Petit in-8 de 24 p. — Prix. 0.35.

Li Pâcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Noirbroqua le pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl génnt d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Toutou l' Macralle, tableau populaire en 1 acte par Victor CARPENTIER, 2e éd. Liége 1891. Broch. in-12 de 50 p. — Prix : fr. 0.60.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Marmite, *gazette wallonne*, hebdomadaire. 15e année. — Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 10e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége, 201, rue de la Hesbaye. 7e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Bopïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

L'arsouïe de Nimy,, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an 3 fr. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

El Losse, hebd. 2e année. Un an 3 fr. Nivelles, 12, rue de Bruxelles.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. s'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications. etc., s'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Le val de l'Amblève, *histoires et scènes ardennaises*, par Marcellin LA GARDE; 4e éd. précédée d'une notice historique par Gustave FRANCOTTE. — 1 vol. in-12 illustré de XLV-434 p. Liége 1897, Poncelet, éd. — Prix 4 fr.

Çou qui towe, drame en 3 actes et 4 tableaux, par Albert JULIN. — Liége 1897. Chez l'auteur, 6, rue Publémont.

Li baptême, scène populaire anti-cléricale en 1 acte, par Henri JEANNE, suivie de *Li songe d'on sôcialisse*, poème. — En vente, 2, rue Jonruelle, Liége. Prix 0-60 centimes.

Le spectateur catholique, *mensuel de Science, d'Art et de Jugement religieux*. Fondé en 1897. Directeur : Edm. DE BRUYN, 1, rue des Chevaliers, Berchem-Anvers. Secrétariats à Paris, Bruxelles, Vienne, Madrid et Rome. — Livr. 8° obl. de 48 p. avec dessins originaux. — Un an : 6 fr. Un n° fr. 0.60.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 12. 13 DÉCEMBRE 1897.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JAN 14 1898
CAMBRIDGE, MASS.

SOMMAIRE

SAINT-NICOLAS
Bienfaiteur de l'enfance
Six chansons, airs notés. . . . . O. Colson
PRIÈRES POPULAIRES
Le Trépassement de la Vierge Marie
LE BERGER MAGICIEN
Le berger David. . . . . Jules Lemoine
BIBLIOGRAPHIE
Ouvrage de Marcellin La Garde . . . . O. C.
NOTES ET ENQUÊTES
Monsieur de la Bourlotte . . . . . O. C.
TABLE DES MATIÈRES du tome V.

[Voir au verso un avis important]

LIÈGE
Administrateur : Joseph Defrecheux, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. Colson, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de ne pas fournir à leur relieur les numéros de 1897 avant d'avoir reçu

LA TABLE DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

Cette table analytico-alphabétique sera paginée à la suite du présent numéro, mais ne paraîtra qu'en janvier.

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

SAINT-NICOLAS

14

Bienfaiteur de l'enfance

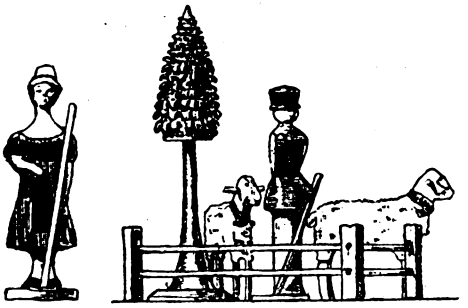

Saint-Nicolas, patron des écoliers, ou plus exactement des enfants en général, est vénéré par eux, à ce titre, dans presque toute la Belgique. Il est non-seulement leur patron, mais leur bienfaiteur, celui à l'occasion de qui on leur fait la fête, celui qui est censé leur apporter jouets et friandises, récompensant les bons et punissant ou plutôt menaçant de punir les méchants, le tout avec une bonhomie qui n'est pas exempte de malice et avec une générosité qui n'a d'autres bornes que celles des ressources de la famille.

A dater de novembre, parfois déjà en octobre, il signale l'approche de sa fête par de menus cadeaux. Le soir, il jette des noix à l'improviste, de la cheminée où il est caché ou de derrière la porte; il vient déposer, sans qu'on le voie, une friandise sur le coin d'un meuble. Parfois aussi — dans les maisons où il y a quelque garnement intraitable — son envoi consiste en un faisceau de verges. C'est que, voyez-vous, St-Nicolas poursuit de longue date son enquête. Ne faut-il pas qu'il soit bien renseigné, pour la grande distribution qu'il doit faire aux enfants du monde entier durant la nuit du 5 au 6 décembre ?

Il rôde donc; on peut d'autant moins le nier qu'on l'entend sonner sa petite trompette, et qu'on le voit même parfois entrer tout bonnement dans la maison, coiffé d'une chape en papier portant au front une petite croix dorée, enveloppé d'un drap de lit en guise de manteau, s'appuyant sur une crosse, le menton orné d'une longue barbe blanche. D'une voix cassée par l'âge — car il est vieux St-Nicolas — il vient faire *une rimostrance* aux gamins désobéissants

Digitized by Google

et féliciter d'une bonne douce parole les enfants bien sages. A l'approche de la date consacrée, il va même jusqu'à exhiber, par l'entrebaillement de la porte, l'un ou l'autre jouet, *li pope* ou *li dj'và-godin* (1) que les enfants réclament de tout leur cœur; mais ce n'est qu'une vision, qui disparaît à l'instant même, et qui suffit amplement, — aux grands maux les grands remèdes! — pour rappeler au devoir par l'appât du désir, les enfants turbulents.

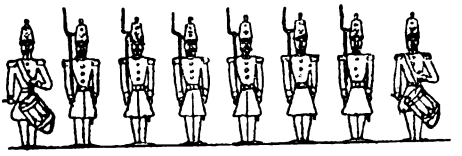

On comprend qu'à ce régime, les enfants deviennent doux comme des moutons. Les maîtres d'école s'en aperçoivent et la période qui précède la St-Nicolas est pour eux un temps particulièrement facile; aussi s'empressent-ils d'accorder à leurs écoliers une vacance complète pour le 6 décembre. En réalité, ce congé est prévu dans tous les réglements scolaires locaux, et en certains lieux, le congé s'étend même à la veille et au lendemain de ce jour.

A la soirée du 5 décembre, grand branle-bas dans tous les « ménages ». Le grand nettoyage terminé, il s'agit de se préparer à recevoir dignement le Grand Saint; Les enfants qui se sont dès longtemps préoccupés des détails, disposent dans la cheminée de la chambre commune, *ès l'aisse dè l' plèce*, soit un soulier ou un sabot qu'ils ont eu soin de décrotter eux-mêmes, soit un petit panier. A Liége et à Spa, les sabots, les souliers et surtout les *banstais* (sorte de paniers à la main) sont plus employés; à Mons, dit Reinsberg (2), les enfants faisaient un grand sac de papier à anse, à Namur, un soulier en papier orné de rubans.

Presque partout, on ne se contente pas de préparer ces « récipients » qu'on espère et qui sont naturellement insuffisants. On ajoute un peu de fourrage ou des carottes bien propres pour l'âne, modeste et bourgeoise monture du vieux Saint; parfois aussi, du moins à Liége, une gourde en verre de forme traditionnelle pleine de *pèquet*, et même une *chique* de tabac pour le valet, qui détient en cette affaire un rôle singulièrement mêlé de tragique et de burlesque. Ces préparatifs minutieux et solennels une fois bien terminés, les

(1) « La poupée ou le cheval-Godin. » — Le cheval Godin est le cheval à bascule du type bien connu. Son nom est à rapprocher du cheval Godet qui figurait aux processions de Nivelles, comme monture du plus jeune des trois géants communaux. Le mot Godin est répandu comme nom de famille à Liége et dans la Hesbaye.

(2) Reinsberg-Duringsfeld, *Traditions et lég. de la Belgique (Calendrier belge)*. Bruxelles, 1870, t. II. 6 décembre, p. 303.

Digitized by Google

enfants, qui ont été dans le courant de la journée « mettre leur panier » chez leurs grands parents, chez leur parrain et leur marraine — se décident à aller se coucher après avoir répété une dernière fois leur petite prière en forme de chanson, à l'adresse du grand Saint.

Pendant la nuit, Saint-Nicolas, à califourchon sur son âne, descend du ciel dans les maisons, par la cheminée. Encore faut-il qu'il n'y ait plus d'yeux ouverts sous aucun toit, plus de lumière rougeoyant aux vitres, plus de charbon brasillant dans les âtres. Mais quand les yeux sont partout clos, les lumières et les feux éteints, le bienheureux s'aventure chez nous et entreprend sa descente dans chaque logis. L'âne, aussitôt qu'ils ont touché pied, commence à manger les carottes choisies à son intention, pendant que St-Nicolas ouvre son grand livre, où figurent dans deux colonnes, d'une part ce qu'on a demandé et d'autre part ce qu'il accorde; il dicte à son digne valet les objets divers, jouets, friandises et bonbons qui doivent être abandonnés au lieu où il se trouve. Il vide sa hotte à surprises avec la désinvolture d'un homme qui sait qu'elle se remplira d'elle-même — et il ajoute généralement pour papa, un bonhomme de pâte à pain fortement sucrée, qui sera la pièce de résistance du prochain déjeûner. La Saint-Nicolas est d'ailleurs, dans beaucoup de familles, l'occasion de cadeaux réciproques que se font, sous des formes ainsi plus ingénieuses, les père et mère, les grands frères et sœurs des héros du jour. Saint-Nicolas a du bon, même pour les grands! On ajoute qu'il apporte des maris aux jeunes filles et on leur fait, comme au premier avril, mais sous des intentions ordinairement plus bienveillantes, des envois aussi ironiques qu'anonymes. Le même jour, il est permis de les embrasser où on les trouve, et les jeunes gens ne se font pas faute de faire leur tournée, de grand matin, dans les familles avec lesquelles ils entretiennent des relations d'amitié.

Est-il besoin de rappeler qu'en fin de compte, les plus complétement heureux des favorisés sont encore les enfants qui voient leurs désirs si longtemps attisés, satisfaits enfin grâce à la générosité ingénieuse des parents de tout degré? Cette générosité pousse généralement les pères et mères à des dépenses extraordinaires, souvent disproportionnées (car chacun y met sa petite vanité); on s'en fera une idée lorsqu'on saura que les quatre, cinq et six décembre, le commerce d'une ville comme Liége, se concentre dans tout ce qui a rapport aux jouets, fruits, bonbons et livres de luxe. Chez les gens les plus pauvres on fête la Saint-Nicolas le mieux que le permettent les ressources du ménage; rares sont les enfants qui ce

Digitized by Google

jour-là ne reçoivent pas de cadeaux coûteux ; le fait est tellement vrai qu'à l'époque de la Saint-Nicolas, les monts-de-piété voient le nombre des dépôts augmenter dans des proportions incroyables.

On dit à Liége que, dans son voyage à travers les airs, St-Nicolas est accompagné par un domestique nommé Hanscrouf (1). Celui-ci joue un peu le rôle du Père-Fouettard français. Il est laid et contrefait ; son nom d'ailleurs le laisse deviner amplement : *On crouficux*, en wallon, c'est un bossu et *ine crouffe* c'est une gibbosité. Déjà, quand il se fait entendre, on devine que *Hanscrouf* est bourru : sa voix, grosse et désagréable, constraste avec la voix douce du vieux bonhomme de Saint (2). Mais c'est bien pis quand on apprend que c'est lui qui distribuera les maudites verges, prédites comme seul cadeau aux enfants ennuyeux — et qui sont d'autant plus piquantes qu'elles sont, dit-on à Liége, « trempées dans du vinaigre » ! ! !

Tandis que St-Nicolas est figuré par un personnage tout de blanc travesti, Hanscrouf est tout noir. Saint-Nicolas, quand il n'est pas accompagné de son âne, porte lui-même le panier contenant les jouets et bonbons. Hanscrouf porte les verges, *les baguettes, divins on bot* « dans une hotte ». A Spa, cette hotte contient, au fond, des pommes, de celles dont on fait du vinaigre, parce que, là aussi, on dit que les verges de Hanscrouf occasionnent des coupures particulièrement douloureuses (3).

On ajoute que son caractère grognon lui vient de sa difformité, et celle-ci a son histoire. Il s'agit d'une cruelle aventure, bien digne d'édifier les marmots désobéissants. Figurez-vous qu'un jour — il y a de cela bien longtemps — le valet eut l'idée impertinente à coup sûr d'en faire à sa tête et de dispenser lui-même, tout seul, les faveurs

(1) Le mot de *Hans-crouf*, où l'on distingue immédiatement un prénom germanique a préoccupé à juste titre nos étymologistes. GRANDGAGNAGE (*Dictionn. étymol.* t. I, p. 271) remarque que dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle, le même personnage est appellé *Hansmuff* « Jean qui fait la moue ». LE ROY et PICARD (*Œuvres*, II, 220) disent que ce nom vient probablement du fameux fabricant de jetons de Nuremberg, bien connu des numismates : HANS. CRAV. Nuremberg est la terre classique des jouets d'enfants, et les jetons dont il s'agit s'employaient dans divers jeux et se distribuaient aux grands comme aux petits enfants. Il ne serait pas étonnant que cette marque, lue comme nom propre, ait été comprise *Hanscrouff* à Liége, sous l'influence du *Hansmuff* d'Aix. Signalons que le similaire de St-Nicolas dans le Nord de l'Allemagne s'appelle *Knecht Ruprecht*, Knecht signifiant valet, et qu'en Alsace on l'appelle *Hans Trapp*. (*Rev. des Trad. pop.* t. IV, p. 641). Nous reviendrons, dans un autre article, sur ces rapprochements.

(2) Dans une comédie de M. DD. SALME (*Li Germalle*, Liége, Gothier, 1893, p. 9) un personnage parlant d'une mauvaise nuit de cauchemar dit : *C'est l' voix da Hanscrouf qu'a grogni tot l' timps à mes orèyes* « c'est la voix de H. qui a grogné tout le temps à mes oreilles ».

(3) Dans les représentations populaires du drame de la Passion, les instruments symboliques comprennent notamment, avec les verges de la Flagellation, la pomme qui donna le vinaigre dont on abreuva Jésus. Les pommes de Hanscrouf ont le même caractère symbolique.

Digitized by Google

du grand Saint, suivant son propre caprice distributif. Il partit donc, avec l'inévitable baudet. Mais, par malheur, il dégringola du haut du toit et se blessa grièvement. De retour, cahin-caha, auprès du maître, il dut bien avouer son forfait et implorer du grand Saint pardon et secours. Le grand Saint lui pardonna et le secourut comme il put, — ou plutôt comme il voulut — c'est-à-dire à moitié. Et la *crouffe* de *Hanscrouf* ne fut point, en somme, un cadeau si regrettable, puisqu'elle reste un salutaire et mirifique exemple pour les petits escaladeurs de tous les temps et de tous les pays! (1)

Hanscrouf ne se contente pas d'être le justicier cruel des bambins qui refusent d'obéir; il a son côté facétieux. C'est lui, comme nous l'avons dit, qui cherche, dans les paniers du grand Saint et sous sa dictée, les divers cadeaux que celui-ci réserve; c'est lui qui les dépose dans le panier et qui les range autour. Il n'oublie jamais de cacher le mieux qu'il peut dans la pièce l'objet le plus ardemment désiré, et il fait tout pour dépister les recherches. Je me souviens très bien que je lui ai longtemps gardé rancune d'un mauvais « truc », dont la solution requit d'ailleurs ma brave femme de mère. Saint-Nicolas m'avait formellement promis des bottes, de vraies bottes en vrai cuir. Figurez-vous qu'au matin du grand jour, alors que réveillé en sursaut d'un lourd sommeil tard venu, je me précipitai vers le salon, je vis tout au milieu de la grande table, une paire de belles bottes... en chocolat! Cloué de surprise, je me mis soudain à fondre en larmes, accusant le vieux Saint de s'être trompé et lui criant mon désespoir auprès de la cheminée. On avait beau me dire que Saint-Nicolas ne se trompait jamais, et que nous devions être en présence d'une facétie du méchant valet, je n'en voulais rien croire, et, ma foi, la plaisanterie menaçant de mal tourner, il fallut que ma mère trouvât sans retard les vraies bottes que Hanscrouf avait, le vilain homme! presque trop bien cachées...

Parmi les cadeaux du Grand Saint, il faut signaler une sorte de bonbon bien connu dans l'ouest du Hainaut sous la dénomination scatologique de « crottes de baudet ». Ce sont de petits cubes, faits d'une pâte à pain d'épices, que l'âne de Saint-Nicolas, tout en mangeant son foin, ne manque pas de laisser tomber, aux environs de la cheminée.

Au pays de Liége, la « couque » sorte de pain d'épices, est la principale friandise qu'apporte Saint-Nicolas, et la « couque » plate, de couleur jaune assez claire et homogène, dite « Dinant » est obligée. On en voit des piles énormes à la devanture de tous les

(1) La légende de la bosse de Hanscrouf est cantonnée à Liége et aux environs.

Digitized by Google

pâtissiers et de tous les boulangers, agrémentées de jolis dessins et d'ornementations qui semblent devoir la rendre meilleure. La couque de Dinant a une origine fort ancienne; elle se compose d'un mélange de farine et de substances qui en rendent la saveur plus agréable, telles que le beurre, les œufs, le lait et le miel. On sait que la ville de Dinant s'acquit un grand renom au Moyen-âge par l'industrie de ses batteurs de cuivre; on prétend que l'industrie des *couques* est la petite sœur de la *dinanderie* métallique; elles sont probablement contemporaines et l'une semble être une application de l'autre. Les objets domestiques en cuivre repoussé ou *dinanderies* présentent, en creux, à la surface inférieure, les mêmes dessins qui s'arrondissent en bosse à la surface supérieure. Les boulangers furent amenés à faire marteler pour leur propre usage; l'originalité de la couque de Dinant est là, dit-on, tout entière. Cette ville possède quantité de fabricants employant bon nombre d'ouvriers, qui ne font exclusivement que de la *couque*. L'exportation de la *couque* de Dinant, autrefois, ne s'étendait guère en dehors des limites de la principauté de Liége. Elle a pris, de nos jours, une extension beaucoup plus grande et va au delà des frontières faire la grande concurrence au pain d'épices de Reims et d'autres lieux. Dans ces dernières années, la même industrie s'est développée à Verviers. Cette ville fabrique de temps immémorial une *couque* à gros grains, d'un goût très original et délicieux, qui rappelle, en mieux, celui de certains bonbons anglais; cette *couque* est en train de conquérir sa place à côté de celle de Dinant. La vraie et antique *couque* de Dinant est de pâte plus fine, il est vrai, mais elle est plus dure; cette dureté est d'ailleurs un petit inconvénient, attendu qu'elle disparaît très vite à la chauffe et que la plus légère cuisson a pour effet de développer son arome. La firme Collard, de Dinant, est la plus renommée. Il y a, même dans les meilleures qualités de pâte, des « cœurs », des « ronds » et des « bonshommes » de Dinant de tout prix : la grandeur seule diffère.

Revenons à Saint-Nicolas.

Croirait-on qu'il y a de vilains enfants qui osent le narguer? Outre les chansons ou prières que nous publions ci-dessous, il circule en effet, à Liége, un couplet particulièrement irrévérencieux. Mais il n'est sans doute chanté que par les garnements qui courent les rues — et qui ont de bonnes raisons pour ne pas craindre les représailles du célèbre dispensateur de babioles. Ces gamins là, au grand scandale des enfants « comme il faut », au lieu des chansonnettes respectueuses et des humbles invocations si connues, crient à tue-tête :

Digitized by Google

Saint-Nicolèye	Saint-Nicolas
Avâ les vèyes,	Parmi les villes,
Qwate pîds	Quatre pieds
Qwate orèyes,	Quatre oreilles,
Hari, hotte	*Ari, hotte* (1)
Vîle curèye!	Vieux cuir!

On connaît au pays de Mons ce petit couplet :

Saint-Nicolas a trois infants
Un a des pues (poux) *l'aute a des lins* (œufs de poux)
L'aute a s'quèmige (chemise) *pleine de brin!...*

Mais les vraies chansons à Saint-Nicolas sont plus intelligentes. On le verra plus loin, et nous nous contenterons d'ajouter à la série, parmi les nombreuses variantes de ces nombreux couplets, deux petites chansons qu'on répète sur « l'air du tra » bien connu en France comme en Belgique — et une troisième, où intervient *Hanscrouf*, laquelle par conséquent est bien d'ici, et qui se dit d'ailleurs sur notre air national de « Valeureux Liégeois ».

O grand Saint-Nicolas, patron des écoliers
Apportez-moi des pomm', des poir' dans mes souliers,
Je serai toujours sage comme un petit mouton
Je dirai ma prière pour avoir des bonbons.
Sur l'air du tra la la la *(bis)*
Sur l'air du tra deri dera
Tra, la, la (2).

Bonjour Saint-Nicolas, comment vous portez-vous?
Très bien mes p'tits enfants, que me demandez-vous?
Une bien belle grosse poupée, qu'elle soit bien habillée
Et puis des macarons et encor des bonbons,
Sur l'air du tra, la la la, etc.

Grand Saint-Nicolas
Descendez en bas
Remplissez nos corbeilles
Pomm' et macarons
Joujoux et bonbons
Donnez tout à merveille.
Si *Hanscrouf* est encore fâché
Nous lui donnerons de la paill' pour son âne,
Si *Hanscrouf* est encore fâché
Nous lui donnerons une bonn' *chiqu'* pour sucer.

(1) *Hâri*, (ou *ârû*) et *hotte* sont les cris par lesquels les charretiers invitent leurs chevaux à tourner à gauche, et à droite.

(2) A propos de ce couplet qui existe aussi à Nivelles, sous une forme peu différente, M. G. Willame nous écrit : « Dans mon enfance, j'ai reçu chez mon parrain, le 6 décembre, une énorme queue de rat, pour avoir irrévérencieusement remplacé le *tra la la* final par un audacieux *queue de rat!* » On voit que partout l'irrespect envers le grand Saint est cruellement puni !

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. s'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés, rectifications. etc., s'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége.

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs.

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Le val de l'Amblève, *histoires et scènes ardennaises,* par Marcellin LA GARDE; 4e éd. précédée d'une notice historique par Gustave FRANCOTTE. — 1 vol. in-12 illustré de XLV-434 p. Liége 1897, Poncelet, éd. — Prix 4 fr.

Çou qui towe, drame en 3 actes et 4 tableaux, par Albert JULIN. — Liége 1897. Chez l'auteur, 6, rue Publémont.

Li baptème, scène populaire anti-cléricale en 1 acte, par Henri JEANNE, suivie de *Li songe d'on sòcialisse,* poème. — En vente, 2, rue Jonruelle, Liége. Prix 0-60 centimes.

Le spectateur catholique, *mensuel de Science, d'Art et de Jugement religieux.* Fondé en 1897. Directeur : Edm. DE BRUYN, 1, rue des Chevaliers, Berchem-Anvers. Secrétariats à Paris, Bruxelles, Vienne, Madrid et Rome. — Livr. 8° obl. de 48 p. avec dessins originaux. — Un an : 6 fr. Un n° fr. 0.60.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

WALLONIA

5me ANNÉE. — N° 12. 13 DÉCEMBRE 1897.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JAN 14 1898
CAMBRIDGE, MASS.

SOMMAIRE

SAINT-NICOLAS
Bienfaiteur de l'enfance
Six chansons, airs notés. . . . . O. Colson
PRIÈRES POPULAIRES
Le Trépassement de la Vierge Marie
LE BERGER MAGICIEN
Le berger David. . . . . Jules Lemoine
BIBLIOGRAPHIE
Ouvrage de Marcellin La Garde . . . . O. C.
NOTES ET ENQUÊTES
Monsieur de la Bourlotte . . . . . O. C.
TABLE DES MATIÈRES du tome V.

[Voir au verso un avis important]

LIÈGE

Administrateur : JOSEPH DEFRECHEUX, 88, rue Bonne-Nouvelle.
Directeur : O. COLSON, 6, Montagne Sainte-Walburge.
La Revue paraît le 13 de chaque mois.
Belgique : Un an, 3 fr. Un n° 30 c. — Union postale : 4 francs.

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs sont priés de ne pas fournir à leur relieur les numéros de 1897 avant d'avoir reçu

LA TABLE DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES

Cette table analytico-alphabétique sera paginée à la suite du présent numéro, mais ne paraîtra qu'en janvier.

COLLECTION DE WALLONIA

1893 Nos livraisons de la première année forment un joli volume broché de 224 pages, publié avec le concours de plus de vingt-cinq collaborateurs. Il contient quarante airs notés et la première série des dessins inédits de M. Aug. Donnay. Prix : 5 francs.

1894 Les fascicules de la deuxième année forment une élégante brochure de la même importance, qui contient de nombreux airs notés et des dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

1895 Les livraisons de la troisième année sont réunies en un volume de la même importance, qui contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux. Prix : 3 francs.

1896 Le volume de la quatrième année, d'importance égale, contient nombre d'airs notés et de dessins nouveaux, planches et fac-simile. Prix : 3 francs.

Les trois derniers volumes, pris ensemble : 7 fr. 50.
Deux de ces tomes, ensemble : 5 francs.

S'adresser à l'Administration, 88, rue Bonne-Nouvelle, Liége.

LIBRAIRIE EDOUARD GNUSÉ

LIÉGE, rue Pont-d'Ile, 51, LIÉGE

ABONNEMENT A TOUTES LES REVUES

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES ALLEMANDES, ANGLAISES ET FRANÇAISES

Dépôt de WALLONIA, du RÉVEIL, de la REVUE BLANCHE, de LA PLUME, du MERCURE DE FRANCE, etc.

Digitized by Google

SAINT-NICOLAS

14

Bienfaiteur de l'enfance

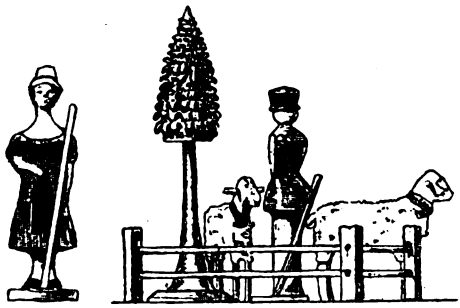

Saint-Nicolas, patron des écoliers, ou plus exactement des enfants en général, est vénéré par eux, à ce titre, dans presque toute la Belgique. Il est non-seulement leur patron, mais leur bienfaiteur, celui à l'occasion de qui on leur fait la fête, celui qui est censé leur apporter jouets et friandises, récompensant les bons et punissant ou plutôt menaçant de punir les méchants, le tout avec une bonhomie qui n'est pas exempte de malice et avec une générosité qui n'a d'autres bornes que celles des ressources de la famille.

A dater de novembre, parfois déjà en octobre, il signale l'approche de sa fête par de menus cadeaux. Le soir, il jette des noix à l'improviste, de la cheminée où il est caché ou de derrière la porte; il vient déposer, sans qu'on le voie, une friandise sur le coin d'un meuble. Parfois aussi — dans les maisons où il y a quelque garnement intraitable — son envoi consiste en un faisceau de verges. C'est que, voyez-vous, St-Nicolas poursuit de longue date son enquête. Ne faut-il pas qu'il soit bien renseigné, pour la grande distribution qu'il doit faire aux enfants du monde entier durant la nuit du 5 au 6 décembre ?

Il rôde donc; on peut d'autant moins le nier qu'on l'entend sonner sa petite trompette, et qu'on le voit même parfois entrer tout bonnement dans la maison, coiffé d'une chape en papier portant au front une petite croix dorée, enveloppé d'un drap de lit en guise de manteau, s'appuyant sur une crosse, le menton orné d'une longue barbe blanche. D'une voix cassée par l'âge — car il est vieux St-Nicolas — il vient faire *une rimostrance* aux gamins désobéissants

Digitized by Google

et féliciter d'une bonne douce parole les enfants bien sages. A l'approche de la date consacrée, il va même jusqu'à exhiber, par l'entrebaillement de la porte, l'un ou l'autre jouet, *li pope* ou *li dj'và-godin* (1) que les enfants réclament de tout leur cœur; mais ce n'est qu'une vision, qui disparait à l'instant même, et qui suffit amplement, — aux grands maux les grands remédes! — pour rappeler au devoir par l'appât du désir, les enfants turbulents.

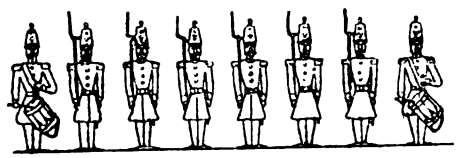

On comprend qu'à ce régime, les enfants deviennent doux comme des moutons. Les maitres d'école s'en aperçoivent et la période qui précède la St-Nicolas est pour eux un temps particulièrement facile; aussi s'empressent-ils d'accorder à leurs écoliers une vacance complète pour le 6 décembre. En réalité, ce congé est prévu dans tous les réglements scolaires locaux, et en certains lieux, le congé s'étend même à la veille et au lendemain de ce jour.

A la soirée du 5 décembre, grand branle-bas dans tous les « ménages ». Le grand nettoyage terminé, il s'agit de se préparer à recevoir dignement le Grand Saint; Les enfants qui se sont dès longtemps préoccupés des détails, disposent dans la cheminée de la chambre commune, *ès l'aisse dè l' plèce*, soit un soulier ou un sabot qu'ils ont eu soin de décrotter eux-mêmes, soit un petit panier. A Liége et à Spa, les sabots, les souliers et surtout les *banstais* (sorte de paniers à la main) sont plus employés; à Mons, dit Reinsberg (2), les enfants faisaient un grand sac de papier à anse, à Namur, un soulier en papier orné de rubans.

Presque partout, on ne se contente pas de préparer ces « récipients » qu'on espère et qui sont naturellement insuffisants. On ajoute un peu de fourrage ou des carottes bien propres pour l'âne, modeste et bourgeoise monture du vieux Saint; parfois aussi, du moins à Liége, une gourde en verre de forme traditionnelle pleine de *pèquet*, et même une *chique* de tabac pour le valet, qui détient en cette affaire un rôle singulièrement mêlé de tragique et de burlesque. Ces préparatifs minutieux et solennels une fois bien terminés, les

(1) « La poupée ou le cheval-Godin. » — Le cheval Godin est le cheval à bascule du type bien connu. Son nom est à rapprocher du cheval Godet qui figurait aux processions de Nivelles, comme monture du plus jeune des trois géants communaux. Le mot Godin est répandu comme nom de famille à Liége et dans la Hesbaye.

(2) Reinsberg-Duringsfeld, *Traditions et lég. de la Belgique (Calendrier belge)*. Bruxelles, 1870, t. II. 6 décembre, p. 303.

Digitized by Google

enfants, qui ont été dans le courant de la journée « mettre leur panier » chez leurs grands parents, chez leur parrain et leur marraine — se décident à aller se coucher après avoir répété une dernière fois leur petite prière en forme de chanson, à l'adresse du grand Saint.

Pendant la nuit, Saint-Nicolas, à califourchon sur son âne, descend du ciel dans les maisons, par la cheminée. Encore faut-il qu'il n'y ait plus d'yeux ouverts sous aucun toit, plus de lumière rougeoyant aux vitres, plus de charbon brasillant dans les âtres. Mais quand les yeux sont partout clos, les lumières et les feux éteints, le bienheureux s'aventure chez nous et entreprend sa descente dans chaque logis. L'âne, aussitôt qu'ils ont touché pied, commence à manger les carottes choisies à son intention, pendant que St-Nicolas ouvre son grand livre, où figurent dans deux colonnes, d'une part ce qu'on a demandé et d'autre part ce qu'il accorde; il dicte à son digne valet les objets divers, jouets, friandises et bonbons qui doivent être abandonnés au lieu où il se trouve. Il vide sa hotte à surprises avec la désinvolture d'un homme qui sait qu'elle se remplira d'elle-même — et il ajoute généralement pour papa, un bonhomme de pâte à pain fortement sucrée, qui sera la pièce de résistance du prochain déjeûner. La Saint-Nicolas est d'ailleurs, dans beaucoup de familles, l'occasion de cadeaux réciproques que se font, sous des formes ainsi plus ingénieuses, les pére et mère, les grands frères et sœurs des héros du jour. Saint-Nicolas a du bon, même pour les grands! On ajoute qu'il apporte des maris aux jeunes filles et on leur fait, comme au premier avril, mais sous des intentions ordinairement plus bienveillantes, des envois aussi ironiques qu'anonymes. Le même jour, il est permis de les embrasser où on les trouve, et les jeunes gens ne se font pas faute de faire leur tournée, de grand matin, dans les familles avec lesquelles ils entretiennent des relations d'amitié.

Est-il besoin de rappeler qu'en fin de compte, les plus complétement heureux des favorisés sont encore les enfants qui voient leurs désirs si longtemps attisés, satisfaits enfin grâce à la générosité ingénieuse des parents de tout degré? Cette générosité pousse généralement les pères et mères à des dépenses extraordinaires, souvent disproportionnées (car chacun y met sa petite vanité); on s'en fera une idée lorsqu'on saura que les quatre, cinq et six décembre, le commerce d'une ville comme Liége, se concentre dans tout ce qui a rapport aux jouets, fruits, bonbons et livres de luxe. Chez les gens les plus pauvres on fête la Saint-Nicolas le mieux que le permettent les ressources du ménage; rares sont les enfants qui ce

Digitized by Google

jour-là ne reçoivent pas de cadeaux coûteux ; le fait est tellement vrai qu'à l'époque de la Saint-Nicolas, les monts-de-piété voient le nombre des dépôts augmenter dans des proportions incroyables.

On dit à Liége que, dans son voyage à travers les airs, St-Nicolas est accompagné par un domestique nommé Hanscrouf (1). Celui-ci joue un peu le rôle du Père-Fouettard français. Il est laid et contrefait ; son nom d'ailleurs le laisse deviner amplement : *On croufieux*, en wallon, c'est un bossu et *ine crouffe* c'est une gibbosité. Déjà, quand il se fait entendre, on devine que *Hanscrouf* est bourru : sa voix, grosse et désagréable, constraste avec la voix douce du vieux bonhomme de Saint (2). Mais c'est bien pis quand on apprend que c'est lui qui distribuera les maudites verges, prédites comme seul cadeau aux enfants ennuyeux — et qui sont d'autant plus piquantes qu'elles sont, dit-on à Liége, « trempées dans du vinaigre » ! ! !

Tandis que St-Nicolas est figuré par un personnage tout de blanc travesti, Hanscrouf est tout noir. Saint-Nicolas, quand il n'est pas accompagné de son âne, porte lui-même le panier contenant les jouets et bonbons. Hanscrouf porte les verges, *les baguettes, divins on bot* « dans une hotte ». A Spa, cette hotte contient, au fond, des pommes, de celles dont on fait du vinaigre, parce que, là aussi, on dit que les verges de Hanscrouf occasionnent des coupures particulièrement douloureuses (3).

On ajoute que son caractère grognon lui vient de sa difformité, et celle-ci a son histoire. Il s'agit d'une cruelle aventure, bien digne d'édifier les marmots désobéissants. Figurez-vous qu'un jour — il y a de cela bien longtemps — le valet eut l'idée impertinente à coup sûr d'en faire à sa tête et de dispenser lui-même, tout seul, les faveurs

(1) Le mot de *Hans-crouf*, où l'on distingue immédiatement un prénom germanique a préoccupé à juste titre nos étymologistes. GRANDGAGNAGE (*Dictionn. étymol.* t. I. p. 271) remarque que dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle, le même personnage est appellé *Hansmuff* « Jean qui fait la moue ». LE ROY et PICARD (*Œuvres*, II, 220) disent que ce nom vient probablement du fameux fabricant de jetons de Nuremberg, bien connu des numismates : HANS. CRAV. Nuremberg est la terre classique des jouets d'enfants, et les jetons dont il s'agit s'employaient dans divers jeux et se distribuaient aux grands comme aux petits enfants. Il ne serait pas étonnant que cette marque, lue comme nom propre, ait été comprise *Hanscrouff* à Liége, sous l'influence du *Hansmuff* d'Aix. Signalons que le similaire de St-Nicolas dans le Nord de l'Allemagne s'appelle *Knecht Ruprecht*, Knecht signifiant valet, et qu'en Alsace on l'appelle *Hans Trapp*. (*Rev. des Trad. pop.* t. IV. p. 641). Nous reviendrons, dans un autre article, sur ces rapprochements.

(2) Dans une comédie de M. DD. SALME (*Li Germalle*, Liége, Gothier, 1893, p. 9) un personnage parlant d'une mauvaise nuit de cauchemar dit : *C'est l' voix da Hanscrouf qu'a grogni tot l' timps à mes orèyes* « c'est la voix de H. qui a grogné tout le temps à mes oreilles ».

(3) Dans les représentations populaires du drame de la Passion, les instruments symboliques comprennent notamment, avec les verges de la Flagellation, la pomme qui donna le vinaigre dont on abreuva Jésus. Les pommes de Hanscrouf ont le même caractère symbolique.

Digitized by Google

du grand Saint, suivant son propre caprice distributif. Il partit donc, avec l'inévitable baudet. Mais, par malheur, il dégringola du haut du toit et se blessa grièvement. De retour, cahin-caha, auprès du maître, il dut bien avouer son forfait et implorer du grand Saint pardon et secours. Le grand Saint lui pardonna et le secourut comme il put, — ou plutôt comme il voulut — c'est-à-dire à moitié. Et la *crouffe* de *Hanscrouf* ne fut point, en somme, un cadeau si regrettable, puisqu'elle reste un salutaire et mirifique exemple pour les petits escaladeurs de tous les temps et de tous les pays! (1)

Hanscrouf ne se contente pas d'être le justicier cruel des bambins qui refusent d'obéir; il a son côté facétieux. C'est lui, comme nous l'avons dit, qui cherche, dans les paniers du grand Saint et sous sa dictée, les divers cadeaux que celui-ci réserve; c'est lui qui les dépose dans le panier et qui les range autour. Il n'oublie jamais de cacher le mieux qu'il peut dans la pièce l'objet le plus ardemment désiré, et il fait tout pour dépister les recherches. Je me souviens très bien que je lui ai longtemps gardé rancune d'un mauvais « truc », dont la solution requit d'ailleurs ma brave femme de mère. Saint-Nicolas m'avait formellement promis des bottes, de vraies bottes en vrai cuir. Figurez-vous qu'au matin du grand jour, alors que réveillé en sursaut d'un lourd sommeil tard venu, je me précipitai vers le salon, je vis tout au milieu de la grande table, une paire de belles bottes... en chocolat! Cloué de surprise, je me mis soudain à fondre en larmes, accusant le vieux Saint de s'être trompé et lui criant mon désespoir auprès de la cheminée. On avait beau me dire que Saint-Nicolas ne se trompait jamais, et que nous devions être en présence d'une facétie du méchant valet, je n'en voulais rien croire, et, ma foi, la plaisanterie menaçant de mal tourner, il fallut que ma mère trouvât sans retard les vraies bottes que Hanscrouf avait, le vilain homme! presque trop bien cachées...

Parmi les cadeaux du Grand Saint, il faut signaler une sorte de bonbon bien connu dans l'ouest du Hainaut sous la dénomination scatologique de « crottes de baudet ». Ce sont de petits cubes, faits d'une pâte à pain d'épices, que l'âne de Saint-Nicolas, tout en mangeant son foin, ne manque pas de laisser tomber, aux environs de la cheminée.

Au pays de Liége, la « couque » sorte de pain d'épices, est la principale friandise qu'apporte Saint-Nicolas, et la « couque » plate, de couleur jaune assez claire et homogène, dite « Dinant » est obligée. On en voit des piles énormes à la devanture de tous les

(1) La légende de la bosse de Hanscrouf est cantonnée à Liége et aux environs.

Digitized by Google

pâtissiers et de tous les boulangers, agrémentées de jolis dessins et d'ornementations qui semblent devoir la rendre meilleure. La couque de Dinant a une origine fort ancienne; elle se compose d'un mélange de farine et de substances qui en rendent la saveur plus agréable, telles que le beurre, les œufs, le lait et le miel. On sait que la ville de Dinant s'acquit un grand renom au Moyen-âge par l'industrie de ses batteurs de cuivre; on prétend que l'industrie des *couques* est la petite sœur de la *dinanderie* métallique; elles sont probablement contemporaines et l'une semble être une application de l'autre. Les objets domestiques en cuivre repoussé ou *dinanderies* présentent, en creux, à la surface inférieure, les mêmes dessins qui s'arrondissent en bosse à la surface supérieure. Les boulangers furent amenés à faire marteler pour leur propre usage; l'originalité de la couque de Dinant est là, dit-on, tout entière. Cette ville possède quantité de fabricants employant bon nombre d'ouvriers, qui ne font exclusivement que de la *couque*. L'exportation de la *couque* de Dinant, autrefois, ne s'étendait guère en dehors des limites de la principauté de Liège. Elle a pris, de nos jours, une extension beaucoup plus grande et va au delà des frontières faire la grande concurrence au pain d'épices de Reims et d'autres lieux. Dans ces dernières années, la même industrie s'est développée à Verviers. Cette ville fabrique de temps immémorial une *couque* à gros grains, d'un goût très original et délicieux, qui rappelle, en mieux, celui de certains bonbons anglais; cette *couque* est en train de conquérir sa place à côté de celle de Dinant. La vraie et antique *couque* de Dinant est de pâte plus fine, il est vrai, mais elle est plus dure; cette dureté est d'ailleurs un petit inconvénient, attendu qu'elle disparaît très vite à la chauffe et que la plus légère cuisson a pour effet de développer son arome. La firme Collard, de Dinant, est la plus renommée. Il y a, même dans les meilleures qualités de pâte, des « cœurs », des « ronds » et des « bonshommes » de Dinant de tout prix : la grandeur seule diffère.

Revenons à Saint-Nicolas.

Croirait-on qu'il y a de vilains enfants qui osent le narguer? Outre les chansons ou prières que nous publions ci-dessous, il circule en effet, à Liège, un couplet particulièrement irrévérencieux. Mais il n'est sans doute chanté que par les garnements qui courent les rues — et qui ont de bonnes raisons pour ne pas craindre les représailles du célèbre dispensateur de babioles. Ces gamins là, au grand scandale des enfants « comme il faut », au lieu des chansonnettes respectueuses et des humbles invocations si connues, crient à tue-tête :

Digitized by Google

Saint-Nicolèye	Saint-Nicolas
Avâ les vèyes,	Parmi les villes,
Qwate pîds	Quatre pieds
Qwate orèyes,	Quatre oreilles,
Hari, hotte	*Ari, hotte* (1)
Vîte curèye!	Vieux cuir!

On connaît au pays de Mons ce petit couplet :

Saint-Nicolas a trois infants
Un a des pues (poux) *l'aute a des lins* (œufs de poux)
L'aute a s'quémige (chemise) *pleine de brin!...*

Mais les vraies chansons à Saint-Nicolas sont plus intelligentes. On le verra plus loin, et nous nous contenterons d'ajouter à la série, parmi les nombreuses variantes de ces nombreux couplets, deux petites chansons qu'on répète sur « l'air du tra » bien connu en France comme en Belgique — et une troisième, où intervient *Hanscrouf*, laquelle par conséquent est bien d'ici, et qui se dit d'ailleurs sur notre air national de « Valeureux Liégeois ».

O grand Saint-Nicolas, patron des écoliers
Apportez-moi des pomm', des poir' dans mes souliers,
Je serai toujours sage comme un petit mouton
Je dirai ma prière pour avoir des bonbons.
Sur l'air du tra la la la *(bis)*
Sur l'air du tra deri dera
Tra, la, la (2).

Bonjour Saint-Nicolas, comment vous portez-vous?
Très bien mes p'tits enfants, que me demandez-vous?
Une bien belle grosse poupée, qu'elle soit bien habillée
Et puis des macarons et encor des bonbons,
Sur l'air du tra, la la la, etc.

Grand Saint-Nicolas
Descendez en bas
Remplissez nos corbeilles
Pomm' et macarons
Joujoux et bonbons
Donnez tout à merveille.
Si *Hanscrouf* est encore fâché
Nous lui donnerons de la paill' pour son âne,
Si *Hanscrouf* est encore fâché
Nous lui donnerons une bonn' *chiqu'* pour sucer.

(1) *Hâri*, (ou *ârû*) et *hotte* sont les cris par lesquels les charretiers invitent leurs chevaux à tourner à gauche, et à droite.

(2) A propos de ce couplet qui existe aussi à Nivelles, sous une forme peu différente, M. G. Willame nous écrit : « Dans mon enfance, j'ai reçu chez mon parrain, le 6 décembre, une énorme queue de rat, pour avoir irrévérencieusement remplacé le *tra la la* final par un audacieux *queue de rat!* » On voit que partout l'irrespect envers le grand Saint est cruellement puni !

Digitized by Google

La durée du mythe de Saint-Nicolas chez les enfants n'a de limites que la durée de leur puérilité même. Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, personne ne songe à les désabuser; ils ne croient d'ailleurs pas les grands garçons qui leur disent, selon la formule, que « Saint-Nicolas c'est père et mère. » Ni les grandes personnes, ni les prêtres à l'église, ni les instituteurs à l'école, ne songent à combattre ces aimables erreurs. Dans les Jardins d'enfants (écoles maternelles ou « gardiennes ») et dans les Crèches, on chante chaque jour en novembre les chansons à Saint-Nicolas, sans que les plus farouches libre-penseurs aient songé à s'en offusquer (1); j'ai constaté récemment que des enfants israélites et protestants, âgés de sept à huit ans, connaissaient et répétaient ces chansons, et croyaient pertinemment à Saint-Nicolas. J'ai noté depuis plusieurs années les couplets qu'il est de tradition de faire répéter en chœur dans les petites classes de plusieurs écoles de la ville, et j'ai pu constater certaines variantes de style et quelques petites nouveautés de détail. Il est possible que plusieurs chansons, dont le texte dénote une origine relativement récente, soient réellement de source scolaire.

La croyance à Saint-Nicolas et ses apparitions sont de coutume tellement générale en Belgique, que quelques puristes de la pédagogie ont cru devoir protester (2) en faisant valoir les inconvénients de l'éducation morale par la peur. Un journaliste (3) constatait l'an dernier que le passage de la croyance à la non-croyance en Saint-Nicolas est souvent « fort pénible chez les enfants nerveux, impressionnables à l'excès, peut-être, qui se rendaient malades de trop se préoccuper de la réalité du glorieux Saint leur patron, et de n'en être pas sûrs ». Il terminait son article en rappelant ses impressions d'une époque par où nous avons tous passé et dont beaucoup de nos lecteurs ont sans doute conservé, comme nous-même, un souvenir à la fois doux et pénible conforme à celui de cet écrivain.

« Dans mon enfance, écrivait-il, quelqu'un jouait pour nous, dans la nuit du 5 au 6 décembre, le personnage de St-Nicolas. Longtemps, j'y crus. Puis, un jour, — sait-on quelle lueur éclaire soudain pour nous les rendre évidentes, les vérités que nous avons pu ignorer longtemps et qui étaient si simples? — un jour, je cessai d'y croire :

(1) On m'assure même que dans ces classes enfantines, Saint Nicolas fait quelquefois des apparitions (avant sa fête naturellement) pour gourmander les méchants et flatter les « maimés » enfants. C'est sous le nom de Saint Nicolas qu'à Liége les Sociétés de bienfaisance distribuent des vêtements aux enfants des écoles. On a également institué dans certaines grandes villes, notamment à Liége et à Bruxelles, des distributions gratuites de jouets pour la même occasion.

(2) Voir notamment *l'Ecole communale*, revue pédagogique bi-mensuelle ditée à Huy, 7e année (1886) p. 355 et suiv.

(3) Dans *Le Petit Bleu*, journal bruxellois, n° du 6 décembre 1896.

Digitized by Google

ce fut brusque et irrémédiable ; j'avais découvert la supercherie et reconnu celui qui aidait ainsi à la faire triompher. Je n'en dis rien. Personne n'en dit rien ; mais la scène de la visite du bon évêque fut supprimée, comme si c'eût été d'un accord tacite entre grands et petits devenus eux-mêmes trop grands. Bientôt, je la demandai, par raillerie... et, encore une fois, elle eut lieu : avec ses conséquences obligées du grand silence dans la chambre, du feu éteint, de la flamme du gaz baissée, des meubles repoussés contre les murailles pour faire plus vaste l'endroit où Saint-Nicolas surgirait. Il surgit, tel je l'avais toujours vu ; je savais qui se cachait sous son déguisement épiscopal... eh bien, j'éprouvai l'émotion de naguère : le frisson de la petite mort dans le dos, le front moite, les mains anxieuses, avec un sentiment complexe de délices et de détresse qui me serrait le cœur en m'enchantant l'esprit. Et je trouvais cela bon, et je souffrais d'avance à l'idée que c'était, certainement, la dernière fois qu'il m'était donné de jouir d'un tel spectable, avec cette émotion inférieure à mon âge, exquise dans sa complication troublante ! »

. . .

Chansons et prières à Saint Nicolas

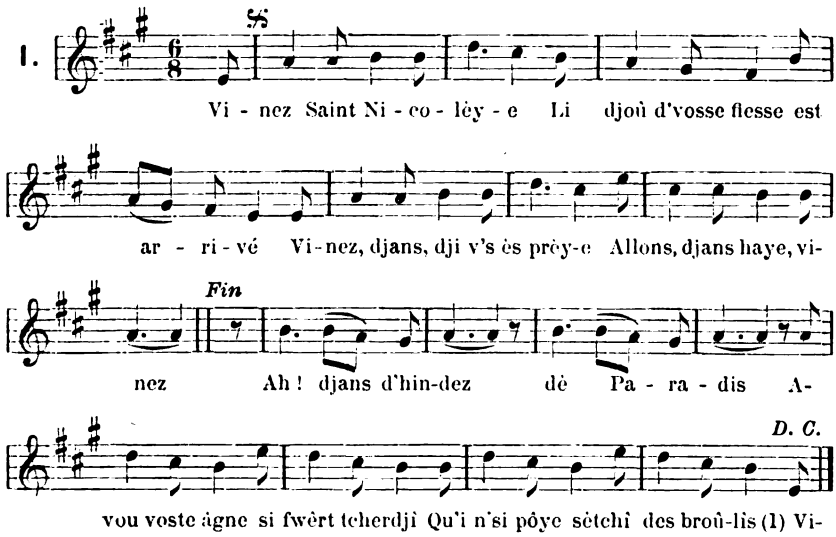

(1) « Venez, Saint Nicolas — Le jour de votre fête est arrivé — Venez, allons, je vous en prie — Allons, venez vite, venez — Ah ! allons, descendez du Paradis — Avec votre âne si fort chargé — Qu'il ne se puisse tirer de la boue (se désembourber) — Venez, *etc.* » [Recueilli à Esneux et communiqué par M. H. Simon.]

Digitized by Google

2.

Saint Ni - co - lèye qu'est à Brus - sèlle Il apwet - trè des ca-ra-

melles Des ca-ra-mel' Po les bâ - celles Et dè stron d'tchet Po les valets(1)

3.

Tu - tû - te, tu - tû - te A mi âgne qu'est bin tcher-djèye Des

peures, des pommes, des harliquins Des roum' dou-doum' Des tchvâs godins Tu-

tû - te, tu - tû - te C'est mi qu'est Saint Ni - co - lèye (2)

4.

Al - lons ! Saint Ni-co - lèye ha - pez l'bâ - bou Ca il a

Fin

n'hègne qui m'fait pa - ou Cèpez lî les o - reyes Po mette ès vosse sè-

D. C.

tchai Ta-pez-nos totes vos djè-yes Po mette ès nosse bans - tai Al- (3)

(1) « Saint Nicolas qui est à Bruxelles — Il apportera des caramels — Des caramels — Pour les filles — Et de l'étron de chat — Pour les garçons. » [Ce couplet est naturellement celui des petites filles.]

(2) « *Tutûte* — Mon âne est bien chargé : — Des poires, des pommes, des arlequins — Des *roum'doudoum* (tambours), des chevaux à bascule — *Tutûte* — C'est moi qui suis Saint Nicolas. » [Ce couplet était chanté dans les rues par des jeunes gens jouant le rôle du Saint-Nicolas enquêteur, rue Sainte-Walburge à Liége, le 23 novembre 1892 ; nous l'avons noté séance tenante. — O. C.]

(3) « Allons ! Saint Nicolas ravissez le *bâbou* (sorte de Croquemitaine) — Car il a une grimace qui me fait peur — Coupez-lui les oreilles — Pour [les] mettre dans votre sac — Jetez-nous toutes vos noix — *Pour* [les] mettre dans notre panier — Allons, *etc.* »

Digitized by Google

5.

Saint Ni - co - las bon - homme Ap - portez-moi des

pommes Des pomm' et des rai - sins Saint Ni - co - las c'est mon cou-

sin Des pomm' et des rai - sins Saint Ni - co - las c'est mon cou - sin

6.

Saint Ni - co - las mon bon pa-tron Ap-por-tez-moi *quèque* chos' de

bon Un pot d'con-fi - tu - re Un coffre à ser - ru - re

Un plat d'ma-ca - rons Pour mon p'tit gro - gnon

O. COLSON.

Digitized by Google

PRIÈRES POPULAIRES

IV

Le Trépassement de la Vierge Marie

Bénis soit l'heure et le jour
Qu'il a plu à notre Seigneur
Naître de la Vierge Marie
Par qui nous est rendu la vie
De prendre chair humaine
Pour nous tirer hors de peine
Car chacun eût été damné
Si cet enfant n'eût été né.
Prions donc qu'il lui plaise
Nous préserver de la fournaise
D'enfer qui est tant misérable
En nous donnant joie perdurable
Seigneur c'est mon intention.

Au temps de la Passion
De notre Seigneur Jésus-Christ
Sa benoite mère lui dit :
Mon Dieu, mon Fils et mon Père,
Je te prie, avant que ne meures,
Qu'il te plaise m'annoncer,
Celui jour que retournerez,
Me faudra dans ce monde ici,
En me prenant à merci
Et m'envoyer sans demeurée,
A la mort qui est ordonnée ;
Anges, Archanges, Saints et Saintes,
Dont avec moi il y en a maintes,
Et les apôtres je t'affie,
Me viennent tenir compagnie ;
Ne me mets pas en oubliance,
Car j'ai en toi grande fiance.

O Mère très bonne, très sage,
Lui répond en brief langage,
Son cher Fils en bonne équité ;
Sois assurée en vérité,
Que jamais ne te laisserai
Et qu'avec toi toujours serai ;
Ne pense pas que je te laisse,
Qui m'as nourri en ma jeunesse,
Et allaitais de ses mamelles.
Glorieuse Vierge pucelle,
Quand ce viendra ton jour dernier,
A toi viendrai tout le premier,
Accompagné de tous mes Anges,
Les Patriarches et les Archanges.
Et ton bon Ange, sans tarder,
Sera pour te garder ;
Pourquoi n'aie peur de la mort,
Ni d'ennemi tant soit-il fort.
L'Ange Gabriel te duira,
Quand ton âme départira
De ton corps alors séparée,
Au ciel en cette journée,
Où il n'y aura ni tourment ni peine,
Ni ennemi, ni souci certaine ;
Mais toute plaisance et bonté
Où ton esprit sera monté ;
En très-grande mélodie,
Des Anges tu auras compagnie,
Et quand j'aurai la mort souffert,
Mon monument sera ouvert,
Dans trois jours ressusciterai,
Et briser les enfers j'irai

Digitized by Google

Comme j'ai raconté toujours.
Fussent d'acier, huis et hourd,
Pour tirer l'humain lignage
Qui est dedans en esclavage,
De Lucifer par faute en somme,
Pour le péché du premier homme.
Par ainsi ne t'ébahis pas,
Car ce sera pour ton soulas.
Crois qu'à la mort, ni à la vie
Ne laisserai ta compagnie.

Tout à l'instant s'agenouilla
La Vierge quand ouït cela,
Le remercia de bon cœur
De lui porter un tel bonheur
Après la sainte Ascension,
Etait toujours près et long;
Le requérant à son besoin,
Comme un faible humain.

Ores le jour de son décès,
L'Ange Gabriel vint exprès
Qui sa dernière heure annonça
Lui disant : Ave Maria.
Vierge Marie, je vous salue :
N'appréhende pas ma venue,
Ton cher Fils ici m'a transmis,
Ainsi comme il l'avait promis,
Pour être à ton Trépassement,
A ta dernière heure présent,
Pour te garantir et défendre.
Ton âme il veut maintenant prendre
Et devant la lui présenter,
Ainsi je te viens annoncer.
Rassure-toi Vierge Marie,
Car auras perdurable vie;
Voici la palme qu'il envoie
Pour te chérir et donner joie.

Bienheureuse soit ta venue,
Lui répondit sans retenue
La Vierge qui oncques ne pécha.
Et bientôt sa fin approcha.

Joseph, qu'on dit d'Arimathie,
Gouvernait la Vierge Marie.
Et jour et nuit dans la maison,
Faisait prières et oraisons.
Et trois vierges n'en doutez mie,
Se tenaient en sa compagnie.
L'une se nommait Séraphine,
L'autre Elisabeth et l'autre Ambiga.
Et d'autre part plusieurs gens y avait
Qui ses derniers jours attendaient.
Tous prêts à lui bâiller et faire
Ce qui lui était nécessaire.

Et après la désolation,
S'éleva tribulation
De pluies, tempêtes et grand vent,
De terre grand tremblement,
Tonnerre et fracassement.
Comme si tout voulait finir;
Mais la pucelle sans ouïr
Etait toujours en oraisons,
Prières et contemplation.
Incontinent après cela,
Saint-Jean l'apôtre arriva
Et entra dans la chambrette,
De la Vierge pucelette,
Qui humblement la salua
Lui disant : Ave Maria;
Elle répondit : n'en doutez pas
Mon ami, Deo Gratias,
Et le baisant honnêtement,
Elle lui dit gracieusement :

Là longuement tu m'as laissée,
Sans venir voir ta bien-aimée;
Te souvienne que mon enfant,
Quand à la croix était pendant,
Avant qu'il eût souffert la mort,
A toi me recommanda fort.

Le bon Saint-Jean s'en recorda
Et de rechef la salua.
Et comme elle voulait demander
Qui l'avait fait ici mander,
En Jérusalem voit venir,
Incontinent sans plus tenir,
Tous les apôtres en entrant
St-Thomas se réservant (*i. e.* absent).

Digitized by Google

Tous ensemble la saluèrent
Louange et honneur lui donnèrent
Dont elle eut grand contentement,
Et leur disant fort doucement :
Soyez tous très bienvenus
Jeunes et vieux, grands et menus,
Mais dites-moi, je vous en prie.
Qui vous amène? ne mentez mie,
Et pour quelle cause vous venez
Je vous en prie me l'apprenez.

Après qu'elle eut fini son dit,
Saint-Pierre alors lui répondit :
Reine à qui tout est bonté,
Une chose vous me demandez
Que nous devions donner :
D'Antioche est ma venue,
Et ravi de cette venue,
Sans savoir qui m'a mandé.
Un à un ont lors raconté
Toute la manière et comment
Sont venus en ce moment,
Ce qu'oyant tous s'émerveillèrent ;
Les assistants Dieu louèrent,
Puis chacun d'eux fut baptisé
Ainsi qu'il fut ordonné,
Et fut prêcher le nom de Dieu,
En toute part et en tous lieux :
Car c'était de Dieu l'ordonnance
Auquel on croyait sans doutance.

Devant toute la compagnie
Trépassa la Vierge Marie ;
Tous les apôtres la prirent,
Et dans un beau cercueil la mirent
Puis ils la portèrent sans débat
Dans la vallée de Josaphat,
Où ils virent une grande clarté,
Dont chacun fut tant étonné,
Qu'ils churent tous contre terre
Sans savoir ce qu'ils devaient faire,
Et sans tarder la bonne dame,
Fut ravie en corps et en âme,
Au ciel, comme disent les docteurs
Et aussi d'autres gens plusieurs.

Ainsi raconte Saint-Thomas
Qu'avec les autres n'était pas,
Mais au Mont d'Olivier était,
Et autre qu'à venir pensait,
Dit qu'au Ciel la vit monter,
Ainsi qu'il vint raconter.
Grand deuil et pitié menait
Et chacun se désolait
Du trépassement Notre-Dame,
Quand St-Thomas vit monter l'âme
Au Ciel, en Paradis là-haut ;
Il s'écria d'un cri très-haut :
Hé ! douce Vierge bien aimée,
Toi qui seras adorée,
Regarde ton serviteur Thomas
Que tu laisses ici-bas ;
Donne-moi ta bénédiction
Je t'en fais supplication.
Alors, la Vierge nette et pure
Lui laissa tomber sa ceinture.
Laquelle ceinture sans feinte,
Les Apôtres lui avaient ceinte,
Quand de ce monde trépassa.

Saint-Thomas plus avant passa,
En lui donnant honneur et gloire
Se rendit droit à l'oratoire,
Où les Apôtres à genoux,
Etaient vraiment assemblés tous ;
Saint-Pierre dit : Saint-Thomas,
Je crois que Dieu ne t'aime pas,
Que n'es-tu venu sans tarder,
Tu as trop longtemps demeuré.
Alors, Saint-Thomas pleurant,
Se mit à dire en gémissant :

Je sais et vois-je bien
Que je suis un mauvais chrétien,
Incrédule et homme sans foi.
Las, priez tous Dieu pour moi
Et me montrez, je vous en prie,
Où vous avez mis le corps de Marie?

Il est enclos au sépulcre,
Qui est beaucoup plus doux que sucre
Et que violette de mars.

Digitized by Google

Certainement, il n'y est pas,
Répondit alors Saint-Thomas.
Autrefois ne voulais croire,
Dit Saint-Pierre à Saint-Thomas,
Par ce que tu n'y étais pas,
Quand Jésus fut ressuscité,
Si tu ne l'eusses touché.

Saint-Thomas de rechef leur dit :
Je ne sais qui dedans l'a mis,
Mais je promets et asseure
Qu'il n'y est pas à cette heure.

Tous les apôtres et Saint-Pierre,
Lorsqu'ils levèrent donc la pierre,
Qui était sur le monument,
Le corps n'y était nullement.
Lors ils se prirent à regarder
Tous ensemble à trembler
Et s'entredirent tout bas :
Certainement qu'il n'y est pas.

Alors, Saint-Thomas dit :
Attendez un petit,
De Judée, sans contredit,
Suis je venu ici un moment,
Sans savoir par où ni comment,
Mais, ainsi que Dieu le voulait.
Quand j'étais au Mont d'Olives,
J'entendis un chant nouveau
Qui était gracieux et beau;
Et tournant en amont,
Quand j'entrais dedans le Mont,
Je vis alors Notre-Dame
Monter au ciel en corps et âme ;
Je lui ai fait supplication
De me donner bénédiction.
Alors, sa bienheureuse Sainte
La ceinture qu'elle était ceinte,
L'a laissé choir par sa bonté ;
Ainsi que devant j'ai raconté.

Quand les apôtres eurent connu
Ce qu'à Saint-Thomas est advenu
Et que sa ceinture fut reconnue,
Tous ensemble, sans retenue,
Pardon et merci ont requis.
Ils sont demeurés bons amis,
Alors se sont séparés
Incontinent sans point tarder.
Sont retournés d'où ils étaient venus,
Racontant ce qui leur est advenu.

Et moi Joseph d'Arimathie,
Qui durant le cours de ma vie,
Jésus de la croix descendit,
Le jour du béni Vendredi.
Et le mit dans son monument
J'en parle bien certainement
Je le sais non par ouï dire
Je l'ai vu souffrir le martyre
De la très dure passion
Comme l'écrit en fait mention.
J'ai fait beaucoup de choses secrètes
Que j'ai à cette fin extraites
Pour remémorer et mettre en avant
Ce qu'a été fait ci-devant.
J'ai gardé le corps de Marie
Chez moi une fois en ma vié.
Jusqu'à son trépassement ;
J'en ferai bon recordement.

Ainsi qui aura souvenance
Du trépassement sans doutance
De la glorieuse Notre-Dame,
Surtout femme qui enfantera
En la maison où elle sera
De son fruit sera délivrée
J'en suis certain, chose assurée.
Car ainsi est déterminé :
Jamais ne sera lunatique
Celui qui cette prière pratique
Contrefait, aveugle ou bossu
Démoniaque, muet ni tortu ;
Et qui écrire la fera,
Jamais le diable ne lui nuira ;
Mais de biens abondance aura
Et point de pauvreté n'aura ;
Et la maison où il sera
Si par grande dévotion,
Il recorde la Passion

Digitized by Google

De notre Seigneur Jésus-Christ,
Sera exempt de tout péril,
Ne périra cette journée,
Mais verra la Vierge sacrée.

Or, prions donc cette bonne Dame
Quelle soit garde de nos âmes,
Et notre Créateur, son fils,
Qu'il nous donne son Paradis,
Et vivons par amendement,
Pensant au Trépassement
De la Vierge très glorieuse,
Afin que vers nous soit piteuse,
Pour quand viendra le temps et [l'heure
Qu'aller puissions en sa demeure
Lui tenir là bonne compagnie,
Dans la sainte gloire infinie !

Ainsi soit-il.

Cette prière, dite aussi « Trépassement de Notre-Dame » donne son titre à une brochure de colportage qui se vend 10 centimes. Nous avons sous la main des éditions de Liége (Ve Thiriart), Huy (Ve Lamis), Mons (Thiemann) et Nivelles (Despret). Suivie de plusieurs autres qui ajoutent à ses mérites spéciaux, elle est très réputée pour les femmes enceintes : celle qui la lira chaque jour sera délivrée sans souffrances. Telle est la croyance, et les femmes du peuple qui se trouvent en position intéressante ne manquent pas de porter la brochure pendue en manière de scapulaire « au creux de l'estomac » autrement dit *ès l'fossale dè coûr*. — O. C.

LE BERGER MAGICIEN

Voir tome II, pp. 78 et 137 note

Le petit berger David

A Mont-sur-Marchienne vivait un sorcier que l'on appelait « le petit berger David » à cause de sa petite taille.

Il était magicien, et diverses histoires circulent sur son compte.

Des lavandières s'étant un jour moquées de lui, il les menaça et peu de temps après on vit les commères danser dans le purin de la ferme, tenant entre les dents l'ourlet de leur chemise.

David ne se gênait pas pour mener ses moutons dans les champs d'autrui. Si le propriétaire survenait, le berger *faisait tourner* ses bêtes en tas de fumier.

Dans sa vieillesse, le petit berger David se repentit. Pour obtenir le pardon de ses fautes, il coucha pendant neuf ans sur une échelle, puis il fit bâtir une chapelle expiatoire bien connue à Mont-sur-Marchienne sous le nom de « Chapelle du Nain » par allusion à son fondateur.

JULES LEMOINE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Le Val de l'Amblève, histoires et scènes Ardennaises, par MARCELLIN LA GARDE. — Quatrième édition, illustrée, précédée d'une notice historique par Gustave FRANCOTTE. — Un vol. in-12. Poncelet, éd., Liège 1897. — Prix 4 francs.

A l'époque où MARCELLIN LA GARDE publia pour la première fois ses légendes Ardennaises, il était d'usage chez les littérateurs amoureux de la terre, de s'inspirer des récits de veillées pour en tirer des contes, des nouvelles, ou des types de roman. Tel fut, par exemple, en Bretagne, le système d'Emile Souvestre, qui eut du moins l'honneur d'attirer l'attention des premiers recenseurs du folklore breton sur le sujet des traditions qu'il avait si agréablement dénaturées.

Nos Ardennes n'ont pas eu leur Emile Souvestre ; mais, au point de vue du système littéraire, MARCELLIN LA GARDE est peut-être un spécimen plus caractéristique. Non-seulement ce dernier a souvent, comme le dit son préfacier d'aujourd'hui, « enrichi de détails inédits » des légendes existantes, mais il est allé plus loin : il a créé de toutes pièces, sans le dire, des légendes et des superstitions, avec une adresse et un succès tels que plus d'une de ses intelligentes supercheries ont pénétré résolument dans la littérature orale. Les habitants d'Aywaille vous raconteront, par exemple, la légende de « l'Elfe » de la Belle-Roche ; et si vous leur demandez de qui ils la tiennent, ils vous répondront naïvement : « Mais c'est de M. Marcellin La Garde, son livre est à la bibliothèque communale et je le relis chaque hiver. Allez-y voir si vous doutez ! »

Ce fait en dit long sur la couleur locale et légendaire que l'auteur a su donner à ses curieux récits. Ses procédés sont assez simples en apparence, mais vraiment compliqués dans la pratique. Si le sujet est réellement populaire, il le développe, ajoute et corrige selon son bon goût, en restant soigneusement dans la note ; si le conte est inventé de toutes pièces, il l'adapte par des détails topiques absolument exacts, et il y entremêle au besoin quelques faits traditionnels pour colorer l'ensemble.

On trouvera sans doute que de tels procédés sont bien démodés et que des supercheries de ce genre seraient aujourd'hui sévèrement jugées. Mais nous sommes en présence d'un livre déjà ancien, dont trois éditions n'ont point épuisé le succès.

Son excuse, celle d'être de son temps, suffit à lui faire pardonner que ses récits, tout erronés qu'ils soient, ont paru à tant de lecteurs parfaitement autorisés. Si l'on trouve que l'auteur a parfois abusé de la permission, il faut reconnaître que c'était bien son droit ; il l'a fait d'ailleurs avec tant d'ingénieuse audace, qu'on lui doit bien d'admirer son imperturbable aplomb, sans lui faire de querelles à l'aide d'arguments dont il ne pouvait soupçonner la future importance.

Reconnaissons donc, sans aucune espèce de réticence, que le livre es

Digitized by Google

intéressant. On l'a lu et relu. On le relira encore. L'essentiel est que les folkloristes soient prévenus. Et ils le sont. Tout est dit.

On lira avec intérêt l'excellente « notice historique » de M. FRANCOTTE. Elle consiste en un résumé substantiel, fortement documenté, et très attrayant, de l'histoire de l'ancienne Seigneurie d'Aywaille. Cette préface est d'autant plus intéressante que la fameuse légende de la Porallée s'y mêle à l'histoire, et que plus d'un fait curieux s'y trouve rectifié. Quant au volume, il constitue un des plus beaux livres qui soient sortis des presses liégeoises depuis plusieurs années. C'est un chef-d'œuvre typographique et l'on doit féliciter l'éditeur des soins luxueux dont il l'a entouré.

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES

Sous le titre « M. de la Bourlotte », qui est emprunté au texte même, M. Jos. D. a désigné dans deux notes du tome II (p. 55 et 69) une remarquable chanson publiée par lui comme semi-populaire dans le même volume p. 36. Depuis lors, plusieurs documents sont venus confirmer son opinion sur l'origine littéraire et wallonne de cette pièce. Nous avons même reçu à ce sujet un article que nous avons dû réserver. On voudra bien nous excuser de n'avoir pas reparlé plus tôt de cette question, nos raisons de ce retard devant d'ailleurs être fournies plus loin.

On trouve une variante très écourtée de notre chanson, sous le titre « la Jeune fille de Révin » dans *le Romancero de Champagne* de Prosper TARBÉ. En voici le texte, copié à la page 184 de cet ouvrage bien connu des folkloristes; TARBÉ indique que la pièce est en patois de Révin (Ardennes) et qu'il la tient de Mgr Nauquette, évêque du Mans.

1.

L'aut' jour à rivnant de l'Ausprêle,
Dischindant dré l'Ecuyer
Tji rasconte on' tjôn bauchelle,
Qui m' r'venait co bin assez
Tji le dit : — Bel' que fé adroci
Tout au mitan d' vos' pachi
Scarnetant par ci par la,
Après Tjacques ou Nicolas
Re, ri, tré, tra
La, la la!

2.

Tji n' sus nin bia tjône bauchelle
Mais tja dè bia patacons,
Tjèn ai plein une escarcelle
Et co plein un vi chaudron.
Bel, si vo vauro m'amer
Et qu' vos vouro m'espoiser
Por mi tji n' demande nin mia,
Car tj' vos aime assez po ça
Ré, ri, tré, tra
La, la, la!

Digitized by Google

3.

Ouais deu stila qu'il est drole!
A ous qui vint stiquer s'nez?
Vo fri mia d'aller â scole.
Vos asto bin affronté
Compér', passo vos chimoin
Ou sinon v's aro de m' moin
Dji vos appell'rai grand via
A causer ainsi que ça
Re, ri, tré, tra
La, la, la.

En même temps qu'on nous signalait cette version ardennaise, on en indiquait une autre, publiée à Liége en plaquette de 4 p. et qui a été mise en vente à différentes époques, chez l'éditeur Muraille. (1) Nous connaissions cette plaquette, dont le texte est émaillé de termes et constructions étrangères à notre wallon, dont l'air avait subi quelques changements, et qui ne pouvait, par conséquent, être présentée comme une version liégeoise malgré l'avis formel de notre correspondant. Au surplus, nous devions, pour des raisons de convenances, respecter, dans les limites qu'il nous avait indiquées (c'est-à-dire de son vivant), l'anonymat que l'auteur avait soigneusement gardé lui-même.

Or l'auteur, ou si l'on veut, le « publicateur » n'est autre que le vénérable chanoine HENROTTE, décédé à Liége, le 11 avril dernier, qui était, comme le savent nos compatriotes, un amateur distingué et expert des choses liégeoises et wallonnes. La chanson dont nous parlons n'est pas la seule publication musicale anonyme du chanoine HENROTTE. Il a également publié, entre autres et dans le même format (20 cm. × 13) une version avec paroles nouvelles du « Valeureux Liégeois » et un joli chœur « Le Rossignol » sur l'air célèbre de Grétry : « Dans cette nuit obscure — Un roi puissant languit ». Ces deux pièces ont été fréquemment exécutées dans les écoles enfantines de Liége, sans qu'on sût de qui elles étaient. Les petites plaquettes du chanoine HENROTTE datent d'environ trente ans ; et non-seulement il en avait arrangé les paroles et les airs, mais il en avait lui-même gravé les planches.

(1) Le titre primitif de la plaquette était *Li jône fèye di Hermeie*, titre analogue à « La jeune fille de Révin »; mais ce titre, on ne sait pourquoi, a été recouvert d'une bande de papier portant : *Mamselle Barada et Monsieur de la Bourlotte*. — La chanson compte huit couplets, correspondant à peu près mot pour mot à ceux qu'on lira ci-dessous, à la fin de l'article.

Digitized by Google

Le sujet plus ou moins profane de ces œuvrettes avait déterminé l'auteur à n'en pas revendiquer la paternité. Il nous a toutefois dit et répété, en présence de M. Jos. DEFRECHEUX, n'avoir aucune raison de céler que sa version de « Monsieur de la Bourlotte » n'était qu'une « traduction par à peu près d'une chanson de Charleroi dont l'auteur était mort depuis plus de cinquante ans. »

Or, cet auteur ne peut être que le chansonnier Nicolas BOIRON, dont on a précédemment parlé (t. II p. 70) et qui est mort vers 1838. Les détails biographiques que l'on a donnés sur cet intéressant chanteur des rues avaient été fournis à notre correspondant d'alors, par la petite-fille de BOIRON, décédée il y a quelque dix ans.

Ces détails ont été depuis lors confirmés par deux vieillards de Charleroi, nés avec le siècle ; ils ajoutaient que Boiron avait la réputation de composer lui-même les chansons qu'il allait débiter le dimanche « sur » les villages, à la sortie de la messe. On assure que le plus clair de ses recettes allait dans l'escarcelle des pauvres. En tous cas, Boiron était un gai compagnon, connu à dix lieues à la ronde, et qui avait une réelle réputation de probité.

Un de nos correspondants, M. E. Brixhe, qui est d'origine carolorégienne, a retrouvé dans des papiers de famille une copie de la chanson de M. de la Bourlotte, datant d'environ soixante ans. Cette copie qui est de l'époque où les chansons de BOIRON étaient encore en pleine vogue présente donc une grande importance ; ce texte est d'ailleurs de dialecte notablement plus pur que celui que *Wallonia* avait publié tout d'abord.

C'est pourquoi nous nous empressons de le fournir (textuellement) à nos lecteurs qui, pour la traduction, voudront bien se reporter au t. II, pp. 36 à 38.

1.

L'aut' jou rivnant dé l'Ausprelle,
Diskindant drèt su Couyet
Ji rescontre one jône bauchelle
Ki m' rivneut co bin asset.
J' li dit : « Belle, qui fiet droci,
» Tot à mitant d' no pachi,
» Skarwaitant par ci, par là,
» Après Jâcq' et Nicolas? »
Deri, detral, lallala (bis)
La, la, la, la, deri delallallala.

2.

Waitt' don s' tilà qu'il est drole!
Ouss ki vint là stiket s' nez !
Vo frî mia d'allet à s'kole,
Ka v' m' avos l'air affrontet.
Monsieu, passoz vos chimin !
Po sou k' vo auroz di m' moin,
Et j'i v'z aprudrai, grand via,
A causet ainsi k' soûla.
Deri, detral, lallala (bis)
La, la, la, la, deri, delallallala.

Digitized by Google

3.

Ni fuchi nin si farouche,
Chouto-m on pô à passant.
Vos avo one si belle bouche
Et to l' ress à l'advinant.
Belle, si vo vôri m'aimé,
Et ki vo m' vôri m' pozé,
Por mi, j'i n' dimand' nin mia;
Ji voz aime assez po ça.

4.

Noz âvans din no villache,
Des gârçons bin pu bia k' vous,
Et ki sont on pô pu sache,
Ka voz avos l'air d'on fou!
Monsieu! passoz vos chimin,
Paski vô ni gagnroz rin;
Vo plô r'tourné so vo pas,
Ka l' solia est d'j'a bin bas.

5.

Ji n' so nin bia, jôn' bauchelle,
Mais j'ai des bias patacons:
Avou mi vos l'aurî belle,
J'ên ai plein on vî chaudron.
Ji n' sos nin long di droci,
Ji n' sos vailà ki d'Gochli:
Vo m' mi vlo nin: ji m'è rva,
No n' nè mourran nin po ça.

6.

Monsieu! vo n' balancî wère;
V'z astoz bin court atelet.
Vo k' minci on po à m' plaire,
I fâ logi à Couyet;
Vo n' sari gagni Gochli,
Vla l' solia ki va s' couchî:
Li nait ki vo surprindra,
Vi piedra par çi par là.

7.

Mamselle, vo n' balancî wère;
A l' fin vo m' rindrî raison:
C' n'est nin mi ki k'mince à v' plaire,
Mais putôt mes patacons.
Adiu, mamzelle Barada! (1)
Wôrdoz bin voss' Nicolas,
Ka, por mi, j' sens k' j' enn'ê va;
La l' solia k' est j'â bin bas!

8.

Adiu, Monsieu la Bourlotte! (2)
Wôrdoz bien voss vî chaudron:
On vêt ben à vos fligottes
Ki v'z avot des patacons.
Ni manquoz nin d' les mostret
All' ciss ki v' voroz s' pozet;
Ka l' cisla qui vos pedra,
Ni v' pedra jamais k' po ça.

Après examen comparatif des textes divers que nous avons publiés et en présence des témoignages directs et précis qui ont été fournis, on ne peut douter que les textes de Liège et environs ne soient un souvenir de la « traduction » HENROTTE; que le texte de Jodoigne ne vienne de Charleroi et qu'en résumé, la chanson wallonne ne soit d'origine carolorégienne. La version de Revin est elle-même très incomplète; elle vient d'un lettré et son caractère local n'est pas confirmé par TARBÉ qui n'aurait pas manqué de le faire valoir. Rien ne s'oppose donc à conclure, en définitive, que BOIRON, tout obscur qu'il soit à présent, doit continuer à garder tout l'honneur que M. DEFRECHEUX lui attribuait, quand il le signalait comme auteur de la jolie chanson de « Mam'zelle Barada et M. de la Bourlotte ».

O. C.

(1) *Mam'zelle Barada* est le surnom des coquettes. Le *barada* est le ruban flottant qui orne la coiffure féminine. Voir figure ci-dessus p. 68.

(2) *Bourlotte* (français boulot, boulotte) surnom des obèses.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I

Littérature orale

1. *Récits divers*

Contes. — Le pou et la puce, randonnée (O. Colson) 59. — Le médecin malgré lui (G. Willame) 91. — One vatche sins cœur (Louis Loiseau) 106.

Fable. — L'âne et le cheval en assaut de paresse (Ed. Monseur) 159.

Les Pourquoi (voir les tables). — XI. Pourquoi il y a des taches dans la lune (Gérard Aussems) 11. — XII. Pourquoi les chiens se sentent (id.) 11.

Les Béotiens de Dinant (voir les tables). — XXXI à XXXVI. Les pommes projectiles. Le chasseur d'alouettes. La « couque » de Dinant. Le pont de Dinant. Le « copère » au sermon. Un plat très cher. Les semeurs de sel (Joseph Defrecheux) 75.

Les Béotiens de Ransart. — Un homme disparu. Toute une série. Le chat dans l'armoire. Le maïeur de Ronmalin (Joseph Defrecheux) 133.

Facéties à propos des statues religieuses. — I. Le centième patacon [Marcellin La Garde] 181. — II. Le vieux saint et son fils (Georges Willame) 183. — III. Une parole de « mamé » Jésus (O. C.) 184. — IV. Le droit de trouvaille (O. C.) 185.

2. *Chansons et musique*

Chanson de quête du Jour des Rois [P. Marchot] 15. — Chanson du repas des Rois 23. — Chansons de conscrits (Harou) 29 et 40.

A propos des chansons (voir la table du t. IV). — III. L'air dit « Marche prussienne » (F. Van Duyse) 49. — IV. Les airs populaires, musique nationale [J.-Th. Radoux] 78.

Là-haut sur la montagne, pastourelle (O. C.) 74.

Ranz des vaches de la Montagne Ste-Walburge à Liége (O. C.) 88.

Comme les autres, chanson de marche (Lucien Colson) 108.

Chanson de soldats (Laurent Bihot) 137.

Les noces de la mésange (O. C.) 138.

Vieilles danses ardennaises (avec accompagnement de piano par P. Van Damme) 154.

Chansons et prières de la St-Nicolas, 195 et 197.

Chansons dialoguées. — Bonjour Riette : version de Burdinne (Clément Sibille) 126; version de Nivelles (Emmanuel Despret) 127. — Monsieur de la Bourlotte (O. C.) 206.

Digitized by Google

3. *Proverbes, dictons, formulettes, énigmes*

Enigmes populaires (voir table du t. IV). — Devinettes wallonnes (O. Colson). Sur les ustensiles, outils, objets divers, 53 et 93. — Sur les choses religieuses. 128. — Sur les époques de la vie, 131. — Problèmes facétieux, 133

Formulettes, remèdes contre le hoquet (Passagez) 98. — Dictons météorologiques. Voy. Météorologie. — Dictons indiquant présages, 43.

4. *Prières populaires*

Prière du *yèrdi* communal le Jour des Rois à St-Hubert (Ardennes), 15. — A St-Laurent pour avoir du feu, 84. — Des jeunes filles à St-Joseph, 36. — Des enfants à St-Nicolas, 195, 197.

Note sur les prières (O. C.) 109.

Prière efficace à la Ste-Croix et à la Passion de N.-S. J.-C., 110. — Lettre miraculeuse trouvée en un lieu nommé Arrois, 112. — Prière rimée dite de Saint-Georges, 112. — Prière dite Le Trépassement de la Vierge Marie, 200.

II

Croyances et usages

Médecine. — I. Quelques remèdes tirés des animaux (Jules Dewert) 5. — II. Le hoquet (Edm. Passagez) 97.

Deux mégalithes disparus, dans la vallée de la Sambre (Jules Lemoine) 12.

Le Jour des Rois (voir les tables). — VIII. Chanson de quête du bouvier communal à St-Hubert [Paul Marchot] 15. — IX. Le Roi de la table, le gâteau à la fève, et les Billets des Rois (O. Colson) 17. — X. Le nom des Trois Rois (O. C.) 186.

Le tirage au sort (voir les tables). — IV. Chanson des conscrits borains (A. Harou) 29. — V. Chanson des conscrits à Florennes (id.) 40.

Les Amoureux (voir les tables). — X. La religion des amoureux (O. Colson) 33; voir rectification p. 63. — XI. Les « tours » d'amour (id.) 37. — XII et XIII « Le Jardin d'amour » livret populaire, 120 et 140.

Divination, Magie et Sorcellerie. — Magie des amoureux, 37. — Présages divers, 43. — Un type de sorcier (Jules Lemoine) 177. — Le berger magicien (id.) 204.

Météorologie. — Pronostics tirés de l'aspect des astres, p. 46. — La pronostication du temps (O. C.) 149. — Pronostics recueillis en Hesbaye (id.) 151 et 173.

Mœurs ardennaises (J. Pirson) 65, 100.

Le feu du foyer, croyances et coutumes (O. Colson) 81.

Fêtes populaires. — Le Jour des Rois, 15, 17, 186. — Le tirage au sort, 29 et 40. — La foire de St-Martin à St-Antoine, Ardennes (J. Pirson) 65. — Les Francs-Jeux de Stembert (A. Fassin) 165. — Saint-Nicolas, bienfaiteur de l'enfance (O. Colson) 189.

Cuisine populaire. — Gâteau des Rois, 19. — Lapin, et saucisse « à » compote, 21. — Gauffres de brasseur, pistolets, rondelins, 22. — Crottes de baudet, 193. — Couques, 193.

Le Fétichisme contemporain : fétiches des joueurs, 64. — Le folklore des civilisés : Le facteur-porte-chance, 87. Le bouc préservateur des maladies, 116. — Un revenant contemporain, 63.

Digitized by Google

Droit coutumier. — Election du berger communal à Villers Ste-Gertrude, Ardennes (J. Pirson) 100. — Le droit de trouvaille, facétie, 185.

Êtres fantastiques. — Un revenant contemporain (F. C.) 63. — *Hanscrouf*, 192. — Le berger magicien, 204.

Divers. — Les croyances, chanson par Victor Carpentier, 43. — Vieilles danses recueillies à Burnontige, 154.

III

Varia

Notes et enquêtes. — Un revenant à Erezée (F. C.) Rectification. 63. — Les noms des monnaies, complément (Amé Demeuldre). Le fétichisme contemporain, 64. — M. de la Bourlotte (O. C.) 206.

Le folklore chez nos écrivains. — I. Les croyances. chanson, par Victor Carpentier, 43. — II. Deux chansons dans la note populaire, par R. Ledent, 160.

Nos collaborateurs. — M. Olympe Gilbart (O. C.) 62.

Bibliographie. — Armanack des Qwate Mathy pour 1897 (O. C.) 16. — Flore populaire, par M. Eug. Rolland (O. C.) 30. — A propos de quelques opuscules publiés à Verviers (O. C.) 31. — Bibliographie des ouvrages arabes, etc., II, Kalilah, par M. V. Chauvin (J. Defrecheux) 161. — Noirbroqua-le-pendu, par M. J. Nosripe (O. C.) 162. — Blason populaire de Franche-Comté, par M. Ch. Beauquier (O. C.) 163. — Le Val de l'Amblève, par Marcellin La Garde, 4e édition (O. C.) 205.

IV

Dessins Nouveaux

Frontispice de M. Aug. Donnay.

Illustrations. — Vieille maison à Liége (H. Simon) 82. — Le *barada*, coiffure ardennaise, 68 et 209 note.

Fronton. — L'arc-en-ciel (J. Heylemans) 148.

Lettrines par J. Heylemans : *o* (orfèvre) 5 ; *c* (charcutier) 17 ; *t* (teinturier) 33 ; *s* (scieur) 47 ; *a* (ardoisier) 97 ; *f* (forgeron) 149 ; *e* (emballeur) 154.

Fac-similes. — De carte des Rois : supplément au numéro 2, de février. — De la page de titre du « Jardin d'amour », 118. — Jouets : bergerie 189, soldats 190.

Portrait. — De M. O. Gilbart, p. 62.

Cul-de-lampes. — Par M. Donnay, 32, 52, 185.

Errata du tome V

Voir une rectification p. 63. — P. 84, ligne 14e du texte en remontant : *li gordenne* « les rideaux » ; le bavolet dont il s'agit s'appelle plus souvent, en Hesbaye, *les bráyes* « les braies ». — P. 157, 3e portée en remontant (accompagnement) : le *do* final de la 1re mesure doit être accompagné d'un fa sous la portée ; il en est de même de la première note (une noire) de la mesure suivante. — P. 188, ligne 2e, *nomena*, lisez *nomina*.

Ne pas oublier : 1° de faire caser par le relieur le supplément du n° 2, février, carte des Rois ; 2° de remplacer les p. 105 à 108 du n° 7 par les quatre pages données en supplément avec le n° 8.

Digitized by Google

LITTÉRATURE FOLKLORIQUE

Inc cîse àx marionnettes, pochade en 2 actes arrangée par Alph. TILKIN. Petit in-8 de 24 p. — Prix. 0.35.

Li Pàcolet da Noé, pièce en un acte par Victor CARPENTIER. Broch. in-12 de 44 p. Liége 1897. — Prix : 0.60.

Noirbroqua le pendu, *Chronique ardennaise* par J. NOSRIPE. — In-12. Liége, Godenne, éd. 1895. Prix 2 francs.

Li Coq dè Viège, comédie-opérette en trois actes, par Alphonse TILKIN, musique de Léon DRESSEN. Broch. in-12 de 86 p. Liége 1894. — Prix : 1,25.

Li neure poïlle, essai de folklore en deux actes, par Henri SIMON. Broc. in-8° de 58 p. couverture illustrée. Liége 1894.

L'Argayon, èl géant d'Nivelles, par M.-C. RENARD, Poème héroï-comique en huit chants (dialecte de Braine-l'Alleud), illustré de nombreuses gravures et photogravures hors texte et dans le texte ; avec une carte, un commentaire folklorique et un vocabulaire brainois-français augmenté des termes wallons correspondants dans les cinq dialectes principaux du pays. Bruxelles 1893. — Prix : 3 fr.

El rouse dè Sainte Ernelle, par G. WILLAME. Drame en trois actes avec prologue, tiré d'un conte populaire (dialecte de Nivelles) ; préface de M. Jos. DEFRECHEUX, couverture illustrée. Bruxelles 1890. — Prix : 2 fr.

Toûtou l' Macralle, tableau populaire en 1 acte par Victor CARPENTIER, 2e éd. Liége 1891. Broch. in-12 de 50 p. — Prix : fr. 0.60.

Les aventures dè Jean d'Nivelles, èl fils dè s'père, par M.-C. RENARD. Poème wallon en douze chants (dialecte de Braine-l'Alleud). 3e éd. Bruxelles 1890, illustrée par M. Olivier DESSA et augmentée d'un vocabulaire wallon-français. — Prix : fr. 3,50.

Ces ouvrages sont en vente à la *Librairie Wallonne*, A. Tilkin, 7, rue Lambert-le-Bègue, Liége.

JOURNAUX WALLONS

Li Marmite, *gazette wallonne*, hebdomadaire. 15e année. — Bruxelles, 31, rue de la Violette. Un an 3 fr. Un n° 5 centimes.

Li Spirou, *gazette des tiesses di hoïe vèyant l'joû tos les dimègnes.* Rédacteur en chef : Alph. TILKIN, 7, rue Lambert-le Bègue. Liége. 11e année. — Un an. 3 fr. Six mois, 2 fr. Un n° 5 centimes.

Li Clabot, *hiltant totes les samaines.* Rédacteur : Théophile BOVY, Liége. 201, rue de la Hesbaye. 7e année. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

Le Farceur, *gazette in patois* [dialecte borain] *s'amoustrant tous les huit' djous.* 4e année. Edit. : Léon DELATTRE, 28, rue du Dragon, à Wasmes. Un an, 3 fr. Un n° 5 centimes.

L'Ropïeur, *in route tous les quinze jous.* 3e année. Bureaux, 38, Grand'place, Mons (Hainaut). Un an, 5 fr. Un n° 5 centimes.

L'Tonnia d'Charlerwet, hebdomadaire. 3e année. Directeur, Eugène DEFOREIT, 23, rue de la Gendarmerie, Charleroi. Un an, 3 fr. Un n° : 5 cmes.

L'arsouïe de Nimy, *gazette en patois s'moustrant tous les huit jours.* — 2e année. Un an 3 fr. Grand'rue, 256, à Nimy (Hainaut).

El Losse, hebd. 2e année. Un an 3 fr. Nivelles, 10, rue des Canonniers.

Digitized by Google

WALLONIA

RECUEIL MENSUEL DE FOLKLORE

FONDÉ EN DÉCEMBRE 1892 PAR

O. Colson, Jos. Defrecheux & G. Willame

Paraît le 13 de chaque mois par livraisons de 16 pages au moins, ornées de dessins inédits. Publie des études, relations et documents relatifs à la littérature orale, aux croyances et usages, et à l'ethnographie traditionnelle des provinces wallonnes; notamment des fac-simile d'images et dessins d'objets populaires, des chansons avec les airs notés, et des textes originaux de tous les dialectes wallons avec traduction française. Chaque document porte, dans la Revue, la signature de la personne qui l'a communiqué.

Pour ce qui concerne les abonnements, spécimens, changements d'adresse, etc. s'adresser de préférence à M. Jos. DEFRECHEUX, Administrateur de la Revue, 88, rue Bonne-Nouvelle, à Liége.

Pour ce qui concerne la Rédaction : envois d'articles et de documents détachés rectifications. etc., s'adresser de préférence à M. O. COLSON, Directeur de la Revue, 6, Montagne Ste-Walburge, à Liége

Abonnement annuel : Belgique, **3** francs. — Etranger, **4** francs

Les nouveaux abonnés reçoivent les nos parus de l'année courante.

Un numéro, 30 centimes.

OUVRAGES REÇUS

Le val de l'Amblève, *histoires et scènes ardennaises*, par Marcellin LA GARDE; 4e éd. précédée d'une notice historique par Gustave FRANCOTTE. — 1 vol. in-12 illustré de XLV-434 p. Liége 1897, Poncelet, éd. — Prix 4 fr.

Pàhùles rîmais [poèmes, petits tableaux, chansons et *crâmignons*] par Joseph VRINDTS. Préface de M. WILMOTTE. — Liége, Gnusé, éditeur. Prix 2 francs.

Armanack des Qwate Mathy pour 1898, par Joseph VRINDTS, Louis WESPHAL, Ch. BARTHOLOMEZ et Jos. MÉDARD. — In-12. Prix 15 centimes. En vente chez M. Vrindts, rue Basse-Wez, Liége.

Li Ligeois ègagî, opéra en 2 actes (créé à Liége en 1757), paroles de FABRY, bourgmestre de Liége, musique de Jean-Noël HAMAL. Réduction pour piano et chant, par J.-Théod. RADOUX. — Liége, ve Léop. Muraille, éd. Prix 7 francs.

Le spectateur catholique, *mensuel de Science, d'Art et de Jugement religieux*. Fondé en 1897. Directeur : Edm. DE BRUYN, 1, rue des Chevaliers, Berchem-Anvers. Secrétariats à Paris, Bruxelles, Vienne, Madrid et Rome. — Livr. 8° obl. de 48 p. avec dessins originaux. — Un an : 6 fr. Un n° fr. 0.60.

Des presses de Math. Thône, rue St-Jean-Baptiste, 13, Liége

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 23 1904
FEB 20 1906
STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 878 008

Digitized by Google